

MONUMENTS RELIGIEUX

Notre paroisse s'enorgueillit de quelques monuments religieux. Mentionnons entre autres, ainsi qu'on l'a vu dans la biographie de M. Paré, le « Monument » élevé en 1844, entre l'église et le presbytère, et incendié en 1914.

Depuis plus de cent ans, douze croix de chemins ont été érigées ; elles rappellent constamment à nos braves terriens leur origine chrétienne. Nous ne connaissons pas de spectacle plus édifiant que ces neuvaines faites, l'été, au pied de la croix du rang, quand, après une journée de labeur, tous venaient y déposer leurs prières, leurs espoirs et actions de grâces. Il faut noter ici une baisse de cette marque de piété. L'irrigation artificielle aurait-elle remplacé les « Rogations » ?

Devant l'église

Depuis 1919, le Monument du Sacré-Coeur, et depuis 1927, le Monument de la Sainte Vierge (dont la statue fut donnée par Odilon Goulet), décorent les avenues de notre église.

Cimetière

Le culte de nos chers disparus tient une place à part dans notre histoire.

Depuis les débuts de la paroisse, nos défunts dormaient leur dernier sommeil à l'ombre des murs de la vieille église, du côté du couvent. Si, chaque année, la population augmentait, les dimensions du cimetière demeuraient cependant toujours les mêmes. En 1901, l'on obtint de l'évêque la permission d'agrandir le cimetière en « prenant au besoin sur le terrain du curé, jusqu'en arrière de la salle publique ».

Ce projet ne s'avérait pas pratique, parce que les lois de l'hygiène commandaient certaines précautions et nécessitaient un déménagement.

Aussi, en août 1905, tous se ralliaient à la décision de transférer le cimetière à l'endroit actuel, dans un domaine de 10 arpents de superficie appartenant aux religieuses.

Le mois suivant, les travaux commençaient sous la direction de M. le vicaire Théophile Maréchal.

En 1907, M. Houle fit élever au centre du nouveau cimetière un imposant calvaire, comprenant trois croix avec statues, qui fut béni solennellement ainsi que le cimetière, le 18 août de la même année, par Mgr Archambault.

En 1912, on y installait les stations du chemin de croix ; en 1916, l'on construisait le charnier ; en 1938, Mgr Alphonse Piette, curé, remplaçait le calvaire par une riche crypte de pierre et de marbre, surmontée d'un calvaire en bronze, oeuvre de l'architecte Dominique Cogné, de Montréal. Mgr Papineau bénit solennellement cette crypte le 25 septembre 1938. Grâce au nivellement de ses lots, notre cimetière présente l'aspect d'un véritable champ de repos, de verdure et de fleurs.

Durant la belle saison, beaucoup de *gens du village* gardent la pieuse coutume d'aller y réciter la prière du soir. Le pèlerinage annuel de septembre ramène fidèlement sur la tombe de nos parents nombre d'anciens de Saint-Jacques qui tiennent à se joindre à la grande famille paroissiale pour cette cérémonie.

Notre cimetière conserve les dépouilles de 13,000 fidèles.

Les marguilliers

Ceux que les paroissiens ont choisis pour coopérer avec le pasteur à l'administration des biens ecclésiastiques ont droit à une place d'honneur dans les annales paroissiales. En premier lieu figurent les marguilliers.

1775 Les trois premiers :	1785 Jean Pellerin
Guillaume Bourgeois	1786 Pierre Cassé
Victor Richard	1787 Joseph Bourgeois
Pierre Doucet	1788 Louis Racette
1776 François Poirier	1789 Joseph Dupuis
1777 Germain Dupuis	1790 Charles Mireault
1778 Jean Richard	1791 Louis Gaudet
1779 Pierre Gaudet	1792 Joseph Thibodeau
1780 Charles Forest	1793 Jean Lanoue
1781 Charles Gaudet	1794 Jean-Baptiste Picard
1782 Jean Blanchard	1795 Clément Landry
1783 Armand Bourgeois	1796 Joseph Richard
1784 Bonaventure Gaudet	1797 Cyprien Arsenault

- | | | | |
|------|---|------|--|
| 1798 | Louis Piquette | 1833 | Joseph Beaudry |
| 1799 | Antoine Gaudet, élu tout de suite en charge : aussi Claude Melançon, Cyprien Arsenault ayant quitté la place. | 1834 | Alexis Melançon |
| 1800 | Charles Hébert
Bernard Gareau | 1835 | David Gosselin |
| 1801 | Chs Langlois-Lachapelle | 1836 | Joseph Beaudry |
| 1802 | Jean Mireault | 1837 | Joseph Jaret-Beauregard |
| 1803 | Michel Brien-Desrochers | 1838 | Charles Forest |
| 1804 | Joseph Desmarais | 1839 | Jean Fontaine |
| 1805 | David Granger | 1840 | Fabien Mireault |
| 1806 | Noël Mireault | 1841 | Joseph Brien-Desrochers |
| 1807 | Louis Moisan | 1842 | Charles Leblanc |
| 1808 | Joseph Robichaud | 1843 | P.-David Mireault |
| 1809 | Pierre Leblanc | 1844 | Louis Perreault |
| 1810 | Louis Blouin | 1845 | Thomas Gareau |
| 1811 | Joseph Fontaine | 1846 | Salomon Bélanger |
| 1812 | Pas d'élection, sans doute à cause des troubles qui agitaient tout le pays. — F.-X. C., ptre | 1847 | Claude Dugas |
| 1813 | Étienne Marion | 1848 | Benjamin Lemire-Marsolais |
| 1814 | Joseph Forest | 1849 | Siméon Lesage |
| 1815 | Joseph Dupuis
François Dupuis | 1850 | David Mireault |
| 1816 | Louis Forest | 1851 | David Granger |
| 1817 | Pierre Leblanc, fils | 1852 | Charles Hébert |
| 1818 | François Dugas | 1853 | François Fontaine |
| 1819 | L'élection change de mode | 1854 | Jos. Langlois-Lachapelle |
| 1820 | Bonaventure Gaudet | 1855 | Pierre Brien-Desrochers |
| 1821 | Isiodre Pellerin | 1856 | Louis Saint-Cerny |
| 1822 | Abraham Bourgeois | 1857 | Antoine Leblanc |
| 1823 | Charles Martin | 1858 | François Foucher |
| 1824 | Jacques Gibeault | 1859 | Abraham Brien-Desrochers |
| 1825 | Basile Pellerin | 1860 | Joseph-Jonas Gaudet |
| 1826 | Lazare Poirier | 1861 | Jean-Baptiste Piquette |
| 1827 | Charles Lemarble | 1862 | François Forest |
| 1828 | Pierre Gaudet | 1863 | Joseph Lacasse-Cassé |
| 1829 | Pierre Leblanc | 1864 | Alexis Gaudet |
| 1830 | Pas d'élection | 1865 | Louis Lapointe |
| 1831 | Jacques Chaput | 1866 | Jules Leblanc |
| 1832 | Charles Venne | 1867 | Alexis Brien-Desrochers |
| | | 1868 | François Lanoue
(décédé le 17 mai)
Élie Gaudet |
| | | 1869 | Joseph Gaudet, fils |
| | | 1870 | François Langlois-Lachapelle |
| | | 1871 | François Landry |

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1872 Alexandre Bourgeois | 1910 Blaise Dugas |
| 1873 Jean-Louis Melançon | 1911 Léon Richard |
| 1874 Joseph Bolduc | 1912 Alfred Lesage |
| 1875 Saül Fontaine | 1913 Ovide Forest |
| 1876 Joseph Morin | 1914 Napoléon Marion |
| Moïse Melançon | 1915 Joseph Chevalier |
| 1877 Olivier Landry | 1916 Sinaï Leblanc |
| 1878 Frs-Xavier Mireault | 1917 Philippe Richard |
| 1879 Jean-Louis Richard | 1918 Médéric Perreault |
| 1880 David Melançon | 1919 Placide Migué |
| 1881 Edmond Marion | 1920 Arsène Marion |
| 1882 Aristide Cloutier | 1921 Joseph Marion |
| 1883 Jean-Louis Richard, fils | (fils de Damase) |
| 1884 Élie Dupuis | 1922 Émile Racette |
| 1885 Édouard Desrochers | 1923 Eugène Labrèche |
| 1886 Pierre Leblanc | 1924 J.-E. Marion, N.P. |
| 1887 Ovide Marion | 1925 Jules Leblanc |
| 1888 Ludger Forest | Athanase Desrochers |
| 1889 Séraphin Granger | 1926 Napoléon Leblanc |
| (Sainte-Marie) | Antonio Desrochers |
| Odilon Richard | 1927 Napoléon Lévesque |
| 1890 Stanislas Gareau | 1928 Wellie Munn |
| 1891 Joseph Richard | 1929 Arthur Forest |
| 1892 Jean-Baptiste Chevalier | (fils de Siméon) |
| Médard Turcot | 1930 Henri Chalifoux |
| 1893 Ulric Granger | 1931 Louis Roy |
| 1894 Zéphirin Marsolais | 1932 Damien Lévesque |
| 1895 Joseph Desrochers | 1933 Joseph Marsolais |
| (fils d'Alexis) | 1934 Jules Goulet |
| 1896 Joseph Leblanc | 1935 Adrien Foucher |
| 1897 Jules Blouin | 1936 Cléophas Dupuis |
| 1898 Damase Forest | 1937 Ildas Goulet |
| 1899 Odilon Forest | 1938 Wilfrid Lapierre |
| 1900 Théophile Gaudet | 1939 Wilfrid Marion |
| 1901 Ludger Froment | (fils de Napoléon) |
| 1902 Maxime Mireault | 1940 Joseph Racette |
| 1903 Hormisdas Lesage | 1941 Alfred Gaudet |
| 1904 Théophile Lévesque | Armand Richard |
| 1905 Médéric Venne | 1942 Adolphe Gagnon |
| Edmond Aumont | 1943 Georges Marsolais |
| 1906 Odilon Goulet | 1944 Léopold Éthier |
| 1907 Hormisdas Landry | 1945 Wilfrid Gaudet |
| 1908 Ildas Lanoue | 1946 Napoléon Jetté |
| 1909 Amédée Dugas | 1947 Ovide Coderre |

1948 Ferdinand Contant	Fernand Jetté,
1949 Yves Goulet	Émilien Roy,
1950 Rosario Venne	Réginald Lachapelle,
1951 Lucien Racette	Mme Luc Goulet,
1952 Alfred Migué	Mme Madeleine Fonfaine-
1953 Ovila Brisson	Lafortune
1954 Paul Roy	1966 Yvette Sincerny,
1955 Arthur Jetté	Mme Adonias Laurin
1956 Rosaire Robert	1967 Gaétan Payette,
1957 Antonio Brisson	Rémi Brisson
1958 Arthur Leblanc	1968 Marcel Beauséjour,
1959 Henri Dupuis	Jean-Claude Forest
1960 Alfred Venne	1969 Mme Georges Melançon,
1961 Eugène Dupuis	Denise Lévesque
1962 Philiias Gagnon	1970 René Gaudet,
1963 Laurier Migué	René Mailhot
1964 Fernand Jetté	1971 Léo Mireault,
1965 : modification de la loi qui	Mme M.-Flore Fréchette
porte leur nombre à six et	1972 Mme Bernard Landry,
y admet des dames :	André Lachapelle, N.P.
Laurier Migué,	

Sacristains

Dans la plupart des paroisses, un seul employé veille à entretenir sacristie, église et cimetière puis à sonner les cloches : c'est le sacristain, le *bedeau*. Tâche obscure, il est vrai, mais communautaire et qui suppose un dévouement assez marqué.

Dans Saint-Jacques, en 200 ans, 8 sacristains, dont trois en particulier, établirent de véritables records pour la durée de leurs services : André Christin, dit Saint-Amour, bedeau durant 52 ans, Oliva Landry (de 1872 à 1901), mais qui en fait, ne cessa de l'être que vers 1920 ; enfin Léopold Éthier, en fonction 42 ans.

Voici la liste de ces bons et fidèles serviteurs de l'église : Jean-Alexis Bro, de 1801 à 1814 ; François Laberge, de 1814 à 1820 ; André Christin dit Saint-Amour, de 1820 à 1872 ; Oliva Landry, de 1872 à 1901 ; Léopold Éthier, de 1901 à 1943 ; Florent Mireault, de 1943 à 1951 ; Norbert Jetté, de 1951 à 1957 ; Gervais Marion, depuis 1957.

Quelques statistiques mettront plus en relief les états de service de M. Éthier décédé le 4 décembre 1959, et qui, par sa piété exemplaire, sa ponctualité, sa garde vigilante du temple sacré a con-

tribué à entretenir la ferveur spirituelle à un haut degré. M. Éthier, en 42 ans, a sonné 58,400 messes ; 43,800 angélus ; 12,480 grand-messes et vêpres ; 5,200 saluts ; 3,962 baptêmes ; 1,750 funérailles.

Orgues et organistes

Les cérémonies liturgiques étaient très fréquentes, quand M. Adolphe Maréchal devint curé. Car les paroissiens, dès 1859, avaient le privilège d'assister, dans leur église, à toutes les professions religieuses des Soeurs de Sainte-Anne, que d'habitude Mgr Bourget rehaussait de sa présence. En 1864, lorsque ces religieuses transféreront leur maison-mère à Lachine, le vénérable évêque de Montréal fut très peiné de n'avoir plus l'occasion de venir à Saint-Jacques pour ces cérémonies.

Avant 1866 toutefois, notre église ne possédait qu'un harmonium. Le curé Adolphe Maréchal jugea plus convenable et plus digne de l'église, fraîchement restaurée, d'y installer un orgue.

Dès janvier de la même année, grâce aux générosités de certains particuliers et à la souscription de la fabrique, notre église fut enfin dotée d'un orgue « Mitchell & Forte ».

Quelque cinquante ans plus tard, après la reconstruction de l'église, détruite dans l'incendie de 1914, la fabrique acquérait des orgues très perfectionnées (24 jeux), manufacturées par la Maison Casavant.

En 1866, une religieuse touchait l'orgue. Il semble en avoir été ainsi jusqu'en 1887, au moment où Ernest Gaudet la remplaça. Il n'y fut que jusqu'en 1889, quand Marie-Louise Vincent s'y installa jusqu'en 1918. Son morceau favori était « la marche les prêtres » qu'elle attaquait immanquablement en toutes circonstances.

Lui succéda Mme Arthur Payette, soit de 1918 à 1936. Puis, jusqu'en 1959, Rose-Alma Beaudry, et depuis, Mlle Lucielle Guilbault.

Il y a cent ans, et même jusque vers 1900, le salaire de l'organiste s'élevait (!) à \$80 par année, celui du bedeau, à \$100 (logé), et celui du connétable à \$18 (Désiré Thibodeau et Médéric Boulard) ; le souffleur de l'orgue recevait \$18 par année ; les religieuses, pour l'entretien de la sacristie, \$100. C'était vraiment le temps du bénévolat au service de l'Église.

Maîtres-chantres et maîtres de chapelle

Cette fonction de maître de chapelle est une institution assez récente. Depuis trente ans, nous y avons connu : Joseph Lévesque, Charles-Émile Pariseau, Eustache Sincerny et MM. les abbé Azellus Houle, Robert Crépeau et Bernard Lefebvre. Auparavant, la chorale était dirigée par l'un des chantres des messes quotidiennes. On le désignait sous le nom de maître-chantre. Ainsi l'on rappelle comme une autre leçon de stabilité, le souvenir de Narcisse Marion (vers 1840), Camille Dugas (pendant près d'un demi-siècle), J.-E.-E. Marion, N.P., Eusèbe Coderre, Joseph (Jack) Dugas etc . . .

Sous la direction de l'abbé Houle, notre chorale méritait, en 1939, un premier prix dans un concours diocésain de chant grégorien.

Dressons ici un tableau d'honneur à ceux que, depuis une cinquantaine d'années nous pourrions qualifier de « piliers » de la chorale des hommes : Georges Beaudry, N.P. ; Alain Beaudry ; Léo Gaudet ; Louis-Marcel Dugas ; Bernard Landry ; Pierre-Michel Marsolais ; Louis Marion ; Ls-Ph. Pariseau, N.P. ; Adalbert, Eugène, Eustache, Jean et Martin Sincerny, Roland Varin, La plupart d'entre eux ont servi au moins durant 20 ans, mais le champion en est, sans contredit, Eustache Sincerny, de 1911 à 1971.

La criée

À la porte de l'église, le dimanche et les fêtes d'obligation, les gens, venant de tous les coins de la paroisse, aiment à se rencontrer pour causer un brin. On s'informe de la parenté, des absents, puis la conversation tombe infailliblement sur le seul sujet d'intérêt général : la TERRE. Suivant la saison, on fait des pronostics sur les semailles ou la récolte.

Jadis, à Saint-Jacques, la grand-messe terminée, les paroissiens se dirigeaient instinctivement vers la *tribune du crieur public*. Pendant, de longues années, un petit homme trapu, Daniel Dugas, fut le type, par excellence, du crieur public et de l'*encanteur*. Au dire de tous ceux qui l'ont connu, entre 1865 et 1908, par sa jovialité, ses à-propos et sa voix de stentor, il était devenu populaire, dix lieues à la ronde . . .

LES CLOCHES

Dans la vie paroissiale, la voix grave ou argentine de nos cloches annonce et ponctue les événements de famille, tristes ou

joyeux : baptêmes ou premières communions, confirmations ou mariages, deuils et funérailles.

De plus, à chaque moment du jour, la cloche de l'église nous rappelait nos devoirs religieux : messes, **vêpres**, heures d'adoration, récitation de l'angélus, mois de Marie, du **Sacré-Coeur** et du **Saint Rosaire**. Durant la semaine sainte, quand les cloches « s'en allaient à Rome, » ... il semblait que toute la paroisse s'attristait.

Dans les circonstances tragiques, le tocsin avertissait jadis la population du danger menaçant : incendie, invasion ou guerre civile.

Pourquoi faut-il que dans la Province, leur voix se taise de plus en plus ? alors qu'en Europe et aux États-Unis, elles continuent à assainir le bruit des villes.

Les anciennes cloches

Racontons l'histoire de nos cloches. À Saint-Jacques, autrefois, l'église ne possédait que deux cloches — les anciennes — : l'une datait de 1774 ; la seconde, de 1804. La paroisse, tout comme le curé d'ailleurs, trouvait cette sonnerie insuffisante. C'est pourquoi, en 1872, la fabrique et les paroissiens souscrivirent mille dollars destinés à l'achat de trois autres cloches pour former un vibrant carillon. (L'une d'entre elles se retrouva dans le clocher tout neuf de Sainte-Emmélie-de-l'Énergie).

Le 6 novembre 1872, Mgr Bourget qu'on fêtait à l'occasion de ses noces d'or, baptisa ces cloches : **Jésus-Marie-Joseph**⁹², **Jean-Marie-Pie**⁹³ et **Jacques-Ignace**⁹⁴. Vingt prêtres environ, natifs de Saint-Jacques et plus de cinquante paroissiens servirent de parrains et marraines.

En 1880, comme l'une de ces cloches était fêlée, on dut la refondre et la rebaptiser sous le nom de **Édouard-Charles** en l'honneur de Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Ces anciennes cloches furent détruites dans la conflagration de l'église en 1914.

92. Ainsi dénommée en souvenir du 1^{er} Concile du Vatican. (Elle pesait 1,800 livres).

93. Ainsi dénommée en l'honneur de Pie IX. (Elle pesait 1,397 livres).

94. Ainsi dénommée en l'honneur de Mgr Bourget. (Elle pesait 1.039 livres).

Les nouvelles cloches

Après la reconstruction et l'ouverture de l'église, Mgr Forbes baptisa les nouvelles cloches le 12 mai 1918. Revêtues de leurs ornements, elles étaient placées sous le portique du temple, en présence des paroissiens, tous parrains ou marraines des « nouvelles baptisées ». Elles portent, en plus de leurs noms, gravés dans le bronze : JEAN-ROMUALD, JACQUES-BENOÎT-GUILLAUME, NAPOLÉON-JOSEPH-SINAÏ, ARTHUR-OMER, ANTHIME-MATHIAS-PHILIPPE, d'autres noms d'honneur, des textes bibliques, des indications variées en style lapidaire. (Nous les reproduisons en Appendice).

Parmi ces cinq cloches, la première (Jean-Romuald) sert de bourdon, la deuxième (Jacques-Benoît-Guillaume) sonne l'angélus et la cinquième (Anthime-Mathias-Philippe), le tinton.

Ces cloches sortent des ateliers de la *Fonderie MacShane*, de Baltimore, Maryland. Elles pèsent en tout 8,900 livres et coûtent \$5,500.

Qu'on nous permette de clore ce chapitre par une prière :

« Ô cloches, baptisées par la vertu du prêtre, et consacrées par l'huile sainte, sanctifiez les joies familiales, bercez les nombreux rejetons de nos foyers, apportez un baume à nos chagrins et nos deuils, attendrissez, au besoin, les coeurs, afin que jamais aucun de nous ne reste sourd à votre appel, surtout lorsque vous annoncerez la messe du dimanche ».

Que cette touchante prière demeure la nôtre aussi longtemps que notre paroisse existera !⁹⁵. Depuis quelque 5 ans, elles ne sonnent que rarement . . .

VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

Une scène émouvante

Le sept juillet 1898, le nouvel archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, lors de sa première visite pastorale chez nous, écrivait dans nos registres : « Cette visite laisse en notre âme de pasteur les plus douces impressions ». Saint-Jacques l'avait reçu princièrement.

95. Nous avons puisé ces détails sur nos cloches, dans un *livre de famille*, tenu avec l'aide de MM. Oliva Landry et Léopold Éthier par feu Henri Cloutier. Quel filon de renseignements et de notes généalogiques ! Puisse, à l'exemple de M. Cloutier et de ses collaborateurs, chaque chef de famille noter ainsi dans un cahier les faits marquants de notre histoire locale !

Une escorte de 96 cavaliers l'attendait aux limites de Sainte-Marie-Salomé, puis l'accompagnait triomphalement jusqu'au village. Le soir même, en l'honneur du distingué prélat, un comité ayant en tête M. le Dr O. Beaudry, avait organisé une fête populaire : il y eut procession aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice, dernier cri des réjouissances d'alors.

Le lendemain, dans l'église, la fête se termina en véritable apothéose. Mgr Bruchési, touché profondément à la vue de tant de foi, conquit d'emblée le coeur et l'âme de tous, quand, à la manière des grands orateurs sacrés, il s'écriait : « Qu'ils se lèvent donc ceux qui parmi vous ont donné à Dieu des prêtres, des religieux ou des religieuses ! » Toute l'assistance, électrisée, se leva, fière de prouver que Saint-Jacques est une terre fertile entre toutes, en vocations.

Cette apostrophe comme l'enthousiaste réponse des paroissiens est désormais célèbre. Mgr Bruchési redira cette scène par tout le Canada, puis à Londres, à Paris et en Europe. S.S. Léon XIII eut connaissance de la chose. Les journaux de l'époque appelèrent Saint-Jacques : « la fille aînée de l'Église de Montréal ».

Mgr Bruchési, dans l'oraison funèbre de M. Napoléon Marchal le 22 décembre 1905 rappelait l'événement : « L'Église de Montréal et même l'étranger doivent tant à votre vieille paroisse pour cette légion de prêtres, de religieux et de religieuses sortis de vos rangs. Sous ce rapport, aucune paroisse ne lui est comparable dans le diocèse, dans le pays, j'ose même ajouter, dans le monde entier. C'est ainsi que Dieu vous a aimés, qu'il a béni votre paroisse : il est entré dans vos demeures pour marquer les berceaux de vos enfants du signe des prédestinés ! »

Nous insérons dans le texte, à cause de son exceptionnelle valeur documentaire, la liste de nos vocations.

LES PRÊTRES

	Ordination		Ordination
Alfred Dupuis	1847	Félix Wood	1861
Joseph Perreault	1848	Georges Dugas	1802
Louis Brunelle	1850	Ernest Viger, P.S.S.	1862
Stanislas Rivest	1856	Trefflé Gaudet	1862
André Brien	1856	Maxime Leblanc, chan.	1862
Fabien Perreault	1857	Magloire Légaré	1864
Théophile Thibodeau	1857	Joseph Gaudet	1867
Marcel Mireault	1858	Aristide Brien, chan.	1867
Hildège Dupuis	1860	Euclide Dugas	1868

Médéric Thibodeau	1868	Jacques Dugas, S.J.	1898
Mgr MARCEL DUGAS, P.A.	1868	Jacques Brien	1898
Urgel Gaudet	1868	Mgr EUSTACHE DU- GAS, P.A., V.G.	1900
Joseph Brien	1870	Napoléon Aumont, chan.	1901
Mgr MÉDÉRIC LESA- GE, P.D.	1871	Lucien Landreville	1901
J.-Émile Dugas, O.M.I. ...	1872	Albert Granger, O.P.	1903
Zacharie Lacasse, O.M.I. ...	1873	Eugène Cloutier	1903
Médéric Prévost, O.M.I. ...	1873	Amédée Forest	1906
Jean-Louis Gaudet	1873	Alcide Forest	1906
Tancrede Viger	1875	Alphonse Dugas, O.M.I. ...	1906
F.-X. Ecrément	1876	Joseph Cloutier	1907
Tancrede Archambault ...	1876	Olipier Béliveau	1909
Émile Pépin	1877	Médéric Payette, chan.	1909
Mgr F.-AZARIE DU- GAS, P.A., V.G.	1878	Jacques Piquette	1909
N.-Azarie Dugas	1880	Jean-Louis Martin	1910
Auguste Picotte	1880	Rodolphe Marion	1910
Joseph Coderre	1880	Mgr AMBROISE LE- BLANC (Adolphe O.F.M.)	1911
Ernest Desjardins, S.J. * ..	1881	Rosario Forest	1912
Gilbert Moreau	1881	Marcel Cloutier	1912
Arthur Morin	1884	Arthur Richard	1913
Napoléon Morin, chan.	1884	Eugène Martin	1917
Édouard Contant	1885	Mgr NAPOLÉON LÉ- VESQUE, P.D.	1921
Alphonse Dugas	1886	Achille Lachapelle	1922
Émile Foucher, C.S.V.	1886	S. Exc. Mgr ÉDOUARD JETTÉ, V.G., év. de Tabe	
Tancrede Dugas, C.S.V. ...	1887 31 mai	1923
Mgr ATHANASE DES- ROCHERS, P.D.	1887	J.-Armand Aumont, Trappiste	1925
Euclide Forest, Trappiste ..	1889	Alphonse Neveu, chan.	1929
Pierre Labrèche, chan.	1890	Guy Courteau, S.J.	1930
Camille Desrochers	1890	Henri Marsolais	1930
Euclide Brien	1890	S. Exc. Mgr GÉRARD CODERRE, év. de	
Albert Marsolais	1891	Saint-Jean	30 mai 1931
Joseph Thibodeau	1893	Eugène Desrochers	1931
Armand Foucher	1893	Étienne Marion, C.S.V. ...	1934
Édouard Leblanc	1893	Yvan Forest, S.J.	1934
Gustave Melançon	1894	Arthur Forest, C.S.V.	1935
Alphonse Bourgeois	1894		
Rémi Contant	1895		
Napoléon Dugas, S.J.	1896		

* Auteur des paroles de « Notre Dame du Canada ».

Fernando Blouin	1935	Roger Coderre, M.S.C.	1953
Laurent Dupuis, O.M.I. ..	1936	Fernand Dupuis, O.S.M. ..	1954
Gérard Aumont, P.S.S.	1937	Jacques Leblanc, S.A.	1955
Donatien Bertrand, O.S.M	1939	Maurice Contant	1955
Gaston Venne, O.S.M.	1939	Georges Forest, P.M.É. ..	1955
Adjutor Desrosiers (Stolan) O.F.M.	1940	Éloi Venne	1955
Ciément Latendresse	1941	Jean Lajeunesse, O.S.M. ..	1955
Gaétan Coderre, O.S.M. ..	1941	Alban Sincerny, O.S.M. ..	1955
Gérard Léveillé, O.S.M. ..	1941	Pierre Gaudet	1956
Étienne Gareau, O.M.I. ..	1941	Yvan Desrochers	1956
Laurent Lévesque, C.S.S.R.	1942	André Sincerny, O.S.M. ..	1956
François Lanoue	1943	Claude Coderre	1957
Jean-Paul Forest, C.S.V. ..	1945	Gilles Aumont	1958
Robert Gaudet	1946	Gilles Sylvestre	1959
Philippe Lépine, S.S.S.	1946	André Lachapelle, P.M.É.	1960
Joseph Gagnon, O.S.M. ..	1947	Luc Marsolais, O.S.M.	1962
Évariste Leblanc	1948	Camillien Brisson, S.S.S. ..	1962
Mathias Gareau, O.M.I. ..	1948	André Venne, C.S.V.	1967
René-M. Coderre	1951	Pierre Lachapelle	1967
Gilles Contant	1953	Jean Leblanc, S.S.S.	1969
		Réal Coderre, S.G.	1972

* * *

Clergé séculier	: 86	Missions Étrangères	: 2
Servites de Marie :	: 10	Trappistes	: 2
Oblats de Marie Immaculée :	7	Dominicain	: 1
Clercs de Saint-Viateur :	6	Rédemptoriste	: 1
Jésuites	: 5	Saints-Apôtres	: 1
Pères du T.S. Sacrement .. :	3	Missionnaires du S.-Coeur :	1
Franciscains	: 2	Saint-Gabriel	: 1
Sulpiciens	: 2		

TOTAL : 130

* D'accord avec Rome, trois des nôtres ont, ces dernières années, renoncé à l'exercice de leur sacerdoce.

Décédés séminaristes : Georges Pellerin, Alcide Dugas, Anatole Ecrément.

P. S. — Cette liste serait, sans doute incomplète, si on n'y ajoutait pas le P. Émilien Dupuis, O.M.I. et l'abbé Omer Lane (décédé en 1972), qui sont bien de chez nous, eux aussi, pour y avoir vécu leur enfance.

Plusieurs familles ont fourni plus d'un prêtre :

Édouard Dugas (Edwidge Lagarde), parents de Georges Dugas, Euclide Dugas, Alcide Dugas (décédé séminariste), Émile Dugas, O.M.I., Tancrede Dugas, C.S.V.

Jean-Baptiste Brien (Marie-Louise Bourgeois), parents d'André Brien, Aristide Brien et Joseph Brien.

Joseph Dugas (Adélaïde Lanoue), parents de Mgr Marcel Dugas, N.-Azarie Dugas et Alphonse Dugas.

Zacharie Cloutier (Valérie Lanoue), parents d'Eugène Cloutier, Joseph Cloutier et Marcel Cloutier.

Éphrem Dupuis (Emmèlie Sénécal), parents d'Alfred et d'Hildège Dupuis.

Louis Perreault (Élisabeth Forest), parents de Joseph et de Fabien Perreault.

Alexis Gaudet (Marcelline Robichaud), parents de Jean-Louis et d'Urgel Gaudet.

Esdras Contant (Eulalie Chaput), parents d'Édouard et de Rémi Contant.

Médéric Foucher (Exérine Lesage), parents d'Émile Foucher, C.S.V. et d'Armand Foucher.

Aimé Dugas (Sophie Poirier), parents de Napoléon Dugas, S.J. et de Jacques Dugas, S.J.

Edmond Aumont (Marie-Louise Venne), parents de Napoléon et du P. Joseph-Armand, trappiste.

Ovide Coderre (Marie-Louise Béliveau), parents de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre et de l'abbé René-M. Coderre.

Philius Coderre (Alma Ratelle), parents du P. Gaétan, O.S.M. de l'abbé Claude Coderre et du P. Réal Coderre, S.G.

Hector Gareau (Camilla Martineau), parents des PP. Étienne et Mathias Gareau, O.M.I.

Adalbert Sincerny (Marie-Denise Venne), parents des PP. Alban et André Sincerny, O.S.M.

Napoléon Leblanc (Léontine Contant), parents de M. Évariste Leblanc et du P. Jacques Leblanc, S.A.

Ferdinand Contant (Théodora Landry), parents de MM. les abbés Gilles et Maurice Contant.

Wilfrid Gaudet (Ida Robert), parents de MM. les abbés Robert et Pierre Gaudet.

Ernest Lachapelle (Philomène Gaudet), parents de MM. les abbés André, P.M.É. et Pierre Lachapelle.

Autres détails intéressants : le village a fourni environ 38 prêtres ; le rang du Bas-de-l'église : 28 ; celui d'en Haut-du-Ruisseau : 15 ; celui du Ruisseau Saint-Georges : 9 ; celui du Haut-des-Continuations : 7 ; celui du Bas-des-Continuations : 9. Nos autres prêtres venaient des rangs appartenant aujourd'hui à Saint-Alexis ou à Sainte-Marie. Je le répète ici : si, dans le clergé séculier canadien, l'on comptait tous ceux dont les parents viennent du Grand Saint-Jacques d'autrefois, il faudrait presque doubler ce nombre. La prophétie de M. Degeay s'est donc avérée vraie, surtout dans les environs de l'endroit où elle fut prononcée : presque chaque foyer a été béni d'une vocation sacerdotale.

On se demande aussi comment il se fait que l'Ordre des Servites de Marie ait ainsi attiré tant de nos jeunes (près d'une centaine des nôtres sont passés chez eux). Voici : M. le vicaire Azellus Houle y comptait un de ses confrères, le P. Reeves-Gravel, O.S.M. Aussi, en 1929, commençait-il à diriger certains élèves vers leur Juvénat Saint-Alexis à Ottawa. Par la suite, ce fut vers Ayers Cliff. On pourrait en dire autant du P. Ls-Ph. Lépine en faveur des Pères du T.S. Sacrement.

Et voilà comment la Vierge des Acadiens sut répondre à notre traditionnelle dévotion envers elle.

RELIGIEUSES

SOEURS DE SAINTE-ANNE

Profession Décès		Profession Décès	
Sr M.-de-l'Ange-Gardien (Caroline Lamarche)	1856-1866	Sr M.-du-Saint-Sacrement (Louise Mireault)	1858-1928
Sr M. Luména (Vitaline Desrochers)	1856-1866	Sr M.-Florentine (Joséphine Perreault)	1858-1870
Sr M.-Joséphine (Julie Dupuis)	1856-1904	Sr M.-Eulalie (Domitille Richard)	1859-1914
Sr M.-Agnès (Elmire Dugas)	1856-1859	Sr M.-Louise (Henriette Clément)	1859-1918
Sr M.-de-l'Enfant-Jésus (Ursule Lamarche)	1856-1870	Sr M.-Justine (Octave Granger)	1859-1890
Sr M.-Bernard (Marie-Louise Desrochers)	1856-1882	Sr M.-Anastasie (Modeste Lesage)	1859-1913
Sr M.-Euphrosine (Marguerite Marion)	1856-1890	Sr M.-Julie (Céline Richard)	1859-1907
Sr M.-Alphonsine (Élisabeth Forest)	1858-1873	Sr M.-François-d'Assise (M.-Louise Brien)	1860-1913
Sr M.-Eugénie (Julienne Dupuis)	1858-1904	Sr M.-Euphrasie (Élodie Marion)	1860-1912

Sr M.-Agnès (Mathilde Dugas)	1860-1869	Sr M.-Joachim (Arméline Archambault)	1868-1907
Sr M.-Julienne (Arméline Dupuis)	1860-1906	Sr M.-Perpétue (Marie Thériault)	1869- ?
Sr M.-Romuald (Élodie Fontaine)	1861-1875	Sr M.-Christine (Julienne Fontaine)	1869-1919
Sr M.-Wenceslas (Céline Beaudry)	1861-1899	Sr M.-Éphrem (Julienne Mireault)	1869-1925
Sr M.-Claire (Philomène Lacasse)	1861-1927	Sr M.-Séraphie (Stéphanie Fontaine)	1870-1876
Sr M.-Euphémie (Virginie Richard)	1861-1916	Sr M.-Anne-de-la-Croix (Élodie Moisan)	1870-1931
Sr M.-Léocadie (Julie Gaudette)	1861-1872	Sr M.-François-de-Borgia (Exérine Brien)	1871-1917
Sr M.-Prudentienne (Alphonsine Gibeault)	1861-1895	Sr M.-Martin (M.-Louise Martin)	1871-1922
Sr M.-Clémentine (Eugénie Dupuis)	1892-1922	Sr M.-Aristide (Delphine Brien)	1871-1906
Sr M.-Mélanie (Alphonsine Dugas)	1862-1924	Sr M.-Zénon (Emma Fontaine)	1871-1932
Sr M.-de-la-Croix (Céline Perreault)	1862-1882	Sr M.-Alfred (Julienne Dupuis)	1871-1897
Sr M.-Léonide (Julienne Bourque)	1862-1871	Sr M.-Florentine (Caroline Foucher)	1871-1946
Sr M.-Madeleine (Eugénie Richard)	1862-1908	Sr M.-Ernestine (Élodie Lesage)	1871-1933
Sr M.-Scholastique (Modeste Fontaine)	1862-1907	Sr M.-Placide (Théophanie Morin)	1872-1915
Sr M.-Alexis (Justine Beaudry)	1864-1874	Sr M.-Adolphe (Alphonsine Majeau)	1872-1890
Sr M.-Michel-des-Saints (Mélina Desrosiers)	1864-1894	Sr M.-Adélaïde (Césarine Bourgeois)	1873-1924
Sr M.-Frs-de-St-Michel (Domitille Lacasse)	1864-1908	Sr M.-Élise (Délina Thibodeau)	1873-1874
Sr M.-Gertrude (Domitille Desrochers)	1864-1865	Sr M.-Antoinette (Élodie Vincent)	1874-1945
Sr M.-Martine (Justine Gaudet)	1864-1893	Sr M.-Azarie (Ozine Dugas)	1874-1875
Sr M.-Victoire (Octavie Mireault)	1864-1898	Sr M.-Célestine (Julie Fontaine)	1874-1897
Sr M.-Émérentienne (Mary-Jane Goulet)	1866-1923	Sr M.-Pierre (Philomène Dupras)	1874-1880
Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Guildée Foucher)	1866-1894	Sr M.-Alphonsine (Justine Granger)	1876-1881
Sr M.-Émélie (Julie Richard)	1866-1904	Sr M.-Berchmans (Georgiana Marion)	1876-1945
Sr M.-Gertrude (Azilda Foucher)	1876-1875	Sr M.-Anthime (Alix Moisan)	1876-1941
Sr M.-Paul-de-la-Croix (Céliana Thibodeau)	1867-1922	Sr M.-Bonaventure (Julie Robichaud)	1876-1901
Sr M.-Jacques (Philomène Fontaine)	1868-1908	Sr M.-Bruno (Philomène Fontaine)	1876-1918

Sr M.-Prosper (Marie Thériault)	1877-1889	Sr M.-Ida-de-Jésus (Rose-Ida Piquette)	1889-1945
Sr M.-Aglaré (Rose-de-Lima Moisan)	1877-1916	Sr M.-Dieudonné (M.-Anna Mireault)	1890-1955
Sr M.-Siméon (Marie-Louise Marion)	1878-1942	Sr M.-Agathange (Virginie Lamarche)	1891-1941
Sr M.-Élise (Évelina Thibodeau)	1879-1933	Sr M.-Dinach (Marie-Anne Forest)	1892-1957
Sr M.-Cyrille (Justine Morin)	1879-1956	Sr M.-Élisabeth-de-Hongrie (Élisabeth Racette)	1892-1950
Sr M.-Eustache (Hélène Fontaine)	1879-1927	Sr M.-Camille (Louisa Desrochers)	1892-1893
Sr M.-Clémentienne (Alix Mireault)	1879-1882	Sr M.-Joseph-Aristide (Maria Cloutier)	1893-1953
Sr M.-Solange (Julie Morin)	1880-1928	Sr M.-Jules-du-Sacré-Coeur (Eugénie Bleau)	1894-1952
Sr M.-Médéric (M.-Émélie Payette)	1882-1886	Sr M.-Marguerite-de-la-Croix (Régina Richard)	1894-1958
Sr M.-Céline (Marie Lacasse)	1883-1924	Sr M.-de-l'Assomption (Élisabeth Marion)	1895-1923
Sr M.-Wilfrid (Indiana Gareau)	1883-1943	Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Élodie Marsolais)	1896-1955
Sr M.-Adélar (Augustine Ecrément)	1883-1956	Sr M.-Rosine (Élodie Lépine)	1896-1953
Sr M.-Prudence (Luména Riopel)	1883-1938	Sr M.-Claudia (Louisa Aumond)	1896-1956
Sr M.-Gertrude (Rose-de-Lima Marsolais)	1884-1931	Sr M.-Zacharie (Régina Gareau)	1896-1966
Sr M.-Damase (Rose-de-Lima Marion)	1884-1938	Sr M.-Prudentienne (Augustine Granger)	1896-1964
Sr M.-Bernadette (Clara Granger)	1884-1943	Sr M.-de-Lourdes (Élisabeth Granger)	1898-1940
Sr M.-Joseph-d'Arimatee (Élisabeth Morin)	1885-1951	Sr M.-Aimé-du-Sacré-Coeur (Luména Dugas)	
Sr M.-Félicienne (Azilda Fontaine)	1885-1942	Sr M.-Bernardine (Anna Marsolais)	1901-1949
Sr M.-Hélène-de-la-Croix (Élisabeth Martin)	1886-1956	S.-M.-Raphaëla (Maria Mireault)	1901-1967
Sr M.-Aimé (Louisa Dugas)	1886-1954	Sr M.-Angèle (Rose Marion)	1901
Sr M.-Eusèbe (Élodie Marion)	1887-1924	Sr M.-Ubaline (Évelina Perreault)	1902-1919
Sr M.-Léonie (Georgine Desrochers)	1887-1908	Sr M.-Odilon-de-Jésus (Mary Goulet)	1902-1957
Sr G.-Grégoire-de-Nazianze (Élodie Brien)	1887-1935	Sr M.-Jeanne-Marguerite (Ida Blouin)	1902-1940
Sr M.-Alphonse-du-Sacré-Coeur (Lydia Dugas)	1888-1913	Sr M.-Camille-de-Jésus (Maria Houde)	1903-1967
Sr M.-Adéline (Adine Marsolais)	1888-1942	Sr M.-Ludger (Élisabeth Desrochers)	1904-1912
Sr M.-Lucien (Emma Melançon)	1889-1909	Sr M.-Azéline (M.-Anne Mercure)	1905-1954

Sr M.-Lucia (Clara Mercure)	1907-1923	Sr M.-Serge (Françoise Labelle)	1916-1926
Sr M.-de-Jésus-Agonisant (Louisa Brien)	1907-1966	Sr M.-Gaston Sr M.-des-Lys (Antoinette Forest)	1916-1925 1916-1965
Sr M.-Simon-de-Cyrène (Maria Thibodeau)	1908	(Berthe Morin)	
Sr M.-Louis-Adolphe (Brigitte Morin)	1908	Sr M.-Rose-Éveline (Aurore Marion)	1917-1956
Sr M.-Odilon (Sara Forest)	1908-1967	Sr M.-Séraphine (Cécile Forest)	1917
Sr M.-du-Saint-Enfant-Jésus (Maria Desrosiers)	1909-1969	Sr M.-Maximilien (Albina Venne)	1917-1968
Sr M.-Joseph-Omer (Claudia Mainville)	1909-1961	Sr M.-Ambroise-de-Milan (Marguerite Leblanc)	1917
Sr M.-Jeanne-d'Aza (Ida Desjardins)	1909-1937	Sr M.-Clément (Léontine Leblanc)	1918
Sr M.-Émérentienne (Emma Bélisle)	1909-1970	Sr M.-Lucien (Rosa Desrochers)	1918
Sr M.-Anne-Alice (Alice Marsolais)	1910-1965	Sr M.-Joseph-de-Nazareth (Marie-Joséph Léveillé)	1920
Sr M.-Antonio (Diana Brisson)	1910-1944	Sr M.-Camille (Sarah Desrochers)	1921-1968
Fondatrice des missions de Haïti, en 1944, où elle mourut deux mois après son arrivée.		Sr M.-Henri-de-Suède (Germaine Riopel)	1923
Sr M.-Tharcisius (Corinne Robert)	1910-1966	Sr M.-Denis (Anna Desrochers)	1923
Sr M.-Jeanne-Mance (Rosa Blouin)	1911	Sr M.-Léonidas (Lydia Gibeault)	1923
Sr M.-Rose-Élise (M.-Joseph Marion)	1911-1958	Sr M.-Antolien (Germaine Leblanc)	1923
Sr M.-Jeanne-de-France (Corona Coderre)	1911	Sr M.-du-Sauveur (Pauline Forest)	1924
Sr Jeanne-Marie (Élodie Blouin)	1912	Sr M.-Eudoxie (Albina Mercier)	1925
Sr M.-Claire-Eugénie (Anna Morin)	1912	Sr M.-Bellarmin (Rachel Desrochers)	1926
Sr M.-Jacqueline (Eugénie Leblanc)	1912-1937	Sr M.-Joseph-Émile (Estelle Delorme)	1926-1968
Sr M.-Zélie (Agnès Dugas)	1913	Sr M.-Lucia (Marguerite Mercure)	1927
Sr M.-Claire-du-Sacré-Coeur (Sarah Venne)	1913-1956	Sr M.-Clémentine (Corona Migué)	1928-1936
Sr M.-Rosa (Rosa Venne)	1914-1942	Sr M.-Léon-d'Assise (Maria Coderre)	1928
Sr M.-Léonie (Cécile Desrochers)	1914-1931	Sr M.-de-l'Assomption (M.-Thérèse Marion)	1928
Sr M.-Anne-Lucie (Régina Leblanc)	1916-1942	Sr M.-Louis-Albert (Armandine Plouffe)	1928
Sr M.-Azarias (Flora Desjardins)	1916	Sr M.-Hildège (Berthe Lanoue)	1929
Sr M.-Joseph-Aldéric (Alma Thériault)	1916-1922	Sr Armand-Marie (Françoise Blouin)	1929

Sr M.-Raymonde (Gabrielle Perreault)	1929	Sr M.-Jeanne-Marguerite (M.-Marthe Blouin)	1942
Sr M.-Charles-Hector (Gertrude Marsolais)	1930	Sr M.-Jacques-Henri (Yvette Coderre)	1942
Sr M.-Léontine (Anna Marsolais)	1931	Sr M.-Étienne-de-Rome (Angéline Gareau)	1944
Sr M.-Gaston (Pauline Forest)	1931	Sr M.-Paul-Germain (Marguerite Brisson)	1944-1963
Sr Alfred-Marie (Marguerite Marsolais)	1932	Sr M.-Paul-Euclide (Marielle Melançon)	1944
Sr M.-Berthe-de-Jésus (Jeanne Goulet)	1932-1944	Sr M.-Jeanne-Pauline (Fernande Beaudoin)	1945
Sr Aimé-de-Marie (Thérèse Dugas)	1934	Sr M.-Jeanne-du-Portugal (Pauline Blouin)	1945
Sr M.-Jean-Denis (Zoé Chalifoux)	1934	Sr M.-Élisabeth-du-Sacré-Coeur (Raymonde Beaudoin)	1946
Sr M.-Reine-du-Sacré-Coeur (Rachel Gareau)	1935	Sr M.-Claire-Éloïse (Clarisse Boivin)	1947
Sr M.-Lucie-du-Carmel (Paulette Melançon)	1935	Sr M.-Jeanne-Monique (Monique Desrochers)	1947
Sr M.-Thérèse-Jacqueline (Suzanne Dugas)	1936-1966	Sr M.-Reine-Françoise (Jeanne Gareau)	1949
Sr M.-Blandine-de-Jésus (Blandine Lévesque)	1936	Sr M.-Carmen-de-Jésus (Carmen Forest)	1949
Sr M.-Thérèse-de-Florence (Thérèse Gareau)	1936	Sr M.-Claude-Albert (Louise Gaudet)	1949
Sr M.-Denise-Laurette (Laurence Marion)	1936	Sr M.-Imelda-de-l'Eucharistie (Charlotte Desrochers)	
Sr M.-Léonie (Marcelle Desrochers)	1941	Sr M.-Antoinette (Jacqueline Migué)	1952
Sr M.-Denise-Cécile (Denise Racette)	1937-1968	Sr M.-Reine-de-la-Salette (Pauline Gaudet)	1952
Sr M.-Allyre (Lucie Parizeau)	1942	Sr M.-Bernadette (Cécile Dugas)	1959
Sr M.-Paul-Olivier (Thérèse Desrochers)	1942	Sr M.-François-de-Saint-Michel (Françoise Dupuis)	1959
Sr M.-Jeanne-de-la-Visitation (Jeanne Forest)	1942	Sr M.-Jacqueline-des-Anges (Jacqueline Lafontaine)	1965

TOTAL : 212

SOEURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

Sr Vincent (Madeleine Durand) *	1844-1851	Sr Vitaline (Valérie-Olivine Pellerin)	1886
Sr M.-de-la-Conception (Thibodeau)		Sr Françoise (Emma Robichaud)	1889-1937
Sr Providence-des-Sept-Douleurs (Éloïse Trudeau) **	1859-1913	Sr Cassien (M.-Louise Mélançon)	1893-1910
Sr Antoine-de-Padoue (Julie-Élise Pellerin)	1885	Sr Agricola (M.-Alma Aumont)	1900-1968
Sr Lucius (Albina Mireault)	1886	Sr Jacques-le-Majeur (Florentine Sincerny)	1910

Sr Césarine (M.-Emma Gagnon)	1911-1931	Sr Charles-Armand (Isabelle Plouffe)	1932-1937
Sr Françoise-M. (Rose-Anna Richard)	1915	Sr Ancilla-de-Jésus (Victoire Forest)	1933-1962
Sr Lucilien (Isola-L. Gauthier)	1916	Sr Pauline-du-Carmel (Laurette Forest)	1934
Sr Georges-Euclide (Bernadette Dupuis)	1918	Sr Bernadette-de-Nevers (Juliette Plouffe)	1934
Sr Romaine (Adéline Morin)	1919	Sr Charles-Étienne (Lina Forest)	1935
Sr Marcionille (Marie Desjardins)	1920-1941	Sr Marguerite-du-Sauveur (Solange Forest)	1935
Sr Marie-Céphas (Rose-Alma Robert)	1921	Sr Claude-Joseph (Armandine Racette)	1936
Sr Augustin-de-Cantorbery (Irène Forest)	1921	Sr Élise-Madeleine (M.-Jeanne Forest)	1936
Sr Agnès-des-Anges (Berthe Dupuis)	1922	Sr Louis-Denis (Corinne Venne)	1939
Sr Jacques-Marcellin (Fernande Coderre)	1932	Sr Élise (Rita Dupuis)	1941

TOTAL : 30

* Soeur Madeleine Durand fut baptisée à Saint-Jacques le 29 janvier 1809 et fut la première assistante de la fondatrice des Soeurs de la Providence, Mère Gamelin.

** Soeur Éloïse Trudeau fit partie du groupe des fondatrices de la mission du Chili. Elle fit profession à Santiago en 1859.

N. B. — Plusieurs religieuses demeuraient à Saint-Jacques, lors de leur entrée en religion :

Sr Priscilla (Eugénie Gauthier)	1910	Sr Jean-du-Bon-Pasteur (Anne-Marie Houle)	1917
Sr Amanda (Lucille Gauthier)	1914	Sr Donat-Alphonse (Élodie Houle)	1926
Sr Reine (Laurence Latulipe)	1915	Sr Joseph-Eugène (Rachel Granger)	1942

DAMES RELIGIEUSES DU SACRÉ-COEUR

Sr Agnès Lafond	Sr Rosalie Martin
Sr Exéphire Vincent	Sr Adéline Champoux
Sr Marie Mercure	Sr Odile Champoux
Sr Philomène Mercure	Sr Dina Champoux
Sr Dina Dupuis	Sr Céline Champoux
Sr Phélonise Richard	Sr Justine Champoux
Sr Marie-Louise Goulet	Sr Marguerite Martin
Sr Célestine Lévesque	Sr Arméline Morin
Sr Marie Thibodeau	Sr Philomène Champoux
Sr Domithilde Thibodeau	Sr Élodie Champoux

TOTAL : 20

N. B. — La perte des archives de la communauté ne nous permet pas d'indiquer les dates de profession et de décès.

SOEURS DE MISÉRICORDE

Sr Saint-Jean-l'Évangéliste 1849-1867 (M.-E.-Angélique Lévesque)	Sr Marie-de-l'Espérance 1939 (Clarisse Venne)
Sr Saint-Michel-Archange 1893-1867 (M.-J.-Élodie Marion)	Sr Sainte-Benoîte 1942 (Marie-Claudia Dupuis)
Sr Sainte-Élisabeth-de-Hongrie (M.-Eulalie Brien) 1904-1967	Sr Saint-Jean-de-la-Lande 1942 (Annette Desrochers)
Sr Saint-Lucien 1925 (Marie-Blanche Brien)	Sr Saint-Fernand 1942 (M.-Y.-Claire Desrochers)
Sr Saint-Anatole 1926 (Anna Venne)	Sr Marie-du-Rosaire 1947 (Isabelle Venne)
Sr Saint-Octave 1936 (Marie-A.-Madeleine Roy)	
	TOTAL : 11

SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS

Sr Marie-de-Sainte-Adèle 1877-1885 (Mélina Laliberté)	Sr Marie-de-Sainte-Justina 1920-1930 (Marie-Rose Nepveu)
Sr Marie-de-Saint-Simon 1878-1940 (Marie-Louise Richard)	Sr Marie-de-Sainte-Joanna 1925 (Maria Landry)
Sr Marie-de-la-Visitation 1899 (Sara Morache)	Sr Marie-de-Ste-Élisabeth-du-S.-C. (Antoinette Froment) 1926
Sr Marie-de-Sainte-Agnès-de-Jésus (Rose-de-Lima Gaudet) 1904-1969	Sr Marie-de-Saint-Joseph 1937 (Élisabeth Landry)
Sr Marie-de-Sainte-Ernestine (Marie Morache) 1905	
	TOTAL : 9

SOEURS GRISES DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL

Sr Constance O'Donoghue	Mère Marie-Louise-Octave Dugas
Sr Perpétue Thériault 1848-1882	1879-1933
Sr Zoé Leblanc-Émery 1851-1885	Sr Yvonne Dugas 1920-1924
Sr Octavie Chartier 1868-1917	Sr Antoinette Dugas 1925
	TOTAL : 7

SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

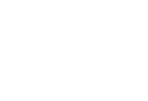
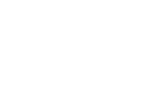
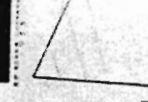
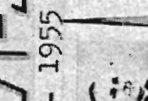
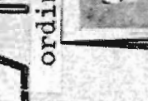
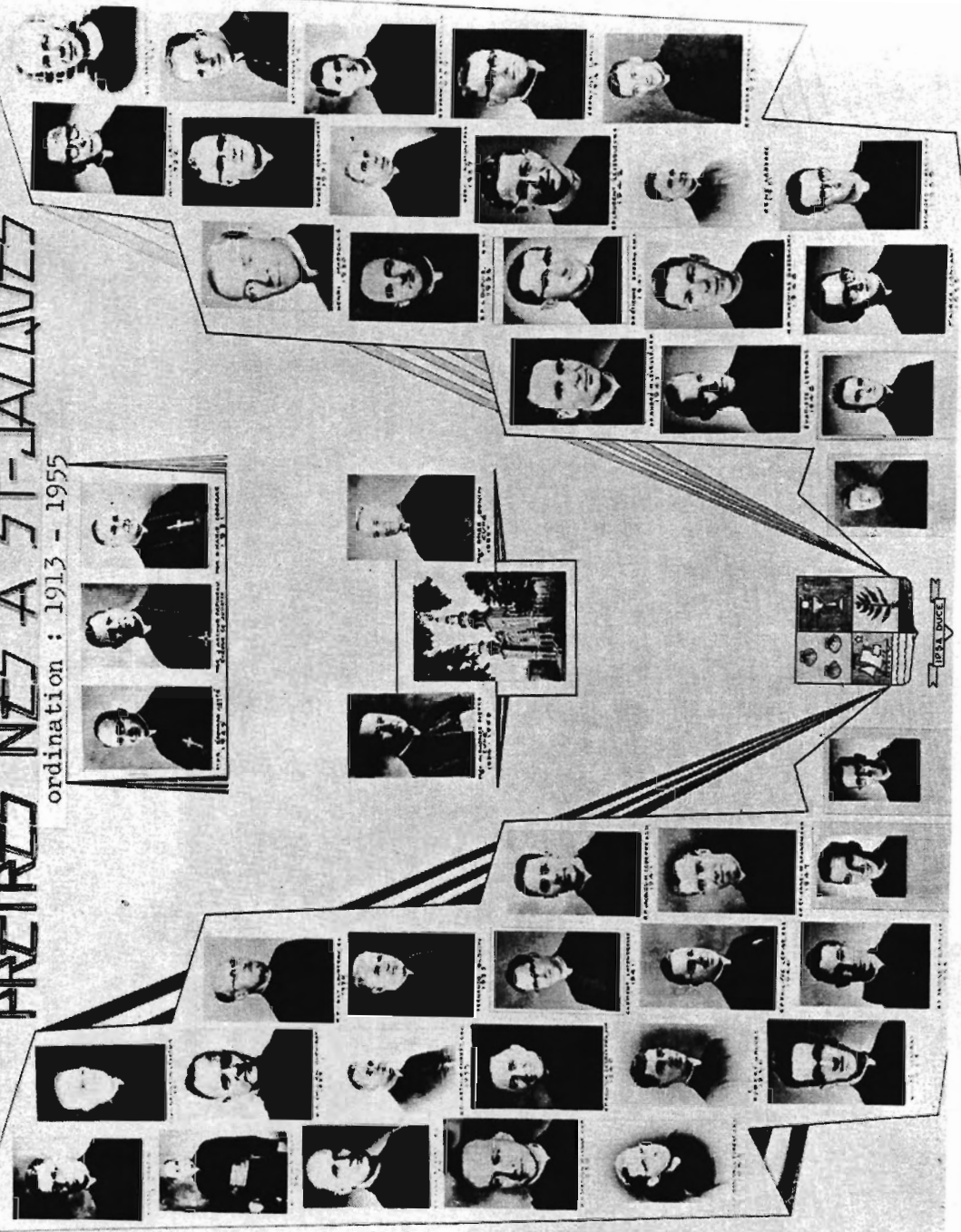
Sr Marie-Gaspard 1876-1918 (Mélina Leblanc)	Sr Marie-Laurence-Émilie 1929 (Lucrèce Couture)
Sr Marie-Zénobie 1876-1935 (Alodie Beauchamp)	Sr Marie-Eustache 1930 Anna Dupuis <i>Thérèse</i>
Sr Marie-Denis 1882 (Marie Leblanc)	Sr Maryse Goulet 1964
Sr Marie-Édouardina 1914 (Justine Contant)	
	TOTAL : 7



Le village en 1958 (Photo Guy Lanoue).

PRÊTRES NÉS À ST-JACQUES

ordination : 1913 - 1955



SOEURS DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS

Sr Eugène-Marie (M.-Florence Desrochers)	1929	Sr Aline-de-Jésus (M.-Albertine-F. Desrochers)	1935
Sr M.-Émilien (M.-Aline Desrochers)	1929	Sr M.-Françoise-du-Carmel (M.-A.-Louise Desrochers)	
Sr Marie-Madeleine-du-Calvaire (M.-Jeanne Desrochers)	1935		1936
			TOTAL : 5

N. B. — Ces cinq religieuses sont les filles de feu Alcide Desrochers et de Zéphyrina Sicard.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Sr Saint-Ulric (Mathilde O'Donoghue)	1863-1905	Sr Marie-Victoire (Victoire Roy)	1936
Sr Barlaty (Exilda Barlaty)	1911		
			TOTAL : 3

N. B. — Sr Flore-de-Sicile (Flore Latendresse) était de Saint-Jacques, lors de son entrée (profession 1943).

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Mère Marie-Archangela-du-S.-C. (Flora Dorval)	1896	Mère M.-Pancrace-de-l'Immaculée (Rosa Aumont)	1904
Mère Marie-N.-D.-de-la-Consolation (Odila Aumont)	1904		
			TOTAL : 3

RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR

Sr Marie-de-Sainte-Émélie (Marie-Aurélie Pauzé)	1866-1891	Sr M.-de-Saint-Edmond (Henriette Aumont)	1914-1944
Sr Marie-de-Saint-Hyacinthe (Delphine Guildy dit Labine)	1867-1906		
			TOTAL : 3

N. B. — Sr Claire-du-Sacré-Coeur (Thérèse Hébert) élevée chez Médéric Leblanc.

SOEURS DES SAINT COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Sr Marie-de-la-Trinité (Flora Jetté)	1911-1912	Sr Gertrude-du-Sacré-Coeur (Gertrude Forest)	1915
Sr Marie-Albertine (Fortunate Landry)	1914		
			TOTAL : 3

N. B. — Sr Marie-de-Saint-Georges (Louisée Riopel) et Sr Louise-des-Anges (Clémence Lachapelle) étaient de Saint-Jacques lors de leur entrée.

RELIGIEUSES DE MARIE-RÉPARATRICE

Mère Marie-de-Sainte-Marguerite- de-Cortonne (Exérine Desrosiers)	1934	Sr Marie-de-Saint-Andéol (Lucienne Lépine)	1937	TOTAL : 2
---	------	---	------	-----------

PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH

Sr Marie-Daniel (Eugénie Brien)	1877-1931	Sr M.-Bernadette (Augustine Piquette)	1903-1911	TOTAL : 2
------------------------------------	-----------	--	-----------	-----------

SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Sr Saint-Jacques-le-Majeur 1926
(Emma Labrèche)

SOEURS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

Sr Élodie O'Donoghue

SOEURS HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

Sr Colette Gareau 1938

TRAPPISTINE

Sr Thérèse Sincerny 1949

RECLUSE DE JÉSUS

Sr Alice Migué 1956

SERVITES DE MARIE

Sr Marie-Pierre 1961
(Ginette Gagnon)

SOEUR ADORATRICE DU PRÉCIEUX-SANG

Sr M.-du-Rosaire 1932
(Marthe Beaudoin)

N. B. — Sr Marie-du-Cénacle (Marie-Esther Lessard) (profession 1936) demeurait à Saint-Jacques quand elle entra au cloître, ainsi que Sr Aimé-du-Sacré-Coeur (Marguerite Beaudoin) (profession 1937) et Sr M.-Gemma-de-Jésus (Béatrice Brisson) des Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice (profession 1945).

TOTAL : 324 religieuses natives de Saint-Jacques

RELIGIEUX FRÈRES

FRÈRES DE SAINT-GABRIEL

F. Rosaire Melançon	1905-1970	F. Gilles Desrochers *	1930
F. Armand Venne	1915	F. Paul Blouin	1931
F. Joseph Forest	1916	F. Pierre Desrochers	1932
F. Irénée Forest	1925	F. Hector Desrochers	1934
F. Eugène Venne	1926	F. Raymond Gaudet *	1940
F. Charles-Auguste Desrochers	1926	F. Dieudonné Robert	1943
		F. André Contant *	1955
F. Gérard Mireault	1926-1971	F. Gaston Forest *	1954
F. Armel Dupuis	1927	F. Roger Gagnon	1964
F. Guy Beaudoin	1927		
F. Alban Forest	1927		
		TOTAL :	19

* Missionnaire au Pérou.

CLERCS DE SAINT-VIATEUR

F. Prosper Thériault	1852-1913	F. Wellie Gagnon	1944
F. Ludger Pauzé	1855-1875	F. Laurent Lepage	1950
F. Alexis Desrochers	1884-1945	F. Jean-Marie Forest	1955
F. Charles Marion	1916-1965		
F. Gérald Tremblay	1936-1941		
		TOTAL :	8

OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

F. Albert Desrochers	1913	F. Hubert Brisson	1945
F. Edmond Desrochers	1936		
		TOTAL :	3

MARISTES

F. Victor-Gustave (J.-V.-Marcel Lamarche)	1904	F. Henri-Désiré (G.-Jacques Desjardins)	1927
F. Émile-Albert (J.-Ernest Lamarche)	1911		
		TOTAL :	3

JÉSUITES

F. Alexis Dugas	1895	F. Lucien Lamarche	1921
		TOTAL :	2

FRANCISCAINS

F. Félix-Joseph	1899	(Marie-François-Eugène Forest)	
-----------------	------	--------------------------------	--

DOMINICAIN

F. Marie-Joseph 1907-1940 (Joseph-Alexis-Wilfrid Béliveau)

TOTAL des religieux frères : 37

GRAND TOTAL des vocations sacerdotales et religieuses : 494

Prêtres, religieux et religieuses, « Louons notre Dieu, proclamons-le notre Maître et Seigneur ! » *Te Deum laudamus !*

Que tous les parents, qui ont dirigé leurs enfants vers le service du peuple de Dieu, exultent de joie avec la Mère de l'unique Prêtre, et chantent : « Mon âme magnifie le Seigneur ! » *Magnificat !*

* * *

Pourquoi avoir tant appuyé sur la vie religieuse et paroissiale au cours de cette monographie ? Nous répondrons que cette vie relie entre eux tous les événements et leur imprime un cachet surnaturel. L'église et le curé cimentent et sauvegardent toute la vie paroissiale au Canada français, si bien qu'à l'instar des personnages de premier plan, ils apparaissent dans l'histoire régionale comme de véritables *points de mire*, selon le mot de Adair, historien protestant

VIE CIVIQUE

Chapitre premier — La municipalité

La Colonie, sous la domination française, était divisée au point de vue civil, judiciaire et militaire en trois gouvernements (plus tard districts). Les nouveaux maîtres anglais de 1760 les conserveront sous le nom de districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal adoptés d'ailleurs, même au point de vue spirituel, par l'évêque de Québec qui les avait placés sous la juridiction de trois Vicaires Généraux.

Saint-Jacques, à tout point de vue, dépendait du district de Montréal. Notre paroisse, fondée en 1767, connut, comme tout le reste du pays, divers régimes anglais, depuis le Gouvernement militaire (1763-1773), l'Acte de Québec (1774-1791), le Gouvernement constitutionnel (1791-1837), le règne de la Terreur (1838-1840), l'Union des deux Canada (1840-1867), l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ou Confédération (depuis 1867) jusqu'au Statut de Westminster (1931). Toutefois, Saint-Jacques, isolé des grands centres, pendant près de cent ans (1767-1863), subira plus fortement l'influence française (coutumes de Paris et d'ailleurs, tenure seigneuriale etc). Le véritable pouvoir public, à toutes fins pratiques, se réduisait à trois rouages distincts : la paroisse catholique, la paroisse civile ou corporation municipale, la commission ou corporation scolaire.

Nous avons déjà parlé de la paroisse catholique (Voir *Vie Religieuse et Paroissiale*), nous traiterons plus loin de la corporation scolaire (Voir *Vie Éducative*). Il nous reste donc à déterminer le rôle du régime seigneurial et de la corporation municipale en vue de nous former une idée passablement complète de notre armature sociale.

Le pouvoir public local

Le régime seigneurial canadien, maintes fois confondu à tort avec la féodalité, fut créé par le génie de Colbert et de Jean Talon, en vue d'implanter une France nouvelle sur les bords du Saint-Laurent. Le roi récompensait les vaillants militaires du Canada en leur concédant des domaines (fiefs, arrière-fiefs) et les obligeait

à défricher ces concessions. Afin d'obvier à la fâcheuse éventualité de la confiscation de ses fiefs, le seigneur, c'est-à-dire l'officier promu propriétaire terrien, sous-louait des terres ou parties de son domaine, généralement à ses anciens compagnons d'armes. C'était le fermage. Ce louage de la ferme (ou droit de cens et rentes ou censive) n'était pas exorbitant, à peine quelques sous par arpent ou, en nature, quelques boisseaux de blé, quelques chapons et quelques jours de corvées, comme en font foi les cadastres des seigneuries.

Le seigneur, de son côté, garantissait au fermier un droit de propriété en quelque sorte « conjointe »¹. Ce droit perpétuel d'occupation (ou tenure) passait à l'héritier avec les mêmes obligations. L'habitant pouvait donc disposer de sa terre à son gré. Néanmoins, voulait-il la vendre, il devait payer au seigneur le douzième du prix d'achat (droit le *lods et ventes*). Ce droit vraiment excessif restreignait tout de même le transfert des terres et cramponnait au sol les cultivateurs, les vrais « habitants ».

L'institution seigneuriale, tous les historiens sérieux en conviennent aujourd'hui, fut paternelle et très favorable à l'établissement des colons pauvres, et au défrichement rapide des terres, de même qu'à l'épanouissement des vertus familiales et des qualités françaises, de gaieté, de politesse, et de bon voisinage.

Sous ce régime, l'harmonie régnait non seulement entre censitaire et seigneur, mais aussi entre seigneur et curé. Très souvent même, le chef spirituel logeait à l'ombre du manoir qui devenait ainsi le centre des initiatives civiles et religieuses. C'était au sortir de la messe qu'on proclamait les annonces d'intérêt général et qu'on les discutait. Le seigneur était parrain dans beaucoup de familles. À l'église paroissiale, le seigneur avait banc réservé et préséance. À sa mort, il jouissait du privilège d'être inhumé près du curé, dans le sous-sol de l'église. Cette union de la paroisse et de la seigneurie était si complète qu'*habituellement* leurs bornes étaient les mêmes.

Nos seigneurs ne résidaient pas à Saint-Jacques, mais à Montréal. Ils n'étaient pas des capitaines, mais des prêtres : les « Messieurs » de Saint-Sulpice. Le Roi concéda des domaines à des communautés aussi bien qu'à des soldats, toujours dans le but de promouvoir la colonisation. Par lettres patentes du Roi, l'île de Montréal et la seigneurie de Saint-Sulpice avaient été concédées à M. Jérôme

1. Voir Séguin, Maurice, *Le Régime Seigneurial au pays du Québec : 1760-1854*, dans *Revue d'Histoire d'Amérique française*, vol. I, 3 déc. 1947, pp. 382-402.

Le Royer de la Dauversière et à Messire Pierre Cherrier, baron de Fancamp. À la dissolution de cette société, l'île avait été vendue au Séminaire de Saint-Sulpice, le 9 mars 1663 de même que la seigneurie de Saint-Sulpice. D'après Léon Gérin (*Le type économique et social des Canadiens*, pp. 86-87), il y eut au pays quatre types de seigneurs : le gentilhomme militaire ou fonctionnaire français, l'ancien négociant ou habitant enrichi devenu propriétaire de seigneuries, le seigneur militaire anglais, écossais ou mercenaire d'origine suisse allemande, enfin la communauté religieuse. Les Sulpiciens — nos Seigneurs — entraient dans cette dernière classe qui se distinguait surtout des précédentes par sa relative stabilité. Ainsi la seigneurie des « Messieurs » n'a pas changé de maître depuis 1663.

Cependant, les Sulpiciens, pas plus que les autres catégories de seigneurs, n'exerçaient la fonction de patrons agricoles. Jusqu'en 1940, ils percevaient eux-mêmes ou par l'entremise d'un notaire (MM. V.-A. Bonin et U. Bussières), leurs rentes ou droits et redevances, à raison de 3 sous et un tiers l'arpent. Ce taux très modique, surtout après l'Union, s'explique par le fait que nous habitions une partie de la seigneurie éloignée de la route commerciale du Saint-Laurent, du port et du marché de la métropole. Depuis 1970, cette rente seigneuriale est abolie.

Après 1760, les vainqueurs anglais comprirent la valeur exceptionnelle de ce rôle des seigneurs et du clergé. Aussi, c'est par l'intermédiaire soit de l'évêque, soit du seigneur, soit du curé, qu'ils s'efforcèrent de gagner la sympathie de la population, ou du moins son obéissance aux lois. Les gouverneurs, Murray et Carleton, malgré l'opposition de Londres, se prononcèrent pour le maintien du régime seigneurial, des lois civiles et des coutumes françaises surtout la coutume du Vexin et de Paris. Ils concédèrent à leurs amis britanniques ou canadiens, des seigneuries laissées vacantes par le départ des gentilshommes français.

Sous la pression des éléments fanatiques, marchands anglais et autres, qui réclamaient des positions lucratives, les gouvernements créèrent de nouvelles fonctions par voie d'ordonnances. Nous eûmes, comme en Angleterre, des *baillis* et des *sous-baillis* (1766), le *grand Voyer* (1777) et un député dans chaque district ; plus tard, on nomma plusieurs sous-voyers et un inspecteur dans chaque paroisse, seigneurie ou *township* (1796) (canton ou domaine concédé ou vendu « en franc et commun soccage » et peuplé d'abord exclusivement d'Anglais) ; enfin des capitaines de milice et des juges de paix. Le *capitaine de milice*, sur l'ordre du grand-Voyer ou de son député, assemblait encore les habitants de la paroisse, township ou

seigneurie, pour l'élection des sous-voyers. En 1799, les *Juges de paix* administraient les districts de Québec, Trois-Rivières et Montréal. De 1818 à 1824, des villages de 30 maisons pouvaient élire cinq *syndics* ou personnes responsables et aptes à passer des règlements sur un grand nombre de sujets... « pour pourvoir à la police ». En 1832, la loi remplaça les grands voyers par des *Commissaires des chemins* établis dans chaque comté. Il devait y avoir un commissaire dans chaque paroisse.

Enfin, au-dessus de tous, il y avait un *préfet ou gardien de district* (warden). Jusqu'en 1839, l'administration temporelle était laissée aux *syndics* ou représentants du peuple. Ces *syndics* avaient certains pouvoirs, mais relevaient des autorités énumérées plus haut, notamment des juges de paix et des capitaines de milice.

Avant et sous l'Union des deux Canadas, (de 1822 à 1863), pour uniformiser tout l'organisme administratif, libéraux et réformistes s'unirent aux bourgeois. (Voir Séguin, *Ibid.*) pour réclamer l'abolition de la tenure seigneuriale.

En 1854, après plusieurs projets et enquêtes, le gouvernement McNab-Morin supprima le moulin banal et autres privilèges et racheta aux seigneurs leurs droits de lods et ventes sur les mutations de biens. En même temps, le censitaire fut admis à se libérer des cens et rentes (ou droit de louage de sa ferme), moyennant le versement au seigneur du capital représenté par ces droits. Toutefois, ce fut vers 1863 seulement qu'eut lieu l'abolition de cette tenure dans notre seigneurie de Saint-Sulpice. Notre fief jouissait de lois particulières de commutation et avait été exempté avec les autres domaines des Sulpiciens (Seigneuries du Lac des Deux-Montagnes et de Montréal) de la loi de 1854. Fait significatif, peu de censitaires se sont prévalus de cet article de loi leur permettant de se libérer des droits de cens et rentes. Ainsi, sur 4,000 censitaires à Saint-Jacques, 30 personnes seulement profitèrent de l'avantage offert par le Séminaire de Saint-Sulpice pour commuer. Papineau, à la Chambre d'Assemblée, servit cet argument aux ministériels dans son plaidoyer en faveur du régime. Il ajoutait à bon droit. « C'est une preuve que le peuple du Bas-Canada ne désire pas l'abolition de la tenure seigneuriale ». (Turcotte t. II, p. 160)² (Séguin, *loc. cit.*) apporte d'autres preuves à l'appui de cette assertion.)

2. Turcotte, L.-P. *Le Canada sous l'Union*, t. II, pp. 159, 210-214, 233-249.

Le régime seigneurial a donc eu une influence énorme sur la nation canadienne : il l'a protégée contre les envahissements du conquérant, il l'a groupée sur « un territoire parfaitement déterminé », et il l'a aidée même au point de vue économique ; enfin, il l'a policée. (Voir Séguin, *ibid*, p. 521). Cette influence a été tout particulièrement bienfaisante aux Acadiens de Saint-Jacques que ce régime a largement secourus dans leur détresse.

Le régime municipal

À la demande des Chambres, sous l'Union, le pays fut doté du régime municipal. Par diverses ordonnances, au cours des années 1839, 1840, 1841, 1842, 1849 et 1855, ce nouveau mode d'administration prenait sa forme définitive actuelle.

En quoi consiste-t-il ? En un conseil, composé d'un maire ou chef du conseil et de six conseillers, choisis par les électeurs de la municipalité. Le conseil municipal tient douze sessions régulières par année, et, à partir de 1849, il est un petit état indépendant, libre de se gouverner à sa guise. Autrement dit, la municipalité jouit d'une large mesure d'autonomie, puisque le conseil a le droit de légiférer sur une foule de questions d'intérêt local dans les limites fixées par les lois fédérales et provinciales. Le conseil est au premier chef chargé d'assurer le maintien de la paix publique.

Le maire est le premier citoyen, le gardien et le protecteur de ces intérêts locaux. Il est, de par sa fonction même, revêtu des attributions d'un juge de paix, ce qui l'autorise à régler les plus simples des affaires de police et des affaires civiles. Il y a, en outre, dans chaque paroisse, quelques juges de paix nommés par le gouvernement.

Les conseillers sont des propriétaires élus pour trois ans, le lundi qui suit le dernier mercredi de janvier, de mai ou de juillet.

Le territoire de la municipalité se confond d'ordinaire avec les limites de la paroisse catholique.

Une corporation municipale peut être : rurale, de village, de ville ou de cité. Ces deux dernières sont régies par le code des cités et villes et par une loi spéciale qui porte le nom de charte.

Au-dessus de la municipalité ou du conseil municipal de paroisse, les municipalités d'un même comté, depuis la loi de 1845, s'unissent à leur tour en une corporation municipale de comté. Celle-ci devient un centre administratif, formé d'un conseil groupant tous

les maires des paroisses du comté sous la présidence d'un préfet (autrefois gardien).

Le conseil de notre comté, siège quatre fois l'an à Sainte-Julienne, chef-lieu de Montcalm, depuis 1854 dans l'ancien manoir Beaupré construit en 1833. Autrefois, le chef-lieu du comté de Leinster était l'Assomption. Saint-Jacques aurait eu ce privilège aux environs de 1835-1836, pendant près de deux ans. Le bureau d'enregistrement se trouvait chez Zacharie Cloutier.

Saint-Jacques-de-l'Achigan fut érigé en paroisse civile ou corporation municipale le 1^{er} juillet 1855, en vertu de l'Acte V. Victoria, ch. 40.

Le 30 juillet 1855, « les Sieurs Joseph Marion, Isaac Ami-reau, David Grenache, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, Abraham Brien dit Desrochers, Édouard Dugas, tous membres du dit conseil municipal, étaient réunis en assemblée générale en la salle publique de la paroisse de Saint-Jacques. » Joseph Marion, en vertu de la nouvelle constitution, est élu premier maire et Aimé Dugas, N.P., est choisi comme secrétaire-trésorier.

Dorénavant, le conseil municipal aura parmi ses principales attributions : la nomination des inspecteurs de la voirie chargés de la surveillance et de l'entretien des fossés, des ponts, des clôtures et des trottoirs³ ; l'évaluation des propriétés ; l'octroi des licences d'auberges⁴ ; la construction ou l'entretien de l'aqueduc et des voies ferrées ; l'ouverture des rues : l'achat des pompes à incendie et l'installation de l'éclairage ; la construction et l'entretien de salles publiques ; l'obligation de faire observer les lois de l'hygiène etc . . .

Salles de Conseil

Le conseil municipal tint ses assemblées dans la maison du bedeau, de 1855 à 1913 ; ensuite, on traversa dans la maison d'en face, au bureau de poste tenu par M. J.-O.-E. Forest, et même quand le bureau de poste démanagea chez Denis Forest (Caisse Populaire, aujourd'hui), les assemblées se faisaient en arrière du magasin d'Engelbert Forest ; de 1958 à 1968, la Caisse Populaire louait un local, et quand le Centre Culturel fut ouvert, c'est là qu'on transporta

3. Les premiers trottoirs furent construits en 1889. En 1899, il y en avait un peu partout. Ils furent, sur la grand-rue, refaits en 1969.

4. Vers 1875, Joseph Majeau et Ulric Granger tenaient hôtel. En 1888, Léon Béliveau ; en 1895, Delphis Laliberté dit Chaillé. De 1895 à 1935 (?) Euclide Marion était l'unique hôtelier, au coin des rues Saint-Jacques et Venne.

documents, filières etc... et qu'on y installa l'affiche « hôtel de ville », avec les armoiries de la paroisse.

Après 100 ans : 1877

Décrivons l'état matériel de Saint Jacques quelques années après l'établissement du régime municipal, et environ 100 ans après la fondation de la paroisse, soit 1877.

Le *Directoire de Joliette, Saint-Jacques, Saint-Lin, Terrebonne* etc... nous fournit une description en termes aguichants.

« On récolte à Saint-Jacques, en abondance, les céréales, les légumes et autres produits de la Province de Québec ; le foin y est très beau et de qualité supérieure. Les cultivateurs ici, produisent des quantités considérables de graine de mil qu'ils vendent avantageusement sur les marchés de Montréal et ailleurs. L'élevage du bétail est bien soigné et les produits de la laiterie sont considérables.

« Les cultivateurs de Saint-Jacques sont renommés pour la fabrication de leur sucre d'érable ; ils ont obtenu souvent les premiers prix aux concours provinciaux et de comté.

« Depuis trois ou quatre ans (1872), quelques cultivateurs intelligents ont établi ici des vergers de pommiers et autres arbres fruitiers qui promettent beaucoup pour l'avenir. Les industries domestiques et la manufacture des laines et des toiles sont sur un bon pied dans cette paroisse ainsi que dans le reste du comté.

« Saint-Jacques possède d'inépuisables carrières de pierre propre à faire de la chaux, ou de la pierre de taille, pour la construction des ponts et des édifices publics ou privés ; l'Église de Saint-Jacques, le couvent, l'église anglicane de Rawdon et autres édifices ont été extraits de ces carrières. Saint-Jacques compte six bons magasins de détail et en outre deux ou trois établissements de moindre importance pour le détail d'épicerie.

« Une industrie unique dans son genre dans toute la Province de Québec s'exerce ici ; nous voulons parler de la fabrication des ceintures, dites ceintures fléchées, dont M. Joseph Dugas, successeur de feu M. Solomon Bélanger, fait un commerce considérable. C'est lui qui fournit la Compagnie de la Baie d'Hudson de ces ceintures ; et il les fabrique ici.

« Il y a à Saint-Jacques pour la fabrication de la bière et du « porter » une Brasserie appartenant à une Compagnie

dont la plupart des membres résident à Joliette. Malheureusement cette Compagnie en vue de la crise financière a cru devoir discontinuer ses opérations depuis une année. Il est à espérer cependant que cette Compagnie reprendra bientôt et continuera cette industrie.

« Il n'y a qu'un hôtel à Saint-Jacques ; il est spacieux et suffisant pour les besoins du moment, mais il est à présumer que lorsque le chemin à barrières de Terrebonne à Joliette et les chemins de fer de la Rive Nord et des Laurentides traverseront cette localité, il s'ouvrira d'autres maisons pour héberger les étrangers. Saint-Jacques reçoit la malle tous les jours et possède depuis 4 ans un Bureau de la Compagnie du Télégraphe de Montréal.

« La rivière du Lac Ouareau descend tous les ans une quantité considérable de billots et autres bois. Ce bois est pour la plus grande partie converti en bois de construction et sert à alimenter le moulin à scie de M. Antoine Gaudette dans Saint-Jacques, et celui de la Compagnie à bois de l'Assomption au village de Charlemagne. M. A. Gaudette fournit à lui seul presque tout le bois de construction nécessaire à la ville de Joliette.

« La rivière du Lac Ouareau possède de magnifiques pouvoirs d'eau qui ne demandent que le capital et l'énergie pour être exploités. Outre le moulin à scie de M. Gaudette, il y a encore à Saint-Jacques sur la rivière du Lac Ouareau un moulin pour faire de la farine d'avoine et un moulin à scie de moindre importance sur le Ruisseau Vacher⁴. Saint-Jacques possède un aqueduc qui parcourt le rang principal de cette paroisse sur un espace d'environ 5 milles, approvisionnant d'eau un rang double dont les propriétés sont bâties sur les deux côtés de la voie publique. En 1874, la Compagnie du chemin à barrières de Terrebonne a obtenu de la Législature locale une charte pour prolonger un chemin macadamisé depuis la ville de Terrebonne jusqu'à celle de Joliette. La Compagnie a dix ans pour exécuter ces travaux. Le chemin est déjà ouvert de Terrebonne à Saint-Roch de l'Achigan, et nul

4a. Il doit s'agir du moulin Fisk, au Pont des Dalles, et de celui qui s'élevait sur le ruisseau Vacher, près du chemin vers le Ruisseau Saint-Georges (chemin Plouffe).

douté qu'avant deux ans⁵ il sera ouvert jusqu'à Saint-Jacques ; il est localisé à 3 arpents le l'église (Saint-Roch ?)

« La paroisse de Saint-Jacques a toujours manqué de voies de communications faciles, ce qui a beaucoup nui à son avancement matériel. Espérons que le chemin à barrière de Terrebonne à Joliette, (demandé depuis 50 ans) le chemin de fer de la Rive Nord passant par l'intérieur et celui des Laurentides en voie de construction relieront avant peu d'années cette importante localité à tous les grands centres commerciaux de la Puissance et permettront à ses habitants de se lancer plus hardiment encore dans la voie du progrès. »

Village et Paroisse

Le 30 décembre 1912, une loi de la Législature divisait la municipalité en deux corps distincts : le Village et la Paroisse (campagne). Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, séparait leurs territoires respectifs, afin de donner une meilleure administration. (G.O. 1912, vol. 45, p. 27, 1913, p. 26).

Le *Village* serait borné au sud-ouest par les terres de Saint-Alexis ; au nord-ouest, par le chemin de ligne de Saint-Alexis (à la Côte) ; au nord-ouest, par la base des terres du rang des Continuations ; au sud-est, par le chemin dit *l'Équerre*. Le reste du territoire serait administré par le Conseil de la Municipalité de la *Paroisse* de Saint-Jacques.

Voici, par ordre chronologique, la liste des maires de Saint Jacques :

Maires de la première municipalité :

MM. Joseph Marion	1855	J.-Aristide Cloutier	1879
Jean-Louis Martin	1858	Alfred Lesage	1889
Médéric Dorval	1860	Odilon Beaudry, M.D.	1898
Narcisse Dugas	1862	Odilon Goulet	1901
F.-A.-Médéric Foucher	1870	Eugène Labrèche	1909
Narcisse Forest	1872	Salomon Venne	1910

Maires du Village :

MM. Odilon Goulet	1913	J.-Alcide Dupuis, M.P.P.	1916
Joseph Marion	1914	L.-Oscar Lasalle	1917
Alphonse Fontaine	1914	J.-Wellie Munn	1919
Abraham Dupuis	1915	Joseph Marion	1929

5. L'asphalte fut posé vers... 1940 entre Saint-Jacques et Joliette.

Arthur Morin	1940	Émilien Roy	1953
Henri Dupuis	1944	Georges Beaudry, N.P. ..	1963
Georges Beaudry, N.P.	1947	Marcel Lépine	1967

Maires de la Paroisse :

MM. Henri Marsolais	1913	Ferdinand Contant	1939
Ludger Marion	1915	Wilfrid Gagnon	1944
Jules Leblanc	1917	Lucien Venne	1947
Olivier Desrochers	1926	Gérard Gauthier	1958
Wilfrid Gaudet	1933	Raynald Dupuis	1965

Secrétaires-trésoriers :

MM. Aimé Dugas, N.P. ...	1855	J.-E. Marion, N.P.	1909
Antoine Vincent	1858	J.-O.E. Forest	1910
Pierre Blouin, N.P.	1868	Rodolphe Lesage	1946
Magloire Granger, N.P. ...	1872	Gilles Sincerny	1962

Valeur immobilière

La valeur immobilière d'une paroisse est basée sur l'évaluation faite par les estimateurs officiels. Nous nous bornerons à comparer l'évaluation de 1911 avec celle de 1947 et celle de 1971.

En 1911, Saint-Jacques possédait en propriétés imposables : \$1,075,630., et en propriété non imposables : \$98,550. Sa valeur immobilière s'élevait donc à \$1,174,180.

En 1947, dans la *Municipalité du Village*, la valeur réelle du terrain s'élevait à \$192,010 et la valeur réelle des bâtisses à \$499,535. Le village possédait donc en propriétés imposables : \$691,545 ; tandis que la valeur des propriétés non imposables se montait à \$473,300. La valeur immobilière de la municipalité du village dépassait donc le million, exactement \$1,164,845.

Pour la *Municipalité de la Paroisse*, la valeur réelle du terrain s'élevait à \$579,140 ; la valeur réelle des bâtisses à \$217,085. La *Campagne* ou Paroisse possédait donc en propriétés imposables : \$796,225 ; tandis que la valeur de ses propriétés non imposables se chiffrait à \$22,720. La valeur immobilière de la Municipalité de la Paroisse atteignait ainsi \$818,945.

En 1947, la valeur immobilière totale des deux *Municipalités* était de \$1,983,790, tandis que les syndics évaluaient nos biens à \$1,947,208.

En 1971, l'évaluation imposable du Village s'élevait à \$2,683,160 et la non imposable, à \$2,586,270 ; celle de la Campagne, à \$2,088,563 et à \$800.

Ces dernières évaluations n'indiquent que 60 % de leur valeur réelle.

Statistiques démographiques

Le capital humain s'accroît en suivant une progression géométrique, enseignent les sociologues. Ainsi, les paroisses agricoles en pleine vitalité doublent leur population à tous les vingt-cinq ans.

Est en passe de vieillissement, au contraire, toute paroisse qui déroge à cette loi biologique. C'est le cas, paraît-il, de la plupart des anciennes paroisses du Québec. Ne serait-ce pas le nôtre ?

Les statistiques décennales, à partir de 1774, que nous consignons ci-dessous, démontreront quel est le taux d'accroissement naturel de Saint-Jacques. Ce taux est dit normal, au Canada, si les naissances excèdent sur les décès de 15 par 1,000 habitants. Autrement, il sera ou dégressif ou progressif.

Au cours de son histoire, notre paroisse, particulièrement aux périodes des démembrements, à savoir : en 1810-1840 ; en 1840-1860 et en 1860-1890, a atteint son apogée au point de vue capital humain. Elle enregistrait un taux de survie ou d'accroissement naturel bien au-dessus de l'état normal, puisque ce taux oscillait entre 30 et 40 par 1,000 de population.

Aujourd'hui, nous n'avons pas à nous enorgueillir. Saint-Jacques atteint juste le taux de survie normal, c'est-à-dire un excédent de 15 naissances sur les décès par 1,000 habitants. Sans transplantations ou établissements de jeunes couples chez nous à brève échéance, Saint-Jacques demeurera en passe de vieillissement et sera menacé de décroître.

Que notre paroisse maintienne presque constamment le chiffre de sa population à 3,000 âmes environ, cela peut masquer provisoirement la gravité du problème, mais ne le règle en rien. En 1950, la population était de 3,123 ; en 1960, de 3,504 ; en 1965, de 3,350 ; en 1970, de 3,454.

Il convient de citer les statistiques décennales de Saint-Jacques depuis 1774. Nous les ferons suivre d'un tableau détaillé de notre population (1971).

	Naissances	Mariages	Décès
1774-1800	1,242	165	426
1800-1810	1,028	155	376
1810-1820	1,402	321	588

1820-1830	2,177	313	779	
1830-1940	2,974	453	1,309	(démembrement de Rawdon)
1840-1850	3,057	499	1,288	
1850-1860	1,873	259	832	(dém. de St-Alexis, St-Liguori, l'Épiphanie)
1860-1870	1,271	159	663	
1870-1880	1,158	177	642	
1880-1890	1,272	227	854	(dém. de Ste-Marie)
1890-1900	1,062	172	762	
1900-1910	1,199	185	759	
1910-1920	1,128	189	745	
1920-1930	981	181	645	
1930-1940	830	151	465	
1940-1950	969	255	557	
1950-1960	964	275	351	
1960-1970	592	275	421	

À cause des divers démembrements, il est difficile d'établir avec exactitude la moyenne des fluctuations démographiques.

En 173 ans, il y eu 25,000 (et quelques unités) baptêmes à Saint-Jacques. Les 50 familles-souches acadiennes ont donc gardé intact un de leurs traits distinctifs, l'insigne fécondité de leur race. En sera-t-il encore ainsi ?

Voici le tableau des taux d'accroissement naturel depuis 1880, à Saint-Jacques. Ce tableau est dressé par M. Claude Archambault, élève au CEGEP de Joliette (automne de 1971).

1880-1890 : 20.9%	1930-1940 : 13.0%
1890-1900 : 8.6%	1940-1950 : 13.7%
1900-1910 : 15.7%	1950-1960 : 18.1%
1910-1920 : 13.6%	1960-1970 : 4.6%
1920-1930 : 12.5%	

Du même, voici le tableau de la densité de la population au mille carré :

1890 : 6.75
1900 : 11.66
1910 : 9.33
1920 : 9.33
1930 : 9.15
1940 : 9.62
1950 : 10.41
1960 : 11.68
1970 : 11.51

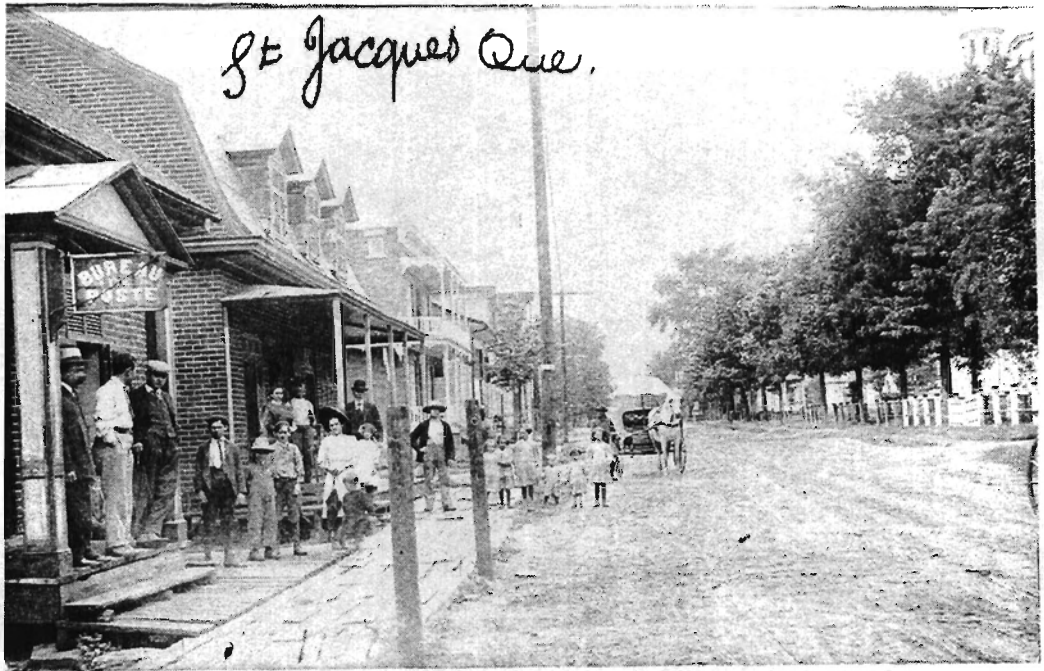
On peut donc en conclure que de 1900 à 1960, il y eut remarquable stabilité du taux de la population. L'année 1963 marque une baisse prodigieuse.



1890

Le centre du village, ~~1910~~ et 1945.





Saint-Jacques. — Centre du village : « Par-en-Haut » et « Par-en-Bas ». Sur le perron : J.-O.-Émile Forest, Marcel Cloutier (futur curé), Engelbert Forest, M. et Mme Euclide Marion. Rose-Ida Cloutier, Engelbert et Charles Marion.

Dans le groupe : J.-O.-E. Forest, Engelbert Forest, Charles Marion, Éphrem Forest, et à l'extrême droite, Thérèse Forest (Mme Jos. Lanoue).



Voici maintenant le nombre des familles à diverses époques :

1774 : 75

1824 : 570

1837 : 580

1929 : 600 (après tous les démembrements)

1947 : 665 (population totale : 3,087)

1965 : 703 (" " 3,350)

1969 : 757 (" " 3,400)

1971 : 740 familles : (450 au village ; 290 en campagne)

3,394 personnes : (1,919 " 1,475 ")

Ici encore on peut conclure à une remarquable stabilité, cependant maintenue, non plus par les naissances mais par l'apport de nouveaux venus ; la période de 1960-1970 accuse une diminution de 372 naissances par rapport à la précédente, alors que la population atteint sensiblement le même nombre.

SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Chemins de fer

Vers la moitié du XIX^e siècle (1850-1861), et le début du XX^e — entre 1880 et 1910, — nos gouvernements, répondant à d'incessantes réclamations, consacrèrent leur énergie à favoriser la construction de quelques réseaux ferroviaires, à travers le pays. Et ce n'était pas sans raison. Car, en 1861, le Canada malgré son étendue, n'avait que 1,876 milles de voies ferrées (Voir Turcotte *ibid.*, page 440). Dans notre province, cette pénurie de chemins de fer fut longtemps le « cheval de bataille » de tous les politiciens, à la veille des élections.

Saint-Jacques, comme tant d'autres régions éloignées des grands centres, manquait de moyens de transport rapides et faciles. Pour écouler leurs produits à Montréal, nos cultivateurs devaient parcourir 12 lieues en voiture, ce qui les forçait à partir bien avant le lever du soleil, pour trouver une place au marché Bonsecours. Même si, le lendemain, ils étaient déjà au travail, dès quatre heures du matin, ces voyages vers le grand Montréal les incommodaient fort.

Dans le but d'améliorer une situation si désavantageuse, dès 1822, le Conseil municipal pressait le gouvernement de terminer sans retard la route Terrebonne — Saint-Jacques — Joliette, appelée *chemin à barrières*, et de construire deux lignes de voies ferrées. L'une serait un embranchement du chemin de fer de la « Rive

Nord », et l'autre, plus à l'intérieur des terres, desservirait les Laurentides. Ainsi, nos populations progresseraient plus rapidement ⁶.

C'était au moment où le gouvernement se préparait à mettre à exécution le projet d'un chemin de fer reliant Québec à Ottawa. Toute la région du Nord « s'ébranlait ». Saint-Lin, avec le curé Proulx en tête (dont l'influence et la popularité étaient grandes à cette époque), de même que les paroisses de Saint-Esprit, de Saint-Jacques, de Joliette, et de Sainte-Élisabeth, s'unissaient pour députer à Ottawa une imposante délégation ⁷ et réclamer le passage sur leurs territoires respectifs du chemin de fer Ottawa-Québec.

Les conseils municipaux intéressés offraient des subventions — Saint-Jacques, \$10,000 — pourvu que la voie ferrée passât en deça de dix arpents de l'église, soit donc dans les villages. Or, le député du comté avait, paraît-il, dit que « de son lit, il pourrait sauter dans le train ». Celui-ci passa donc près de chez lui, à trois ou même quatre milles des villages concernés.

Et, en 1899, le « Grand Nord » ou « chars-d'en-Haut » passant par la gare Dugas, reliait enfin Joliette à Saint-Jérôme, et cela jusque vers 1946.

Mécontents, plusieurs citoyens exploitèrent l'éloignement de la gare pour fins électorales. Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, vint même à Saint-Jacques à cet effet, en 1897.

Les **politiciens** du temps escomptaient beaucoup l'avenir prometteur de **Rawdon**, de **Saint-Donat** et de tout le Nord. Pour favoriser l'essor de ces endroits de **tourisme**, il était urgent, disait-on, d'y construire une voie ferrée. Cependant, les gens du Nord durent attendre jusqu'en 1904, et encore cette voie se terminait-elle à Saint-Jacques.

Après la construction du chemin de fer Montréal-Québec, Sir Wilfrid Laurier, accompagné de sénateurs, le ministre et de députés, inaugurait le 25 octobre 1905, dans notre paroisse, cet embranchement du **Châteauguay Nord** qui reliait l'Épiphanie à Saint-Jacques.

Deux milles personnes reçurent Laurier à la gare, et lui firent un accueil triomphal suivi d'une réception splendide. On avait élevé une estrade, près du presbytère ; le maire Odilon Goulet, le curé

6. Voir *Directoire de Joliette, Saint-Jacques etc.*, 1877, p. 75.

7. Sir Mathias Tellier, de Joliette, faisait partie de cette délégation.

N. Maréchal et plusieurs notables y prirent place, autour du Premier ministre et de sa suite. Il y eut présentation d'adresses etc...⁸

En 1910, la voie ferrée fut prolongée jusqu'à Rawdon, et fut bientôt la propriété du *Canadien National*.

Après 66 ans d'activités assez remarquables puisque des environs de 1920 jusqu'en 1940 (?), il y avait quatre trains quotidiens, la Compagnie cessa tout service à Saint-Jacques (1971, décembre), le camion remplaçant le chemin de fer un peu partout.

Furent chefs de gare : Elzéar Paradis (1905-1917) ; Raoul Doyer (1917-1925) ; Arthur Dugré (1925-1929) ; Patrick Mondor (1929-1938) ; J.-Albert Morneau (1938-1958) ; A. Gourd (1962-1965) ; Georges Lavoie (1965-1968).

Ajoutons que depuis une douzaine d'années, il n'y avait plus de services pour les voyageurs : quelques fois par mois, un fret venait porter quelques marchandises.

Au Ruisseau Saint-Georges, les préposés à la « station » furent Ernest Dupuis et Zénon Leblanc.

Voies et autres moyens de transport

Les routes — ou chemins du Roi — des environs de Saint-Jacques suivent, en gros, le tracé de 1769. Un chemin, cependant, fut délaissé vers 1875 ; celui qui, à travers le *Bois franc*, reliait Saint-Liguori à Saint-Jacques et aboutissait au village (au n° 254, rue Saint-Jacques).

Nos routes furent autrefois condamnées par le grand-voyer Pierre-Louis Panet, de Montréal. Par verbalisation, il ordonnait de remplacer les anciens sentiers par des routes et indiquait qui aurait charge de leur entretien. Le chemin allant de Crabtree aux Continuations de Sainte-Marie-Salomé (rang du Petit Lac-Ouareau) fut

8. (Voir Rumilly, Robert, *Histoire de la Province de Québec*, t. XII, p. 863). M. le curé Maréchal reçut Laurier en « bienfaiteur » de l'Église... « L'histoire accolera le nom de Sir Wilfrid Laurier au nom de ces grands hommes aux vues larges, au patriotisme éclairé... C'est ma conviction profonde qu'un jour l'histoire dira que la direction que vous avez prise ou donnée dans bien des questions aura été la plus sage ». (Extrait de l'adresse de bienvenue). M. Médard Landry, curé de Rawdon, profita de cette occasion pour lire au Premier Ministre une adresse. Il suppliait Laurier de prolonger le chemin de fer au moins jusqu'à Rawdon. Un bambin, Yves Goulet, offrit une gerbe de fleurs à Sir Wilfrid. Un banquet fut servi à l'Hôtel d'Euclide Marion. Le Premier Ministre rendit visite à M. le curé, aux religieuses et à M. le maire. Il passa de nouveau à Saint-Jacques en 1910, à l'inauguration de la ligne de Rawdon.

ouvert en 1838. Nos routes couvrent un parcours de 22 milles $\frac{1}{2}$ en campagne, et de 6 dans le village.

Depuis la première Grande Guerre, notre paroisse a été atteinte comme partout ailleurs, de la fièvre de la vitesse. Le chemin de fer ne suffisait plus à satisfaire tout le monde, car les besoins de transport se multipliaient. Les autobus firent leur apparition. De 1922 à 1925, Auguste Marion conduisait les voyageurs de Saint-Jacques à Montréal. Vers 1925, P.-A. Savignac de Joliette, exploita un service d'autobus entre Joliette et Montréal. En 1929, la Compagnie de Transport Provincial lui succédait. Il existe aussi un service entre Joliette et Saint-Jérôme depuis 1945 environ.

De 1937 à 1948, Armand Desrochers, natif de Saint-Jacques et demeurant à Crabtree, desservait par autobus Rawdon et Joliette en passant par Saint-Jacques⁹. En 1948, M. Desrochers discontinuait ce service que la Compagnie de Transport Provincial engloba.

Les modes de locomotion se sont simultanément perfectionnés, depuis un demi-siècle, pour la commodité des voyageurs, comme aussi pour la rapidité de déplacement. Ceux qui, autrefois, le dimanche, pour se « dégourdir », allaient se promener paisiblement à pied, montent maintenant la bicyclette ou la motocyclette. De même, l'antique « bogie », tiré par un cheval fringant, bien étrillé que nos gars de campagne étaient fiers de montrer à leurs « blondes », est aujourd'hui remplacé par l'automobile. Jadis, nos cultivateurs et bourgeois, pour distraire leurs familles, utilisaient, le dimanche, une spacieuse voiture aux ressorts plus ou moins moelleux, et aux sièges capitonnés. De nos jours, l'on préfère l'automobile¹⁰. Le sport de l'équitation reprend cependant.

Depuis 1938, nos automobilistes ne sont plus forcés de remiser leurs voitures durant l'hiver, car les chemins sont bien entretenus, même dans les pires tempêtes de neige. Il faut cependant admettre que l'âge moderne n'a pas tout amélioré. Ainsi, les Noël's d'autrefois respiraient une atmosphère de piété et de ferveur. Nos anciennes Messes de Minuit si poétiques avec leur ribambelle de « berlots », de « carrioles », de « sainte-Catherine » et de grelots, ont perdu beaucoup de leur charme¹¹. Le cortège des débordantes

9. Clément Coderre (fils de Donat), conducteur depuis plus de 30 ans, demeurera certainement légendaire par sa bonhomie et sa serviabilité.

10. Arthur Forest, (fils de Damase) eut la première automobile en 1910. Aujourd'hui, environ les $\frac{4}{5}$ des familles de la paroisse en possèdent une, même plus, parfois.

11. C'est en 1930 que les automobiles ont remplacé les voitures à la nuit de Noël.

voiturées d'enfants ajoutait une note joyeuse au cachet déjà si pittoresque de nos dimanches d'autrefois.

Bureau de poste

Avant la construction du chemin de fer, c'est-à-dire avant 1905, le courrier de Saint-Jacques (« la malle ») nous parvenait par l'Épiphanie et Sainte-Marie¹².

Le premier bureau de poste local date de 1875 environ. Le notaire M. Granger en avait la charge. Les maîtres de poste qui lui succédèrent furent : Zacharie Cloutier ; Albert Dugas (1896-1897) ; J.-O.-Émile Forest¹³ (1897-1912) ; Denis Forest (1912-1927).

Dès 1908, le Conseil s'adressait au Gouvernement fédéral pour qu'il fit construire un *Bureau de Poste*. L'année après, en avril 1909, Ottawa achetait la maison de Damase Marion¹⁴, coin des rues Marion et Saint-Jacques. Mais le bureau de poste si désiré ne fut ouvert qu'en 1927, quand le ministre Arthur Cardin vint l'inaugurer.

Depuis 1927, les maîtres de poste furent : Mme Denis Forest (1927-1930) ; Mlle Évangéline Marion (1930-1935) ; Jos. Lévesque (1935-1953) ;¹⁵ ; J.-Albert Leblanc (1953-1969) ; J.-François Charbonneau (1969-) .

Avant l'établissement de la malle rurale, des sous-bureaux de poste, établis chez Ulric Munn (aujourd'hui chez Jean-Paul Gaudet), et chez Johnny Gaudet (aujourd'hui, chez Albert Lépine), distribuaient le courrier aux gens du Haut-du-Ruisseau et du Ruisseau Saint-Georges.

Aqueduc

La première entreprise importante soumise au Conseil Municipal fut la construction d'un aqueduc. En décembre 1873, Pierre

12. Parmi les postillons de cette époque, l'on rappelle Léon Beliveau et Georges Forest. Ce dernier était assisté du populaire John Robichaud, et de Jos. Leblanc. De 1915 à 1950 (?) Wilfrid Marion a rempli cette fonction.

13. C'est ce qui explique pourquoi, on a, par la suite, longtemps désigné le magasin de J.-O.-É. Forest sous le nom d'« ancienne malle ».

14. La maison datait de 1807. Elle était en pierre et on l'a démolie !

15. Les concierges en furent Ludger Coderre, Marcel Dugas, René Monette et Roland Lépine.

Blouin, N.P., Euclide Dugas, Georges et Isidore Beaudoin en conçoivent le plan. Deux semaines plus tard, Cléophas Dupuis s'offre à exécuter le projet et en détermine le parcours. L'aqueduc aura pour point de départ les premières montagnes de Rawdon, traversera le territoire de Sainte-Julienne et desservira le Haut-du-Ruisseau et le village de Saint-Jacques.

Ce plan de construction d'un aqueduc suscita de vives rivalités. Finalement, le Conseil décida d'accorder le contrat à l'entrepreneur qui offrirait les meilleures garanties. Le 5 janvier 1874, J.-E. Ecrément, Louis Piquette, Jos. Majeau, Euclide Dugas, Pierre Blouin forment la « Compagnie de l'aqueduc de Saint-Jacques », avec un capital de cinq mille dollars. Ce contrat leur assurerait l'exclusivité de l'exploitation pour une période de vingt ans, mais à condition que le service de l'eau commence dans les dix-huit mois.

L'entreprise s'annonçait bien, mais elle échoua : après quinze mois, les travaux n'étaient même pas commencés. Le contrat inexécuté fut accordé en vain à un autre compétiteur, James Payton, marchand de bois de Saint-Laurent. Cette même année 1875, Saint-Jacques trouvait enfin l'homme qui réussirait à construire, à ses frais, notre système d'aqueduc : William Pope. Ce dernier en fera l'exploitation exclusive pendant 30 ans, de 1877 à 1907. Cette année-là, il vendra l'entreprise à William Lord, père. En 1917, celui-ci la laissait à ses deux fils, Alonzo et William qui la vendirent au Conseil municipal en 1956.

L'eau nous vient de quatre sources situées dans le 3^e rang de Rawdon. Divisées en deux groupes, ces sources sont respectivement à 265 et 200 pieds au-dessus du niveau de l'église de Saint-Jacques. Le premier groupe fournit 155 gallons $\frac{1}{2}$ impérial à la minute et l'autre 360.

Des moteurs aident à la propulsion naturelle de l'eau que l'aqueduc distribue sur un parcours de 15 milles. Au village, un immense réservoir de 75,000 gallons, « la tonne », a remplacé en 1915, l'ancien réservoir plus petit, qui se trouvait près de la demeure de Gédéon Forest. Et celle-ci fut remplacée par une autre en métal en 1957.

Actuellement, la consommation quotidienne d'eau au village, s'élève à environ 200,000 gallons. Dans la campagne, dont une partie seulement est desservie par l'aqueduc, la consommation s'élève à 75,000 gallons par jour.

En 1969, on procéda à l'aménagement du service des égouts, pour une partie du village, et l'on construisit une usine d'épuration des eaux.

Service d'incendie

Les premières pompes à incendie furent achetées en 1893, et remplacées en 1915, par une pompe mobile « Waterous » d'une capacité de 350 gallons (m.i.), montée sur une voiture à traction animale.

Notre service d'incendie possède 2,500 pieds de boyaux, 14 bassins dans la campagne et 25, au village.

Un poste de pompiers a été construit en 1915, au centre du village. Auparavant, tout le matériel du service d'incendie était remis dans trois hangars situés l'un au centre, et les autres à chaque extrémité du village ¹⁶.

Notre brigade comprend 15 pompiers volontaires. Émery Riopel, Auguste Marion, Arthur Thériault et Léo Leblanc furent nos chefs de pompiers.

En 1963, un poste nouveau a été élevé sur l'emplacement de l'ancien magasin Monahan et Morin, (puis Restaurant Acadia).

Électricité

Au début du siècle, les richesses naturelles de Rawdon, notamment ses cinq chutes d'eau, intéressaient fort les hommes d'affaires et les politiciens. Mais Rawdon avait une rivale : la ville naissante de Shawinigan Falls, dont les forces hydrauliques étaient supérieures.

Tout de même, la houille blanche de Rawdon fut exploitée et Saint-Jacques bénéficia de l'électricité fournie par « la chute à Magnan ».

Dès 1907, le problème de l'électrification s'était posé au Conseil. En mars de cette année-là, F.-H. Rhéaume et Edmond Morin vinrent de Rawdon, faire à notre Conseil les premières soumissions à cet effet. En novembre suivant, Amédée et Théodore Bélanger, de Montréal, posaient le même geste. Mais les soumissions ne ralliaient pas tous les suffrages. Il en fut de même des

16. Remplirent la fonction de mécaniciens-pompiers Ernest Boivin (1915-1923) et Émile Rondeau, Roger Venne remplacé en 1972 par Pierre Leblanc puis Robert Thériault.

propositions offertes, en novembre 1909, par J.-U. Foucher & Cie, de Montréal. En janvier 1912, A. Audet, hôtelier de Joliette, se présentait à son tour devant le Conseil, mais sans plus de succès.

Finalement, le Conseil accepta le contrat de la Compagnie Électrique des Laurentides. Celle-ci fournit, depuis le 4 mai 1913, l'éclairage dans nos maisons, et depuis 1915, dans nos rues. Maintenant, c'est l'Hydro-Québec, depuis environ 1962.

Rues

La plupart des villages de notre Province ne comptent guère qu'une rue principale. À Saint-Jacques, en plus de la grande artère centrale ou rue Saint-Jacques, sur laquelle sont bâties la plupart des maisons du village, nous avons plusieurs autres rues : 14 en tout.

La *rue du Couvent*, s'appelait vers 1860, la rue Viger, du nom d'un des médecins les plus populaires de la région : le docteur Séraphin Viger¹⁷. Avec le temps et après le départ du dit médecin, les gens l'ont toujours désignée sous le nom de rue du Couvent, malgré son nom officiel de *rue Sainte-Anne*. Avec la grand'rue, elle fut « macadamisée » en 1913^{17a}.

Nos autres rues ont de même été baptisées et rebaptisées plusieurs fois. Ainsi, la *rue Saint-Joseph* s'appelait souvent la *rue du notaire* (en l'honneur du notaire J.-E.-E. Marion).

La *rue Marion* (en mémoire de Damase Marion, donateur du terrain), souvent désignée sous le nom de la *rue du bureau de poste*, s'est appelée, en un temps, *rue Saint-Antoine*.

La *rue Venne* (en souvenir de Salomon Venne¹⁸, donateur du terrain), ouverte en 1910, est souvent appelée *rue des chars*.

17. Il est né à Saint-Jacques en 1831. En 1877, son nom figure parmi les résidants de l'Assomption, où cette famille avait encore des descendants en 1916.

17a. Aujourd'hui ce nom s'emploie couramment. MacAdam a popularisé le procédé du revêtement des routes qui porte son nom. Dès 1816, Québec publiait une brochure sur ce sujet. Elle se trouve parmi les incunables canadiens de la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal.

18. **Fils de Pierre**, Solomon Venne mourut, en septembre 1921, à l'âge de 76 ans. Occupant de nombreuses charges, il fut maire de Saint-Jacques, juge de paix, membre du Conseil de l'agriculture, président de la Compagnie de tabac de Saint-Jacques. Grand propriétaire foncier de la paroisse et du village, à la tête de tous les mouvements il contribua au développement de la culture du tabac. (*L'Action Populaire*, Joliette, 1^{er} septembre 1921.)

La *rue Dupuis*, donnée par J.-A. Dupuis, M.P.P., ainsi que les rues *Paré* et *Maréchal* furent ouvertes en 1914.

La *rue Bro* qui, depuis 1910 était chemin privé, devint voie publique en 1937, et, en 1954, elle rejoignait la *rue Beaudry*, ouverte depuis 1950. (en mémoire du Dr J.-O. Beaudry, m.d. et ancien maire qui demeurait à l'emplacement actuel du Parc Grand-Pré). Elle était la propriété des Soeurs de Sainte-Anne qui, un moment, avaient songé y élever l'Institut Familial.

En 1958 s'ouvrit la *rue Forest* (propriété de M. Roland Forest) ; en 1962, celle du *Collège* ; en 1970, les *rues Goulet* et *Laurin* (Yves Goulet et Adonias Laurin), ainsi que la *Terrasse Migué* (François Migué).

Enfin, un tout petit bout de rue, la *rue des médecins* (Drs Nolin et Gêmand) a disparu (dans la cour de l'ancien magasin O. Goulet et Fils, actuellement occupé par le Bureau des agronomes).

Télégraphe

En 1873, Olivier Bonin, M.D., dirigeait la station du télégraphe. Par la suite, Euclide Leblanc en fut chargé. Et de 1905 à 1955 (?) les dépêches nous étaient transmises par le bureau télégraphique du Canadien National. Maintenant, elles le sont via Joliette.

Téléphone

En 1888, J.-A. Martin, de la Compagnie de tabac canadien, demandait à la Compagnie Bell d'installer le téléphone à Saint-Jacques¹⁹. Au bout de cinq ans, la centrale de Joliette pouvait atteindre une première succursale établie dans la magasin général d'Euclide Dugas (Caisse Populaire et rue Beaudry aujourd'hui). De 7 h du matin à 9 h du soir, les jours ouvrables, et, deux heures seulement les dimanches et fêtes, le « central » était ouvert. Les appels interurbains rapportaient \$15 par mois à la Compagnie. Le tarif pour le service de messagerie était de cinq et dix sous, selon le message.

En 1908, 12 clients s'abonnèrent : la Banque d'Hochelega ; Beaudry, J.-O., méd. ; Canadian Northern Railway, E. Paradis ; Dugas Euclide, marchand, (Bell Tel. Co., bureau public) ; Dupuis, J.-A., commerçant de tabac ; Fontaine, L.-Beaulieu, agent d'assu-

19. Le téléphone fut conçu par A. Graham-Bell en 1874. La première communication inter-urbaine avait lieu, en 1876, entre Brantford et Paris, Ont.

rances et photographe ; Forest, Eugène-D., manufacturier de tabac ; Forest, J.-H.-Arthur, courtier ; Goulet, Jules, commerçant de tabac ; Goulet, Odilon, marchand ; Houle, Rév. A.-O., curé ; Lasalle, Ls-O., marchand.

En attendant la construction d'une centrale à Saint-Jacques, Joliette desservait ces abonnés. Celle-ci fut établie en 1909, avec 30 clients et desservait Saint-Alexis et Sainte-Marie, avec téléphones publics en ces endroits (chez C. Bourgeois à Saint-Alexis, et chez J.-E. Gaudet, à la gare de Sainte-Marie, et Azarie Mireault). Plus tard, Sainte-Julienne et Saint-Liguori firent partie de ce réseau.

À Saint-Jacques, le tableau de distribution se trouvait chez M. Jules Goulet, (au n° 76, rue Saint-Jacques) où Mme Goulet avec ses enfants, Eugène, Alma et Alice tâchèrent à assurer un service de nuit comme de jour.

En 1919, on comptait 117 téléphones ; en 1929, 150 ; en 1939, 185 ; en 1949, 617 ; en 1960, 1,400. Aujourd'hui ? presque partout . . .

Du temps de la famille Goulet, c'était le « bon temps » où l'on n'avait pas **besoin de** savoir les numéros par coeur. On n'avait qu'à demander « Passez-moi donc M. un tel . . . » et, après quelques tours de manivelle, Monsieur un tel nous parlait . . . ou parfois nous défonçait le tympan . . .

Après Mlle Alice Goulet, Miles M. Madon (1952) et Berthe Sylvestre (1953) devinrent les représentantes locales.

En 1953, on construisit un poste-échangeur sur la rue Bro ; et, en 1960, le cadran automatique mit fin à ce caractère plutôt intime des conversations téléphoniques qui devaient passer par le « central ».

Salles paroissiales

Depuis 1905, on réclamait de la fabrique une salle paroissiale qui ne fut construite que l'année suivante. Auparavant, on utilisait une grande pièce de la maison du bedeau.

Il y eut aussi la *salle des oeuvres* où divers groupements tenaient leurs réunions. Elle était aménagée dans les dépendances du presbytère.

Les deux salles furent démolies en 1968, pour faire place aux terrains de stationnement.

À propos de la Salle publique, le lecteur est prié d'aller voir en *Appendice* : il y trouvera toute son histoire.

* * *

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Tel est le cas de nos deux conseils municipaux. Exceptionnels furent les litiges tranchés par recours aux procès.

Nos conseils n'ont pas semblé marcher à pas de géant dans la voie du progrès. Tout de même, qui les accuserait de l'avoir boudé ? La prudence acadienne, naturellement temporisatrice, a guidé nos conseillers. Les archives municipales, parfaitement rédigées et classées, témoignent de la paix et de la concorde qui ont toujours présidé à la conduite temporelle de notre paroisse.

Chapitre deuxième — Serviteurs insignes

Parmi les serviteurs insignes de nos paroisses de campagne, viennent immédiatement après le curé deux familles de professionnels tenues en haute estime : les médecins et les notaires ! Autrefois, pour vivre et faire honneur à leur rang, ils devaient en dehors de leur profession, cumuler quelques fonctions lucratives ou quelques à-côtés rémunérateurs et même cultiver un lopin de terre ou au moins un jardin.

Notaires

Le premier qui semble s'être installé chez nous serait le notaire Louis-J. Saupin en 1809 ; puis, de 1814-1825, Pierre Mercier ; de 1815-1828, François Allard ; de 1816 - 1820, Thomas Bédard ; de 1826-1832, Antoine Menier dit Lagacé ; en 1830, il y avait aussi Autoine-Eusèbe Bardy qui succédait à François Allard qui y avait exercé de 1815 à 1828 au moment où il devenait protonotaire à Joliette. Le notaire Saupin a-t-il demeuré longtemps chez nous ? — difficile à préciser, même s'il y fait baptiser un enfant, et qu'il achète l'emplacement 470 (chez Éphrem Lachapelle) ; en 1836, ils sont deux associés, J. Dufresne et J.-A. Thérien ; de 1844-1871, Marcel Poirier ; en 1872, nous en avons trois : Aimé Dugas (1841-1869) (emplacement de l'ancienne station de pompes), J.-Eugène Ecrément (1845-1894) (emplacement des bureaux de l'U.C.C.), Pierre Blouin (ancienne résidence des Miles Beaudry, Parc Grand-Pré 1970).

Puis, ce furent Magloire Granger (1867-1916) ; J.-E.-Eugène Marion (angle Saint-Jacques et Saint-Joseph — « rue du notaire ») (1882-1943) ; Louis-Philippe Pariseau (1917-1963) ; Roland Guilbault (1928-1931) ; Georges Beaudry (1934-) ; Réjean Perreault (1969-1972) ; Jacques Roy (1971) ; André Lachapelle (1971-).

Quelques avocats : Talbot (1929-1931 ?) ; André Fontaine (1970-).

Médecins

Le médecin, « homme très digne, au langage soigné » (Gérin, Léon, *op. cit.* pp. 100-101) veille sur la santé de tous, depuis le nourrisson au berceau jusqu'au vieillard. Toutefois, les familles ne recourent à ses soins que dans les cas graves et après avoir « tout »

essayé, souvent le « remancheur ». La profession médicale, dans notre pays, se lègue bien souvent de père en fils, un peu comme un héritage.

Depuis plus de cent ans, mentionnons les médecins qui « *pratiquèrent* » à Saint-Jacques : les docteurs Martin S. Parker (1818-1820) ; Séraphin Viger, F.-X. Patoël, (sa résidence se trouvait à l'endroit du bureau de Poste) ; Eugène Nolin ; F.-L. Genand, Adhémar Gibeault, Olivier Bonin, Henri Hall (habitant l'ancienne demeure de Denis Forest) ; enfin, depuis la fin du 19^e siècle, les docteurs Élie Laferrière, Odilon Beaudry²⁰, Gaspard Courteau (+ 1934), Zéphirin Dupuis (+ 1947) ; J.-Arthur Melançon (+ 1959) ; Raymond Lecours²¹ (1931-1948) ; Roger Gagnon (1951) ; Fernand Goulet (1949-1965) ; Marcel Lafortune (1951-) ; Zotique Bergeron (1969-).

Mentionnons aussi les dentistes Roland Raymond (1929-1946) ; Pierre Marsolais (1949-1964) ; Yves Delorme (1970-) et deux médecins vétérinaires : René Forest (1952-) et Jean-Luc Goulet (1967-1970).

À toutes les étapes de son histoire deux fois centenaire, Saint-Jacques a toujours eu un personnage de marque dont la vie a été intimement liée au développement et au bien-être de la paroisse. À certaines époques, ce fut le curé qui joua ce rôle de premier plan, comme M. Paré, par exemple, au cours de ses trente-neuf ans de ministère (1819-1858). En d'autres temps, ce furent des hommes d'affaires ou des professionnels qui exercèrent cette influence prépondérante, tels que Séraphin Viger, M.D., Aimé Dugas, N.P., Magloire Granger, N.P., Médéric Foucher, Alfred Lesage, Odilon Beaudry, M.D., Salomon Venne, Jos. Marion, Wellie Munn²² et J.-O.-Émile Forest.

20. Après ses études classiques au Collège de l'Assomption (1866-1874) et ses études universitaires, il s'établissait à Saint-Jacques. Il demeurera dans toutes les mémoires comme un gentilhomme-médecin très charitable. Maire et président-fondateur de la première Succursale de la Société des Artisans à Saint-Jacques, il mourut en juin 1932.

21. En janvier 1947, M. Lecours mérita le prix Ciba, de la Société Médicale de Montréal, pour ses recherches sur la mesure des pressions abdominales.

22. Époux d'Aurélié Leblanc, M. Wellie Munn est décédé le 2 juin 1942. « Citoyen très estimé, homme d'affaires d'une grande dignité, père de famille modèle, grand chrétien, M. Munn fut, au cours de sa carrière, mêlé aux organisations paroissiales ; il devint tour à tour maire, marguillier, commissaire d'école, officier actif du Comité d'Action Catholique » (*L'Action Populaire*, 4 juin 1942).

Parmi ces citoyens éminents qui se sont signalés par leurs vertus civiques et les services remarquables qu'ils ont rendus à leurs concitoyens, nous rendrons ici un hommage spécial à deux d'entre eux, grands entre tous : Jos. Marion et J.-O.-Émile Forest, nés tous deux, la même année 1872, et décédés à trois ans d'intervalle : l'un, en 1943 et l'autre, en 1946, après avoir donné près de cinquante ans de leur vie, à leur petite patrie de Saint-Jacques.

Joseph Marion (1872-1943)

Rarement un homme a possédé une telle popularité durant les 71 ans qu'il a vécu et même après sa mort. Jos. Marion fut le type par excellence du seigneur terrien. Il a rempli dans notre région le rôle de patron agricole. Au physique, c'était un homme de belle mine ; il portait avec élégance canne et lorgnon. Sa mise était soignée et ses habits toujours de bonne coupe. M. Marion n'avait rien de campagnard ; son chic ne lui enlevait ni sa cordialité, ni ses manières affables, bref, rien de son entregent.

Son père, Damase, et sa mère Élise Perreault lui donnèrent une éducation soignée et quatre ans d'études au Collège Joliette (1886-1889), où il acquit un fonds d'instruction qui devait lui servir beaucoup dans sa carrière d'homme d'action et de catholique militant.

À 22 ans, Jos. Marion se lançait dans le commerce. Le 19 février 1895, il épousait Mlle Albina Lachapelle. D'une inlassable activité, nous le voyons, dès le début du siècle à la tête de tous les mouvements. Rien ne se fait à Saint-Jacques pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie laitière ou avicole, sans que Jos. Marion ne soit là pour diriger, stimuler ou conseiller les paroissiens : président-fondateur de la Coopérative de beurre, président du Cercle Avicole du district de Joliette, président du Cercle Agricole de Saint-Jacques et du Couvoir-Coopératif, il mérite la médaille de lauréat du Mérite agricole et devient président diocésain de l'U.C.C.

La confiance absolue que lui témoignèrent ses concitoyens prouve son intégrité et son dévouement. Aussi occupe-t-il les postes les plus en vue dans l'administration de la paroisse ou du comté : maire de Saint-Jacques, de 1929 à 1940 ; président de la Commission scolaire du village, de 1910 à 1937 ; préfet du comté de Montcalm, deux fois marguillier, président des syndics à la construction de l'église ; commissaire régional du Tiers-Ordre ; président de la Caisse Populaire, . . . bref, on ne compte plus les fonctions importantes qu'il a remplies avec dignité.

L'affection profonde qu'il éprouvait envers sa paroisse et ses concitoyens était l'un des côtés les plus attachants de son caractère. Jos. Marion aura été l'animateur de toutes les oeuvres paroissiales, et comme tel, il prit la haute direction dans la plupart des mouvements sociaux ou philanthropiques : président de la Succursale n° 43 de la Société Mutuelle des Artisans ; président d'honneur de l'Amicale de l'Académie Saint-Louis-de-France ; président de la Chambre de commerce de Saint-Jacques ; président du Club du Lac-aux-Huards ; président de trois élections comme chef conservateur, Jos. Marion avait le don de se multiplier et il se donnait sans compter, à tous ceux qui faisaient appel à ses connaissances pratiques, à sa charité ou à son influence indéniable dans le monde de la politique et des affaires.

À l'énumération des fonctions variées qu'il a exercées, l'on pourrait croire que M. Marion n'a été qu'un homme d'extérieur. Loin de là ! C'était un catholique convaincu, un militant toujours aux avant-postes et qui prêchait d'exemple.

D'abord et avant tout, au foyer où il fut un époux modèle, un bon père de famille : ses onze enfants — dont le docteur Donatien, et le R.P. Étienne, C.S.V., fervent des beaux-arts — sont là pour l'attester. Il ne craignait pas, non plus, de proclamer sa foi, car il ignorait le respect humain. Tous les dimanches, avant la grand-messe, il dirigeait, à titre de président des Anciens Retraitants l'exercice du chemin de croix. Et, à chaque enterrement, c'était encore Jos. Marion qui récitait d'une voix émue la belle prière : « Donnez, Seigneur, à ce fidèle défunt, le repos et la lumière éternelle ».

Ses largesses et ses dons, à l'église, aux oeuvres et aux pauvres, prouvaient bien sa grande libéralité.

Jos. Marion, dont la robuste santé avait défié la mort si longtemps, dut, à son tour, l'envisager. Le 8 août 1943, il assistait pour la dernière fois à la grand-messe paroissiale qu'il aimait tant. Deux jours plus tard, on le transportait à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, où, après deux mois de vives souffrances endurées avec résignation, il expirait chrétiennement. C'était le 28 octobre.

Les regrets du peuple sont le plus beau panégyrique. Ce proverbe s'est vérifié, le samedi suivant sa mort. Rarement laïc ne fut favorisé d'obsèques si imposantes : elles prirent l'allure d'un triomphe. Sur toutes les lèvres, la même phrase revenait : « M. Marion a eu les funérailles qu'il méritait ». Toute la population lui rendait ses derniers devoirs. L'évêque de Joliette, Mgr Papineau assistait au service funèbre, entouré de soixante prêtres du diocèse ou de

l'extérieur. De nombreux religieux et religieuses étaient venus de partout témoigner leur vive sympathie à la famille éprouvée.

Avec Jos. Marion disparaissait un géant de l'action, un citoyen éminent, et, jusqu'à la mort, l'apôtre de toutes les bonnes causes !

J.-O.-Émile Forest (1872-1946)

Si, pendant sa carrière mouvementée, Jos. Marion a été l'un des citoyens les plus en vue de Saint-Jacques, Émile Forest, pour sa part, en fut certainement l'un de ses serviteurs les plus dévoués, les plus consciencieux, dont toute la vie a été consacrée aux affaires municipales. Il était le cerveau qui conçoit et l'homme de volonté qui exécute. Son existence entière n'a eu qu'un but : servir.

Émile Forest, de pure souche acadienne, naquit en 1872, la même année que M. Marion qu'il eut comme confrère de classe au Collège Joliette (1887-1891). Il avait pour parents : Narcisse Forest, ex-maire de Saint-Jacques, et Caroline Dupuis, une maman accomplie. Elle sut inculquer à son enfant les principes de vie chrétienne qui l'ont guidé et inspiré sans cesse : sous des dehors modestes, Émile Forest possédait une formation et une culture remarquables.

Avant d'obtenir les emplois de confiance dans l'administration de la municipalité et du comté, Émile Forest fit ses débuts d'homme d'affaires dans le commerce de la papeterie et des objets de luxe.

À peine âgé de 25 ans, Émile Forest affirmait déjà sa supériorité : il était désigné comme maître de poste et il le restera de 1897 à 1912. La paroisse, reconnaissant et appréciant en lui le désintéressement, la rectitude du jugement et la précoce maturité, ne tarda pas à lui confier de hautes charges. Aussi sont-ils peu nombreux les hommes publics qui, comme Émile Forest, ont travaillé, près d'un demi-siècle durant, dans le silence et l'humilité, au progrès et à la prospérité de leur *patelin*, et qui ont donné des preuves d'un tel dévouement à la chose publique.

Secrétaire-trésorier des deux commissions scolaires, quarante-quatre ans (1902-1946) ; de la Paroisse, trente-six ans (1910-1946) ; du Village, trente-trois ans (1913-1946) ; des Syndics et Marguilliers de la fabrique, vingt-six ans (1919-1945) ; *registrateur* du Comté de Montcalm, trente-et-un ans (1914-1945) ; secrétaire du Cercle Agricole de Saint-Jacques, une trentaine d'années : ces divers postes de confiance et ces stages prolongés donnent une idée de l'estime singulière qu'on avait pour ses vastes connaissances et sa compétence. Aussi joua-t-il un rôle de conseiller et de médiateur

hors pair. Sa maîtrise des problèmes municipaux, son sens légal, ses aptitudes pour la comptabilité en faisaient un homme précieux, indispensable. Il a d'ailleurs doté notre municipalité de livres excellentement tenus.

S'agissait-il de régler un cas embarrassant et ennuyeux, ce bon serviteur ne manifestait aucune contrariété. Toujours d'humeur égale, toujours souriant, affable et optimiste, Émile Forest n'hésitait jamais à payer de sa personne et parfois même de ses deniers.

Que dire maintenant du diplomate et du médiateur-né qu'il était ? Combien de procès n'a-t-il pas évités au Conseil ? — S'appuyant sur son principe favori : « la force des municipalités, c'est leur lenteur », il pratiquait avec succès l'art des attermoiements. Observateur sagace, il n'ignorait pas que les chicanes de paroisse s'apaisent d'elles-mêmes avec le temps, et que les contestations ou disputes légales parviennent rarement à calmer les esprits. Cette connaissance profonde des hommes valut à Émile Forest d'être, durant toute sa carrière d'administrateur et de fonctionnaire, un pacificateur émérite. Ses grands yeux bruns foncés à la fois sympathiques et scrutateurs et son calme à rechercher, à peser le pour et le contre d'un problème, enseignaient la prudence et la réflexion.

D'une assiduité exemplaire aux séances des divers comités dont il faisait partie, sa sérénité répandait une atmosphère de paix, de sérieux et de charité : M. Émile Forest était, en effet, animé d'un esprit surnaturel profond qui inspirait toute sa conduite. La récitation d'une prière spéciale, avant chaque séance du Conseil, montre sa vive croyance au Médiateur suprême. Que de fois, par toute la Province, on lui demanda des copies de cette parfaite prière, qu'il avait lui-même composée. En voici le texte :

« Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font les lois justes, nous voici assemblés, en votre présence pour délibérer sur des questions qui feront le bien et la prospérité de notre municipalité. Accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désirer que ce qui est conforme à Votre Volonté, de la rechercher avec prudence, de la connaître avec certitude, et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de Votre Nom, et le bonheur de notre patrie. Ainsi-soit-il ».

Membre de la Société Historique de Joliette, Émile Forest avait un amour inné de l'histoire paroissiale. Il lui consacrait ses loisirs. Il pouvait, de mémoire, déchiffrer en un rien de temps, les

lignées de famille, aussi bien que les différents possesseurs des terres de la paroisse.

Saint-Jacques lui accorda des funérailles civiles, lors de son décès, survenu subitement, le 5 juillet 1946. C'était là rendre le meilleur tribut de reconnaissance qui, avec la prière, revenait en toute justice à cet humble et digne serviteur de tous.

* * *

À ces deux noms, il faut en ajouter plusieurs autres comme, par exemple, ceux de Ferdinand Contant (1892-1971), Gérard Gauthier, ardents promoteurs des mouvements coopératifs dans la région de Joliette ; Rodolphe Lesage (+ 1972), Émilien Roy, Lucien Archambault (1906-1967), Georges-Étienne Turcotte, Alfred Morin, Anatole Forest, **Paul Lachapelle** (+ 1968), Édouard Leblanc, Viateur Cadieux, **Marcel Mercure**, Philius Gagnon, Maurice Gagnon, Olivier Coderre, **Jean-Paul Coderre**, Guy Lanoue, Rosaire Roy, Guy Gaudet, **Loïs Lachapelle**, Marc-André Goulet, Jean Forest et celui de plusieurs dames dont les noms apparaissent dans l'histoire du mouvement où elles se sont dévouées. Ici, il s'agit de promoteurs discrets et tenaces de toute une série de mouvements civiques ou gestes sociaux.

Dans ce palmarès dressé après une sérieuse consultation, s'il en manque, je suis le premier à le regretter. Cependant, je ne peux pas ne pas signaler le record détenu par ma soeur, Hélène Lanoue, qui durant 33 ans (1928-1963 avec un arrêt de deux ans), fut courriériste hebdomadaire, fidèle et bénévole à *L'Action Populaire* de Joliette. Chaque semaine, elle apportait donc des éléments à l'histoire de notre paroisse.

VIE ÉDUCATIVE

L'influence du clergé sur la vie intellectuelle des Canadiens, en particulier, sur l'éducation, est un fait indéniable.

À Saint-Jacques, tant que son influence fut prépondérante en ce domaine, notre clergé s'est magnifiquement — dans le véritable sens de munificence — occupé de la chose. Fonder des écoles, — voire même un collège classique ! —, fut toujours à l'ordre du jour. Le premier curé, M. Bro, n'a-t-il pas, au début du XIX^e siècle, légué une partie de ses biens dans le but de construire une école ? La Fabrique n'a-t-elle pas construit le premier couvent et les écoles de rang ? Vers 1940, M. l'abbé A. Piette n'a-t-il pas fondé une École d'agriculture ? N'est-ce pas, jusqu'à ces dernières années, nos prêtres qui s'occupaient de nous diriger vers les études classiques ? et souvent en défrayaient une partie du coût ?

Grâce à ces vaillants curés, notre paroisse a rivalisé de zèle avec les centres les plus renommés sous ce rapport, s'il faut en croire les éloges répétés de Mgr I. Bourget, archevêque de Montréal, et du premier historien de Saint-Jacques, l'abbé F.-X. Chagnon en 1972, ainsi que ceux des périodiques du XIX^e siècle.

On s'occupera aussi d'oeuvres de formation extra-ordinaire.

Des journalistes de toute dénomination religieuse, des agronomes iront même jusqu'à nous citer parmi les paroisses-modèles d'organisation scolaire, rurales et autres.

VERS LE RÉGIME SCOLAIRE ACTUEL

Pour mieux apprécier l'effort louable du clergé et des paroissiens on nous permettra de rappeler les dates importantes qui ont marqué l'élaboration lente et pénible du régime scolaire actuel. Qu'on tienne compte de l'état intellectuel lamentable de la Province, après la Conquête (Voir Groulx — *L'enseignement du français* et le R.P. Duchaussois, O.M.I. — *Rose du Canada*, pp. 108-113). À l'époque des défrichements à Saint-Jacques — entre 1767 et 1815 — le pays, entendez les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, est presque continuellement envahi. Puis, à partir de 1801, au moyen de l'Institution Royale — le seul régime scolaire officiel — le *parti anglais* tente un suprême effort pour angliciser les Canadiens. Ceux-ci, menacés même dans leur foi, se cabrent et fondent d'autres écoles, indépendantes de l'État. Plusieurs durent recourir à l'enseignement privé.

En 1824, la loi autorisait les fabriques de paroisse à effectuer le quart de leurs revenus à la fondation d'écoles paroissiales catholiques. Ces fabriques avaient à peu près les mêmes attributions que les commissions scolaires actuelles. Ce régime fut connu sous le nom *d'écoles de fabrique*. Première victoire du clergé et des députés sur l'oligarchie protestante fanatique.

En 1829 et en 1835, les députés se chargèrent de surveiller les écoles ; et, grâce aux octrois du gouvernement, elles se multiplièrent rapidement. Ce système fit surgir des écoles, mais non des maîtres. Pour favoriser le recrutement de ces derniers, on ouvrit une école normale neutre, qui fut rejetée par les catholiques ; par ailleurs, des salaires trop modiques et la pénurie de manuels paralysaient les meilleures volontés.

La rébellion de « 37 » faillit compromettre l'avenir fort aléatoire de ces écoles autonomes rudimentaires.

L'Union, en 1841, privait les Canadiens de l'usage légal de leur langue et voulait accaparer l'instruction publique, en créant un surintendant général pour les deux Canadas avec deux subalternes, un pour chaque province. L'instruction tombant sous la régie des syndic de paroisses, menaçait de devenir un simple rouage de l'administration civile ou le jouet des politiciens. Tel était l'esprit de la loi de 1841.

La Providence veillait : le Dr Meilleur fut nommé au poste de surintendant pour le Bas-Canada. Croyant sincère et convaincu, Meilleur comprit le danger. Il résolut de conquérir l'autonomie et du surintendant et du régime scolaire de sa province. Il y réussit pleinement. Profitant de l'établissement d'un conseil strictement chargé des affaires municipales dans chaque paroisse, il obtint la création de commissions spéciales élues par le peuple dont la fonction serait de veiller à l'instruction publique. Les commissions scolaires étaient nées. Cette fois, la victoire était décisive. Les Canadiens triomphaient enfin du projet d'enseignement neutre et centralisateur de Durham et obtenaient la reconnaissance officielle du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants. En effet, la législation de 1846 consacra le principe de l'autonomie provinciale et de l'école confessionnelle (école où l'enseignement de la religion est permis).

Commença alors la « guerre des éteignoirs », ainsi dénommée parce que le peuple canadien-français, déjà surtaxé, se rebiffait, même quand il était question de développer l'instruction.

En dépit de cette opposition, le Dr Meilleur, aidé du clergé, fit accomplir à l'enseignement primaire de réels progrès. En 1853, un comité d'enquête suggérait la création d'un Conseil de l'Instruction publique.

En 1867, à la Confédération, le Conseil de l'Instruction Publique devint Ministère.

Puis, en 1875, Charles Boucher de Boucherville faisait adopter une loi qui supprimait ce ministère de création récente pour ne conserver qu'un surintendant de l'Instruction Publique. Cette même loi réorganisait le Conseil qui devait comprendre deux organismes indépendants : « le Comité Catholique et le Comité Protestant »¹.

Depuis 1960, le ministère de l'éducation a remplacé Conseil et Comités. Le Rapport Parent (1964) a été appliqué en toute vapeur comme si le feu était aux portes. Et l'on sait le chambardement qui en a suivi.

Écoles de fabrique

La création des écoles de fabrique secoua l'apathie populaire du Bas-Canada : il était temps, un enfant sur quinze fréquentait l'école. Les maîtres ambulants étaient à la mode. À Saint-Jacques,

1. Voir Turcotte, Chapais, Groulx etc.

en 1824, Antoine Sénécal², de même que William Gourd, Valentin Barrette et Pierre O'Donoghue, donnaient des leçons pour 10 sous.

Le curé Paré appuie sans réserve ce mouvement. Il écrit à ce sujet en son style pittoresque à Mgr Lartigue, le 23 février 1830 : « J'ai dans ma paroisse une école gratifiée par le gouvernement. Nous avons reçu 50 livres sterling³, c'est-à-dire la moitié de sa valeur, ce qui a émoussé le courage de la paroisse, de sorte qu'on travaille rigoureusement à avoir quatre autres écoles. Est-ce que le Gouvernement garderait les mêmes obligations ? — Ces écoles sont distantes, l'une de l'autre, d'une lieue, dans les rangs doubles ».

Détail intéressant : une école coûtait \$450 et le gouvernement en payait parfois la moitié.

Augustin Vervais, Charles Poirier enseignaient au Ruisseau Saint-Georges ; Charles Bourgeois, et plus tard (1845), David Martin, à Sainte-Marie⁴, Joseph Mercure (de Saint-Barthélemy).

L'instruction et l'éducation de la jeunesse passionnèrent tellement M. Paré qu'il y a consacré toutes ses activités et même ses loisirs. À Boucherville, où il exerça le ministère durant huit ans (1809-1817), un historien a noté cet apostolat auprès des jeunes, comme le trait caractéristique du dix-neuvième curé de la place. « Il était surtout le guide et l'ami des jeunes gens, à qui, il sut inspirer l'amour de l'étude et surtout, de la religion⁵. . . Une fois curé de Saint-Jacques, son délassement favori était d'amuser les enfants. Il les attirait facilement, surtout à l'époque du catéchisme, par de délicieux bonbons et du sucre du pays.

École supérieure

En 1831, le Comité permanent de l'Instruction proposait la fondation d'une école supérieure dans chaque comté.

L'on saisit tout de suite l'importance, pour la paroisse, de réaliser pareil projet. Le 24 octobre, quelques paroissiens suggèrent même à M. Paré l'établissement d'un collège classique.

2. Le nom de Sénécal est disparu présentement de Saint-Jacques, où il était fréquent.

3. Environ \$225.

4. La plupart de nos écoles des rangs dataient de cette époque (1835), excepté l'école n° 7 élevée en 1931, dans le rang du Bas-de-l'église, et celle du Ruisseau Saint-Georges, côté ouest, en 1918. Depuis 1960, elles furent vendues à l'enchère.

5. Huguet-Latour, L.-A., *Histoire de Boucherville*, (*Annuaire de Ville-Marie*), 1878, p. 315.

Le curé endosse le projet ; mais, au préalable, il consulte l'évêque et lui confie qu'il redoute à ce sujet l'attitude des législateurs de Québec. Pour ne pas effrayer le gouvernement par les dépenses, il consent à offrir le terrain du cimetière actuel.

Trois jours après la réception de la demande du curé, Mgr Lartigue répondait : « Je trouve, en effet, que le projet d'un nouveau collège chez vous, serait mal vu à la Chambre, car il y a déjà plus qu'il n'en faut, de collèges proprement dits dans ce district »⁶. En effet, à part le collège Saint-Raphaël (1767), devenu collège Saint-Sulpice, puis collège de Montréal, il y avait le petit séminaire de Sainte-Thérèse (1825) et le collège de Chambly (1825). Mgr Lartigue songeait d'autant moins à fonder un collège à Saint-Jacques, que le projet d'une maison d'enseignement de ce genre était sur le point de se réaliser à L'Assomption même, à quelques lieues de Saint-Jacques. Cependant pour ne pas décourager le bon M. Paré, l'évêque de Montréal semblait consentir à l'établissement dans notre village d'une sorte de collège, sous la direction du curé. Cette institution, en plus du cours élémentaire, comprendrait les trois premières classes du cours classique : Éléments latins, Syntaxe et Méthode. Cette « école de latinité » serait une pépinière d'élèves qualifiés pour les collèges classiques (« Collèges majeurs »). Malheureusement, l'entreprise n'aboutit pas, probablement parce que M. Paré lui-même s'en désintéressa, lorsqu'il fut mis au courant des intentions de Mgr Lartigue concernant le futur collège de l'Assomption⁷.

Commission scolaire

En 1845, le 18 juin, le Gouverneur Général du Canada, Sir Charles Metcalfe, érigeait notre première commission scolaire, dont le territoire s'identifiait avec celui de la paroisse canonique.

Plus tard, le 24 octobre 1862, nous aurons deux commissions scolaires : celle de « Saint-Jacques n° 1 ou du Village » et celle de « Saint-Jacques n° 2 » ou de la Campagne. La première allait de l'Équerre à chez Laurier Migué, et la seconde comprenait les écoles de la campagne.

6. Le collège de l'Assomption ouvrit ses portes en 1832 ; ce qui veut dire qu'il en avait les autorisations antérieurement à 1831. Le collège de Chambly, incorporé en 1835, devait, dans l'idée du fondateur, M. l'abbé Pierre-Marie Mignault, combattre l'Institution Royale, système anglicisateur et protestantisant. (Voir, Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 114 et sqq.)

7. RAPQ : 1942-1943, p. 122.

En cette année 1862, la commission scolaire du Village possédait deux bonnes écoles ; l'une, pour les garçons, était dirigée par des laïcs ; l'autre, pour les filles, était sous la direction des religieuses de Sainte-Anne. Ces deux écoles étaient fréquentées par environ deux cents enfants. L'autre commission comprenait huit arrondissements scolaires possédant chacun une maison d'école.

Présentement, la population scolaire s'élève à environ 800 enfants.

La commission scolaire de la Campagne entretenait sept écoles et celle du Village dirigeait l'Académie Saint-Louis-de-France et l'Externat du couvent.

Furent présidents de la commission scolaire du *Village*⁸ :

MM. Léon Bélivieu	1894	J.-A. Dupuis	1910
Jos. Mélançon	1897	Jos. Marion	1913
Alfred Lesage	1898	L.-J. Sylvestre	1940
Alphonse Leblanc	1902	Art. Thériault	1945
H. Coderre	1903	Euclide Forest	1946-1961
J.-E. Ecrement	1907		

Furent présidents pour la *Campagne* :

MM. Jean-Louis Gaudet ..	1865	Ludger Marion	1905
Séraphin Granger	1870	Léopold Desrochers	1912
Joseph Marion	1871	Alcide Desrochers	1913
Roch Gaudet	1872	Lactance Marsolais	1914
Gilbert Piquette	1874	Joseph Chevalier	1915
Louis Brien	1875	Adrien Foucher	1916
Joseph Bourgeois	1878	Napoléon Lévesque	1917
Prosper Hébert	1880	Joseph Venne	1919
Magloire Amireau	1881	Henri Marsolais	1920
Amédée Dugas	1882	Elzéar Léveillé	1921
Moïse Richard	1884	Georges Marsolais	1922
Delphin Morin	1885	Edmond Venne	1926
Zéphirin Lemire-Marsolais	1886	Albert Perreault	1927
Jean-Louis Fontaine	1888	Antonio Desrochers	1928
Joseph Lanoue	1890	Marcel Perreault	1934
Alexis Richard	1891	Ferdinand Contant	1936
Denis Brien dit Desrochers	1895	Wilfrid Gagnon	1938
Joseph Dugas	1896	Antonio Brisson	1942
Alcide Gaudet	1897	Donat Beaudoin	1946
Jean-Louis Jetté	1903	Anatole Forest	1948

8. Les premiers livres des minutes de nos deux commissions scolaires ont été détruits ou perdus.

Adonias Laurin 1953 Guy Dupuis 1958
Robert Marsolais 1956 J.-Édouard Leblanc 1960

Avec la création du ministère de l'éducation en 1960, nos commissions scolaires furent regroupées en une seule. MM. G.-Ét. Turcotte (1961-1963) et J.-Édouard Leblanc (1963-) en furent les présidents.

En 1969, nouveaux remembrements. Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Marie, Saint-Gérard et Saint-Liguori font partie de la Commission scolaire Nouvelle-Acadie, dont M. J.-Édouard Leblanc est le président.

En 1972, cette dernière sera à son tour englobée dans un plus vaste secteur désigné sous le nom de l'Industrie.

Toutes ces commissions scolaires font à leur tour partie d'un plus grand secteur, la Régionale de Lanaudière.

De tous ces remaniements conçus selon les aspects économiques, éducatifs, sociologiques etc . . . (humains ?), comment l'élève va-t-il en sortir ? « Sera-t-il dieu, table ou cuvette) ? »

COUVENT

« Faire des heureux », telle fut la préoccupation de M. Paré. Comme le plus cher de ses désirs était avant tout de travailler au bonheur surnaturel des siens, il voulut le réaliser par la formation religieuse de bonnes mères de famille. Il souhaitait vivement de leur voir acquérir, dans un couvent, une règle de vie profondément chrétienne, à base de modestie⁹.

« Avant de mourir, » comme il disait, il voulait fonder ce couvent qui compléterait l'instruction donnée dans les écoles, à Saint-Jacques, et sans délai, il se mit à l'oeuvre. « La pierre est presque toute rendue ainsi que les deux tiers du mortier », écrivait-il à Mgr,

9. Il avait une horreur extrême pour les manques de modestie. Quand, à la grand-messe du dimanche, il « faisait l'Asperges » tout autour de l'église, apercevait-il des personnes qu'il jugeait immodestes, il leur remettait une des épingles de sûreté accrochées à sa chape. Parlait-il des « grandes vaniteuses » de Montréal, il en était tout animé. « Je revenais de la ville dans ma charette, disait-il un jour, je voyais ces grandes orgueilleuses dans leurs carrosses, me regardant d'un air méprisant, et je me disais : tout de même, je me trouve très bien de votre mépris, »

le 9 mai 1838. « J'entends dire que l'Assomption et Saint-Roch ¹⁰, veulent me devancer... Vous savez que toutes mes terres sont ménagées comme mes yeux pour fonder un couvent et une école de garçons, contre l'église, et trois ou quatre autres dans la paroisse, où j'ai des terres, presque toutes acquittées... Il faut vous rappeler que la paroisse de Saint-Jacques est la plus centrale pour un couvent... Combien de jeunes filles protestantes se feraient catholiques, si cet établissement avait lieu ».

Mgr Bourget permet la construction du couvent. Le 16 août 1840, il autorise la fabrique à « appliquer sur ses deniers douze mille francs à la bâtisse d'une maison d'École pour les Soeurs de la Congrégation ». M. Paré et la fabrique fournissent le terrain compris entre la rue Principale, la rue Sainte-Anne, le ruisseau Vacher et le domaine de l'église, le 24 juin 1841. La fabrique veut encore y contribuer de ses deniers et sollicite le droit de disposer de 2,000 livres sterling pour parachever cet édifice « destiné aux religieuses enseignantes, que Mgr voudrait bien envoyer ».

Mgr Bourget approuvait ces dépenses deux jours plus tard. Promptitude peu surprenante : l'éducation de la jeunesse, n'était-elle pas au premier rang des soucis du second évêque de Montréal ?

Le premier bienfaiteur de cette oeuvre reste cependant M. Jean-Baptiste Bro, premier curé. En mourant, n'avait-il pas laissé une somme rondelette qui devait servir à l'instruction et l'éducation des filles de Saint-Jacques ?

Cette bâtisse en pierre des champs, terminée en 1841, avait deux étages et mesurait 60 pieds de longueur sur 40 de largeur. Par la suite, on ajouta une chapelle de 50 pieds sur 26, et une aile de 60 pieds sur 26.

Quelle noble émulation entre pasteurs et fidèles au sujet de l'enseignement ! *Les Mélanges Religieux*, périodique du temps, ne manquèrent pas de la souligner dès que le couvent fut confié aux Dames du Sacré-Coeur.

« On ne saurait assez admirer le zèle et le dévouement de M. le Curé de Saint-Jacques et de ses paroissiens qui ont conçu et exécuté l'établissement qui va recevoir les Dames

10. Saint-Roch de l'Achigan, au témoignage d'un chercheur généralement bien informé, Huguët-Latour, tranchait sur beaucoup d'autres paroisses au sujet de l'instruction. « Les familles Rocher, d'Orsonnens, Archambault, Courteau, Mercier surent seconder les efforts de leur curé et faire donner une instruction assez relevée pour l'époque »...

du Sacré-Coeur, dans des temps où les moindres sacrifices paraissent impossibles. Non seulement leur charité ne s'est pas effrayée des obstacles, mais elle a su les vaincre et en triompher avec un éclat inaccoutumé.

« Un couvent magnifique s'est élevé comme par enchantement dans cette partie reculée du diocèse. Il s'est élevé sans bruit, sans prétention, modeste comme ses auteurs, ignoré à quelques lieues de là. En sorte qu'on n'apprit son existence, qu'en le voyant tout à coup ouvert à des religieuses auxquelles on offrirait de l'or et des palais en Europe, pour jouir de la faveur qu'elles nous accordent . . . etc. ». (*Mélanges Religieux*, 20 décembre 1842).

L'ouverture de ce couvent stimulera les paroisses des alentours pour confier l'éducation de la jeunesse féminine à des religieuses enseignantes. En quinze ans, s'ouvriront cinq autres couvents dans le voisinage : en 1847, les Dames de la Congrégation fondent à l'Assomption ; en 1848, les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Saint-Lin et à Saint-Roch, en 1857 ; en 1849, les SS. de la Providence, à Sainte-Élisabeth, et en 1853, à Saint-Paul de Joliette, sans compter les hospices qu'on leur confie à l'Industrie (Joliette), en 1855.

De l'éducation des garçons se chargent le Collège de l'Assomption, depuis 1832. Celui de M. Joliette, ouvrira en 1846.

Toute la vie paroissiale se ressentira de la présence d'éducatrices qualifiées. Les retraites, les associations spirituelles sont à l'honneur. L'église, chaque année, sera témoin des impressionnantes cérémonies de profession religieuse que Mgr Bourget viendra présider — de 1853 à 1864, — parfois deux fois l'an.

La vie intellectuelle s'enorgueillira d'une richesse rare à l'époque : deux communautés religieuses dans une paroisse rurale ; 1854, les Clercs de Saint-Viateur tiendront l'école des garçons.

Jusqu'à la prospérité matérielle qui se ressentira de ce courant : dans la vie agricole, des cultures nouvelles, comme celles du tabac, apparaîtront bientôt ; ce sera aussi l'âge d'or de l'artisanat et surtout du tissage de la ceinture fléchée. Bref, il semble qu'il faisait bon vivre à Saint-Jacques-de-l'Achigan !

Dames du Sacré-Coeur

Au cours de 1841, le couvent était prêt à recevoir des religieuses. M. Paré en avait averti Mgr Bourget qui avait déjà invité, mais en vain, les Dames de la Congrégation.

Sur les entrefaites, l'évêque de Montréal partit pour Rome. Le 15 août 1841, pendant son séjour à Paris, il rendit visite à la Mère Barat, aujourd'hui sainte Sophie Barat, et prit les dispositions nécessaires pour établir les Religieuses ou Dames du Sacré-Coeur dans le diocèse de Montréal, comme en témoigne sa *relation* de voyage ¹¹. La Mère Barat s'objectait aux propositions de Mgr Bourget, prétextant le coût trop élevé d'une telle entreprise. L'évêque aplanit la difficulté en lui offrant de payer les frais de déplacement et en lui cédant le couvent de Saint-Jacques déjà tout construit.

Malgré ses appréhensions, la Mère Barat décida, sur les instances de Mgr Bourget, que la Mère Galitzin, supérieure provinciale à New-York, irait à Saint-Jacques visiter l'établissement.

En octobre suivant, d'après les *Mélanges Religieux* du 1^{er} octobre 1841, deux Dames du Sacré-Coeur, firent après inspection, un rapport favorable au sujet de leur venue à Saint-Jacques.

La fondation était décidée, mais les premières religieuses n'arriveront qu'en décembre 1842. Ce retard contrecarrait quelque peu les plans de M. Paré ; sa soumission, toutefois, fut comme toujours, prompte et même joyeuse ¹².

Le pieux curé et toute la paroisse les accueillirent avec une joie inexprimable.

« Ce fut une ovation, écrit Mme de Kersaint (première supérieure à Saint-Jacques). Les quatre premières religieuses du Sacré-Coeur arrivées au Canada, débarquèrent à Montréal, le dix-sept décembre 1842. On nous conduisit à l'évêché où nous fûmes reçues avec une bonté sans égale. Le vingt-six, nous partîmes pour notre destination, accompagnées des quatre marguilliers de Saint-Jacques que le bon curé avait envoyés nous chercher. Presque tout le trajet se fit en traîneaux

11. *Reg. des Lettres de Mgr Bourget*, t. IX, pp. 502-503, cité par le P. Léon Pouliot, S.J. dans *La Réaction catholique de Montréal, 1840-1841*, éd. du Messager, 1942, p. 102. Relevons les expressions remarquables dont se sert Mgr Bourget en parlant de M. Paré à la Mère Sophie Barat. « Le bon M. Paré », « ce digne curé de Saint-Jacques », « ce saint homme », « son extrême modestie ».

12. « Si Dieu ne nous envoie pas d'affliction, disait-il souvent, c'est une preuve de son abandon ; plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime ». N'est-ce pas là un écho des paroles mêmes du saint curé d'Ars : « Les épreuves pour ceux que Dieu aime ne sont pas des châtimens, ce sont des grâces. » (Ray, Chan. dans *Un Surhomme, le Saint Curé d'Ars*, Vitte, 1946, p. 118).

sur le fleuve Saint-Laurent que la glace avait rendue aussi solide qu'un chemin de fer. L'excellent Père Paré vint nous recevoir à l'église, d'où, après une courte adoration, il nous conduisit à notre nouvelle demeure . . . Ce bon vieillard avait pensé à tout . . . Le lendemain, vingt-sept décembre, une messe solennelle fut célébrée par le Révérend Père Paré. Le secrétaire de Mgr monta en chaire, et lut une lettre¹³, où ce digne prélat nous recommandait aux soins des paroissiens.

« Le bon Père Paré avait eu la délicatesse de commander, en notre honneur, un superbe pain bénit, et l'on voulut bien nous porter à chacune une très belle fleur de lys, qui en faisait l'ornement ».

Voici l'acte d'installation de ces religieuses à Saint-Jacques :

« L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-sept décembre, Mesdames Bathilde de Sallion, Henriette de Kersaint, Éveline Lévêque, Soeur Anne de Battandier, Soeurs religieuses du Sacré-Coeur de Jésus, venues de France, ont été mises en possession du couvent, bâti en la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan, par les soins de Messire Paré, curé de la dite paroisse.

« Une messe solennelle, précédée du « Veni Creator », fut chantée par M. le Curé. Le R.P. Chazel (sic), supérieur des Jésuites¹⁴, prononça un excellent sermon sur les avantages de l'éducation chrétienne, et fit, à la fin de la messe, la bénédiction de la maison, au milieu d'un grand concours de peuple. Un bon nombre de prêtres y assistaient : entre autres, M. le Curé, les Révérends PP. Chazel, Bélanger, Boué, Trudeau, Ginguet, Marchand, Vallée et Lagarde.

« Cet acte doit être conservé dans les archives de la fabrique, pour servir de monument à la postérité ».

Signé : L.-A. Lagarde, ptre
Jos. Vallée, ptre
J.-R. Paré, curé

Cette cérémonie fut un événement mémorable.

L'oeuvre sera visiblement bénie du bon Dieu : en plus de cent ans, il viendra s'y choisir un nombre considérable d'élues dont

13. Voir la 1^{re} édition.

14. Voir Desjardins, S.J. Paul, *Le Collège Sainte-Marie*, t. I, chap. 1^{er}.

plus de 300 nées à Saint-Jacques, ainsi qu'une belle élite de mères de familles pieuses et dévouées.

Ce récit dévoile quels sacrifices la paroisse s'imposait pour encourager la haute éducation de la jeunesse.

Durant dix ans, les jeunes filles apprendront, chez ces savantes religieuses, pour la somme de cinquante dollars par an, l'écriture, la lecture, la grammaire anglaise et française, l'histoire ancienne et moderne, la chronologie, la mythologie, la littérature, un petit cours de logique et de rhétorique, la géographie, la sphère, les éléments d'astronomie, de physique, de chimie et de botanique, l'économie domestique, la couture et la broderie en tous genres. L'allemand, l'italien et l'espagnol ainsi que la musique, le dessin, la peinture etc . . . étaient enseignés comme matières facultatives ¹⁵.

Outre le pensionnat, les soeurs tenaient aussi une école paroissiale gratuite, destinée aux externes. La fabrique l'avait construite au coût de 4,000 livres, avec l'autorisation de M. A. Manseau, V.G., administrateur du diocèse.

« Depuis le moment de notre arrivée, écrit dans son mémoire Mme de Kersaint, ce Vénérable Monsieur Paré n'a pas cessé de nous combler de bienfaits, nous donnant même beaucoup plus d'arpents de terre que ceux qui d'abord nous avaient été promis ».

Cependant, les lettres de M. Paré nous apprennent que le transfert du noviciat des Dames du Sacré-Coeur, de Saint-Jacques à Saint-Vincent-de-Paul en 1846, marque le début de certaines mécontentes entre les religieuses, les paroissiens et le curé.

Elles dirigeaient chez nous trente pensionnaires et quatre-vingts externes. De leurs anciennes élèves, quarante-six (dont vingt natives de Saint-Jacques) étaient entrées dans leur communauté. Cependant, les Dames conseillaient aux gens qui se présentaient, d'envoyer leurs enfants à Saint-Vincent-de-Paul, et elles se refusaient à publier un prospectus de leur couvent, selon le désir de M. Paré et des notables du village. Elles désiraient quitter Saint-Jacques, prétextant que le nouvel endroit serait plus avantageux au recrutement de la communauté.

Le 22 juin 1853, à sa visite pastorale, Mgr Bourget attristé, consentit à leur départ, qui eut lieu, le 25 juillet suivant, sous le supérieurat de Mme Brangier.

15. *Mélanges Religieux*, 10 janvier 1843.

Un tel dénouement fut, croyons-nous, principalement occasionné par le but même de la congrégation : l'éducation et l'instruction de la haute classe de la société, but plus facile à réaliser dans les grandes villes. On s'amusa un brin, à Saint-Jacques, d'un certain esprit trop maniéré, affiché jusque dans les moindres entreprises de la communauté.

Quoi qu'il en soit, les Dames du Sacré-Coeur laissèrent des regrets. Leurs dix années de séjour parmi nous avaient causé du bonheur à nos familles acadiennes.

Soeurs de Sainte-Anne

Ce départ des Dames du Sacré-Coeur contribua à introduire une autre communauté que Dieu tenait en réserve pour fournir à notre paroisse un de ses plus purs sujets de fierté.

Mgr Bourget avait constaté avec peine le déplacement des Dames du Sacré-Coeur. Il couronna alors ses libéralités envers Saint-Jacques en l'honorant d'une nouvelle famille religieuse : celle des Soeurs de Sainte-Anne, récemment fondée à Vaudreuil en 1850. De toutes les faveurs que nous devons à l'évêque de Montréal, c'est peut-être la plus insigne.

Le 4 août 1853, il est déjà décidé que les Soeurs de Sainte-Anne remplaceront les Dames du Sacré-Coeur. M. Paré écrit à Mgr : « Comme le temps presse, j'ose appeler à Saint-Jacques par le « Jacques Cartier »¹⁶, Madame la supérieure de Vaudreuil avec sa communauté, à Saint-Sulpice ». Le curé demandait en même temps à l'évêque la permission de prendre les quarante-sept piastres qui restent de l'argent destiné à secourir les incendiés de Montréal. Cet argent servirait au transport des soeurs et à l'achat de certains articles de ménage que le « Sacré-Coeur » (entendez les Dames du Sacré-Coeur) voulait leur vendre avec d'autres effets.

Avant de partir de Vaudreuil, la supérieure, Mère Marie-Anne, avait encouragé les voyageuses en leur disant : « Vous trouverez Dieu partout. Et puis, aux Laurentides, vous connaîtrez un peuple de croyants en esprit et en vérité ; tout d'abord, un grand ami de Dieu, le légendaire abbé Romuald Paré, curé de Saint-Jacques et des *Continuations* »¹⁷.

16. Bateau de ce temps-là faisant le service entre Montréal et certaines localités fluviales.

17. Gervais. Émile, S.J. *Mère Marie-Anne*, p. 16, *Collection Ville-Marie*.

« M. le Curé, dit un mémoire du temps, fit les honneurs de la plus cordiale réception, le 23 août 1853 ».

Les Soeurs de Sainte-Anne, peinées d'avoir dû quitter Vaudreuil, remercièrent plus tard la divine Providence, qui les conduisit dans un établissement aussi bien fondé. La maison, par suite d'aménagements qu'elles exécutèrent elles-mêmes, devint assez spacieuse pour abriter le noviciat et le corps enseignant. Des terrains considérables leur revenaient aussi, et ils leur appartiennent encore.

La paroisse ne tarda pas à se réjouir avec son vénérable pasteur de la venue des nouvelles religieuses, comme l'écrivait M. Paré à Mgr Bourget en 1855.

Les Soeurs de Sainte-Anne avaient l'usufruit des terrains de M. Paré, tout comme les Dames du Sacré-Coeur. Mais par testament, à la mort du curé, l'évêché de Montréal héritait du couvent de Saint-Jacques. En 1869 seulement, les religieuses devinrent propriétaires du couvent, des dépendances et de 50 arpents de terre. En 1872, les Soeurs acquéraient une autre terre, dont une partie constitue depuis 1905 le cimetière actuel. Enfin en 1884, Mme veuve Salomon Bélanger légua aux soeurs une terre, dans le rang du Bas-de-l'église.

Le premier couvent fut démoli et remplacé par une construction de pierre en 1900. Il devint la proie des flammes à peine un mois après son ouverture, le 4 avril 1900.

Tout aussitôt, avec l'aide de la fabrique, on éleva un nouveau pensionnat qui fut rasé de fond en comble lui aussi en 1912. Sans hésitation, la communauté, secourue par les paroissiens qui fournirent une somme de \$10,000, rebâtit en 1913.

Le Pensionnat de (1929-1949) recevait ordinairement 150 élèves. Avec l'École Ménagère dans ses murs, il n'en comptait plus que 60. L'Externat acceptait 160 élèves.

Avec les chambardements des dernières années, le Couvent n'est plus réservé aux demoiselles. La commission scolaire y loue des locaux que fréquentent garçons et filles à qui enseignent professeurs laïcs et religieux. Certaines élèves de l'Institut Familial s'y logent également depuis 1970.

Mère Marie-Anne

La Providence, en plus du saint curé Paré, nous a gratifiés d'Esther Sureau Blondin, plus connue sous le nom de Mère Marie-Anne.



Grands-mères de chez-nous, il y a cent ans.
Une seule peut-être identifiée : Mme Edmond
Dugas (celle qui porte un droguet).

PHOTOS DE CIRCONSTANCES

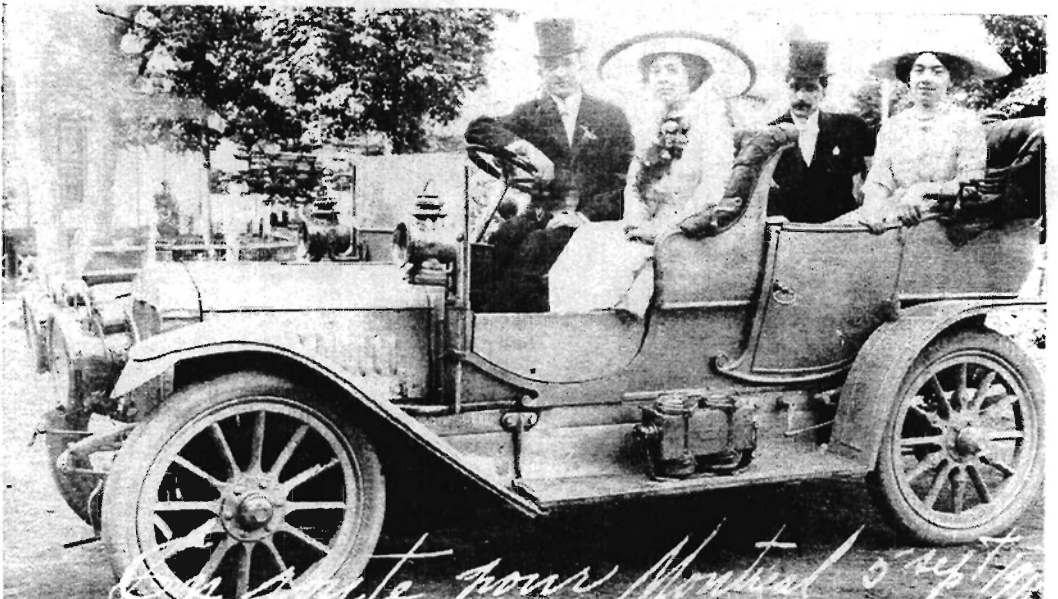
Première communion : Engelbert Forest (1898)



Noces : Hildège Lanoue et Marie Galipeau (1899)



Premières noces en automobile : Antoinette Piquette et Horace Jasmin, M.D. (1911). Garçon d'honneur : Égide Rolland ; fille d'honneur : Hildegarde Piquette.



En route pour Montréal 5 sept 1911

L'esprit de foi, de travail et de mortification de cette « résolue martyre de la franchise, de cet athlète du renoncement, ennemie de la souplesse et de la ruse » de cette « princesse des humbles » (Marie-Claire Daveluy), s'épanouirait durant 7 ans (1853-1854) (1858-1864) dans les murs du couvent de Saint-Jacques et susciterait une prodigieuse floraison de vocations. Par centaines, des jeunes filles de presque chaque famille laisseront le pensionnat pour le cloître.

« Mère Marie-Anne possédait une culture générale satisfaisante pour l'époque . . . Ses premières compagnes, égales en dévouement, ne jouissaient pas d'un savoir égal. Déficience de très courte durée. Le courage allait triompher des obstacles et des retards. Pour leur formation pédagogique, les religieuses trouvaient en M. Adolphe Maréchal, leur aumônier, un professeur intéressant, à la fois, et un guide sûr »¹⁸.

Maison-Mère

Maison générale de 1853 à 1864, notre couvent connut des heures glorieuses pour l'histoire de la communauté. De Saint-Jacques, partirent les fondatrices des couvents de Saint-Ambroise en 1855, de Saint-Cyprien de Napierville en 1857, de Victoria en 1858, de Rigaud en 1859, de Lachine en 1861, de Saint-Jérôme en 1864. Depuis l'arrivée des Soeurs de Sainte-Anne, le couvent avait progressé continuellement ; six fois, il avait essaimé.

Cependant, la maison devenait trop étroite. « Nous sommes rendus au bout », écrit M. Maréchal à l'évêque, en 1861. « Il est question d'acheter l'édifice Simpson à Lachine, et de le transformer en noviciat. Le couvent de Saint-Jacques suffirait encore pour quelques années. D'autre part, on ne peut songer à agrandir, les dettes seraient trop onéreuses ».

De son côté, Mgr Bourget désirait rapprocher de Montréal les Soeurs de Sainte-Anne.

Elles achetèrent la maison Simpson de Lachine, cette même année 1861. Les événements firent vite prévoir un prochain déplacement de la maison-mère.

En juillet et août 1864, les rumeurs de changement étaient de plus en plus fondées. Les paroissiens, par l'entremise des citoyens les plus marquants, comme Ulric Foucher, Aimé Dugas, Léon Mo-

18. Gervais, Émile, S.J., *Ibid.*, pp. 18-19.

rin, Eucher Cloutier, Antoine Vincent, Saül Fontaine, Séraphin Morin, Narcisse Dugas, Joseph Mireau etc . . . supplièrent l'évêque de ne pas laisser transférer la maison-mère de « cette communauté qu'ils chérissent à juste titre ».

Tout de même, le 17 octobre 1864, le titre de maison-mère passait de Saint-Jacques à Lachine. Les onze années précédentes avaient été très fécondes pour l'Institut. Quatre-vingt onze religieuses avaient fait profession chez nous. Elles étaient 22 à leur arrivée en 1853, et maintenant en 1864, cent treize, dont trente-huit originaires de Saint-Jacques.

À cause d'avantages marqués, Mgr Bourget, après avoir soigneusement réfléchi et prié, avait décidé que Lachine deviendrait maison-mère et noviciat. Cette décision affligea beaucoup les paroissiens qui, à l'avenir, seraient privés de la splendeur liturgique des professions religieuses annuelles.

Au premier aumônier, l'abbé J.-Louis-de-Gonzague Barrette, succéda M. Adolphe Maréchal (1853-1858), puis un vieux prêtre français, l'abbé Claude-Antoine Ternet¹⁹, ex-sulpicien, (1859-1860).

Une fois curé, et après le départ de M. Ternet, M. Maréchal reprit cette fonction et soutint de ses conseils et de ses sages directions le personnel du couvent. En 1867, son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, assumait le même poste, mais à Lachine, cette fois.

Maison Provinciale

De 1896 à 1964, notre couvent était aussi la résidence de la Supérieure de la Province du Sacré-Coeur, qui s'étendait jusqu'en Abitibi. De 1964 à 1969, cette résidence se trouvait à Saint-Jérôme. Maintenant, elle est à Joliette (1972) après un séjour de 3 ans à Montréal.

ÉDUCATION DES GARÇONS

M. Paré veilla toujours à l'éducation des jeunes gens. De tout son crédit moral et pécuniaire, il dirigera nombre d'élèves vers les collèges de l'Assomption et de Joliette. Sous son administration, 25 jeunes gens se donneront à Dieu comme prêtres.

19. Il était originaire du diocèse de Besançon ; ordonné prêtre le 16 mai 1818, entré chez les Sulpiciens en 1845, il arrivait à la Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 14 novembre de la même année. Il quitta les Messieurs en septembre 1847. — Gauthier, *Ibid.*, p. 268.

Le vaillant curé désirait pour les garçons de sa paroisse une sorte d'académie, aussi convenable que le couvent. En 1846, il sollicite cette faveur de Mgr Bourget.

« J'ai deux bonnes maisons sur mon coteau. Voilà bien de l'ouvrage de taillé, mais je n'ai pas de ressources. M. Meilleur, l'inspecteur, ne veut pas en accorder, parce qu'elle ne serait pas sous le contrôle des commissaires. Je ne consentirai jamais à cette clause. Pourquoi ne pas prendre l'argent amassé avec les dispenses si nombreuses à Saint-Jacques ? »²⁰.

Clercs de Saint-Viateur

L'évêque ne jugea pas opportun de se rendre aux vœux du bon curé. Ce dernier ne perdit pas courage. Il s'adressa à une communauté de frères récemment arrivée au pays, aux Clercs de Saint-Viateur. En mai 1849, le R.P. Taraise Lahaye, Provincial de ces religieux, écrit à Mgr Bourget que le curé de Saint-Jacques a construit une école et qu'il lui demande des sujets.

Pour précipiter l'accomplissement de son projet, M. Paré donne pour fins d'éducation sa terre du coteau, en 1851.

Malgré cela, la question reste pendante : les Clercs ne disposent pas d'un nombre suffisant de frères. Dans une lettre du onze avril 1854, Mgr Bourget règle ce point.

Les religieux, nommés à Saint-Jacques le 20 juillet 1854, arrivèrent au mois de septembre, au nombre de trois : les FF. Pierre Pelletier, directeur, Louis Deragon et Alfred Martel. Ils avaient la jouissance de la terre du coteau, (cimetière actuel), d'une maison meublée et d'une chapelle. MM. les commissaires leur donnaient soixante livres sterling (\$300), par année.

« Le « saint » curé Paré à Saint-Jacques de l'Achigan, accueillit avec bonheur ces nouveaux maîtres religieux, » note le F. Bernard, C.S.V. (p. 194).

Peu après, des paroissiens proposèrent de transporter cette maison au village. Cette proposition engendra des dissensions malheureuses. Elles obligèrent même le supérieur à retirer ses instituteurs, l'été suivant, malgré la requête du curé et des principaux citoyens de la paroisse. Dans cette requête du 5 septembre 1855,

20. Les Acadiens d'autrefois, en règle générale, se mariaient strictement entre eux et d'ordinaire entre parents.

les paroissiens « regrettent de ne pas voir ouvrir, à l'automne, une école indépendante dans les maisons de Messire Paré. » Ils font valoir auprès du supérieur provincial, la pacification des esprits, puisque ceux qui voulaient l'école au village ont changé d'idée. Les soussignés offraient même leur cotisation personnelle, pour augmenter le salaire des religieux : François Dugas, Blaise Dugas, Médéric Dorval, Euchère Cloutier, M. Poirier, J.-E. Ecrément, N.P., François Foucher, Louis Archambault, Jacques Leblanc, fils, Charles Magnan, Louis Gagnon, Urbain Bolduc, Louis Bolduc, John Haly, Isaïe Melançon, Jean Riopelle, J.-R. Paré, curé, Joseph Dupuis, F.-L. Genand, M.D., Clément Landry, Louis Lévesque, Théodore Rivière. Le Père Étienne Champagneur, supérieur des Clercs, n'acquiesça pas à leur désir ²¹.

Le 14 septembre 1858, la fabrique remettait par contrat à M. Paré le terrain dont il lui avait donné l'usufruit. Ce terrain s'étendait du ruisseau Vacher jusqu'au rang des Continuations et devait servir encore pour une école. Car on n'avait pas abandonné l'idée de s'assurer le concours de religieux enseignants.

M. Paré mourut quelques semaines après. Il légua à l'évêque de Montréal ses terres situées derrière l'église.

M. A. Maréchal, son successeur, entreprit, dès le 30 novembre 1858, de faire revenir les Clercs de Saint-Viateur. Il écrit à Mgr Bourget et l'avertit de l'état des écoles, « en général très mauvais ».

L'inspecteur M. A.-D. Dorval, demeurant à l'Assomption, corrobore le témoignage du curé :

« Tel maître, telle école, mais aussi : tels commissaires, telles écoles, puisque les commissaires seuls engagent les maîtres. Un enfant sur dix fréquente assidûment l'école... La municipalité de Saint-Jacques entretient sept écoles, deux instituteurs, cinq institutrices laïques et cinq soeurs de Sainte-Anne. L'académie, tenue par ces dernières, est très bien dirigée. Parmi les autres écoles, celle de l'arrondissement n° 5 est excellente, deux sont passables, et les deux autres sont très mal et très irrégulièrement tenues. L'école primaire supérieure est

21. En 1856, d'après le R.P. Louis Lalande, S.J., *loc. cit.* (pp. 170-180) : « les clercs paroissiaux de Saint-Viateur prennent en mains l'instruction dans l'école du village » (de Boucherville). On comprend la situation embarrassante du R.P. Provincial des Clercs de Saint-Viateur. Il était fort à court de sujets et on les désirait en beaucoup d'endroits.

aussi très mal tenue. Le Secrétaire-trésorier me paraît faire son possible : mais sa tâche est difficile » ²².

Les commissaires, à l'instigation de l'inspecteur Dorval, veulent incorporer en académie l'école du village. Cet inspecteur, n'est pas trop favorable au retour des Frères, et préférerait avoir des laïcs comme instituteurs. M. Maréchal, lui, opte pour les religieux. Mais le Père Champagneur ne peut lui en fournir, à cause de l'ouverture récente d'une maison à Vancouver.

« Cependant, écrit M. Maréchal, si Mgr s'en mêlait, il pourrait presser le Père Provincial d'envoyer au moins un de ses religieux à Saint-Jacques. Pour les entretenir, on pourrait peut-être vendre les deux terres de la fabrique au lac Ouareau : on pensionnerait les religieux au presbytère pour 30 livres sterling, par année. Les Frères, aidés d'un ecclésiastique, feraient la classe aux grands ; les soeurs seraient chargées de l'instruction des petits ».

« L'inspecteur cabale (sic) contre le projet, » insinue le curé. Dans une lettre du 14 mai 1859, Mgr répond au curé au sujet de cette difficulté avec l'inspecteur. « Elle sera comme tout le reste dans l'ordre de la Providence. Demeurez calme et en paix. Votre beau et bon mois de Marie, au milieu du mortier et de la pierre, vous portera bonheur. » (Les réparations à l'église se poursuivaient) ²³.

Finalement en 1860, le F. Antoine Rivest, et plus tard les FF. Laferrière et Roy arrivèrent à Saint-Jacques. Ils logeaient au presbytère.

M. Maréchal ne tarda pas à trouver insuffisante cette pension de 30 livres, puisque le 30 juin 1863, il se plaignait de sa pauvreté à son évêque. Payer pour l'instruction des enfants ; solder son *cathédromaticum* (sa dîme) à l'évêque, tandis que plus du tiers de ses paroissiens ne s'acquittent pas de leur dîme, lui semble outré. (On lit dans les procès-verbaux des assemblées des évêques de la Province ecclésiastique de Québec, (1871-1872), la recommandation aux curés d'exiger la dîme régulièrement de tous les fidèles. (*Arch.*

22. *Rapport du Surintendant de l'éducation*, 1858, p. 131. En 1856, à Saint-Jacques, sur 432 garçons de cinq à seize ans qui devraient fréquenter l'école, 255 la fréquentent régulièrement. Sur 425 filles de cinq à seize ans, 243 la fréquentent régulièrement. Donc, à Saint-Jacques, sur 857 enfants d'âge scolaire, 498 vont à l'école.

23. Les copies de ces pièces sont conservées à l'Évêché de Joliette et aux archives du Noviciat des C.S.V. de Joliette.

du Collège Sainte-Marie). Cette négligence de la dîme était donc répandue à cette époque). Que faire ? — Choisir entre le paiement de sa dîme à l'évêque ou celui de l'instruction des enfants... en logeant les religieux chez lui ? On ignore la réponse de l'évêque...

En dépit de cette situation pénible, les frères poursuivent leur enseignement, au contentement de tous, durant 10 ans, jusqu'en 1871. Les Clercs quittèrent alors la paroisse : la municipalité déclarait ne pouvoir défrayer les dépenses nécessaires pour agrandir l'école et acheter un ameublement complet réclamé par les religieux. D'autre part, le curé ne pouvait plus les pensionner, parce que le personnel du presbytère était accablé du surcroît d'ouvrage. Les commissaires, de leur côté, avaient décidé de loger les religieux à l'école²⁴.

Ce fut vraiment une faute de la part des paroissiens de laisser partir ces frères enseignants ; durant 30 ans, ils seront privés de religieux.

Maîtres laïques

De 1871 à 1901, l'instruction des garçons du village sera entre les mains des laïques. Les anciens rappellent les noms de (?) Gauthier, Séraphin Morin, Prosper Marcoux, Joseph Archambault, Magloire Lanoue, Alexis Desrochers, (plus tard C.S.V.), ? Morel, qui fut le dernier

La maison d'école, construite probablement quelques années après le départ des religieux, s'élevait à l'endroit de notre Académie Saint-Louis-de-France. C'était une maison en pierre, d'un étage.

Frères de Saint-Gabriel²⁵

En 1888, quelques frères de Saint-Gabriel quittaient leur maison-mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre (France) et leur beau pays de Vendée. Ils venaient se consacrer à l'éducation de la jeunesse à Montréal.

24. « Lorsque des commissaires d'école refusaient de s'en tenir à un engagement, rognaien sur un traitement déjà trop faible, ou tout simplement ne payaient pas leurs instituteurs religieux, aucune hésitation possible : les religieux se retiraient et recommençaient ailleurs. C'est ainsi que nous quittâmes Saint-Jacques de l'Achigan en 1871 ». (Bernard, Antoine, C.S.V., *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, Montréal, 1947, p. 344).

25. Voir *Album-Souvenir du Cinquantenaire de l'arrivée de la Communauté au Canada*, passim.

À leur arrivée, ces religieux devaient prendre la direction de l'Orphelinat Saint-François-Xavier. Les travaux d'aménagement n'étant pas terminés, le supérieur, le Frère Louis Bertrand, délégua deux frères au Collège de l'Assomption comme professeurs du cours commercial. C'est là qu'ils débutèrent.

En 1901, sur la demande de M. Napoléon Maréchal, curé, les frères s'installèrent dans l'école des garçons du village de Saint-Jacques et pendant six ans, ils enseignèrent dans des classes exigües. Une modeste école en brique fut alors érigée, (magasin de Cham Forest) (autrefois au n° 62, rue Saint-Jacques) mais cinq ans plus tard, elle était trop petite pour abriter les deux cents élèves.

Dès le 9 mai 1909, par une résolution de la fabrique, Saint-Jacques avait décidé la construction d'une école modèle ou académie, au village. En août 1910, on recueillait \$7,000 en dons, plus une contribution de \$3,000 versée par les fabriciens.

En 1912, grâce à l'initiative des Commissaires, on élevait un édifice spacieux. Cet immeuble à trois étages est en pierre de taille. C'est une construction moderne et hygiénique. En plus des classes, de la chapelle et des salles réservées aux religieux, un dortoir y était aménagé afin de permettre d'y recevoir des « couchants ».

Plusieurs enfants venaient même de la campagne et des paroisses environnantes y poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cours complémentaire.

En juillet 1926, l'on célébrait magnifiquement les noces d'argent de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel à Saint-Jacques. Sous la direction du F. Théophile, ces réjouissances réunirent plus de 400 anciens. À cette occasion, Mgr Forbes bénit une statue de saint Louis de France, don de M. Jos. Marion. L'amicale des Anciens, fondée la même année, a eu comme présidents : MM. les abbés Azellus Houle, Gérard Coderre, François Lanoue, MM Alain Beaudry, Jos. Lévesque et quelques autres.

En juin 1938, d'autres fêtes marquaient le cinquantenaire des Frères de Saint-Gabriel en Amérique. Un album-souvenir a recueilli les témoignages les plus flatteurs.

L'Académie Saint-Louis-de-France, a formé plusieurs professionnels et industriels. Elle se glorifie à juste titre d'avoir contribué à former une vingtaine de religieux-frères et une quarantaine de prêtres.

Directeurs

R.F. Savin (Jean Dupouet) (1901) ; Alexis-Marie (René Raimbault) (1904) ; Francis (Théophile Guibert) (1910) ; Elzéar (Avila Dufresne) (1916) ; Adolphe (Joseph-Marie Stéphano) (1919) ; Théophile (Avila Chartrand) (1925) ; Séverin (Wilfrid Gagné) (1931) ; Philippe (Ernest Bigras) (1932) ; Louis-de-la-Croix (J.-Irénee Prévost) (1934) ; Paul-Émile (Benoît Trépanier) (1940) ; Oscar (Édouard-Charles Vermette) (1946-1952) ; Sylvain (Georges Dutrisac) (1952-1953) ; Frumence (Jules Beaudoin) (1953-1955) ; Georges-Émile (Barnabé Allaire) (1955-1957) ; Irénée (Paul Brien) (1957-1960) ; Herman-Joseph (Eugène Venne) (1960-1964) ; Gaspard (Albert Guimont) (1964-1965) ; Augustin (André Forget) (1965-1968).

La reconnaissance nous presse de mentionner spécialement deux religieux : les RR. FF. Francis et Théophile, nos anciens maîtres.

Petit de taille, yeux perçants, front découvert, le frère Francis s'est imposé à l'attention de tous par un jugement sûr, une intelligence vive, des directives éclairées et un talent pédagogique transcendant. Ce professeur dans l'âme avait l'art de tout mener avec vigueur et joie. Le plus beau cours d'Histoire du Canada, il le donnait chaque matin : ses élèves devaient réciter leur leçon à l'entrée de la classe, et malheur à qui ne la savait pas, car le directeur, sans manuel, continuait le texte ! Français de Nantes, il avait adopté comme nouvelle patrie, le Canada qu'il servait de toute son âme. Même si ces religieux ne nous parlaient jamais de leur patrie, ils nous en communiquaient un amour profond en même temps qu'un patriotisme éclairé pour la nôtre, un amour raisonné de l'apostolat et de dévouement à la cause sociale.

Comme directeur, le frère Théophile savait créer un climat de joie chez les élèves, par sa bonhomie, son enthousiasme, ses talents d'organisateur et de musicien, son patriotisme, ses talents oratoires et poétiques remarquables. Sa cantate « *Enfants de l'Acadie* » a longtemps été fredonnée chez nous. Il décédait, à Champlain, en 1962, à l'âge de 79 ans.

École Esther-Blondin

En 1953, les Soeurs de Sainte-Anne prenaient la direction d'une nouvelle école élémentaire, dans la nouvelle rue Beaudry. Jusqu'en 1970, elle portait le nom d'Esther-Blondin, fondatrice de

la communauté. Quand on ouvrit le Parc Grand-Pré (1970), ce nom fut transféré à l'Institut Familial, et l'école s'appela Grand-Pré, elle aussi. Religieuses et laïcs y enseignent.

Académie — École secondaire Saint-Louis-de-France

En 1961, dans la cours de l'Académie, s'élevait une école du cours secondaire et élémentaire gardant le même patronyme et quelques religieux de Saint-Gabriel. Cette école est fréquentée par les élèves des paroisses environnantes.

Quant à la « vieille école » (1912 !), d'heureuses initiatives l'ont préservée de la démolition. (En ce pays, ce que les incendies épargnent, d'autres s'en chargent...) Tous les groupements sociaux y trouvent, depuis 1971, des locaux fort commodes et accueillants : l'Académie vibre donc encore au rythme de la vie de chez-nous.

Toutes ces démarches faites pour la conserver sont dues aux Chevaliers de Colomb qui avaient chargé un comité de s'occuper de la chose : MM. Jean-Paul Coderre, Guy Lanoue, André Labrèche, Pierre Mercier et René Sylvestre.

Les principaux de l'école secondaire furent les frères Eugène Venne, André Forget et Albert Guimont, s.g., et M. Jean-Marie Allard. En même temps, à l'élémentaire, ce furent MM. Florian Champagne, Roland Généreux, Mme Alban Forest. Depuis 1971, on n'y donne que le cours élémentaire, le secondaire allant au Couvent ou à l'École Fayard, à Joliette.

ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES

Nous rattachons enfin à ce chapitre nos écoles complémentaires : école maternelle, école rurale spécialisée, école supérieure d'enseignement ménager.

École maternelle

L'école maternelle fut établie en 1939, par Mlle Odile Goulet, B.A.²⁶. Elle la dirigea trois années durant. Par son système de première éducation, inspirée de la méthode Montessori, Mlle Goulet prodiguait, sous forme de jeux, à ses quelque dix élèves, âgés de trois à sept ans, les premiers germes de formation religieuse, intellectuelle et sociale, avec d'inoubliables rayons de soleil et de bonté !

26. Décédée le 29 janvier 1947.

Faute de local, l'institutrice dut, à regret, abandonner cette initiative.

École rurale spécialisée

« Saint-Jacques, écrit Louis-Philippe Poulin, agronome, dans la *Terre de Chez Nous* du 3 juillet 1946, est une paroisse qui fait du bien à ceux qui s'occupent des questions agricoles... Il y a peu de village d'une importance aussi considérable, dans Québec, dont le sort ne soit aussi intimement lié à la prospérité de l'agriculture ».

Énumérant nos institutions agricoles, l'auteur s'arrête à notre École rurale spécialisée de morte saison, préconisée par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, au Provincial.

L'idée d'une pareille institution, germée dans l'esprit entreprenant de Ferdinand Contant, ancien président diocésain de l'U.C.C. (1938-1947), a été généreusement encouragée et fortifiée par le zèle de l'abbé Aimé Piette. Le concours simultané de l'U.C.C., de la J.A.C. et de nos deux commissions scolaires, l'a admirablement réalisée. Le dévouement de Gérard Gauthier, président diocésain de l'U.C.C., et de Jacques Leblanc, ancien président de la J.A.C., ainsi que l'abnégation de leurs groupes ont mené à bien une telle entreprise. Fait rare à souligner, ces deux associations se sont presque *saignées à blanc* pour mettre l'oeuvre sur pied.

En 1944, grâce aux subventions de la Commission Scolaire (\$10,000) et du Gouvernement provincial, l'école ouvrit ses portes au n° 13, de la rue Venne, à une dizaine d'élèves, — bientôt 20, — sous la direction de l'agronome Gustave Ouellet. Le professeur dispensait les principales notions de science et de comptabilité agricoles durant la morte saison, c'est-à-dire, de novembre à avril.

Une bibliothèque et un atelier de menuiserie étaient à la disposition des élèves. Elle ferma en 1951 avec le départ de l'abbé Piette pour l'Épiphanie.

École supérieure d'Enseignement Ménager

Il y a un sain régionalisme. Il s'ingénie à développer et perpétuer nos meilleures qualités de race. Parmi les régionalistes les plus méritants, citons Paul Gouin, l'abbé Anselme Bois, l'abbé Albert Tessier et un animateur tenace, toujours aux aguets, l'infatigable Omer Héroux. Ils ont semé l'idée.

En 1928, Mère Marie-Aimé, S.S.A., provinciale, fondait chez nous une École Ménagère et l'affiliait à l'Université de Montréal en 1929. L'année de la fondation, le Département de l'Instruction Publique avait décerné à cette même institution, le titre d'École Ménagère Régionale, et, en juin 1948, celui d'École Supérieure.

De 1930 à 1948, sous la direction de Sr Marie-Jeanne-de-France (Corona Coderre, de Saint-Jacques), Commandeur de l'Ordre du mérite scolaire (1957), récipiendaire de la médaille Bene Merenti offerte par Pie XII en 1955 et remise par le cardinal P.-É. Léger, à Saint-Jacques même ; de la médaille dite « de la reine d'Angleterre » ; de la médaille de la Ville de Paris (1963) et d'une autre d'appréciation remise par l'Ambassadeur de France au Canada ; présidente de l'Association des Instituts Familiaux (1944-1963) ; membre de la Commission d'Éducation au Comité de l'Instruction publique ; déléguée à différents congrès nationaux et internationaux . . . , sous sa direction, disons-nous, notre Institut Familial Bilingue a connu une renommée fort enviable. Elle vient d'en publier l'histoire (« *Route de vie* », Lachine, 1972).

En 1946, notre École prenant des proportions plus vastes on décida d'élever une immense bâtisse, (sur le coteau d'Eugène Brién), pour développer, en plus de deux cents élèves, le goût d'une vie vraiment fructueuse. À cette oeuvre éminemment éducatrice, les paroissiens ont encore contribué de leurs deniers. L'École Ménagère entretenait une ferme modèle comprenant 200 arpents de terre cultivée et 67 de terre à bois ²⁷.

Le livre d'or regorge de témoignages d'autorités pédagogiques, en faveur de notre École. Citons celui de l'abbé Albert Tessier, visiteur-propagandiste :

« Depuis 1937 (l'article est daté de 1946), l'École de Saint-Jacques-de-Montcalm a tenu nettement la tête dans le réveil ménager qui a soulevé la Province. Le mérite en revient aux SS. de Sainte-Anne et surtout à l'Évêque de Joliette, Mgr J.-A. Papineau, qui s'est fait le champion de l'Enseignement ménager au Comité catholique de l'Instruction Publique et à la Commission de l'Enseignement ménager ».

27. Depuis 1915, jusqu'en 1966, Jos. Leblanc et ses fils avaient dirigé cette ferme. En 1943, Sr Marie-Aimée-du-Sauveur, directrice de la ferme, méritait la cravate de Commandeur du Mérite Agricole, dans la section des cultivateurs-amateurs. Cette ferme fut démolie en 1967, pour laisser place au Foyer Saint-Jacques.

En 1968, après toutes sortes de tracasseries et d'hésitations bien compréhensibles dans le climat où se débattait le système éducatif, l'Institut Familial ou « école ménagère spécialisée » devenait institut privé, bientôt affilié à la Régionale de Lanaudière, et dispensant le cours secondaire à 420 élèves dont plus de 300 pensionnaires.

En 1970, il prenait le nom d'Esther-Blondin, dont la statue orne les parterres de la façade.

Tous ces changements, on le sait, firent suite à la publication du Rapport Parent, dans les années 1964-1965, et que le nouveau ministère de l'éducation s'empessa d'appliquer, du jour au lendemain, comme si le feu avait été aux portes.

VERS LES COLLÈGES CLASSIQUES

Dès l'ouverture des Collèges de l'Assomption en 1832 et de Joliette en 1846, M. Paré encourageait et dirigeait les garçons de sa paroisse vers ces institutions, comme nous l'avons signalé plus haut.

« En 1872, écrit l'abbé F.-X. Chagnon, dans ses *Annales religieuses*, l'estime et les sacrifices faits par les paroissiens de Saint-Jacques pour l'éducation primaire et classique, les caractérisent honorablement, et nous défions n'importe quelle paroisse canadienne de montrer des résultats plus remarquables. » (p. 78)

Depuis, notre paroisse s'est constamment appliquée à rester digne du même éloge. Chaque année, jusqu'à la réorganisation des écoles (1964), une trentaine de nos jeunes se dirigeaient vers les collèges classiques et les jувénats.

En 1872, 108 avaient déjà fréquenté le Collège de l'Assomption, et 18, Joliette.

En 1947, ces chiffres étaient de 275 à l'Assomption et de 222 à Joliette.

Depuis 1930, une centaine de jeunes ont étudié chez les Servites de Marie ; — nous avons dit pourquoi, ailleurs, — et aussi chez les Pères du Très-Saint-Sacrement, à Terrebonne, grâce à l'influence du P. Ls-Ph. Lépine, s.s.s.

Nos cultivateurs les plus humbles admiraient cette éducation classique et ils désiraient en doter leurs fils²⁸.

« Se jeter dans l'action, écrit Madeleine Daniélou, sans une formation longue et précise, ou encore s'enfermer dans l'étude d'une technique, c'est exactement renoncer à exercer une véritable influence »²⁹. Aux élèves non réfractaires, les collègues classiques, dans l'ensemble, et de leur mieux, et à des salaires dont le bas niveau fait sourire, ont toujours eu comme idéal d'enseigner les meilleurs moyens pour réaliser, avec une matière souvent informe et revêche, de beaux types d'hommes et de chrétiens.

L'Histoire sera bientôt en mesure de dresser des comparaisons entre le régime « classique » et les programmes contemporains.

28. Camille Bertrand, dans son *Histoire de Montréal*, (2 vol.), déplorait notre infériorité sur l'élément anglais de Ville-Marie au sujet de l'enseignement primaire, vers le début du 19^e siècle. Notre supériorité dans l'enseignement secondaire, qui nous a forgé d'excellents chefs ecclésiastiques et laïcs, le consolait.

29. Daniélou, Madeleine, *L'éducation selon l'esprit*, p. 91, et suivantes.

Chapitre deuxième — Formation extra-scolaire

L'Église s'intéresse à la formation non seulement scolaire mais extra-scolaire, comme préparation à la vie sociale.

À Saint-Jacques, diverses organisations, telles que les Amicales du Couvent et de l'Académie Saint-Louis-de-France poursuivaient sur le plan social la formation scolaire.

Arrêtons-nous plus longuement à l'historique de nos principaux mouvements.

L'A.C.J.C.

Sur les conseils du R.P. Jacques Dugas, S.J., propagandiste de l'A.C.J.C. et aumônier du Cercle Pie X de Montréal, Léopold Éthier, soumettait à M. le curé Omer Houle, dès 1909, le projet de fonder une section de l'A.C.J.C.

La réponse définitive se faisait attendre, quand un jour M. Éthier, durant sa visite au Saint-Sacrement, somma le Sacré-Coeur de manifester enfin sa volonté. À peine sortait-il de l'église que M. Houle, à brûle-pourpoint, le pressait d'organiser une section acéjiste. La partie était gagnée et M. Éthier en restera toujours le principal animateur.

Le 21 avril 1910, avait lieu la première séance du « Cercle Saint-Jacques ». Les membres fondateurs d'une association « destinée à former leur intelligence et leur coeur », sont au nombre de sept : Émile Boulard, Louis Thériault, Albert Perreault, Osias Mercier, Albert Landry, Marcel Perreault, Léopold Éthier.

L'aumônier, M. le curé Houle, présidait à l'inauguration du Cercle. Le P. Jacques Dugas en fit connaître les avantages et ajouta : « La grosse pierre à rouler ne réclame que le concours généreux de notre volonté ».

Les premiers officiers élus furent : Léopold Éthier, prés. ; Albert Perreault, vice-prés. ; Lucien Racette, sec. ; Émile Boulard, trés. ; Louis Thériault, Arthur Marion, Adalbert Sincerny, conseillers.

Les nouveaux membres se recruteront aux quatre coins de la paroisse. Ils seront habituellement cinquante.

Les conférences porteront sur divers sujets : religion, patriotisme, langue française, liturgie, École Sociale Populaire, caisses

populaires, copératives. Bien souvent, M. Éthier rappellera les origines de la paroisse, et Rodolphe Lesage mettra ses connaissances scientifiques et sociales au service de tous.

Durant les vacances, le cercle accueillait, soit comme délégués, soit comme conférenciers, les acéjistes des Collèges de Joliette et de l'Assomption.

Souvent des visiteurs encourageront ces bonnes volontés. Les procès-verbaux rapportent les visites et les causeries du P. Jacques Dugas, S.J., du légendaire P. Zacharie Lacasse, O.M.I., de NN. SS. Marcel Dugas, P.A., Azarie Dugas, P.A., Eustache Dugas, P.A., V.G., de M. Joseph Cloutier, ptre, de M. Cusson, industriel de Saint-Jacques, des vicaires de la paroisse.

Chaque année, les membres du cercle présentaient une séance dramatique et musicale, fêtaient la Sainte-Catherine, organisaient des « parties de sucre » et des pique-niques.

À partir de 1914, au temps des Fêtes, la guignolée recueillait plus de cent dollars, plus de cinquante minots de patates, des centaines de livres de viande et beaucoup de vêtements.

La dévotion au Sacré-Coeur, manifestée par la communion générale, le premier dimanche du mois, était à l'honneur.

Parmi les gestes les plus admirables du Cercle, soulignons l'érection du Monument du Sacré-Coeur, dans les parterres de l'église. C'était en 1917, au temps où la conscription menaçait. Le dimanche, 29 octobre, après la grand'messe, les jeunes gens de la paroisse se consacraient au Sacré-Coeur et promettaient de lui élever un monument, s'il éloignait d'eux le fléau de l'enrôlement forcé.

En mai 1918, une quête à domicile rapportait mille dollars pour l'érection du monument. Commencé en mai de l'année suivante, il fut solennellement béni en juin 1919, par Mgr Forbes. Dans le sermon, le Père Jacques Dugas, S.J., déversa tout ce que son coeur contenait de foi profonde en Dieu et en son Église, et d'affection pour sa paroisse natale.

Vers 1917 également, les acéjistes de Saint-Jacques firent signer des protestations contre l'inique règlement XVII qui proscrivait le français des écoles de l'Ontario.

Une autre louable initiative de l'A.C.J.C. fut la coutume des retraites fermées à la maison Querbes de Joliette. Le 20 février 1931, un groupe de 28 membres répondait à l'appel de Mgr l'évêque de Joliette, en faveur de ces haltes spirituelles.

Les acéjistés traitaient beaucoup des questions sociales. De la théorie, ils passèrent aux actes. Le Cercle ouvrit un terrain de tennis, au coin des rues Saint-Jacques et Dupuis, qui fut témoin de beaux tournois avec les visiteurs des paroisses voisines de 1931 à 1940. Un local de jeux, « La Palestre », attira les jeunes de 1932 à 1939.

L'institution d'une Avant-Garde à l'Académie en 1932 revient aussi à l'A.C.J.C. Elle fut sous la direction de l'abbé A. Piette.

Le premier aumônier de l'A.C.J.C., M. le curé Houle, remplit cette fonction de 1910 à 1912 ; puis se succédèrent à ce poste MM. les vicaires : Anthime Ducharme, de 1912 à 1917 ; Albert Chevalier, de 1917 à 1921 ; Omer Bonin, de 1921 à 1928 ; et Aimé Piette, de 1928 jusqu'au moment où, en 1936, NN. SS. les évêques transformèrent l'A.C.J.C. en mouvements spécialisés d'action catholique. Alors, le cercle de Saint-Jacques, perdant sa constitution première, se transforma en section jiciste dont les premiers dirigeants furent : Maxime Lafortune, Pierre-Paul Riopel et Roger Venne. Cette section comprenait 27 membres et était réservée aux jeunes du village, puisque la J.A.C. groupait les jeunes de la campagne.

À cause de la période de tâtonnements des débuts de ces mouvements spécialisés, la J.I.C. ne connut pas les beaux jours de l'A.C.J.C., et trois ans après sa fondation, elle s'incorporait pour fins d'adaptation à la J.O.C.

Durant 26 ans, l'A.C.J.C. n'eut que sept présidents : Léopold Éthier, (1910-1921) ; Ferdinand Contant, (1921-1923) ; Paul Lachapelle, (1923-1924, et 1926-1927) ; Eugène Sincerny, (1924-1925) ; Rosaire Mercure, (1925-1926) ; Damase Marion, (1928-1929) ; Martin Forest, (1929-1936).

Tous nos jeunes, qui se sont enrôlés dans les rangs de l'A.C.J.C., ont reçu une solide formation catholique, patriotique et sociale. La plupart ont bien servi leur milieu.

Cercle d'études des Dames

Le cercle d'études de l'Amicale du Couvent existe dans la paroisse, depuis 1925. Orienté vers la culture littéraire et se recrutant de préférence parmi les jeunes filles désireuses de compléter leur formation intellectuelle, il s'accrut bientôt d'éléments divers : institutrices, jeunes mamans, voire même anciennes élèves à cheveux blancs.



Au temps ou le débrailé était honni !
Ci-contre, le bedeau André Christin dit
Saint-Amour, en fonction de 1820 à
1872. Il devait porter « la robe et son
sceptre ».



Le Docteur Patoël (prononcé Patoelle)
et son épouse, médecin à Saint-Jacques,
puis à Joliette. (Photo 1873)



Chaque matin, les charrettes se dirigeaient vers la beurrerie et le soir, le tricotage meublait les loisirs. (Chez Joseph Lanoue, au 24, Grand Rang; Hélène Lanoue et Mme Joseph Lanoue (Laura Piquette).



En 1936, sous la direction de Mgr Piette, le cercle se réadaptait au milieu et s'efforçait de rechristianiser les foyers. Plus de quatre-vingts membres firent partie de ce mouvement d'Action Catholique.

Il serait difficile d'énumérer les multiples entreprises poursuivies par ces infatigables apôtres. Chaque mois, et souvent deux fois le mois, les assemblées se tenaient au parloir du couvent. Une religieuse avait tracé le programme du jour et les dames discutaient ferme. L'enquête était le grand moyen d'apostolat et elle portait sur les exercices de piété, les lectures, l'aide aux pauvres, le respect des autorités civiles et religieuses, les loisirs, le travail aux usines de guerre.

À la suite de ces constatations, germaient des mots d'ordre et des oeuvres de perfectionnement : organisation des retraites fermées, protestations contre la mauvaise presse et la radio déformante, chaînes de messes et de rosaires, adoration nocturne au foyer, confection de vêtements pour les nécessiteux, établissement de la fête des mères, glorification des familles nombreuses etc . . .

Une part incontestable de mérite revient à Mme Hilaire B.-Courchesne, première présidente, inspiratrice et animatrice enthousiaste de tous ces dévouements : tout spécialement, des heures d'adoration au foyer. Lui succédèrent, avec non moins de ferveur, dames Philippe Morin et Lucien Archambault, Mlles Lucienne Forest et Rose-de-Lima Marion.

Finalement le cercle d'étude fut intégré dans le comité paroissial d'Action catholique.

Ouvroir

À la réunion de l'Amicale du couvent en 1934, les amicalistes proposaient d'organiser un ouvroir en faveur des pauvres.

Les religieuses offrirent le parloir du couvent comme local, où, chaque semaine, dix, douze et même quinze dames travaillaient avec adresse et entrain à distribuer des secours aux familles indigentes visitées.

Dames Iidas Goulet et Joseph Marion ont occupé la présidence de cette oeuvre de charité. Mlles Rose-de-Lima Marion et Anna

Éthier en furent les secrétaires, et Mlle Modeste Melançon se signala par son dévouement ³⁰.

Mgr Piette se rendait à chaque séance encourager les bonnes volontés.

Quand survint la guerre de 1939, les usines offrirent travail et gros salaires, et partant, les familles nécessiteuses diminuèrent au point que l'ouvroir n'avait plus sa raison d'être. D'ailleurs le Service Social de Joliette venait d'être fondé. L'ouvroir se changea en une Conférence Saint-Vincent-de-Paul (1942). S'y dévouèrent Mlles Alice Goulet, Anna Morache, Évangéline Marion et Mme Anselme Contant.

Union Catholique des Fermières

Le 15 octobre 1942, sur la demande de plusieurs dames, Mlle Champoux, visiteuse officielle des Cercles des Fermières de la Province, venait à Saint-Jacques organiser un cercle de ce genre, comprenant trente-six dames et jeunes filles.

Les premières élections confièrent la direction à Mme Ubald Auger, assistée de Mme Eugène Dupuis, comme vice-présidente ; de Mmes Damien Lapalme, Lucien Venne, Robert Marsolais, Mlle Anna Morache, comme conseillères locales et de Mme Lucien Archambault, comme sec.-trésorier. M. l'abbé Azellus Houle en était l'aumônier.

Le programme de 1942-1943 traitait de couture et d'art culinaire. En 1944, l'on s'adonna surtout au tissage.

En septembre 1944, pour répondre au désir de Mgr Papineau, le Cercle des Fermières quittait la fédération agronomique pour se former en association professionnelle, sous le nom d'U.C.F.

Actuellement, sous le nom d'A.F.É.A.S., plus de cent dames s'adonnent à des ouvrages domestiques et illustrent la traditionnelle habileté de nos mères.

30. Un hiver durant, Mlle Rose-de-Lima Marion organisa des corvées de couture dans son école du Bas-des-Continuations. Formule heureuse de pratiquer la charité !

U.C.F.R. et A.F.É.A.S. *

Sous ces différents noms, mais toujours dans le but d'acquérir une formation sociale plus approfondie, les dames de nos paroisses et même de nos villes de province, se sont groupées elles aussi, et ont déployé une activité que beaucoup de clubs sociaux huppés pourraient leur envier.

À la tête de ces groupes, nous trouvons les noms de Mmes Robert Marsolais, Ubald Auger, Arthur Leblanc, Alonzo Lord, Eugène Dupuis, Georges Soulières, Gérard Moulin, Mlle Angéline Labrèche, auxquels il faut absolument ajouter ceux des secrétaires qui furent toutes émérites, m'assure-t-on : Mmes Lucien Archambault, Mastai Dupuis, Mlle Dorothée Bélair, Mme Robert Perreault.

Parmi ces noms, il faut absolument signaler Mmes Robert Marsolais et Lucien Archambault dont les services se sont déployés avec un zèle peu commun dans de nombreux domaines sociaux et diocésains.

Cours post-scolaire

Enfin, signalons l'engouement extraordinaire qui s'empare des adultes pour les cours de toutes sortes que les Commissions scolaires régionales dispensent, depuis le Rapport Parent (1964), utilisant au maximum — le soir comme le jour, — les salles des classes. Cours dits de rattrapage, de recyclage, de perfectionnement etc... tout y passe : l'éventail en est fort varié. C'est ainsi que notre École secondaire Saint-Louis-de-France bourdonne d'activité à longueur de semaines, puisque, les jours de congé, ses salles s'ouvrent pour des réceptions sociales de toutes sortes.

Loisirs organisés

Quand les jeunes découvriront travail et joie dans leur milieu, ils l'aimeront davantage et ne penseront même pas à l'abandonner. Pourquoi tant de jeunes quittent-ils la campagne, quand les travaux des champs leur laissent quelques heures de répit ? Pourquoi préfèrent-ils se diriger vers la ville et ses distractions ?

Un apôtre des jeunes, l'abbé Aimé Piette, s'était posé ces questions et avait vite trouvé une réponse au problème ! Organiser au plus tôt les loisirs.

* (U.C.F. : Union catholique des fermières ; U.C.F.R., Union catholique des femmes rurales ; A.F.É.A.S. : association féminine d'éducation et d'action sociale).

À force de sacrifices, de hardiesse et d'esprit d'initiative, avec des secours puisés au sein des autres associations, soutenu par un comité directeur composé de MM. Rodolphe Lesage, Roméo Gagné, Ls-Joseph Ferland, Lucien Archambault, Alcide Génier et des têtes dirigeantes des mouvements d'Action Catholique, telles que Mlles Odile Goulet, Yolande Marchand, Lucy Lord, MM. Jean-Théo. Picard, Luc Forest, Jean Goulet, Pierre Venne, M. l'abbé Piette a créé l'oeuvre qui manquait : l'organisation des loisirs de la jeunesse.

Chaque semaine, l'on présentait à la salle paroissiale un programme de vues animées. En 1941, un magnifique terrain de jeux est revenu l'endroit tout désigné de promenades reposantes et de célébrations de fêtes, en un mot, un vrai centre récréatif en plein air. Dans le rang du Haut-du-Ruisseau, au ruisseau Saint-Georges, et dans le rang du Bas-de-l'église, il y eut des jeux de croquet, de badmington, de ping-pong, des patinoires etc., feux de camp périodiques et parties régulières de gouret et de balle-au-camp.

Actuellement, les clubs de balle et de hockey connaissent une popularité sans précédent. (environ une trentaine), sous le nom de « *Loisirs Nouvelle-Acadie* »

Il importe de signaler ici l'encouragement hors pair d'un mécène de notre paroisse, M. Réal Michaud, qui, de toutes sortes de façons, encourage les sports et diverses activités sociales.

Bibliothèque

À l'incendie de l'église et du « Monument » en 1914, disparut aussi une bibliothèque paroissiale établie, croyons-nous, vers 1866, puisqu'un Clerc de Saint-Viateur (de 1860 à 1871) en était le gardien. Cette bibliothèque faisait partie du « Monument ».

En 1927, M. le chanoine Houle érigeait une autre bibliothèque paroissiale dans le soubassement de l'église (800 volumes).

Vers 1955, grâce à Mlle Dorothee Bélair et Mme Réjeanne Coderre-Archambault, cette bibliothèque a connu un grand renouveau, malgré l'exiguité de son réduit (dans les dépendances du presbytère).

Depuis l'ouverture du Centre culturel Nouvelle-Acadie (1967), cette bibliothèque fonctionne sur une haute échelle sous la direction de Mme Madeleine Fontaine-Lafortune, grâce aux subventions des Conseils municipaux et du Ministère des Affaires Culturelles. L'on y trouve quelque 5,500 volumes et 950 lecteurs, avec 10,500 prêts par année.

VIE ÉCONOMIQUE

La vie économique dépend de plusieurs facteurs dont les principaux sont la nature, le travail humain et le capital.

La nature fournit à l'homme ses innombrables ressources qui, transformées par son génie, deviendront utiles ; mais, pour se les procurer, il faut de l'argent !

D'où la triple division de la vie économique : l'agriculture, l'industrie et le commerce.

« Le milieu influence l'homme et celui-ci maîtrise le milieu. Le milieu naturel, géographique, provoque un milieu économique, et par une conséquence extrême, le milieu social. » (Montpetit É.)

Le milieu naturel, nous l'avons décrit, en présentant la Nouvelle Acadie. Du milieu social, nous énumérerons plus loin la liste des types les plus marquants. Abordons le milieu économique.

Chapitre premier — L'agriculture

« L'habitant n'a pas souvent l'honneur de la première vedette, dans les tableaux consacrés à la glorification de nos grands ancêtres. Plus que tout autre, il mérite le titre de principal bâtisseur de notre pays. Habitant est un titre de noblesse chez nous ; il évoque l'idée de permanence, de durée, d'enracinement . . . Dans le désarroi actuel, c'est encore à la sagesse paysanne qu'il faut recourir pour retrouver son équilibre. »¹

« Dans les pays plus anciens, écrit Romier, c'est l'agriculteur qui résiste aux envahisseurs par sa fidélité ». Il cite des peuples en exemple.

Montpetit ajoute : « Que n'a-t-il mentionné les Canadiens français, littéralement agrippés à la terre sous la tourmente, et l'immortelle ténacité des Acadiens ? Le sol est donc le signe de la fidélité »².

Certes, Saint-Jacques, comme toutes les autres campagnes, a été attiré vers la ville.

Tout de même, la vie de notre paroisse demeure essentiellement liée à la vie de la glèbe. Rappelons-nous comment jadis nos Acadiens ont transformé leurs terres, par leur travail.

Au temps des Seigneurs sulpiciens, nos cultivateurs payaient « pour chaque terrain un sol et une pinte de blé par arpent »³

Maintenant, la plupart des cultivateurs, de chez nous sont propriétaires de leur ferme. Autrefois, grâce à de petites économies longtemps accumulées dans le bas de laine ou la longue bourse en peau de chat, et maintenant, avec le Crédit agricole, ils jouissent, en général, d'une honnête aisance, même si plusieurs incendies leur ont fait subir de lourdes pertes. Si les richards sont exceptionnels, tous sont riches de leur générosité. C'est là leur force !

1. Tessier, abbé Albert, *Pèlerinage dans le Passé*, Fides, p. 162.

2. Montpetit, Édouard, *Notre Milieu*, vol. I de la Coll. « Études sur notre milieu » dirigée par Esdras Minville, p. 29.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844*.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Que cultivaient nos premiers colons, vers 1800, par exemple ? Le strict nécessaire à leur subsistance et à celle de leurs troupeaux : du froment, des pois, du chanvre et du lin. Voir : *Une maison jusqu'en 1900*, (p. 90).

Mais le progrès du commerce et les vibrants appels de Ls-Joseph Papineau ⁴, dès 1834, en faveur « de la variation de la culture » introduiront chez nous, comme dans tout l'est du Canada d'ailleurs, la culture mixte ou variée. Ainsi, sur la même ferme, l'on unira la production animale principale à la production végétale générale.

Les divers recensements nous fournissent de précises statistiques à ce sujet. En 1844, à Saint-Jacques, 4,632 arpents de terre sont occupés (espace pris par les édifices) et 40,727 autres sont cultivés ; l'on y récolte :

115,784 boisseaux d'avoine ; 92,963 boisseaux de patates ; 43,981 livres de sucre d'érable ; 18,525 boisseaux d'orge ; 12,918 boisseaux de pois ; 5,681 boisseaux de blé froment ; 2,500 boisseaux de seigle ; 1,540 boisseaux de blé sarrazin ; 55 boisseaux de blé d'Inde.

Les cultivateurs élèvent :

7,648 moutons ; 4,657 bêtes à corne ; 2,100 porcs ; 1,386 chevaux ; 25 essaims d'abeilles.

Ajoutons qu'en cette même année, le nombre des maisons habitées est de 910 et qu'elles abritent 5,656 personnes parmi lesquelles 777 sont propriétaires et 122 locataires. Le nombre des maisons inhabitées est de 22.

On ne cultive pas encore de tabac, ni de foin, ni de trèfle, ni de mil. Il n'est pas question de légumes, non plus.

Le recensement de 1851 ⁵ indique à Saint-Jacques une récolte de produits dont quelques-uns sont nouveaux : (nous les citons en italique) :

510,265 bottes et tonneaux de *foin* ; 9,683 livres de lin et de chanvre ; 6,819 livres de *tabac*.

4. Dubois, abbé Émile, *Le feu de la Rivière du chêne*, p. 289.

5. Le nombre des familles est descendu à 764. Celui des maisons atteint 465 dont 26 en pierre. Il y en a une dizaine dans ce qui bientôt sera Saint-Alexis.

L'on y fabrique 45,234 livres de *beurre* et 258 de *fromage*.

Le recensement de 1861⁶ mentionne nos cultures actuelles.

À cette époque, Aimé Dugas mit en honneur la culture maraîchère chez ses concitoyens. Plus tard en 1888, l'on introduisait la culture des tomates⁷.

Nous citons ici les statistiques de 1945 qui sont encore sensibiles, comme ailleurs⁸.

	<i>Village</i>	<i>Paroisse</i>	<i>Total</i>	
Terrains cultivés	1,185	14,748	15,981	acres
Terrains non cultivés	31	214	245	"
Terrains en forêt	148	2,820	2,968	"
Terrains incultes	22	190	212	"
Total	1,386	17,970	19,356	"

Depuis 1950 environ, l'agriculture tend à se spécialiser, chez nous, comme ailleurs.

« Le comté de Montcalm, comprend en 1966, 988 fermes dont 739 fermes commerciales. L'agriculture est mixte, à base d'industrie laitière, avec d'importantes spécialités comme la culture du tabac à cigare et à pipe. Les productions porcine, avicole, apicole, maraîchères et sucrières (érable et betterave) sont aussi importantes : 300 acres de culture de betteraves à sucre en 1962. Le comté de Montcalm fournit 50% de la récolte du Québec, soit 5 millions de livres annuellement ; le même pourcentage s'applique pour le tabac à pipe, soit 1 million ½ de livres par année. » (*La Ferme*, vol. 28, n° 2, Montréal, octobre 1966, Henri Lacoursière, agri.)

Depuis ce rapport de 1966, il y a eu encore plus grande tendance vers la spécialisation. La surface moyenne des fermes a augmenté en même temps que leur nombre a diminué. Plusieurs ont vendu leur troupeau laitier, tandis que d'autres l'ont augmenté.

En 1967, se forma sous la présidence de M. Jean-Paul Mailhot, le « *Syndicat des jardins* » pour la récolte industrielle des pois et des

6. La valeur des terres est chiffrée à \$717,869.

7. Vers 1900, une quinzaine de cultivateurs plantèrent des vergers de pommes et d'autres arbres fruitiers.

8. En janvier 1947, Jean-Paul Lapointe se classait deuxième de la région de Joliette, au concours national d'orge. Depuis, chaque année, certains méritent des prix ou des mentions dans les concours de ce genre, comme par exemple, Théobald et Rémi Brisson etc ...

fèves. Il comprenait aussi des cultivateurs de Saint-Alexis ; ils étaient quinze en tout, et se procurèrent une imposante flotte de machines aratoires.

Voici, par ordre d'importance, les productions végétales cultivées en 1967, dans le comté de Montcalm, ainsi que les productions animales.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES — par ordre d'importance :

Foin et pâturages céréales, maïs à ensilage, tabac à cigares et à pipe, (1,800 acres) ; pommes de terre, (700 acres) ; betteraves à sucre, (350 acres) ; fèves⁹, (400 acres) ; pois, navets et betteraves à vaches, petits fruits, concombres, autres légumes. L'industrie sucrière se pratique sur le $\frac{1}{3}$ des fermes du comté. Environ 625 fermes produisent 1,800 acres de tabac à cigares et à pipe dans le comté pour des ventes brutes d'environ \$600,000 annuellement.

PRODUCTIONS ANIMALES — Industrie laitière : 715 fermes, 8,900 vaches, 53,000,000 livres de lait. Rendement moyen par vache : 5,800 livres.

Élevage du porc : pratiqué sur 160 fermes du comté.

Aviculture : pratiqué sur 330 fermes du comté.

Élevage du mouton : pratiqué sur 5 fermes du comté.

Élevage du vison : 3 fermes industrielles d'importance.

(*Le courrier de Montcalm*, 20 décembre 1967, Jean-Guy Paquin, agr.)

Précisons les statistiques concernant les fermes de visons : MM. Gérard Landreville, Gaston Landreville, Robert Richard et Denis Lanoue s'adonnent présentement et sur une haute échelle à cet élevage. Leur renommée s'étend à toute la province.

Ajoutons enfin, pour compléter ce sommaire tableau que, depuis 1949, la production traditionnelle du tabac est contrôlée par la Coopérative de tabac et que, depuis 1969, il y a ruée vers la culture des légumes et du maïs.

Inutile de rappeler que toute l'agriculture est mécanisée. Tout de même, certains continuent à garder au moins un cheval, ce noble

9. En 1971, le *Syndicat des jardins* contrôlait 3,000 arpents cadastrés de fèves et de pois.

Signalons aussi l'ouverture, en 1970, d'une centrale de triage de concombres au Ruisseau Saint-Georges, par la Compagnie Catelli. Chaque soir de juillet et d'août, c'est merveille d'y voir tant de concombres. Certains, comme MM. Jean Forest et Marcel Gagnon en cultivent plus de 25 arpents !

serviteur d'autrefois ; d'autres en garderont un imposant troupeau pour fins pharmaceutiques ou sportives.

Le bureau des agronomes (ouvert en 1920), les mouvements coopératifs, l'U.C.C., ont largement contribué à seconder l'esprit d'initiative de nos cultivateurs. Actuellement ce bureau comprend six personnes dont MM. Mastaï Dupuis et François Bouchard.

Le tabac

La culture qui a le plus signalé Saint-Jacques, au pays comme sur les marchés étrangers, est celle du tabac ¹⁰.

Dès 1694, l'intendant Hocquart fit les premiers essais de cette culture à Beauport, à Chambly et à Québec. En 1737, on tenta des essais aux environs de Québec. En 1846, cette industrie débutait pour de bon. « Elle prit son premier essor dans le comté de Joliette, grâce à l'initiative d'un jeune émigré français, Pierre Tourtange » ¹¹.

À Saint-Jacques, en 1851, il se récolte 6,819 livres de tabac. C'était le stage des expériences. Le docteur Genand, s'intéressait beaucoup à cette nouvelle culture, ainsi qu'à celle du ginseng. Il écrivait de nombreux articles sur ce sujet.

Dans la *Semaine Agricole*, (3 février 1870), il parle de ses expériences attentives et suivies, commencées en 1853. Il cultive l'Ohio, le Kentucky, le Virginie, le Latakia, différentes variétés de tabac. En 1867, il présente à l'Exposition Universelle de Paris, des spécimens mesurant de 38 à 42 pouces de longueur sur 25 de largeur ¹².

10. Après informations auprès de G.-E. Turcotte, gérant de la Coopérative, la production du tabac en 1946 se chiffrait par 141,000,000 de livres pour tout le Canada, dont 12,000,000 pour le Québec, soit environ 12%.

11. Conférence de J.-H. Lavoie, chef du Service de l'horticulture de la Province de Québec, prononcée devant la Société Linnéenne, à Québec. Le tabac, né en Amérique, portait jadis les noms cocasses : pétun, herbe étrange, herbe à tous les maux, herbe sainte, « herbe puante et sale du Nouveau Monde » (Jacques 1^{er}), plante à Nicot ou nicotienne, du nom de l'ambassadeur français, qui, à son retour de Lisbonne, avait fait connaître le tabac aux grands priseurs de France, chez qui, la tabatière était en honneur, comme en témoigne la chanson « J'ai du bon tabac dans ma tabatière ».

12. Le docteur Genand écrivait aussi dans la *Gazette des Campagnes* (Sainte-Anne de la Pocatière). Chose surprenante, ce même docteur publiait des articles sur les effets néfastes du tabac : « Je ne connais pas de vice plus énervant, pour le corps et pour l'esprit et qui plus que lui torture toutes les facultés naturelles d'un homme que celui de l'usage du tabac » (*Semaine Agricole*, 3 mars 1870).

Peu à peu, grâce à Aimé Dugas, N.P. qui avait contribué à ouvrir à ses concitoyens le marché du tabac à Montréal, les cultivateurs de Saint-Jacques s'intéressèrent à ce nouveau produit. En 1867, Damase Marion¹³ tenta une plantation de quelques arpents. Les résultats prouvèrent que notre sol était propice à cette culture. Chaque année, quelques milliers de livres rapportaient du bénéfice à nos courageux planteurs.

En 1881, Médéric Foucher, malgré les opinions des politiciens déclarant cette culture impossible au Canada, osa après un voyage d'études aux États-Unis, lancer une plantation de 28 arpents. Il se proposait, ni plus ni moins, d'enlever aux Américains le marché du tabac, au profit des Canadiens.

Le première année, les 36,000 livres récoltées rapportèrent \$90 et 44 sous par arpent.

L'année suivante, la production dépassait les 55,000 livres, et M. Foucher réalisait \$8,397 de recettes.

L'élan était donné¹⁴ : chaque cultivateur plantait environ 5 arpents de tabac, par année. C'était considérable, quand on sait tout le soin requis par cette culture : dès avril, c'est la semence en couche chaude ; en fin de mai, vient la plantation, si la température est favorable ; en fin de juin, la transplantation, car souvent le ver à tabac mange le pied (ce ver apparut dès 1882) ; en juillet et août, le « piochage », puis « l'arrétage » (écimage), « l'édrageonnage » ; fin d'août, c'est la coupe, avec toutes ses opérations : la mise en tas, « l'enlottage », le transport au séchoir. Et, dès la fin de novembre, par un temps humide, le cultivateur dépend son tabac, pour « l'écotonner » (effeuiller).

Ce n'est pas tout. Avant d'avoir sa richesse en argent sonnant, il lui faudra, par les rigoureux froids de l'hiver, marchander son tabac, et finalement le vendre à celui des commerçants qui lui offrira le plus haut prix. S'il fait partie de la Société Coopérative Agricole, le problème de chercher acheteur ne se pose plus pour lui.

Voilà combien cette culture du tabac réclame de soins, de travail et de soucis de la part de nos cultivateurs. Elle fait honneur

13. Fils du capitaine Joseph Marion, époux d'Élise Perreault.

14. Ainsi en 1884, Venant Piquette, obtint avec 4 arpents $\frac{1}{2}$ de tabac, \$1,400 pour sa récolte. En 1949, la plantation moyenne était de 6 arpents, par cultivateur. « Un arpent de tabac, note Ls-J. Sylvestre, agronome local, demande 300 heures de travail ».

à leur amour du sol. Et quand un bon soir d'hiver, le fermier produit devant sa femme et ses enfants, le chèque rémunérateur, toutes les peines s'oublient. Dans deux mois, il recommencera avec sa terre, ce long travail de coopération et d'amour.

Au nom de Médéric Foucher, il convient d'ajouter ceux de son fils Lionel et de Louis-Victor Labelle qui ont fait un travail énorme pour éveiller l'intérêt des gouvernements et des grands industriels en faveur de tabac canadien : modification des règlements de l'accise, augmentation des droits sur les tabacs étrangers etc . . .

En 1896, Sir Wilfrid Laurier, fut convaincu, au cours d'une assemblée politique tenue à Saint-Jacques, de la justesse des réclamations des planteurs de tabac et ne l'oublia point à son arrivée au pouvoir, puisqu'en avril 1897, il donna raison aux revendications prônées par M. Ls-V. Labelle. Ces mesures lancèrent l'industrie du tabac.

Et peu à peu les cultivateurs consentirent à améliorer leurs méthodes de production, la qualité et la variété de leurs produits : Cumstock Spanish, Seed Leaf Burley, Havane, Quesnel etc.

E.-N. Cusson, au début du siècle, s'employa à enseigner aux cultivateurs la nécessité d'une fumure intense et de l'emploi de la potasse, la façon de construire les séchoirs, les chevalets, les voitures etc . . . ; il fonda même la « Saint-Jacques Tobacco Packing » (Coopérative actuelle).

En 1903, Blaise Dugas, agronome, fut envoyé par le Gouvernement fédéral, en Belgique et en Angleterre, pour exhiber des échantillons de notre tabac et recueillir les observations des experts.

L'année suivante, pour les mêmes fins, il se rendait au Wisconsin, É.-U.

En 1905, on comprit la nécessité de créer un service fédéral, pour encourager la culture du tabac. On s'assura les services d'agents français : M. Charlan s'établissait à Saint-Jacques en octobre 1905 et M. Chevalier en 1909.

Pour améliorer sans cesse la qualité et le rendement maximum de ce produit, et fournir aux planteurs des engrais de première valeur, le gouvernement favorisa les expériences des chercheurs français, américains et canadiens. Ces expériences eurent lieu de 1908 à 1933 à Saint-Jacques ainsi qu'à Saint-Césaire, deux endroits justement renommés pour leur culture du tabac, et à Harrow, dans l'Ontario.

Vers 1930, l'Honorable L. Perron obtenait des subsides pour la S.C.A. du district de Joliette.

En 1931, le Gouvernement fédéral organisa des champs de démonstration, chez nos planteurs de la région de Montréal¹⁵.

Vers 1935, sous l'inspiration et la direction des agronomes, les efforts intelligents et tenaces de nos coopérateurs renouvelèrent à fond cette culture, redevenue florissante et rémunératrice.

ASSOCIATIONS D'HIER

L'Église a toujours promu le bien-être de toutes les classes de la société. Mgr Bourget, dont on ne saurait trop bénir la mémoire, entoura les ruraux de son diocèse d'un amour et d'un esprit pratique peu communs. N'instituait-il pas, dès 1845, la Société de Colonisation du Nord, pour empêcher nos habitants de désertir la terre pour les filatures des États-Unis, les chantiers ou les usines.

« Ce serait, affirmera le curé Labelle, un puissant moyen de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore en éparpillant dans les pays étrangers, les forces vives de la nation¹⁶.

Ces sages réflexions du fameux curé Labelle ont longtemps conservé toute leur actualité. Nos économistes ne tiennent pas d'autre langage, quand ils prouvent que nous avons eu un peu plus de 6 millions d'immigrants, et perdu 6 millions d'émigrants, ne conservant pour toute cette période de 1867 à 1947, qu'un faible excédent de 400,000 âmes ?

De toutes ses forces, Mgr Bourget appuyait les mouvements de colonisation suscités pour contrecarrer le mouvement annexionniste de 1849. Il précisait sa pensée dans une circulaire datée du 26 novembre 1850 et adressée à ses curés :

« Je crois devoir vous suggérer de former une Association d'agriculture dans votre paroisse et recommander à vos paroissiens de profiter des longues soirées d'hiver, pour acquérir toutes les connaissances agricoles qui leur sont nécessaires. La bibliothèque paroissiale pourra fournir les livres ou les journaux qui les aideront à passer agréablement et utilement un temps qui est souvent perdu à des entretiens frivoles »¹⁷.

15. Chez Henri et chez Paul Marsolais.

16. Brunet, Ls-Alexandre, *La famille et ses traditions*, 1881, p. 102.

17. Langevin, Frédéric, *Mgr Ignace Bourget*, 1931, p. 131 ; Brunet,

Le chapitre de la colonisation mettra en relief l'action prépondérante de notre curé Paré dans la fondation de plusieurs paroisses de la région.

Un premier cercle fut créé, vers 1856, et en 1884, une seconde association agricole se formait, désignée précisément sous le nom de Cercle Agricole n° 2.

On nous permettra de donner en détail les différents organismes dont nos cultivateurs ont été favorisés.

Cercle agricole

Sous la devise « Religion et Patrie », et, avec le mot d'ordre « Union et Progrès », en 1884, nos cultivateurs formaient le Cercle n° 2.

Ils se proposaient l'encouragement de l'agriculture et de l'élevage du bétail.

Les 25 membres du début se quadruplèrent bientôt, et chaque dernier dimanche du mois, plus de cent membres venaient traiter de leurs expériences et mettre leurs efforts en commun.

Chaque année, jusqu'en 1939, l'on organisait une exposition, où des primes couronnaient les vainqueurs et multipliaient les encouragements.

Les premiers officiers du Cercle furent : Narcisse Forest, prés. ; Aristide Cloutier, vice-prés. ; Eugène Marion, N.P. sec. et Joseph Melançon, trés.

De 1888 à 1893, le cercle cessa ses activités, et, sous le même nom, Louis-Victor Labelle le fit renaître. Celui-ci occupa le poste de secrétaire jusqu'en 1902, quand Émile Forest lui succéda. Le cercle vécut jusqu'à 1944, avec Georges Gaudet, prés. et Émile Forest, sec.

Associations des Planteurs de Tabac

La principale richesse de Saint-Jacques et des alentours, on le sait, c'était le tabac. Pour favoriser cette culture, nos cultivateurs créèrent, en janvier 1907, l'Association des Planteurs de Tabac du district de Joliette.

Blaise Dugas en fut le premier président, J.-Alcide Dupuis, vice-prés., Eugène-Damase Forest, Prosper Granger et Adelmars

Leblanc, directeurs, Émile Forest, sec.-trés. et Ludger Marion, vérificateur.

À maintes reprises, cette association traita avec les gouvernements fédéral et provincial, de l'avancement de la culture du tabac, des questions de taxes etc... Le gouvernement lui accordait une prime d'un dollar par membre jusqu'à concurrence de 400 participants. Les sociétaires atteignaient le chiffre de 600. Chaque année, les expositions et les primes de l'association stimulaient ses membres. Vers 1930, elle céda la place à l'U.C.C., Adrien Foucher en était le président.

GROUPEMENTS AGRICOLES CONTEMPORAINS :

Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette

L'an 1930 marqua un renouveau dans les organisations rurales. Trop longtemps, les Canadiens français, et tout spécialement les cultivateurs, avaient souffert d'individualisme : il fallait inculquer dans les esprits que la force est dans l'union.

À Saint-Jacques, l'abbé Omer Bonin, vicaire, se fit le tenace champion de l'idée coopérative. À cause de lui, Saint-Jacques est le « berceau de la coopération dans le diocèse de Joliette » (N. Lemire)

En 1929, au milieu de railleries et de prédictions sinistres, 312 cultivateurs de la région s'unissaient pour former la Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette, avec siège social et manufacture à Saint-Jacques. Notre député du temps obtint un octroi substantiel du gouvernement provincial.

Dans les années 1940-1950, cette manufacture recevait 90 ouvriers (en hiver, ce chiffre atteignait 225), à qui elle versait annuellement \$85,000 en salaire. L'on y préparait et empaquettait annuellement, 2,500,000 livres de tabac à cigare destiné au marché domestique. Le chiffre d'affaires de cette Coopérative s'élevait à \$750,000, en 1946. Actuellement : deux millions de dollars.

Par suite de modifications dans les différentes manipulations du tabac, il n'y a plus qu'une vingtaine d'employés réguliers et une quarantaine de saisonniers. Le personnel du bureau comprend 6 personnes.

Le service technique fourni par les deux gouvernements a éminemment contribué au succès de l'entreprise : les agronomes

Ls-J. Sylvestre, Anthime Charbonneau, J.-B. Cloutier, J.-H. Lavoie, R.-D. Cartier, agronomes officiels du Gouvernement provincial, ainsi que les agronomes Yvanhoe Puzé, P.-Émile Houle, J.-Guy Paquin, Mastaï Dupuis, Gilles Rochon, Réjean Bédard.

Il faudrait en dire autant des gérants, ou des propagandistes : J.-B. Flamand, Rosaire Roch, G.-E. Turcotte, Lucien Archambault, L. Bois etc . . .

De toute façon, le lecteur trouvera l'historique de ce mouvement, dans la très intéressante brochure publiée en 1955 par l'agronome Irénée Sylvestre, *Un pour mille, mille pour un*.

Depuis 1958, la Coopérative s'occupe aussi de la culture des pommes de terre, pour lesquelles elle a construit, à Joliette, en 1961, un immense entrepôt d'une capacité de 300,000 sacs.

Voici le nombre de ses membres : en 1929 : 213 ; 1934 : 136 ; 1940 : 291 ; 1946 : 600 ; en 1972 : 700.

En furent présidents : Édouard Landry, l'Assomption (1929-1933) ; Josept Renaud, Saint-Roch (1933-1935) ; Adrien Lamarche, Saint-Esprit (1935-1947) ; Mastaï Dumontier, Berthier (1947-1948, 1949-1952) ; Joseph Renaud, Saint-Gérard (1948-1949) ; Henri Mireault, Sainte-Marie (1952-1963) ; Médard Lasalle, Saint-Thomas (1963-1971) ; Raynald Villemaire, Sainte-Julienne (1971-).

Crèmerie Coopérative

En 1931, à l'instigation du vicaire Omer Bonin, 135 de nos cultivateurs s'unissaient pour améliorer par un travail en commun, le rendement du produit laitier. Notre Crèmerie-Coopérative réunissait environ 175 patrons.

Jos. Marion, Alfred Migué, Gérard Gauthier, Conrad Venne et Louis-Marcel Dugas ont tour à tour présidé ce groupe, dont le chiffre d'affaire annuel moyen a même atteint au-delà de \$100.000.

Affiliée à la Coopérative Fédérée de Montréal, notre crèmerie a souvent mérité des premiers prix. Jusqu'en 1948, M. Onésiphore Beauchamp en fut le fabricant. M. Paul Gauthier lui succéda. Anselme Contant en fut le secrétaire.

Elle produisait annuellement plus de 215,000 livres de beurre.

De 1930 à décembre 1946, un entrepôt de grain et de moulée s'était ajouté à la crèmerie et par la suite, il céda la place à la Meunerie Coopérative.

En 1958, une industrie de lait en poudre (de Granby) s'ouvrant à Joliette, la Crèmerie coopérative ferma ses portes. Elle était située au 205, Saint-Jacques.

Couvoir Coopératif

L'idée coopérative s'épanouissait et tous les domaines de la ferme entraient dans le mouvement.

En 1933, trente cultivateurs, avec le concours de techniciens avicoles, ouvraient le couvoir coopératif. Ses premiers membres se recrutaient à Sainte-Marie, Crabtree, Sainte-Julienne, Saint-Esprit, Saint-Liguori, Saint-Alexis et Saint-Jacques.

Ce couvoir se spécialisait surtout dans l'éclosion des poussins Plymouth Rock barrés.

Jos. Marion prit une part prépondérante dans la fondation de l'association. Succédant à Domina Sourdif, de Saint-Liguori, il en fut président de 1934 à 1939. Ensuite, Alfred Morin, marchand et aviculteur, occupa ce poste et lui donna, au prix de beaucoup de travail, un essor considérable. Eugène Sincerny en fut toujours le secrétaire-gérant depuis les débuts, et l'industrie était établie chez lui.

Le couvoir, grâce au zèle de ses directeurs et d'Adrien Dubé, agr., n'a connu que des succès. En 1933, il pouvait contenir 21,000 oeufs ; en 1946, 76,800. Les dernières ventes atteignaient une moyenne annuelle de 200,000 poussins. À cause de la concurrence des « broilers », le Couvoir dut fermer en 1956.

Entreprise viable, le couvoir coopératif honorait les aviculteurs de notre région, et, d'après M. Poulin, agr., il était le quatrième en importance, dans la Province.

Meunerie Coopérative de Montcalm

En 1946, cent quarante-sept cultivateurs de Saint-Jacques, Saint-Alexis et Saint-Liguori, formaient une coopérative de grains. En décembre de la même année, Mgr A. Piette, curé, bénissait l'entrepôt, élevé près de la gare, et comprenant neuf silos d'une capacité respective de 70,000 livres de grain, et de 30 silos de grain moulu, d'une capacité respective de 10,000 livres chacun.

En 1955, on établit le service de machinerie agricole et celui de la distribution du pétrole ; en 1960, on construisit un poste de distribution de pétrole d'une capacité de 60,000 gallons.

Affiliée à la Coopérative Fédérée du Québec, elle réunit 329 sociétaires et emploie 22 personnes.

À Maurice Beaudry, agr., premier secrétaire-gérant, succèdent MM. René Allard (1948-1964) et Marcel Beauséjour (1964-1972).

* * *

Au lecteur distrait, la série de nos réalisations agricoles apparaîtra sans doute comme une suite improvisée de dates, de fondations et d'activités diverses où le clergé déploya une animation extraordinaire. Il ne songera peut-être pas assez que l'Église a consacré d'abondantes énergies à la cause sociale, depuis Léon XIII jusqu'à Paul VI dont a qualifié les plus récents documents, comme *Populorum progressio* du plus merveilleux texte jamais publié depuis les Évangiles.

« L'Église, par sa doctrine sociale, nous apprend que la Société n'a été instituée que pour garantir à l'homme, la possession des biens que sa nature réclame, et que, laissé à lui seul, il ne pourrait se les procurer ». (Rutten, O.P., R.P. C.-M., *La Doctrine sociale de l'Église*, p. 33.)

L'U.C.C. (U.P.A. depuis 1972 : Union des producteurs agricoles)

Unir les cultivateurs dans la revendication et la défense de leurs droits, dans l'étude et la solution de leurs problèmes, sous le signe de la justice et de la charité : tel est le but de l'U.C.C. Fondée à l'automne de 1924, par Noé Ponton et Firmin Letourneau, agronomes, et par Laurent Barré, cultivateur, l'U.C.C. résolut de servir d'intermédiaire **entre les familles et l'État.**

Nos cultivateurs de Saint-Jacques étaient mieux préparés que quiconque à l'idée de l'association professionnelle.

Une élite de chez nous, formée de villageois et de ruraux, anciens membres de l'A.C.J.C. pour la plupart, aidée par des prêtres et des agronomes, découvrit le rôle primordial que jouerait l'U.C.C. et les organismes qu'elle favoriserait.

À Saint-Jacques, l'U.C.C. fut à l'origine de la Coopérative de tabac, la Caisse populaire et la Crémierie coopérative, du Couvoir

coopératif et des Frais Funéraires et de la Meunerie coopérative. Toutes ces entreprises autonomes doivent s'inspirer des principes de l'association professionnelle pour développer un meilleur esprit coopérateur ; pour employer, par exemple, leurs surplus à l'éducation de leurs membres. Son cercle de l'U.C.C. fut le premier de la Province à obtenir sa charte d'incorporation en 1935. Il se proposait, dès les débuts, l'achat d'une école en faveur des jeunes ruraux de 14 à 17 ans. La bonne entente entre les deux commissions scolaires et le concours de l'Église et de l'État avec les intéressés ont permis à un agronome et à un prêtre — l'abbé Piette — de diriger vers cette école de 1944 à 1950, une pépinière d'amis, d'apôtres et de chefs de l'U.C.C.

Sur cinq présidents diocésains, trois furent choisis chez nous : Joseph Marion, Ferdinand Contant et Gérard Gauthier. Ces trois apôtres sociaux se sont dépensés au service de la classe rurale. Doués de tempéraments divers, pourvus de tact et de ténacité, renseignés à fond sur une association qui évolue et s'adapte sans cesse, ces meneurs constamment aux prises avec des problèmes complexes, sagement avisés et secondés par les aumôniers et les agronomes, ont resserré continuellement les liens des groupements autonomes agricoles de l'U.C.C.

À l'instigation de M. Omer Bonin, vicaire, sous l'impulsion du P. Léon Lebel, S.J., et de Jos. Marion, maire, trente cultivateurs formaient, en septembre 1931, notre section paroissiale de l'U.C.C. Un mois après, dix-neuf autres membres s'inscrivaient. Le bureau de direction comprenait : Jos. Marion, prés. ; Athanase Desrochers, vice-prés. ; Antonio Desrochers, Marcel Lanoue, Alfred Migué, Adalbert Sincerny, Édouard Leblanc, directeurs ; Philippe Morin, secrés. Par la suite, Ferdinand Contant, Édouard Leblanc, Gérard Gauthier et Anatole Forest, Yves Gagnon, François Migué, Henri Beaudoin, Jean Forest se sont succédé à la présidence.

Après en avoir enregistré 150 membres, le Cercle en inscrit actuellement environ 90.

Parmi ces présidents, certains méritent plus que notre admiration. Citons Gérard Gauthier, Ferdinand Contant et Anatole Forest, vaillants propagandistes de l'esprit coopératif, on les retrouve avec G.-E. Turcotte et Lucien Archambault dans la fondation de la plupart des groupements sociaux.

Syndicat des jardins de Saint-Jacques

En 1966, à l'instigation de MM. Jean-Paul Mailhot et Jean Forest, dix cultivateurs après s'être enquis de la possibilité de trouver un marché, unissaient leurs efforts en vue d'une production massive de fèves : MM. Anatole Forest, Édouard Leblanc, Jean Piquette, Marcel Gagnon, Jean-Paul Beaudoin, Marcel, Bernard et Henri Brisson. Et ilsensemencèrent 150 arpents.

L'Union régionale des Caisses Desjardins, leur prêtant au delà de \$200,000, ils achetèrent les machines aratoires nécessaires pour une si intense activité, et au syndicat « des fèves », ils ajoutaient celui « des pois », en 1968, pour finalement être reconnus sous le nom de « Syndicat des jardins de Saint-Jacques ».

En 1968, MM. Laurent Ricard, Roland et Gaston Beaudoin, André Marsolais et Gilles Robert vinrent grossir leurs effectifs.

Un syndicat de cette nature était une expérience nouvelle et, les distances entre les coopérateurs étant parfois assez longues à franchir, au milieu d'une course haletante, en vue d'être à l'heure indiquée par la Compagnie cliente, on conçoit facilement la somme d'efforts à dépenser pour satisfaire tous et chacun.

Aussi, en 1971, le Syndicat ne réunit plus que les gens d'en « Haut-du-Ruisseau » : MM. J.-Paul Mailhot, Jean Piquette, Jean-Paul, Gaston et Roland Beaudoin, et Gilles Robert.

En 1971, 1,200 arpents (950 acres) produisaient 2,800 tonnes de fèves, et 1,500 arpents (1,200 acres) de pois, 2,400 tonnes, et rapportaient \$225,000.

ÉMIGRATION

Notre paroisse a contribué au développement de plusieurs localités environnantes et de quelques centres de l'Ontario, des États-Unis et de l'Ouest canadien.

Après la Conquête anglaise, nos ancêtres, laissés à leur propre sort, s'agrippèrent au sol. Seul le clergé les encourageait à tenir au terroir. Le vainqueur achetait de la part des seigneurs français ruinés leurs seigneuries du Bas-Canada, et les concédait à de nouveaux maîtres anglais, particuliers ou compagnies. Vers 1830, nos richesses forestières étaient plus que jamais octroyées à des amis du gouvernement : les agents des terres étaient surtout des Anglais, comme le déplorait M. le curé Paré, dont le loyalisme était au-dessus de tout soupçon.

Tout de même, les cadres de la paroisse étaient trop étroits. C'est ainsi que « des colons, venus des vieilles paroisses du fleuve et aussi de la paroisse acadienne de Saint-Jacques, figurent parmi les pionniers de Joliette, appelée alors l'Industrie »¹⁸.

En 1848, une ordonnance du gouverneur favorisait l'établissement de colons anglais dans les *townships* du Bas-Canada. Tout de suite, nos chefs spirituels, secondés par leurs paroissiens les plus clairvoyants, comprenant le danger de cette mesure pour les Canadiens français, créaient et patronnaient les sociétés de colonisation et multipliaient les lettres pastorales à ce sujet¹⁹.

À Saint-Jacques, M. Paré, responsable du Bureau de colonisation fonda, avec l'appui de Zacharie Cloutier, Magloire Granger, Séraphin Viger, M.D.²⁰, B. Gauthier, Médéric Dorval et Pierre O'Donoghue, la Société des Défricheurs²¹, qui devait organiser l'établissement de quelques habitants de Saint-Jacques dans les alentours, c'est-à-dire, à Saint-Gabriel (1825)²², Chertsey (1856), Saint-Alphonse (1843) et Saint-Côme (1867).

« À partir de 1831-1837, plus spécialement entre les années 1848-1851, des colons allèrent défricher les 3^e, 4^e et 5^e rangs (à Saint-Gabriel...) Ils venaient de... Saint-Jacques... Parmi eux, mentionnons : Léon Granger et ses fils, Joseph, Jean-Louis, Narcisse, Ulric et Magloire ; François Béliveau et ses fils ; Joseph et Moïse Marion ; France Me-

18. Bernard, Ant. C.S.V. *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 73.

19. Mgr Bourget, 18 juin 1848. — NN. SS. les évêques, 11 mai 1850.

20. Magloire Granger et Séraphin Viger, M.D. semblent avoir été deux citoyens marquants de l'époque. Ainsi dans la charte de la Compagnie de chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Industrie, leurs noms apparaissent avec celui d'Eucher Cloutier. Magloire Granger en outre fut avec Adolphe Fontaine, lui aussi de Saint-Jacques, un des principaux directeurs de la *Gazette de Joliette* (1866-1895). Décédé en 1863, Magloire Granger avait été proclamé de son vivant « l'un des plus grands promoteurs laïcs de la colonisation, dans nos cantons du Nord » (Drapeau, p. 414). *Journal des Débats du Bas-Canada*, Victoria, 19, App. 33.

21. Cette société a dû être inspirée à M. Paré par Mgr Bourget qui, dès 1845, comme nous l'avons signalé, avait institué la Société de Colonisation du Nord dans son diocèse pour empêcher nos habitants de désertir la terre pour les filatures des États-Unis, les chantiers ou les usines. (Langevin, F., S.J. *Ibid.*, pp. 131-132.)

22. Ducharme, G., *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon*, p. 47. — M. Marcel Fournier, dans *Histoire de Chertsey*, 1972, considère le curé Paré comme fondateur de Chertsey, où un lac porte précisément son nom.

lançon ; Narcisse Lanoue, Narcisse Légaré et ses fils etc . . . » (Ducharme, *ibid.* p. 47).

« De 1853 à 1862, admet Stanislas Drapeau ²³, (publiciste et agent de colonisation), le gouvernement n'a pas octroyé moins de \$13,000 pour l'ouverture de routes nouvelles à travers les terres de la couronne du comté (de Montcalm), pour fins de colonisation ».

Drapeau brosse l'éloge du curé Paré et lui attribue les progrès accomplis dans le comté de Montcalm :

« La colonisation s'est considérablement développée durant cette époque décennale, grâce aux efforts de M. l'abbé J.-R. Paré, ci-devant curé de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Il est probable que sans cette puissante intervention, alors que l'émigration des Canadiens français aux États-Unis faisait de si cruels ravages, on ne verrait pas aujourd'hui la population du comté de Montcalm aussi considérable et surtout aussi bien établie qu'elle semble l'être actuellement ».

Le curé F.-L. Provost de Saint-Alphonse, note l'arrivée en 1862, au Canton de Cathcart, d'une cinquantaine de personnes « venues en partie de la grande paroisse de Saint-Jacques, pour se choisir des lots à l'entour de l'église » ²⁴.

Puis, toujours vers 1850, une dizaine de familles se dirigeaient vers l'Ontario, dans le Comté de Russell. Ils augmentaient ainsi les effectifs de l'élément catholique et français de la nouvelle paroisse de Saint-Jacques d'Embrun ²⁵. Ce courant durera par intervalles une trentaine d'années. Plus tard, vers 1880, les familles d'Amédée Marion, Uldéric Marion, Camille Bourgeois, Aristide Gran-

23. Drapeau, Stanislas, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, depuis dix ans, 1851-1861*, p. 421.

24. Drapeau, *Ibid.*

25. Forget. J.-U. et Auclair, Élie-J., abbés, *Histoire de Saint-Jacques d'Embrun*, Russell, Ontario. Parmi les premiers colons qui, vers 1850, fondèrent la paroisse d'Embrun, nous remarquons Benjamin Brisson, Jacques Gibault, Élie Bourgeois, Pierre Bélisle, Joseph Goulet. Jérôme Lévesque, Louis Lapalme, Joseph Marion (époux de Madeleine Miron), Charles Piché, tous natifs de Saint-Jacques. En 1903, les descendants des vingt-trois Marion, qui, de 1858 à 1888, sont partis de Saint-Jacques pour Embrun, donnèrent leur nom à la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse de Marionville, démembrement de Saint-Jacques d'Embrun. Leurs enfants se comptent par dizaines et quinzaines.

ger, Ludger Brien et Médéric Dupuis s'implantaient à Saint-Victor d'Alfred ; Verner comptait Israël Lepage et Alexis Piquette parmi ses vaillants pionniers. (Voir *Doc. Hist.* n° 8 de la Soc. Hist. du Nouvel-Ontario, pp. 11, 30-31). C'est entre 1869-1880 que l'abbé Maxime Leblanc, auxiliaire dévoué du curé Labelle, contribuait à peupler le Nord de la province (*Hist. de Saint-Martin*, par J.-Ad. Froment).

Après l'Ontario, l'émigration gagna l'Ouest et les États-Unis.

Pieurs, attirés par l'aventure et les gains plus immédiats, optèrent pour les plaines de l'Ouest canadien, au service des Compagnies de fourrures : la Compagnie du Nord-Ouest ou la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'arpenteur, Joseph Bouchette, n'en indique pas d'autres motifs quand il définit les *Voyageurs* :

« C'était le nom donné aux personnes employées dans le commerce des fourrures du Nord-Ouest, pour qui une vie errante, toute pénible et laborieuse qu'elle est, a des charmes supérieurs aux occupations plus régulières et plus profitables de l'agriculture »²⁶.

Mgr Taché, d'autre part, demandait à Mgr Bourget des colons catholiques pour l'Ouest et délégua l'abbé Georges Dugas en 1871 pour y activer l'émigration. Auparavant vers 1840, l'émigration vers les États-Unis avait déjà commencé chez nous.

M. Paré, partageant à fond les idées de son évêque et celles de Mgr Laflèche, craignait beaucoup et trop souvent avec raison pour la foi et la langue de ceux qui prenaient la direction des États-Unis. Répondant à une enquête, menée à ce sujet par Mgr Bourget, il suggérait des remèdes urgents :

« Depuis cinq ans, écrit-il en 1849, pas moins de 500 personnes de cette paroisse ont émigré aux États. Le Gouvernement devrait ouvrir des chemins dans les townships du nord et y placer des agents de terres *Canadiens* ».

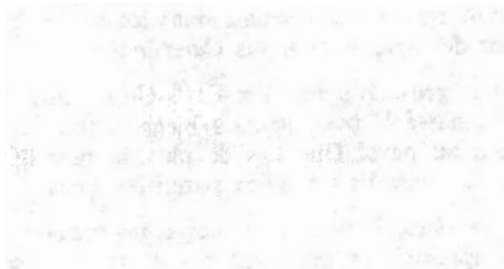
Beaucoup de nos gens, émigrés aux États-Unis, entre 1850 et 1870, après avoir amassé là-bas quelques biens, surtout à Holyoke, Mass., revinrent au pays. Une fois de plus, la nostalgie de son église et de sa terre ramenait l'Acadien parmi les siens.

Les mauvaises récoltes, l'insouciance des gouvernements, en plus des raisons déjà apportées, n'exonèrent pas de tout blâme les

26. Bouchette, *Ibid.*, pp. 93, 94, 142.

émigrants, mais aident à mieux comprendre les motifs sérieux de leur expatriation, l'ampleur du problème démographique, et le surpeuplement de nos paroisses rurales.

Si la sagesse et la prudence humaines conseillaient de s'opposer à cette tendance de nos compatriotes à chercher fortune en pays étranger, toutefois la charité chrétienne et la justice pousseront nos évêques à ne pas abandonner ces âmes qui devaient former près de 40% des effectifs canadiens-français en Nouvelle-Angleterre. Les autorités ecclésiastiques n'y manquèrent pas et députèrent vers les États-Unis et les autres provinces canadiennes, des prêtres, missionnaires ou résidents, et des éducateurs choisis.



Chapitre deuxième — L'industrie

L'industrie est à peu près toujours complémentaire de l'agriculture. Aussi à la campagne, c'est pendant la morte-saison des travaux agricoles, que l'industrie donne son maximum d'activité. Notre industrie saisonnière consiste surtout dans les dernières manipulations du tabac, et la livraison du maïs et du grain.

Manufactures de tabac

Le produit le plus en vogue dans notre paroisse, c'est le tabac.

Une manufacture s'imposait pour le préparer avant de l'expédier sur le marché. Dès 1881, l'année même où il entreprenait la nouvelle culture sur une haute échelle, Médéric Foucher, qui n'hésitait devant aucune entreprise, forma avec son beau-frère Odilon Dupuis, la société de « *F.-A. Médéric Foucher & Cie* », à laquelle nos planteurs de tabac fournirent une souscription de \$3,000.

En 1882, cette manufacture, employant une vingtaine d'ouvriers, opérait dans une cave (au n° 2, Chemin Foucher). Des séchoirs s'élevaient aux alentours. Les champs de tabac de M. Foucher, entretenus comme des parterres, attiraient de partout les visiteurs, et spécialement les journalistes.

La Compagnie abandonna cette installation temporaire et construisit un autre établissement à Joliette, en octobre 1883, sous la nouvelle raison sociale de « *Compagnie de tabac de Joliette et de Saint-Jacques*. »

Les principales variétés de tabac cultivé étaient : le Kentucky, le White Burley, le Connecticut, le Grand Havana, le Heater, le Grandville Yellow, le Fuckaho, le Sweet Oronoka, le Pennsylvania, le Yellow Prior, le Canadien, le Cuban Tobacco Leaf etc . . .

Quand la manufacture de Joliette ouvrit ses portes, celle de Saint-Jacques, continua à opérer, chez M. Foucher. Celle-ci était devenue, cependant, la propriété d'Ovide Marion.

La distance ne le favorisait guère. En 1884, M. Marion transformait en manufacture le hangar appartenant aujourd'hui à Jos. Lanoue²⁷ (au n° 29, Grand Rang), et, en 1885, constituait une compagnie avec son fils Arthur, et Modeste Beauvais, comme directeurs. L'entreprise employait cinq ou six travailleurs. On y tour-

27. Fils de Jules Lanoue et de Joséphine Mireault.

nait le tabac en torquettes. On essaya différents procédés pour produire du tabac noir, mais sans succès.

Sur proposition de plusieurs notables, Ovide Marion construisit, en 1887, une manufacture au village, à l'extrémité de la rue Marion. Il s'unit à Salomon Venne, Zacharie Cloutier, Louis Piquette et Isaïe Forest pour former la *Compagnie de tabac canadien de Saint-Jacques*. Alcide Martin en était le gérant. Cette manufacture était l'une des premières du genre au Canada. Trop d'audace dans l'entreprise fit cesser les opérations, vers 1892. Salomon Venne acheta la manufacture et les entrepôts contenant 35,000 livres de tabac, et reprit pour quelque temps le commerce en compagnie de U. Gervais, de Joliette.

En 1917, Wellie Munn, associé à R. Boulet, de Joliette, acquérait la manufacture. Après quelques années, M. Munn en devint l'unique propriétaire jusqu'en 1942. Cette manufacture fournissait de l'ouvrage à une dizaine d'ouvriers. Elle fut convertie en logis vers 1948.

Entre-temps, d'autres manufactures ouvraient leurs portes. En 1900, Alphonse Fontaine, à qui succéda son fils Adolphe, fonda une entreprise qui employait régulièrement une quinzaine d'hommes.

En 1912, après un deuxième référendum, à l'effet d'obtenir un octroi de \$10,000 pourvu que, chaque année, \$6,000 seraient annuellement versés en salaires et que 300,000 livres de tabac seraient achetées à Saint-Jacques, M. Cusson, inventeur de la pipe « Cavité », bâtit, sur la rue Venne, la « *Saint Jacques Tobacco Packing* » qui devint la *Duys Canadian Tobacco*. Le 15 mai 1919, un incendie détruisait tout. L.-O. Grothé, de Montréal, forma une nouvelle compagnie et reconstruisit. En 1930, la *Société Coopérative Agricole du district de Joliette* acquérait cet édifice, et en 1942, lui ajoutait une aile.

Jos-A. Dupuis ouvrait lui aussi une manufacture, presque en même temps que M. Fontaine. Son frère David, (en 1917) et le fils de celui-ci, Henri, (en 1940) lui succédèrent. L'entreprise, après avoir régulièrement fourni de l'ouvrage à une vingtaine d'hommes, ferma ses portes en 1944. (au n° 42, rue Saint-Jacques)

Jos. Marion fut, de 1911 à 1940, à la tête d'un très florissant commerce de tabac, atteignant parfois annuellement les 3,000,000 de livres. Cette manufacture, située à l'arrière de sa demeure (au 157, rue Saint-Jacques) fut incendiée le 11 mai 1944.

Auguste Laporte dirigea un commerce de tabac à cigares de 1915 à 1921, à l'angle des rues Venne et Maréchal. Il occupait une vingtaine de travailleurs. Cet édifice, après avoir servi de local à la *Rock City Tobacco* de Québec, durant les étés de 1921 à 1930 environ, fut démoli à l'été de 1946.

Alcide et Emménil Venne (depuis 1914), Armand Richard, Arsène Mirault et son fils Albert, Arthur Morin, Émilien Coderre, Eugène Therrien, Henry Venne, se sont aussi adonnés au commerce du tabac dans les années 1920 à 1950.

Alphonse Forest (vers 1920), Wilfrid Mireault, Robert Richard, Marcel Lépine, ont manufacturé des cigares.

Sucre d'érable

Les manuels de géographie indiquent les régions de la Chaudière et du Richelieu à la tête de l'industrie du sucre d'érable. Notre région est également renommée depuis longtemps pour ses érablières.

Ainsi, « en 1879, la production *minima* du sucre d'érable à Saint-Jacques était de 150,000 livres, lit-on dans le *Journal d'Agriculture* (avril 1879) : s'il y a une paroisse, entre toutes, continue le journal, qui mérite une mention spéciale dans la fabrication du sucre d'érable, la paroisse de Saint-Jacques doit, sans contredit, figurer en première ligne, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité ».

La fabrication du sucre d'érable à Saint-Jacques date du temps des premiers colons.

Aujourd'hui, même si le déboisement semble avoir porté un rude coup à cette industrie, plusieurs possèdent une érablière.

Chaque printemps, les « gens de la ville » viennent à Saint-Jacques, revoir leurs parents, sans doute, mais aussi, regoûter les plaisirs de « la cabane ». Depuis environ 15 ans, plusieurs « cabanes » ont pris les proportions d'immenses salles à manger qui ont bien diminué le caractère des parties d'autrefois.

Ceintures fléchées

Avant l'ère du machinisme, les arts domestiques (ou l'industrie fermée) régnaient dans nos campagnes. Pendant que « leurs hommes » fabriquaient augettes, balais de cèdre, baquets, sabots de bois, jougs, vans, pelles en cèdre, souliers de boeuf, meubles,

instruments agricoles, véhicules etc., les femmes transformaient en savon et en luminaire, les huiles et les graisses, et continuant une tradition acadienne, elles s'appliquaient à faire des catalognes et des tapis crochetés à broder et à tisser des ceintures fléchées ²⁸.

Autrefois, les bourgeois du Nord-Ouest, les membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les engagés pour la traite, les canotiers, les voyageurs et les Patriotes portaient le costume national d'hiver comprenant le paletot en étoffe du pays, l'ample capuchon, tuque bleue ou rouge, et la ceinture fléchée autour des reins. Elle figurait comme article de l'uniforme officiel de plusieurs séminaires et collèges. C'était le cas pour le Séminaire de Québec et le Collège de l'Assomption. À Saint-Jacques, même vers 1900, quelques enfants s'en paraient encore.

Cette ceinture, à zigzag rouge, bleu, vert, jaune et blanc et d'un bel effet décoratif, est un chef-d'oeuvre d'industrie domestique au Canada. Les ouvrages savants, parus sur le sujet, indiquent différentes origines probables : indienne, normande ou espagnole, anglaise ou acadienne.

Nous optons pour l'origine normande. E.-Z. Massicotte, archiviste à Montréal, soutient qu'elle n'est pas un art indien. Provenant, selon nous, de Normandie, elle serait passée en Acadie, avec nos ancêtres. D'après la tradition, on en tissait déjà, peu après l'arrivée des Acadiens à Saint-Jacques. Par ailleurs en 1799, les livres de comptes de la Compagnie de la Baie d'Hudson la mentionnent pour la première fois.

D'où vient qu'elle fut presque toujours nommée « ceinture fléchée de l'Assomption » ? C'est qu'autrefois, les bateaux se rendaient à l'Assomption, terminus de la navigation, chef-lieu du comté (en 1845) et du district judiciaire de Leinster, et centre commercial achalandé. Tous les gens du Nord y venaient trafiquer. Bientôt, les Anglais désignèrent cette ceinture sous le nom de l'endroit (*The Assomption Sash*), où son commerce était le plus florissant, même si elle était fabriquée dans le « grand Saint-Jacques » d'avant 1888.

Dès 1837, Salomon Bélanger, qui avait été commerçant dans le Nord-Ouest durant plusieurs années, s'établit au Ruisseau Saint-Georges et devint l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il distribuait la laine aux tisseuses, de la « shetland » que les gens dénommaient « châtelaine », et veillait à la confection de ces ceintures, selon des modèles réguliers. La ceinture fléchée requérait

28. Voir chapitre 1^{er} à *Vertus individuelles et sociales* (des Acadiens).

de la laine teinte que nos commerçants obtenaient d'Angleterre. En 1844, les statistiques gouvernementales nous renseignent sur notre industrie à domicile : l'on ne produisait chez nous que de la laine de couleur naturelle :

15,552 livres de laine blanche ou noire ; 13,620 verges de toile ; 9,055 verges d'étoffe foulée ; 7,880 verges de flanelle²⁹.

Après le décès de M. Bélanger en 1870, l'agence passa à Joseph Dugas, commerçant, et ce trafic se maintenait très prospère, jusque vers la fin du 19^e siècle. Comme son prédécesseur, M. Dugas faisait confectionner ses ceintures par des tisseuses de la paroisse ou de Sainte-Marie-Salomé, et fournissait M. Corkran, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

D'autre part, les ceintures fléchées de Saint-Jacques l'emportaient de beaucoup sur toutes les autres, en particulier sur les ceintures manufacturées en Angleterre. C'est tellement vrai, que malgré toutes les restrictions de la métropole anglaise pour détourner ce commerce du Canada et le diriger vers Coventry, les Bourgeois du Nord-Ouest réclamaient de préférence les ceintures de chez nous. À l'exposition de Londres de 1886, on donna les premiers prix aux deux ceintures de Zacharie Cloutier.

Nos ceintures se différenciaient des autres par la couleur, par la dimension et par le nombre de flèches. Les plus coûteuses, comme les plus difficiles à confectionner, étaient celles d'une seule couleur, la rouge, par exemple, et celles de 28 flèches. Elles exigeaient au moins quatre ou cinq semaines d'ouvrage ardu et peu rémunérateur.

Les ceintures de couleurs diversifiées résultaient du mélange du gros et du petit bleu, du vert, du rouge, du jaune et du blanc. Parfois, elles s'ornaient même de perles. Les plus grandes atteignaient jusqu'à quinze pieds de longueur, y compris la frange, et douze pouces de largeur.

Nos tisseuses de ceintures fléchées ressemblaient aux ouvrières de Malines et d'Alençon, maniant de fines dentelles. Elles se tenaient à la fenêtre, et leur travail fixé à la targe et à un clou planté dans le plancher, elles maniaient de leurs dix doigts les diverses couleurs de laine qu'au préalable, elles avaient nuancées... Une petite règle en bois ou tempié, recevait d'abord toute la pro-

29. En 1851 : 9,683 livres de lin et de chanvre, et 8,954 livres de laine. En 1861 : la production de l'étoffe domestique diminue, probablement à cause du marché anglais.

vision de laine qui pendait des deux côtés. On commençait la ceinture par le milieu. La moitié de cette laine était roulée sur la petite traverse accrochée à la fenêtre ; deux autres bâtonnets, placés en guise de lames, descendaient au fur et à mesure que l'ouvrage progressait ³⁰.

À partir de 1880, à cause de l'insuffisance des salaires et de l'introduction des étoffes manufacturées, la ceinture fléchée connut le sort de tant d'autres industries domestiques, le déclin. Vers 1900, comme il ne s'en tissait plus chez nous, ceux qui s'intéressaient à cette industrie, craignirent que leur secret ne se perdît. En 1907, la *Canadian Handicraft Guild*, sur l'instigation de Marius Barbeau, étalait à Montréal quelques modèles de ceintures.

E.-Z. Massicotte, en 1918, en exhibait lui aussi quelques-unes, aux Veillées du Bon Vieux Temps, à Montréal. Il s'entendait avec Mme Napoléon Lord, de Sainte-Marie-Salomé, pour enseigner cet art à deux religieuses. En 1927-1928, au Festival de la Chanson et des Arts manuels, au Château Frontenac, à Québec, Marius Barbeau engageait trois tisseuses de notre région, et, en 1929, l'École des Arts domestiques de Québec s'assurait les services de Mme Lord, toujours dans le même but.

Depuis, quelques Écoles Ménagères de la Province ont inscrit l'étude de cet art à leur programme. Sur demande de Sr Marie-Jeanne-de-France, Mme Jules Goulet (Augustine Marion) ainsi que Mme Alphonse Mireault (Florentine Riopel), et sa fille, Mlle Marie-Joseph, contribuèrent à faire revivre cette industrie locale.

Les articles et les livres de M. Barbeau sur ce sujet, sont très intéressants, mais laissent encore planer quelques doutes. Accordons-lui le grand mérite de s'être fait l'apôtre de cette industrie domestique avec E.-Z. Massicotte.

La ceinture fléchée est une de nos richesses, car c'est « le plus beau travail manuel qui se soit jamais fait en Amérique ou ailleurs » (Barbeau).

Textile

À part la ceinture fléchée et les bas de laine vendus aux marchands, Saint-Jacques ne connut guère d'autres industries textiles avant 1944, quand Benny Rubenovitch dirigea (jusqu'en 1948) une

30. D'après les notes de M. l'abbé Pierre Poulin, ancien élève de l'Assomption.

manufacture de confection d'habits pour hommes, au n° 13 de la rue Bro. Il employait une quarantaine d'ouvriers.

En 1946, la *Nerom Hosiery n° 2* — (bas de soie) ouvrit une succursale au n° 42, Saint-Jacques, où cinquante employés travaillaient sous la direction de M. Camille Morin.

Depuis 1950, la *Northland Sportwear* occupe 112 employés dans l'assemblage de pièces d'habits de sport, pour le compte du magasin Simpson's Sear, de Montréal.

Plastique

Les *Plastiques Cannon*, déjà désignés sous le nom de *Northern Resigns*, puis de *Lord Plastic*, fabriquent — depuis 1948 — des objets de matières plastiques aux formes les plus diverses. Ils emploient 55 ouvriers.

Abattoir

Les *Abattoirs Saint-Jacques* (1958) dirigés par MM. Gervais Robert et Rosaire Thériault, occupent, depuis la construction de leur nouvelle usine (1967), 24 employés. (La première était située sur la rue Dupuis.)

Mailhot Hydraulique Incorporé

En 1957, M. Gilles Mailhot transportait à Saint-Jacques, dans le « Grand Rang » (exactement sur la terre 557 concédée en 1775 à son ancêtre maternel, Jean Thériault) l'usine qu'il avait lancée à Saint-Liguori en 1955.

Le succès a plus que souri à son entreprise puisqu'en 1971, elle en était à son troisième agrandissement (en face de la première manufacture), grâce à une subvention du Gouvernement fédéral. Présentement, 45 ouvriers — bientôt 60 — y fabriquent des cylindres télescopiques pour camions, des chargeuses hydrauliques pour tracteurs et excavatrices. L'entreprise sera bientôt désignée sous le sigle de M H. Elle mérite une mention très honorable parmi les entreprises privées canadiennes-françaises, grâce à l'audace et au génie inventif de M. Mailhot et à l'intérêt qu'il a su créer parmi ses ouvriers, en les invitant à y souscrire un petit capital.

M. Mailhot est actuellement à mettre à point un tracteur d'un style tout à fait nouveau : transmission par pression liquide exercée sur chacune des roues ; absence de différentiel et de pédale

d'embrayage ; commande par simple contrôle hydraulique. Une machine vraiment nouvelle, quoi !

Mailhot Hydraulique assure donc à notre paroisse une publicité hors pair.

Joliette Asphalte Limitée

En 1963, cette compagnie ouvrait une carrière chez nous. Qui aurait dit que sous la terre de Charles-Émile Forest, le long de l'ancien parcours de la route 41, à deux pieds du sol, gisaient de profondes couches de calcaire ? L'extraction ne se fait que durant la belle saison, et occupe une quinzaine d'employés.

Syndicats ouvriers

Depuis 1945, les syndicats sont entrés dans la plupart de nos industries ou manufactures. Vu le caractère éminemment compliqué de ces mouvements qui n'achèvent pas de bouleverser l'atmosphère sociale du pays, et même de tout l'Occident, je ne me crois pas autorisé à en faire ici l'historique.

INDUSTRIES D'AUTREFOIS

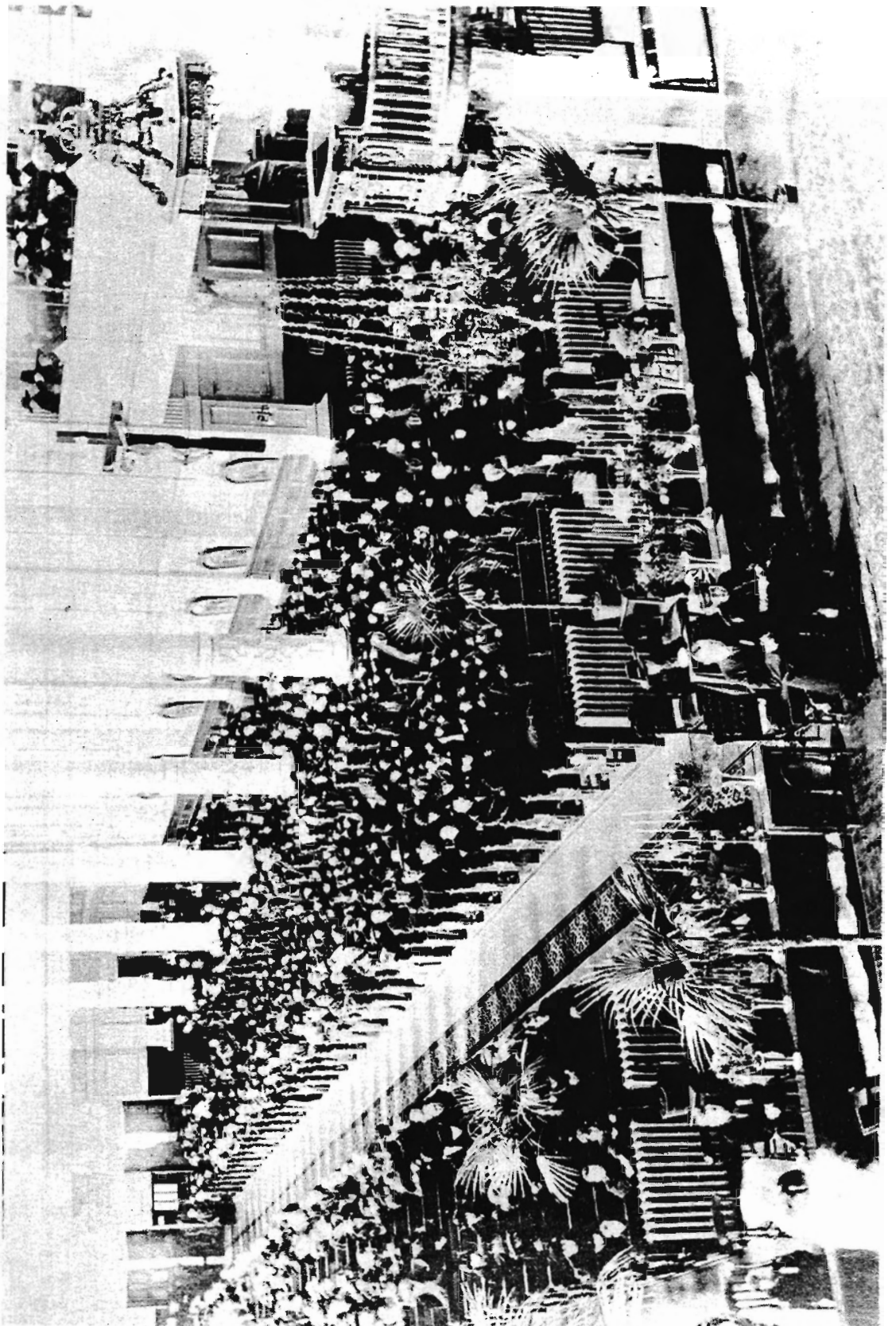
Nous avons appuyé sur les principales de nos industries actuelles.

Autrefois, l'on exploitait la pierre de nos champs, ainsi que certaines carrières de pierre à chaux. Au ruisseau Saint-Georges, Maxime Masse était propriétaire d'une briqueterie (*la briquade*) ; Antoine Gaudet tenait un commerce de bois. Israël Lepage, vers 1870-1886 gagnait sa vie à fabriquer de la potasse avec les cendres qu'il recueillait ici et là.

Nos menuisiers étaient nombreux : Édouard Boulard, Séraphin Cadieux, Célestin Coderre, Hormisdas Coderre, Misaël Dupras, Pierre Gagnon, Odilon Goulet, Narcisse Majeron, Urgel Moreau, Arsène Morin, Érasme Piquette et Pierre Soulière, charpentiers ; Maxime Gaudet, fabricant de meubles ; Médéric Boulard, tonnelier.

Les cordonniers trouvaient dans leur métier l'occasion de faire oeuvre d'art. Ils fabriquaient eux-mêmes les chaussures que

Noces d'argent de M. et Mme Jos. Marion, mercredi, le 11 février 1920. — La foi s'imposait alors comme un absolu qu'on ne discutait pas. En pleine semaine, toute la paroisse savait s'unir autour de l'autel et de la chaire, dès qu'il s'agissait d'un événement important.



Rue Marion, 18 août 1912. — Ces voitures chargées de tabac se dirigent-elles vers Saint-Michel-des-Saints d'où l'on vient chercher sa provision d'hiver ? (Près de la porte de la manufacture une pancarte indique « Saint-Michel »).

Dans l'automobile — une des rares du temps —, Wellie Munn, commerçant de tabac, Mlle Rose-Anna Migué, le député J.-A. Dupuis et Wilfrid Dugas, marchand.

Dans le champ, à gauche : le bedeau Landry, et sur la clôture, Jos. Lanoue et Norbert Piquette. La maison d'Emmanuel Bolduc était l'ancienne école du ~~des~~ Continents. Au loin, la gare du C.N.R.



l'on ménageait alors comme ses yeux : plusieurs de ceux qui avaient long à faire pour venir au village, attendaient d'en approcher, pour enlever leurs « souliers de boeuf » ou leurs sabots, et chausser leurs bottines neuves. François Normand, tanneur (chez R. Larivière) avec ses engagés, Joseph Momette, Aimé Forest, fournit le cuir à Éphrem Dugas, Jacob Ratelle, Alexis Raymond, Simon Riopelle, François et Olivier Prud'homme. Ces deux derniers, dignes fils de saint Crépin, avaient l'honneur de chausser le futur Sir Wilfrid Laurier et la communauté des Soeurs de Sainte-Anne.

Jacques Desjardins, Eusèbe Coderre, Albert Forest étaient les ferblantiers de la paroisse, tandis que Théodule « Cayen » se spécialisait dans l'industrie des terrines (chez William Lord).

Tout un contingent de forgerons s'empressaient de ferrer les chevaux : Ludger Marion, Wilfrid Ménard, Elzéar Poirier, Gilbert et Bonaventure Gaudet, Louis Gagnon, Patrick Carroll, Ferrier Leblanc, Georges Houle, Joseph Pellerin, Joseph Beaudoin (Ti-coq), Yvan et Maurice Beaudoin. Les selliers ou harnacheurs étaient Jules Éthier, Laurent Miron et Joseph Richard. Joseph Légaré ainsi que Médéric Bolduc fabriquaient des voitures.

Pendant que toute la paroisse présentait le spectacle d'une coopérative modèle, et que des centaines de mains réclamaient le « pain quotidien », les boulangers, Louis Marion, Élie Dupuis, Joseph Amireault, Ulric Lafontaine s'avançaient de maison en maison, pour distribuer l'aliment de vie, pétri avec la farine du meunier, Magloire Gagnon. Beaucoup boulangaient dans un vieux four de pierre des champs, situé près de la maison, du pain d'habitant ou de ménage. Là aussi, mijotaient du samedi soir au dimanche matin, dans le traditionnel pot de grès, de succulentes fèves au lard.

Les anciennes photographies « sur zinc » de l'artiste Antoine Mercure, nous rappellent les pantalons à « tuyaux » confectionnés par Médéric Leblanc, tailleur, ou par Charles Boon, marchand tailleur et drapier de Montréal. Ce dernier tenait une succursale à Saint-Jacques.

(Voir aussi la liste des artisans et commerçants, une page plus loin.)

Chapitre troisième — Le commerce

Notre principale industrie étant le tabac, son commerce extérieur sera notre principale source de richesse. Il en est de même des légumes, de la betterave à sucre et du maïs.

Le commerce intérieur s'exerce, comme partout, par l'économie domestique des magasins, des épiceries etc.

MAGASINS

Le magasin général, c'était le rendez-vous des rentiers du village, pour la partie de dames comme pour le passage au crible des « rouges » et des « bleus » de la paroisse et de tout le pays. Dans cette boutique, ça sentait le poivre, le savon, l'huile à lampe, avec « une odeur rampante de toile à sac » ; c'est là que s'alimentaient les nouvelles du village — comment un village peut-il vivre sans nouvelles ? — colportées par Nanon, ou une autre commère réputée ; on s'y procurait n'importe quelle mousseline, moutarde, prélat ou moulée de grain.

De toutes parts, l'on accourait autrefois aux magasins de Médéric Foucher, qui, avec Euclide Dugas, occupaient le site de la Caisse Populaire, de même que chez Didace Forest dont la spécialité était les chaussures ; chez Médéric Dorval et Joseph Majeau (successeur de John Haly), chez Antoine Vincent, Eucher Cloutier, (en face de l'église) ; chez François Foucher (au n° 245, rue Saint-Jacques) et chez Euclide Leblanc (au n° 142, rue Saint-Jacques), sans oublier le magasin d'Ulric Munn (chez Jean-Paul Gaudet, aujourd'hui), et chez Johny Gaudet, au Ruisseau Saint-Georges.

ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'industrie autonome comprend des travailleurs indépendants stables, qui constituent la classe des artisans et commerçants dont voici les principaux représentants depuis 1900³¹.

ANTIQUAIRE — Jean Caris — « les Ruines » (dans la belle maison de pierre de Ludger Marion).

31. Cette liste dressée en faisant uniquement appel aux souvenirs, peut fort bien être incomplète, ce dont je m'excuse auprès de ceux qui auraient pu être oubliés.

ARTISTES-PEINTRES — SS. Marie-Azella, Zoé Chalifoux et Léda Hébert, S.S.A. ; Clémence Mercure, Yvon Forest, Jean Caris.

BARBIERS — Arthur Couture ; Joseph Desrochers ; Maurice Desrochers ; Robert Desrochers ; Jos-A. Dugas ; Charlemagne Landry ; Urgel Laporte ; Frank Picard ; René Rompré ; Rosaire Roy ; Lucien Landry ; Michel Lévesque.

BEURRIERS ET FROMAGERS — A.-A. Boucher ; O. Courtemanche ; Émile Dugas ; Joseph Lachapelle ; Joseph Marion ; Napoléon Marion ; ? Masse ; Joachim Robert ; Louis, Eustache, Paul et André Roy ; Abel Tremblay.

BOUCHERS — Stanislas Bleau ; Edmond, Germain et Alcide Chartier ; Médard Chevalier ; Albert Dugas ; André Gaudreau ; Siméon Marion ; Émery Riopel ; René Desrochers ; Arthur, Albert et Rémi Thériault.

BOULANGERS — A. Coutu ; Philiat Coderre ; Hugues Desrochers ; Wilfrid Ducharme ; Hosanna Henri ; Henri Jetté ; Magloire Lanoue ; Maxime Mireault ; Adélar Rivest ; Eustache Thériault ; ? Grisé ; Émile Desroches, Pierre et Michel Dupuis.

COIFFEUSES — Mmes Yves Marsolais ; Michel Dupuis ; Pierre Varin ; Rita Ménard ; Pierre Leduc ; Salon Linda.

COMMERCE ET MÉTIERS DIVERS — Hormidas, Ovide et Jean-Paul Coderre (bois) ; J.-Nap. Ferland (bois) ; J.-O.-Émile et Engelbert Forest (cadeaux etc.) ; Benoît Forest et ses fils, Michel Clément et Y. Bélanger (lingerie) ; Uldéric et Hector Forest (peinture) ; Albert Leblanc (manches de haches) ; William Lépine (meubles) ; Alonzo et William Lord (bois) ; Rose-Anna Migué (lingerie) ; Freddy Mireault (tailleur) ; Frédéric Rompré (tailleur) ; Euclide Leblanc (horloger etc.) ; Armand Labrèche (lingerie) ; Hugues Desrochers (cadeaux) ; Mme Bernard Landry (cadeaux) ; Yvan Gaudet (fournaises) ; Laurier Migué (meubles) ; Rodrigue Marchand (excavateur) ; Yvan Perreault (meubles) ; Émilien et Bruno Roy (machines aratoires) ; Gabriel Dupuis (fleurs) ; Wilfrid Riopel (fleurs) ; Maurice Gauthier et Yves Mailhot (légumes) ; Chez Perret (dames) ; Boutic Sport (Gilles Sincerny, J.-P. Coderre, Raynald Gaudet).

CORDONNIERS — O. Beaudoin ; Roméo Gagné ; Paul Lachapelle (sellier) ; Ludger Lévesque (« parle-pas-fort ») ; Siméon Rattelle ; Arsène Turcotte ; Ovide Turcotte (sellier) ; Villeneuve.

COURTIERS — Guy Dupuis ; Fernand Jetté ; Henry Venne.

ÉLECTRICIENS — Jos.-A. Dugas ; Élie Lasalle ; Gérard Moulin ; Lionel Turcotte ; Fernando Venne ; Jean Lanoue.

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION — René Gaudet ; Al-phée Leblanc ; Réal Desrochers.

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES — Tancrede Mainville ; Wilfrid Marion ; Tancrede Piquette ; Henri Thériault ; Napoléon Thériault ; Placide Perreault ; Fernand Forest ; Jean Labrèche.

ÉPICIERS — Hector Allard ; ? Beaupré ; Joseph Coderre ; Antonio Forest ; Cham et René Forest ; François Forest ; Roland Froment ; Albert Lépine ; Jos. Lévesque ; Armand Richard ; Émery et Pierre-Paul Riopel ; Roland Sourdif ; Arthur et Rémi Thériault ; Lionel St-Georges ; Jos. Papineau ; René Desrochers ; Mme Almanzor Breault ; Laurent Pauzé ; Marcel Foster ; Roland Lajoie ; A.-M. Thomas ; Joseph Tanguay.

FERBLANTIERS-PLOMBIERS — Urgel, William et Marcel Lépine ; Herman, Guy et Yvon Lajoie ; Frédérum et Roland Varin ; Eugène Breault ; Georges Bourque ; Henri Richard ; Jacques Melançon ; J.-P. Lafontaine.

FORGERONS — Euclide Marion ; Ubald et Stanislas Auger ; Jos. Beaudoin (« Ti-coq ») ; R. Éthier ; Philias Gagnon ; Joseph Landry ; Léo Mireault ; Henry et Adjutor Perreault ; *Charles Plouffe*.

GARAGISTES — Ernest Boivin ; Laurent Brouillette ; Laurent Croze ; Alonzo et William Lord ; Adonias Laurin ; Jean-Paul Forest ; Gilles Lachapelle ; André Marion ; Raynald Gaudet ; Gilles Payette et Richard Dupuis.

HÔTELIER — Euclide Marion.

LAITIERS — Georges Chevalier ; Nap. et Mastai Forest ; Mastai Dupuis ; Édouard Mercier ; Claude Forest ; François Migué.

LIBRAIRIE — Louise Pariseau.

MAGASINS GÉNÉRAUX — Alph. Dugas ; Euclide et Wilfrid Dugas ; Ath. Gaudet ; Déliplat Gaudet ; Wilfrid et Jean-Paul Gaudet ; Odilon Goulet (1882), Ildas, Yves, Luc et Jean Goulet ; Sylvio Grégoire ; Oscar Lasalle ; Damien Lévesque ; Éloi Massicotte ; Monahan & Morin (Alfred) ; Théodore et Jules Morin ; Wellie Munn ; Polycarpe Pelletier ; Albert Lépine.

PEINTRES — Jos. Boivin ; Hormisdas Desjardins ; Benoît, Hector et Uldéric Forest ; Charles Alexander ; Yvan Lemarbre ; Robert Perreault.

PHARMACIENS — J.-A. Melançon ; Jean Massicotte.

PHOTOGRAPHES — Ls-Beaulieu Fontaine ; Antoine Mercure ; Guy Lanoue ; Yvon Forest.

QUINCAILLERS — Coderre, Ovide et Clément Coderre.

RESTAURATEURS — Jos. Desrochers ; Lucienne Forest ; Marcel Landry ; Georges Leblanc ; Yvan Lépine ; Rose-Anna Marion ; Théophile Marion ; Armand Melançon ; Eugène Melançon ; Mme Arthur Payette ; Paul Payette ; Raymond Perreault ; Henri Roy ; Mercedès Venne ; Roger Venne ; Philibert Forest ; Fernand Forest ; Madeleine Bureau ; Pierre Melançon ; Mme Victor Loyer ; Claude Bocage (L'Émérillon) ; J. Leblanc ; Hervé Duval (Le ?) ; Roland Demontigny ; Charles Lapointe et Germain Forget (Pizzeria Poucet) ; Eugène Richard ; « L'Évangéline » (Eddy et Clément Beaudoin) ; Rémy Desrochers.

TAXIS (propriétaires) — Wilfrid Marion ; Napoélon Thériault ; Henry Thériault ; Camille Venne ; Alcide Payette ; Henri Jetté ; Antonio Forest ; Joseph Lanoue ; Roland Forest ; André Pauzé ; Lionel Desmarais ; Jean-Paul Roy ; Placide Perreault ; Gérard Payette ; Raymond Geoffroy ; J. Major.

TRANSPORTS — Forest Frères ; Émilien Roy ; Armand Thériault ; Jean-Jacques Forest ; Roger et François Roy.

De toute façon, plus de 500 personnes trouvent du travail à Saint-Jacques même dans des entreprises commerciales familiales.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Pour favoriser l'industrie et le commerce, des institutions d'épargne sont nécessaires. Chacune, par ses propres moyens, tend à développer chez le citoyen les vertus de prudence, d'audace et d'économie.

Énumérons les principales de chez nous : l'Alliance Nationale (1890), la Mutuelle de Paroisse, la Société des Artisans, l'Union Saint-Joseph du Canada, la Caisse Populaire et la Banque Canadienne Nationale.

La Mutuelle de paroisse, fondée en 1906 par J.-E.-E. Marion, N.P., et refondue par Wilfrid Gaudet et Clovis Marion en 1937, assure un actif de \$718,000.

Les Artisans, établis à Saint-Jacques en 1899, grâce au dévouement du Dr Beaudry, compte trois succursales : Saint-Jacques (1899), Louis Archambault (1906), et Omer Houle (1920).

L'Union Saint-Joseph du Canada, introduite à Saint-Jacques en 1911 avec 5 membres, en enrôle environ 125.

Banque

Pour faciliter les opérations commerciales, le conseil municipal pressait la **Banque d'Hochelaga**, en décembre 1905, d'ouvrir une succursale, quand la Banque de Commerce (Achille Marchand, gérant) quitta la place.

L'été suivant, en août 1906, nous conservions nos richesses monétaires, non plus à Joliette, mais à Saint-Jacques.

L'édifice de la Banque a toujours existé au coin des rues Venne et Saint-Jacques, sur l'ancienne propriété de Magloire Granger, N.P. Après l'incendie de 1910, la Banque transporta sa succursale à l'hôtel Marion, et en 1911, dans un spacieux édifice de trois étages, démoli en 1969 et remplacé par un plus petit.

En 1925, la Banque d'Hochelaga changeait son nom pour celui de Banque Canadienne Nationale.

Les Gérants de Banque furent : L.-N. Gill, 1906-1912 ; Aug.-P. Beaudoin, 1912-1922 ; G.-A. Charbonneau, 1922-1928 ; Cuthbert Lessard, 1928-1937 ; J.-A. Coutu, 1937-1946 ; J.-Alcide Génier, 1946-1965 ; Fernand Philibert, 1965-

Caisse populaire

La Caisse Populaire, projetée en 1915 par les acéjistes lors d'une grande journée d'études sur le sujet, opère depuis 1935, grâce aux mêmes acéjistes, sous les auspices de l'U.C.C.

Les présidents furent : Ferdinand Contant, Wilfrid Gagnon, Gérard Gauthier, G.-Étienne Turcotte, Olivier Coderre, Euclide Forest et Viateur Cadieux.

Débutant avec 45 membres, à sa première assemblée annuelle, notre Caisse avait un actif de \$12,500, qui aujourd'hui atteint \$3,300,000. L'édifice actuel fut construit en 1960 et agrandi en 1969.

Le gérant-fondateur en fut Paul Lachapelle, jusqu'en 1967, auquel succéda M. Claude Lépine.

COOPÉRATIVE DES FRAIS FUNÉRAIRES DE MONTCALM

En 1961, à l'instigation de l'U.C.C. qui a si bien répandu l'idée de la coopération, surgit l'idée d'une coopérative de Frais funéraires pour enrayer le coût exorbitant des funérailles au Canada et spécialement dans la Province.

MM. Gérard Gauthier, G.-E. Turcotte, Lucien Archambault, Anatole Forest, Henri Mireault et René Allard surent en propager l'idée dans les paroisses des alentours : Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Sainte-Julienne, Saint-Calixte, Rawdon, Saint-Liguori et Sainte-Marie.

Les 250 membres du début élirent M. G. Gauthier, président ; et depuis 1970, M. Gilles Dufour, de Sainte-Julienne, dirige les 700 actionnaires actuels. M. J.-René Contant en fut le premier gérant et, en 1962, M. Roger Mireault lui succédait.

À cause de son assurance-groupe, une émission télévisée en janvier dernier, proclamait les Frais Funéraires de Montcalm l'entreprise du genre la mieux organisée parmi les sept qui existent au Québec *.

Agents d'assurances

Le commerce et l'industrie fournissent sur place, c'est-à-dire dans la paroisse même de l'ouvrage à environ 600 personnes.

À tous ceux qui assurent ainsi la subsistance d'un si grand nombre de citoyens, il faut ajouter ceux qui travaillent « l'argent », à savoir les courtiers comme Fernand Jetté et Guy Dupuis, et les agents d'assurances comme Réginald Lachapelle, Ronald Henrichon, Henry Venne, Norbert Jetté, Roland Pauzé, Paul Lachapelle, Rose-Alma Beaudry et Eugène Sincerny. (Ces trois derniers sont décédés)

* En octobre 1972, dans les journaux de Joliette, Mgr O. Valois, secrétaire de la Société Historique de Joliette, publia un article pittoresque sur les coutumes funéraires d'avant 1940.

VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

Chapitre premier — La vie politique

Notre histoire politique et militaire tiendra en peu de pages.

La grande histoire a tracé au sujet des réactions politiques au Canada de saisissants aperçus. Elles furent les mêmes, à Saint-Jacques, que dans la plupart des autres paroisses. Inutile de les décrire. Notons toutefois que notre vie politique, de 1763 à 1841, s'apparentait, sous bien des rapports, avec celle de la région de Montréal. Car, déjà la Métropole influençait beaucoup les campagnes environnantes. Les courants d'opinion venaient de là et se répandaient vite dans les alentours.

« Le public montréalais préréfait de beaucoup s'occuper de ses intérêts, plutôt que de chicaner sur la politique du gouvernement »¹.

Cependant, si le vieil esprit français, un moment abattu par la Conquête, semble se désintéresser de la chose publique, il ne tardera pas à reconquérir sa traditionnelle vigueur, et les troubles de 1837 allaient lui en fournir l'occasion.

MOEURS POLITIQUES

Le commerce attirait au marché de Montréal les cultivateurs qui s'informaient de toutes les manifestations et devenaient nos « Nouvellistes », types qui existent peut-être davantage en certains centres.

Nos « gazettes » avaient deux principales tribunes : le magasin général et le perron de l'église. Ainsi, se colportaient avec les altérations de la légende, les moindres actes et dits des citoyens. Ces « gazettes » vivantes ont probablement eu plus d'influence sur l'opinion que les journaux du temps, *Le Canadien*, *La Minerve*, de Duvernay, *L'Ami du Peuple* etc.

Les campagnards discutaient, et les plus huppés d'entre eux martelaient en formules heureuses l'opinion du peuple... Hélas ! elle était ensuite passée au tamis, et chacun la tirait de son côté... Survenait-il une campagne électorale avec ses assemblées contra-

1. *Histoire de Montréal*, t. II, p. 77.

dictoires, nos gens, en même temps très circonspects et avides de discours et de batailles politiques, écoutaient, muets comme des carpes, leurs orateurs préférés et formaient leur idée avant de voter par main levée. Car jusqu'en 1874, les Canadiens ignoraient le scrutin secret. Mais, quelles transes le ou les jours du scrutin qui pouvait, comme à Montréal en 1832, durer 24 jours, c'est-à-dire jusqu'au moment où, durant une heure, aucun électeur ne se présentait. Cette heure-là signifiait la clôture de l'élection.

Des candidats inexpérimentés furent souvent pris au dépourvu. Nos terriens, en apparence indifférents à la chose publique, leur posaient des questions pertinentes. Elles prenaient en défaut les blancs-becs du parti qui recevaient en public de cuisantes leçons.

Ils faudrait relater comment les opinions des chefs Patriotes se répandirent telle une traînée de poudre dans toutes les campagnes, et se butèrent à deux groupes : les arrivistes-opportunistes et les autres . . . Si les « Fils de la Liberté »² ne voulaient pas le sang, presque tous étaient prêts à se battre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de sacrifier les droits promis par les traités et les chartes. Le gouvernement représentatif, que le régime constitutionnel de 1791 avait accordé, consacrait d'intolérables abus. L'Assemblée Législative, élue par le peuple, voulait une part plus large dans l'administration, afin de contrecarrer les projets injustes des Conseils Exécutif et Législatif. Ainsi Charles Courteau, député de Leinster en 1834, votant pour les subsides, reflétait l'opinion de l'immense majorité de ses électeurs.

Les troubles de « 37 » ne devinrent de l'histoire militaire, qu'après avoir été une âpre question politique, c'est-à-dire, après que Gosford, monté par les éléments fanatiques anglais que représentait le *Montreal Herald*, eut édicté une « proclamation » ou placard défendant les rassemblements et les manifestations populaires, ou après qu'on eut nommé, comme dénonciateurs, des officiers de justice pour assermenter certaines personnes de la ville et des campagnes environnantes.

Comme représailles aux mesures vexatoires de Gosford, on arrêta, suivant le mot d'ordre de Papineau, tout commerce avec l'Angleterre, dans le district de Montréal. La monnaie fut même frappée aux États-Unis.

2. Club fondé par André Ouimet à Montréal par opposition au « Doric Club », association des Loyalistes ou bureaucrates anglais du Canada.

De 1838 à 1841, nous avons eu, au Canada, une réplique du Régime de la Terreur, un régime dictatorial. L'époque de l'Union, de 1840 à 1867, faillit être un tournant de notre histoire politique.

Depuis 1867, nous vivons sous la Confédération canadienne.

Le Statut de Westminster (1931) a remplacé le terme de « colonie » (ou *dominion*) par celui de *Commonwealth*. Sur le sujet, continuent à s'élever les plus âpres discussions, voire des mouvements séparatistes.

NOS DÉPUTÉS ³

La paroisse de Saint-Jacques, née en 1767, fut d'abord régie selon les lois du gouvernement civil de 1763-1774.

De 1774 à 1791, le Conseil Législatif, formé en vertu de l'Acte de Québec, gouverna le pays.

En 1791, l'Acte Constitutionnel partageait la province en vingt-sept divisions électorales ou comtés chargés d'élire cinquante députés. Le 7 mai 1792, cette nouvelle constitution prenait force, quand Sir Alured Clarke déterminait les limites des dits comtés.

Notre comté de Montcalm s'appelait autrefois Leinster. On verra par la suite ses mutations géographiques et onomastiques.

De 1792 à 1830, le comté de Leinster était représenté par deux députés et comprenait

« toute cette partie de la province sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Ottawa, entre le côté est du comté d'Effingham (Terrebonne) et une ligne courant nord-ouest de l'angle sud-est d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Saint-Sulpice, ensemble avec toutes les îles dans le dit fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa les plus voisines du dit comté et lui faisant face en tout ou en partie ».

Voici la liste de nos députés de 1782 à 1830 : MM. Larocque, François-Antoine (1792-1792) ; Panet, Bonaventure (1772-1800) ⁴ ; McBeath, George (1793-1796) ; Viger, Joseph (1796-

3. Desjardins, Joseph, *Guide Parlementaire historique de la Province de Québec, 1792-1902*. Pour plus amples détails sur les attitudes de nos députés que le lecteur consulte l'*Histoire de la Province de Québec* par Robert Rumilly, t. I-XX.

4. Voir le *Boréal Express*, Trois-Rivières, p. 10, 1972, vol. 4, 1-2.

1800) ; Beaumont, J. (1800-1804) ; Archambault, Jean (1800-1808) ; Lanaudière, Charles-Gaspard de (1804-1808) ; Faribault, Joseph-Édouard (1808-1809) ; Turgeon, Joseph (1808-1809) ; Panet, Bonaventure (1809-1810) ; Taschereau, Jean-Thomas (1809-1810) ; Archambault, Jacques (1810-1814) ; Viger, Denis-Benjamin (1810-1816) ; Lacombe, Jacques (1814-1815) ; Prévost, Michel (1815-1816) ; Beaupré, Benjamin (1816-1820) ; Lacombe, Jacques (1816-1821) ; Joliette, Barthélemy (1820-1820) ; Prévost, Michel (1820-1824) ; Rochon, Jean-Marie (1822-1827) ; Courteau, Charles-F. (1824-1827) ; Leroux, Laurent (1827-1830) ; Poirier, Julien (1827-1830).

L'accroissement de la population et les mouvements démographiques avaient changé la face de la province. Un remaniement des divisions électorales s'imposait et nous fîmes partie du nouveau comté de l'Assomption élisant deux députés, de 1830 à 1838. Pour cette époque, nous avons eu quatre députés : MM. Joliette, Barthélemy (1830-1832) ; Eno dit Deschamps, Amable (1830-1834) ; Rodier, Édouard-Étienne (1832-1838) ; Meilleur, Jean-Baptiste (1834-1838).

En 1841, nous quittons l'Assomption pour le comté le Leinster, qui n'élisait qu'un député jusqu'en 1854. Ce nouveau comté était formé des comtés de l'Assomption et de Lachenaie. Furent alors députés : MM. Raymond, Jean-Moïse (1841-1842) ; De Witt, Jacob (1842-1847) ; Dumas, Norbert (1848-1851) ; Viger, Hon. Louis-Michel (1851-1854).

En 1854, nouveau remaniement. Notre comté change de nom, sans changer de limites. Le comté de MONTCALM, formé d'une partie des comtés de Leinster et de Berthier, n'élima qu'un seul député, de 1854 à 1867. En 1869, on lui retranchera le canton de Doncaster annexé au comté de Terrebonne. Le comté de Montcalm a conservé ses mêmes limites jusqu'à nos jours. Depuis 1972, il n'y aura qu'un comté par 30,000 de population. Notre comté deviendra JOLIETTE-MONTCALM. De 1854 à 1867, MM. Dufresne, Joseph, C (1854-1861) (1862-1867) et Martin, Jean-Louis, démocrate, (natif de Saint-Jacques) (1861-1861) furent nos députés.

Depuis la Confédération nous avons droit à un représentant aux Chambres des Communes à Ottawa, et à un autre à l'Assemblée Législative de Québec. Voici les noms de nos députés pour la *Chambre des Communes* : MM. Dufresne, Joseph, C (1867-1871) ; Dugas, Philémon, C (1871-1872) ; Dugas, Firmin, C (1872-1887) ;

Thérien, Olaus, *C* (1887-1891) ⁵ ; Dugas, Joseph-Louis-Euclide, *C* (1891-1900) ; (Rumilly, VII, 98 ; VIII, 173 ; IX, 196.) ; Dugas, François-Octave, *L* (1900-1909) ; (Rumilly, XIV, 83) ; Lafortune, David-A, *L* (1909-1911-1918) (Rumilly, XIV, 85 ; XV, 87-88 ; XVIII, 202.) ; Séguin, P.-A., *L* (1918-1936) (L'Assomption et Montcalm furent réunis en 1917) ⁶ ; Ferland, Charles-Édouard, *L* (1936-1945) (Joliette-L'Assomption et Montcalm sont réunis depuis 1945) ; Lapalme, Georges-Émile, *L* (1945-1953) ; Breton, Maurice, *L* (1953-1958) ; Pigeon, Ls-J., *P.C.* (1958-1965) ; Comtois, J.-R., *L* (1965-1968) ; Lasalle, Roch, *P.C.* puis *ind.* (1968-).

Voici maintenant les noms de nos députés à l'Assemblée Législative de Québec : MM. Dugas, Firmin, *C* (1867-1874) ; Martin, Louis-Gustave, *C* (1874-1878) ; Magnan, Octave, *C* (1878-1881) (Rumilly, II, 200 ; III, 81.) ; Richard, J.-B.-Trefflé, *C* (1881-1886) ⁷ ; Taillon, Hon. Louis-Olivier, *C* (1886-1890) ; Martin, Joseph-Alcide, *C* (1890-1891) ; Magnan, Octave, *C* (1892-1897) ; Bissonnette, Pierre-Julien-Léonidas, *L* (1897-1908) ; Sylvestre, Joseph, *C* (1908-1916) ; Dupuis, J.-Alcide, *L* (1916-1917, décédé à Saint-Jacques) ; Daniel, J.-Ferdinand, *L* (1917-1929) ; Perron, Hon. Jos.-Léonide, *L* (1929-1931) ; Duval, Médéric, *L* (1931-1935) ; Tellier, Maurice, *U.N.* (1936-1939) ; Duval, Odilon, *L* (1939-1944) ; Tellier, Maurice, *U.N.* (1944-1948) (1948-1966) ; Hon. Masse, Marcel, ministre résidant à Saint-Jacques, Union nationale, puis *ind.* (1966-) ⁸.

*Martin
Gérard G.*

5. L'élection de 1887 se fit sur la question Riel. Tout Saint-Jacques était « bleu », excepté 7 propriétaires « rouges » mais, quand Honoré Mercier souleva la Province au sujet de l'exécution de Riel, Saint-Jacques tourna « rouge ».

6. Défenseur de toutes les causes bilingues.

7. J.-B.-T. Richard avait concédé son siège à l'Hon. Taillon, défait dans son propre comté. C'est à cette occasion que Taillon riposta à ceux qui le taquinaient au sujet de sa défaite à Montréal : « J'ai perdu Montréal, mais j'ai gardé mon calme (« Montcalm »).

8. Né à Saint-Jean de Matha, le 26 mai 1936. Fils de Rosaire Masse, M.D. et d'Angéline Clermont. Étudia l'Histoire à l'Université de Montréal et à la Sorbonne ; les sciences politiques à Paris et à Londres. Enseigna à Joliette de 1962 à 1966 où il fut président de la Fédération des Enseignants de la Régionale de Lanaudière, président de la Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette, membre du Comité de Planification de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, président du Conseil des Arts de la région de Joliette. En 1964, président de l'Assemblée générale des Assises de l'Union Nationale et responsable de la Commission du programme politique de ce parti. Élu député de Montcalm le 5 juin 1966, puis, ministre d'État à l'Éducation, mi-

NOS CONSEILLERS LÉGISLATIFS ET NOS SÉNATEURS

Au Conseil Législatif, à partir de 1856, nous avons toujours appartenu au collège électoral de Repentigny. Nos représentants furent : MM. les Honorables : Archambault, Pierre-Urgel (1858-1867) ; Archambault, Louis, père du premier évêque de Joliette et du conseiller suivant. (Rumilly, I à V) (1867-1888) ; Archambault, Horace (1888-1903) (Rumilly, V à IX, XI, XIV, XVI, XIX) ; Legris, Joseph-D. (1903-1913) ; Simard, G.-A. (1913-).

Nos représentants au Sénat furent : MM. les Honorables : Armand, Jos.-Frs (1867-1903) le dernier des sénateurs nommés en 1867, lors de la Confédération (Rumilly, X, 214 ; II, VI, IX, X) ; Legris, Jos.-H. (1903-1932) (Rumilly, VII-XIII ; XV-XVII ; XVIII, XX, XXI) ; Rainville, J.-H. (1932-1942) (Rumilly, XII ; XIV-XVIII) ; du Tremblay, R.-Pamphile, (1942-).

La liste de nos députés et de nos Conseillers Législatifs rappelle des noms illustres. Plusieurs sont entrés de plein pied dans la grande histoire. Garneau, Chapais, Turcotte, Lejeune et plus récemment, Rumilly, les citent. (Voir notre première édition, pp. 286-288)

* * *

Depuis les années '30, à côté, ou plus précisément, face aux partis traditionnels des Libéraux (rouges) et des Conservateurs (bleus), apparurent sur la scène provinciale de nouvelles formations politiques à tendance fortement nationaliste, comme le Bloc Populaire, l'Union Nationale, et vers les années '60, le R I N, le Parti Indépendantiste, le Parti Souverainiste etc . . . etc . . . M. René Lévesque fonda le Parti Québécois qui continue à susciter beaucoup de ferveur : certains de ses membres préconisent soit une association avec Ottawa, soit l'indépendance du Québec.

Inutile de dire qu'à Saint-Jacques également, il y eut d'ardents adeptes de l'un ou l'autre de ces partis.

nistre délégué auprès du Comité responsable de l'organisation de la visite des chefs d'État. En 1968, ministre délégué à la Fonction publique en même temps que ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec. En 1969, responsable de l'organisation du Congrès de nomination d'un successeur à feu Daniel Johnson, puis, ministre des Affaires intergouvernementales. En 1970, réélu député de Montcalm. En 1971, candidat au poste de chef de son parti où seuls quelques voix l'empêchent d'accéder. Enfin, depuis le 2 novembre 1971, il siège à titre d'indépendant. Époux de Cécile Martin, M. Masse est père de deux garçons, et réside à Saint-Jacques depuis 1966. C'est le seul ministre qui ait jamais résidé dans nos murs !

Chapitre deuxième — La vie militaire

« L'antique bravoure de la race n'a jamais fait défaut au Canadien », écrivait Benjamin Sulte.

De 1774 à nos jours, notre race s'est illustrée en maintes occasions. Le 9 juin 1775, Carleton proclamait la loi martiale et appelait la milice sédentaire pour repousser l'invasion des Bostonnais (Américains) et maintenir la paix intérieure. « Cette mesure eut l'effet le plus désastreux en alarmant les indifférents et en forçant ceux qui s'étaient compromis, à se déclarer ». Elle fut très mal accueillie, ainsi que l'ordonnance de la milice de 1788, appliquée en 1793 (E.-Z. Massicotte)⁹. Cependant, en dehors de ces deux cas chaque fois que les lois militaires l'exigeaient, notre patrie a envoyé quelques-uns de ses fils défendre la patrie contre l'envahisseur.

Guerre de 1812

Quand les États-Unis projetèrent de conquérir le Canada en 1812, le gouverneur Sir George Prevost « leva les milices ». Le colonel Charles de Salaberry remporta, le 26 octobre 1813, à Châteauguay une éclatante victoire qui sauva Montréal de l'invasion étrangère.

Notre région fournit un contingent de 20 francs-tireurs, dans cette campagne. (*Hist. de la milice canadienne-française*, 1760-1897, Desbarats, 1897, p. 33).

Combien des nôtres s'y illustrèrent ? Nous ne le savons pas. Cependant, un document élogieux fut décerné à Jean-Baptiste Richard. Durant quinze jours, il prit part sur un bateau à un combat acharné sur le lac Saranac, près du lac Champlain, où sur les 900 soldats, 700 périrent. Son capitaine lui remit un diplôme de bravoure : « Je certifie que Jean Richard s'est montré comme un brave défenseur de la Patrie à la bataille qui a eu lieu à Plattsburg, le 11 septembre dernier (1814). En foi de quoi, j'ai signé à Saint-Hyacinthe, le 24 mars 1815. » S. Nonvrayré, Cap. & Beau. B.N.L.S.

Insurrection de 1837

Le conflit racial existe depuis longtemps au pays. Après la conquête de 1760, les sujets de litige furent nombreux. Britanniques et Canadiens s'opposaient par leur idéal religieux et leurs conceptions de la vie : les Britanniques étaient en majorité protestants et

9. Mgr Têtu. *Les Évêques du Québec*, p. 328 ; Benoist, *Histoire des grandes familles françaises du Canada* etc. Sénécal, 1867, pp. 334-341, montre le rôle de François Baby dans l'enrôlement en 1775.

s'attachaient au commerce et à l'industrie ; les Canadiens, catholiques et presque tous agriculteurs.

En 1834, les Canadiens, appuyés, même en Angleterre, par O'Connell et Hume, se plaignaient à bon droit de vexations ou d'ingérences indues de la part, soit du gouverneur, soit des Conseils, exécutif et législatif. Parmi leurs principaux griefs exposés dans les 92 résolutions, on signalait : la composition du Conseil exécutif où siégeaient les juges de la cour d'appel ; la mauvaise administration des services publics et de la justice, en particulier ; le favoritisme qui présidait aux concessions des terres publiques (dites de la Couronne) ; le cumul des emplois au bénéfice de certaines familles privilégiées ; la part prise aux élections par le gouverneur et par des conseillers législatifs ; les honoraires trop élevés exigés dans les départements publics ; etc . . . enfin la sujétion trop grande imposée par le ministre des colonies (Downing Street) à notre Province ¹⁰. L'attribution des deniers publics sans l'approbation préalable des députés (ou la question des subsides) envenima les esprits, parce que les patriotes se voyaient frustrés ainsi de la principale prérogative du régime parlementaire.

Dès lors, ils décidèrent de protester et commencèrent la guerre économique. Ils projetèrent de tarir certaines sources de revenus en favorisant la contrebande, les produits domestiques et en *boycottant* les marchandises anglaises.

Les « Fils de la Liberté » fomentèrent les premières émeutes autour de Montréal. À Saint-Charles, le 23 octobre 1837, l'Assemblée des Six Comtés lança le cri de guerre.

Dans les campagnes, des bagarres éclatèrent. À Saint-Jacques, où les Acadiens n'avaient pas oublié les malheurs de leurs grands-parents, une révolte sanglante aurait pu se produire, si deux grands pacificateurs n'étaient intervenus : M. le curé Paré et l'Hon. Barthélemy Joliette, dont l'influence sur la région était considérable.

Une lettre de M. Paré, datée du 26 novembre 1837, nous fournit de précieux renseignements sur ces événements. Le curé demande à l'évêque la permission d'acheter et de faire exécuter, sans réunir d'assemblée, les articles inclus dans les ordonnances de la dernière visite pastorale.

« L'on temporise, écrit-il, parce que parmi mes marguilliers, une grande partie sont *Patriotes* (sic) et quelques-uns d'entre eux, avec d'autres mutins, parlent déjà de s'approvi-

10. Chapais, Thomas, *Histoire du Canada*, t. IV, pp. 23-26.

sionner avec notre coffre-fort. (Voir Chapais, t. IV, pp. 227-229). Ce qui m'a forcé de l'envoyer (ce coffre-fort), chez mon marguillier, Alexis Melançon, très honnête sujet de notre Souveraine. Le coffre-fort contient 10,000 livres. Nos méchants sont disposés à se défendre. Ils se sont fabriqués des balles et des lames (sic) et veulent tuer tous ceux qui ne seront point de leur avis, et les dépouiller pour s'approvisionner. Nous chantons une grand'messe demain ici, pour solliciter la paix du coeur, qui ne manquera pas de nous ménager l'autre, j'espère ».

Puis il ordonne un jeûne d'une journée aux fidèles et aux animaux.

Ces balles et boulets¹¹ se fabriquaient, la nuit, avec des cuillers d'étain, dans la cave du magasin de Zacharie Cloutier (site de la Station de pompes à incendie).

Au cours d'une assemblée tenue en 1832, à l'Assomption, par Papineau et notre député Rodier, 400 habitants de Saint-Jacques d'après la tradition, étaient allés renouveler leur ardeur de *Patriotes* et l'avaient communiquée à leurs co-paroissiens¹². Cependant, l'on craignait, chez nous, les Loyalistes de Rawdon, et on les évitait. Dans ce temps-là, le simple fait, par exemple, de ne pas laisser assez de chemin à celui que l'on rencontrait, pouvait engendrer des bagarres dans tout un rang¹³.

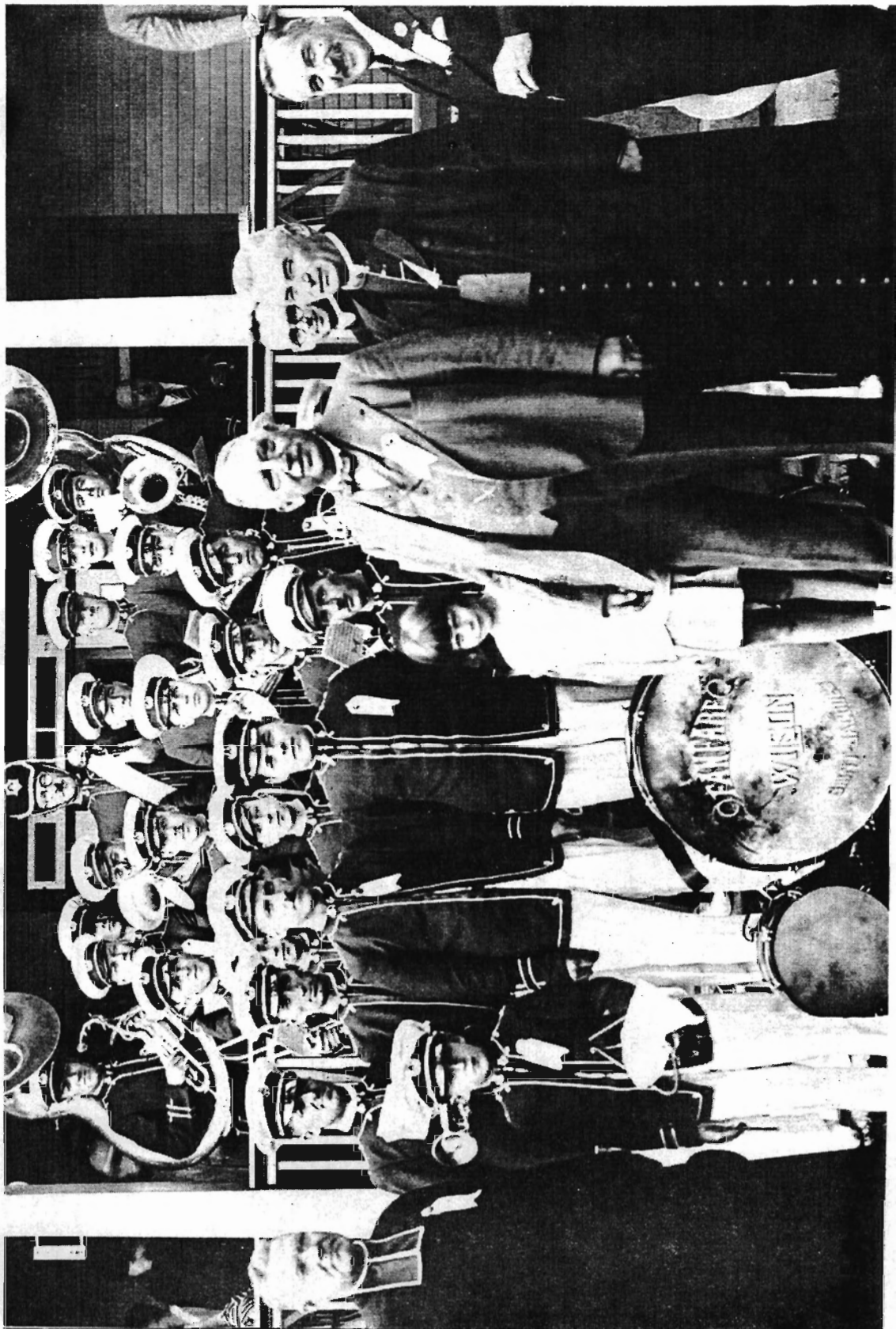
D'après la même tradition, seulement quatre ou cinq de nos gens participèrent à la rébellion à Saint-Eustache et à Saint-Denis. En 1851, quinze ans après ces événements, les maîtresses d'école, à la prière du soir, faisaient réciter un « De Profundis » pour les Patriotes de « 37 ».

11. Un de ces boulets de 4 pouces $\frac{1}{2}$ de diamètre a été trouvé dans la cave du magasin d'Alfred Morin. Je le conserve.

12. *Arch. du Collège de l'Assomption*; Rév. Z. Lacasse, O.M.I., Le Prêtre et ses **détracteurs**, p. 47 ss.

13. L'on **rapporte** qu'Edmond Melançon administra une magistrale raclée à un Loyaliste de Rawdon.

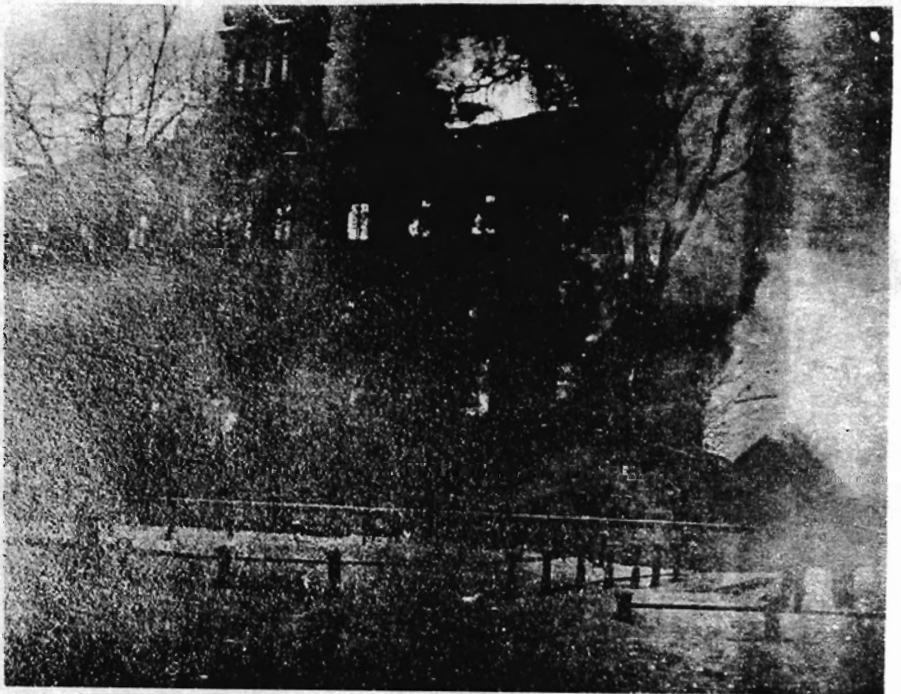
Notre fanfare au Festival de Côteau-du-Lac, 1930. — 1^{re} rangée : F. Théophile, s.g., directeur ; Victor Munn, Jos. Lévesque, Eustache Sincerny, Eugène Sincerny, Yvan Beaudoin, Chs Trudeau, Sénateur L. Wilson, l'abbé Azellus Houle, le curé A.-O. Houle, Jean Goulet (Montréal) ; 2^e rangée : Bernard Lasalle, Maurice Venne, Jacques Forest, Jacques Delorme ; 3^e rangée : Arthur Leblanc, Paul Payette, Charles Racette, Yvan Lépine ; 4^e rangée : Hildège Beaudoin, Rodolphe Marion, Henri Richard ; dernière rangée : Frank Picard, Adalbert Sincerny (?), Eustache Thériault, Marcel Dugas, Jean Léveillé, Sylvio Grégoire.





« Ma rue Marion » (1943).

Durant l'incendie du 3^e couvent (1912), un nuage de fumée prit la forme d'une énorme tête. La crédulité populaire s'empressa de l'identifier à celle du présumé incendiaire



Zouaves pontificaux

1860. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, réclame, en vue de l'unité italienne, le sceptre, la couronne et le principat civil du Pape.

Pie IX, abandonné des grandes puissances, ne compte plus que sur le secours de ses enfants. Son cri de détresse éveille dans la chrétienté, les échos les plus sympathiques.

Au Canada, l'on suivait avec un intérêt passionnant les préludes du drame qui allait se jouer sur la terre d'Italie.

À Saint-Jacques toutefois, quand vint l'heure d'apposer les signatures aux adresses que le clergé de Montréal faisait parvenir au Saint-Père, pour protester du dévouement de l'Église canadienne, les esprits demeuraient méfiants. Ils craignaient d'être appelés par le Pape dans l'exécrable tuerie de la guerre :

« Ce sont quelques esprits « rouges », écrit M. Maréchal à Mgr en mars 1860, qui ont jeté cette belle idée dans l'esprit des ignorants. Plusieurs à Saint-Jacques ont cette répugnance . . . quelques paroisses du voisinage sont encore plus maîtrisées ¹⁴ par cette crainte ridicule ».

À la première assemblée tenue le 20 mars 1860, pour proclamer les droits du pape, les avis étaient très partagés. Si tous les citoyens marquants se montrent enthousiastes, trop d'habitants influencés par une sorte de vertige, s'opposent au pouvoir temporel du Souverain Pontife. Le curé a beau les rassurer, la plupart gardent leurs préventions, semés dans les esprits par « quelques rouges » et les *Suisses* de Sainte-Élisabeth, toujours au dire de M. Maréchal. Ces derniers dénonçaient volontiers ces assemblées comme une autre tactique du clergé pour soutirer de l'argent en faveur de Pie IX.

Les protestations de l'univers catholique n'empêchèrent pas les troupes royales d'Italie d'empiéter sur les domaines pontificaux. De France, de Suisse, de Hollande, de Belgique et du Canada se lèvent des volontaires pour défendre le Saint-Père.

En 1868, Mgr Bourget qui, avec Mgr Laflèche, était reconnu comme le chef des ultramontains, prêche une vraie Croisade en faveur des Zouaves pontificaux. Des centaines de Zouaves répondent à l'appel. Jusqu'en 1870, Montréal sera témoin du départ de la plus grande partie des 507 braves catholiques canadiens en route vers le Vatican.

14. Paralysées ou subjuguées seraient des termes plus justes.

Deux de nos co-paroissiens s'enrôlent : Moïse Melançon ¹⁵ et Arsène Dumond. L'un a dépassé la trentaine et l'autre n'a pas encore atteint vingt ans. M. Maréchal est tout glorieux de les offrir à Mgr Bourget ;

« leur bonne conduite, leur excellente santé, leur piété, leur dévouement garantissent la sincérité de leur mission. Les gens comprennent l'importance de la mission de leurs deux Zouaves qu'ils délèguent pour les représenter dans l'armée du Souverain Pontife ».

écrit M. Maréchal. Quel revirement d'opinion ! Les miliciens volontaires de Saint-Jacques leur expriment dans une adresse leurs sentiments d'admiration et leurs vœux. Comme preuve de leurs nouvelles convictions, ils versent la somme de \$108 en faveur de leur deux braves, qui partaient en septembre 1869 avec le 5^e détachement ¹⁶.

Mgr Bourget se trouve à Rome, à l'occasion du Concile oecuménique. Il répond à la lettre de M. Maréchal, et félicite la paroisse de son esprit de foi et de sa générosité.

Nos deux Zouaves se rendirent dans la Ville Éternelle. Ils en revinrent l'année suivante indemnes et remplis des plus purs souvenirs. Quelques jours après leur retour, on les reçut triomphalement à Saint-Jacques. Le docteur Genand composa vraisemblablement l'adresse grandiloquente qui fut lue par Euclide Dugas, capitaine de milice.

En 1891, lors d'une distribution de médailles données par Léon XIII, Moïse Melançon assistait à la convention des Zouaves, tenue à Sainte-Anne de la Pérade.

Guerre des Fénies (1866-1871)

Vers 1861, au lendemain de la guerre de Sécession, plusieurs milliers d'Irlandais des États-Unis, sous le nom de Fraternité des Fénies, voulurent profiter de l'attitude hostile de leurs pays d'adoption contre l'Angleterre, pour fonder un mouvement favorable

15. Jean et Bernard Melançon, N.P., de Montréal. conservent le costume de Zouave de leur père, ainsi qu'une lettre, dont ils ont eu l'amabilité de nous remettre une copie. Dans ce document, l'auteur réfute certaines gens de chez nous qui croyaient que les Zouaves chômaient à Rome ; puis il exprime sa joie d'avoir vu plusieurs fois Pie IX passer près de lui, sa fierté et celle des autres Zouaves canadiens de recevoir la bénédiction du saint vieillard.

16. *Nos croisés*, Fabre et Gravel, éditeurs, 1871, p. 66.

à la libération de l'Irlande. Le Canada, pensèrent-ils, s'unirait à eux, s'ils l'envahissaient. L'Angleterre se verrait ainsi forcée de libérer la Verte Erin.

En mars et avril 1866, un millier de Fénéiens tentèrent l'invasion du Nouveau-Brunswick, et ils furent repoussés.

Le 1^{er} juin, après une sommation officielle, 1,500 Fénéiens, réunis au Fort Érié, attaquaient l'armée canadienne forte de 16,500 combattants et de 45 canons.

Au Canada, à partir de 1846, chaque localité qui possédait un capitaine de milice, une compagnie de volontaires¹⁷ et quelques autres officiers, avait droit à un arsenal. À Saint-Jacques, l'arsenal, construit par Médéric Foucher, était l'ancien magasin de Wilfrid Dugas (site de la Caisse Populaire actuelle). On y gardait les armes et les costumes, les « habits rouges ».

Nous avons en 1869, une Compagnie de volontaires de près de 50 membres¹⁸. Ces volontaires qui faisaient partie du bataillon provisoire de Joliette, furent appelés sous les armes lors de l'invasion des Fénéiens. L'on fit surtout appel dans la Province aux anciens Zouaves.

« Ceux-ci feraient acte de patriotisme et donneraient une fois de plus un noble exemple à la population, en offrant leurs services au gouvernement. On a reproché au gouvernement de les avoir laissé partir pour s'enrôler sous un drapeau étranger. Ils ont une belle occasion d'exercer une noble vengeance en offrant à leur pays le secours de leur expérience ». (*Opinion publique*, 16 avril 1870).

17. Ducharme, G., *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon*, p. 36 — Les capitaines de milices avaient droit de dresser un *mai* devant leur demeure. À Saint-Jacques, l'on se souvient encore de celui d'Euclide Dugas. Ce mai a dû être élevé quelques années avant 1874, puisqu'en cette année, officiers et soldats de la compagnie volontaire de Saint-Jacques profitent de sa restauration pour réitérer à leur capitaine leur admiration et leur estime et pour lui offrir un drapeau. (*Papiers Dugas* mis à notre disposition par Mme Wilfrid Dugas). Le mai du capitaine Marion s'élevait près du Bureau de poste actuel.

18. Chez nous, Jos. Marion (1855) et Magloire Granger, N.P. furent vers cette époque capitaines de milices. Trefflé Éthier et Clément Landry, après l'avoir été, furent promus au grade de lieutenant-colonel. D'après *La Minerve* du 15 juin 1870, 32 hommes de la Compagnie Saint-Jacques se rendirent à la frontière. Ils recevaient \$12 par mois passé en garnison.

Mgr Bourget considérait les Féniciens comme une société secrète. Il défendait même à son clergé de les absoudre. (*Arch. du Coll. Sainte-Marie*).

La COMPAGNIE VOLONTAIRE DE L'INFANTERIE DE SAINT-JACQUES en 1868-1869 comptait 46 membres¹⁹, sous le commandement d'Euclide Dugas, capitaine et Médéric Foucher, lieutenant.

En 1870, les Féniciens tentèrent une nouvelle invasion. Après un premier échec à Eccles Hill, ces Irlandais mécontents tentèrent d'envahir le pays par Saint-Armand et Huntingdon.

Sous le commandement du capitaine Euclide Dugas, quelques recrues quittèrent Saint-Jacques. Cantonnées quelques jours à Lannoraie, elles rejoignirent à Montréal le gros des troupes. Nos soldats n'allèrent pas plus loin que Laprairie, car les hostilités se réduisirent à de simples escarmouches.

Après quelques journées d'absence et d'émoi dans la paroisse — du 25 mai au 3 juin — tous réintégraient leur foyer. L'invasion fénicienne, fut traitée, après coup, d'illusion (*Opin'ion Publique*, 28 avril 1870) ou « *d'échauffourée* » (Bertrand, *ibid.*, p. 187).

Quelques-uns des nôtres furent décorés²⁰ : Camille Morin, capitaine, Marcel Fontaine, sergent, Alfred Lesage, Avila Lajunesse, Edmond Landry, Camille Lapointe, Joseph Morache, à Montréal, Gédéon Richard, Damase Roy, à Laprairie.

En 1880, cette compagnie de milices subsistait et les exercices de tir avaient lieu chez Camille Dugas (au n° 42, Bas-de-l'église S.).

Grandes guerres I et II

En 1917, nos jeunes gens firent voeu d'élever un monument au Sacré-Coeur, s'ils étaient exemptés de la conscription. Ils le furent. Tout de même, quelques volontaires, dont Marcel St-Georges et Wilfrid Venne, combattirent au front.

19. *Archives Publiques d'Ottawa*, n° 28560.

20. MM. Léopold Éthier, Rodolphe Lesage, Arthur Morin (fils de Camille) et Mme Henriette Morache-Arcand, conservaient les médailles décernées à leur père ou oncle par le Gouvernement en souvenir de l'invasion des Féniciens. (Fenian Raid, 1870).

En 1940, quelques-uns prirent aussi les armes : Albert Leblanc (fils d'Alphonse), Bernard Dugas, aviateur, commandant-adjoint de section dans une escadrille de bombardiers « Wellington » en Afrique du Nord, Roland Lépine, Antonio Cadieux, Alfred Desrosiers, Pierre Forest traversèrent l'océan. Gérard Thouin²¹, cultivateur et jaciste militant, mourut sur les champs de bataille, lors de l'invasion de la Normandie, en 1944.

21. Fils de Favila.

VIE INTIME

Dans une famille paroissiale, certains événements, sous l'influence de je ne sais quel sortilège, nous tiennent vivement au coeur. À ce titre, ils mériteraient d'être mentionnés au cours de cette histoire. Mais où les consigner, vu qu'ils n'entrent pas rigoureusement dans le cadre normal de la vie régulière, ni dans les divisions de cet ouvrage ?

Une nouvelle tranche de notre histoire s'impose. Ce sera la VIE INTIME. Elle groupera ces événements à la suite, comme un vieil album, pour en conserver à jamais le souvenir ou le charme.

Société Saint-Jean-Baptiste

En avril 1943, pour se conformer au désir de Mgr Papineau, Mgr Piette établissait une section de la Saint-Jean-Baptiste¹.

Le premier bureau de direction comprenait Mgr Piette comme aumônier ; Ferdinand Contant, prés. ; Rodolphe Lesage, vice-prés. ; Paul Lachapelle, Wilfrid Gagnon, Armand Richard, et Lucien Archambault, directeurs.

De 1944 à 1949, la présidence en fut confiée à Alfred Morin ; de 1949 à 1954, à Eugène Sincerny ; ensuite à Guy Lanoue. Notre « section Mgr Piette » fit sa première apparition officielle le 24 juin 1943, au Terrain de Jeux. L'on y couronnait, le soir, les vainqueurs dans un questionnaire historique appris dans toutes les écoles, dès le mois de mars².

En peu d'années, cette organisation a réalisé de beaux projets, entre autres : la propagande des chansons canadiennes dans les écoles ainsi que des concours d'embellissement de nos propriétés³. Après les fêtes de 1955, ses activités ralentirent. Et, dans les années 1960, la Société modifiant ses buts, ses attitudes, sa mentalité, on se demanda si elle avait encore sa raison d'être. D'autant plus que d'autres groupements accusaient un regain de vie.

1. Cette section comptait deux cents membres. Déjà en 1836, deux ans après la fondation de la Société, on célébrait la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jacques, réputé depuis par le nombre et le succès de ses fêtes.

2. Marie-Reine Gareau et Marielle Melançon étaient les gagnantes du concours dont j'avais formulé les questions. F.L.

3. Jos. Lévesque fut couronné au concours de 1945.

Croix-Rouge, etc . . .

Saint-Jacques n'a jamais manqué de coopérer à tous ces organismes sociaux qui, de par le monde, tâchent à soulager la misère humaine. C'est ainsi qu'en 1953, se fondait chez nous une section de la Croix Rouge internationale, groupant Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Liguori et Sainte-Marie. Comme toujours on trouva M. Émilien Roy, prêt à organiser ce mouvement humanitaire qui par des souscriptions après certains sinistres, des cueillettes de sang pour les malades et des travaux de couture contribue énormément à l'expansion de la charité. Chaque année, M. Roy continue avec une vaillante équipe d'auxiliaires à dépasser les objectifs qu'on fixe à notre section. Il importe de signaler ici le travail de M. et Mme Alfred Morin et de Mme F. Tourigny, et de combien d'autres !

À la Croix-Rouge, il faudra ajouter la Fédération des Oeuvres de charité qui, elle aussi, témoigne toujours de la traditionnelle générosité des gens de Saint-Jacques, comme aussi les collectes en faveur des missions catholiques, la Société du Cancer. Chaque année, la générosité, je le répète, coutumière à nos gens, sait se diriger à bon port.

Chambre de commerce

Dans plusieurs villes ou localités importantes, des citoyens se sont parfois, sous le nom de Chambre de commerce, groupés dans le but de promouvoir divers projets sociaux, souvent préconisés par d'autres mouvements. C'est ainsi que chez nous, vers 1925, se fondait une Chambre de commerce qui vécut quelques années.

En 1964, une nouvelle Chambre de commerce prenait jour avec MM. Évangéliste St-Georges, prés. et Gilles Sincerny, sec.-trés. Elle a secondé divers projets sociaux comme Perspectives-Jeunesse par exemple ; elle organise les visites de certaines industries, le banquet des citoyens, le bal de coton etc . . .

Le président actuel en est M. Michel Lévesque. Parmi ses prédécesseurs on signale MM. Claude Lépine, Gilles Payette (+ 1972), Gilles Varin, Claude Riberdy, Fernand Philibert, Gilles Mailhot et Fernand Landreville.

L'âge d'or

Parmi les derniers mouvements fondés chez nous, il faut signaler celui de « l'âge d'or », club social qui, avec beaucoup d'au-

tres surgissent dans la Province, regroupent les personnes du « troisième âge ».

Grâce à cet organisme la retraite peut devenir une carrière, peut-être la plus riche, puisqu'elle n'a pas le gain pour objet. C'est la carrière du dilettante, de l'idéalisme, de la créativité peut-être.

En décembre 1971, un comité fondateur s'est formé avec Mme Placide Perreault, comme présidente, assistée de Mmes Gérard Thérien, Fleur-Ange Turcotte-Vachon, et de MM. Henry Venne, Placide Perreault et Adalbert Lévesque.

Le club se réunit, comme toutes les autres associations paroissiales dans l'ancienne Académie Saint-Louis de-France. Il compte plus de 100 membres.

Chevaliers de Colomb

Établi à Saint-Jacques par C.-Philias Mainville, le 14 novembre 1939, ce groupe ouvrit une salle d'amusements, en 1945. Il devint Conseil Indépendant, en septembre 1947.

À M. Mainville, premier président, succéda Adolphe Fontaine, en 1944, puis, Henri Dupuis (1948-1950) ; J.-Georges Beaudry, N.P. (1950-1951) ; Alfred Morin (1951-1956) ; Émilien Roy (1956) ; Armand Dupuis (1956-1961) ; Albert Ratelle (1961) ; Alain Beaudry (1961-1965) ; Marcel Lépine (1965-1966) ; Henry Venne (1966) ; Alain Beaudry (1966-1968) ; Jean-Paul Coderre (1968-1971) ; Gilles Sincerny (1971-).

Il y avait 50 membres au début ; actuellement, il y en a 350. Deux sous-conseils lui sont affiliés : Rawdon et Saint-Esprit. En plus de ses activités régulières, le Conseil se signale par sa participation aux aumônes en faveur de l'Amérique latine, aux Loisirs Nouvelle-Acadie (très importante collaboration), au Carnaval et surtout par son initiative d'avoir groupé dans l'ancienne Académie, une douzaine d'associations pour en faire un centre communautaire.

Les Filles d'Isabelle font partie du Conseil de Joliette. Elles sont une vingtaine.

Nos « quêteux »

Chaque paroisse a eu les siens, évidemment. De tous les âges, de tous les genres, de toutes les infirmités. Partout la formule de sollicitation était la même : « La charité pour l'amour du Bon Dieu, s.v.p. ». Chacun adoptait telle famille pour y coucher : un lit ou un banc-lit lui était réservé.

Chez nous, les plus célèbres entre 1900-1920 furent : Cyprien Barnabé (qui portait vareuse et képi militaire de la Guerre des Boërs), et sa femme, Sophie Gaouette (qui fumait la pipe) et leur petite charrette branlante ; « Mantelet » Perreault (qui s'endormait toujours) ; « Treize bouttes » (coiffé de trois et même quatre casquettes) ; la sympathique Aurélie L. (qui, elle aussi, fumait dans une pipe de plâtre) ; la bonne femme « Ti Quenne » B. (qui vendait de la savoyane) ; la « folle à P. » (qui, la veille de Noël, récitait ses 1000 Ave en un ¼ d'heure (!) et qui jetait des sorts en retroussant sa jupe « pour prendre un portrait ») ; le « Gros Charles » (Bourgeois) (qui portait des anneaux dorés aux oreilles, qui toussait très fort durant le sermon pour que le curé pense à l'inviter à dîner et qui, pour ses funérailles, avait demandé qu'on joue de la « band » (fanfare) comme à celles du député J.-A. Dupuis).

Leur arrivée dans le village incitait les enfants à commettre toutes sortes de gamineries qui provoquaient les « spectacles » que l'on imagine et des mots qui faisaient le tour de la paroisse.

Un autre patriarche, François Lacharité (?) ressemblait à saint Joseph et, rapporte-t-on, avait guéri un enfant au Ruisseau Saint-Georges. « Si vous n'acceptez chez vous ni gueux ni poète, ne m'ouvrez pas la porte », disait-il en se présentant. Il racontait l'histoire d'un « quêteux » qui léguait, par testament, quelque cinq mille dollars à une famille pauvre qui l'avait hébergé au moment où un riche venait de lui refuser l'aumône. Il y faisait venir le notaire et le curé. Et, décousant la doublure de sa casquette, il en retirait toute sa richesse, la remettait à ses hôtes puis rendait l'âme . . . Ceux-ci n'avaient qu'à lui « faire dire » des messes.

Il disait aussi à une dame qui lui avait fourni la possibilité de faire sa toilette, qu'il ne se reconnaissait plus « que par son parler à lui ».

Et voilà comment, de mille façons, nos « quêteux » savaient créer de l'inédit dans le calme du quotidien d'autrefois.

Club du Lac-aux-Huards

De 1900 jusqu'à ces dernières années, un groupe de citoyens sportifs avaient constitué un club, qui devenait acquéreur d'un endroit de campement au Lac-aux-Huards, situé à quelques milles au nord de Rawdon.

Les principaux membres de cette association nouveau genre étaient : Jos. Marion, Wellie et Freddy Munn, Wilfrid Dugas, J.-A.

Melançon, M.D., Alphonse Fontaine, David Dupuis, Me J.-A. Sylvestre et François Forest.

Le club caractérisait à merveille une certaine aristocratie villageoise qui prônait avec la gaieté une distinction de bon aloi.

Le chalet existe encore et vit des heures encore palpitantes avec MM. Victor Gaudet, Paul Leblanc et Freddy Venne.

GRANDS INCENDIES

Quelles fortunes colossales englouties par les incendies ! Chaque histoire de paroisse en témoigne. Saint-Jacques a peut-être été éprouvé plus que d'autres, par leur nombre et leur importance.

1890

Le lundi après-midi, 2 juin 1890, chez le docteur Élie Lafferrière⁴, se déclarait un incendie. Le vent, en quelques heures, communiquait le feu à vingt-quatre maisons en bas du village. La demeure d'Alcide Martin (° 55, rue Saint-Jacques), fut épargnée, grâce à la protection, croit-on, du bon Monsieur Paré⁵.

Deuxième couvent

À peine un mois après sa bénédiction solennelle, le nouveau couvent des Soeurs de Sainte-Anne était la proie des flammes le 4 avril 1900.

Les paroissiens et les Religieuses résolurent immédiatement d'élever un autre édifice.

1910

Le 31 juillet 1910, le feu anéantissait onze maisons dans le « bas du village », exactement au même endroit où, en 1890, il avait ruiné vingt-quatre maisons. L'incendie commença sur l'heure du midi, chez J.-H.-Arthur Forest. Par train spécial du Canadien Nord, les pompes de Joliette arrivèrent en hâte sur les lieux.

Durant l'incendie, M. le curé Houle, pleurant à chaudes larmes, et accompagné d'enfants de chœur, se rendit avec le Saint-Sacrement devant la Banque devenue un immense brasier. Là, priant le bon Dieu d'arrêter l'avance dévorante des flammes, il traçait dans

4. À la station de pompes (1946).

5. On avait suspendu sur les murs un morceau d'étoffe de sa soutane.

l'air de grands signes de croix avec l'ostensoir en disant : « Jésus-Hostie, détournez le vent et sauvez le haut du village ! » Le vent tomba et le feu s'éteignit ⁶.

Le feu privait 21 familles de leur foyer excepté Cham Forest (n° 62, rue Saint-Jacques).

Troisième couvent

Le 19 janvier 1912, un autre incendie anéantissait le couvent de Saint-Jacques. Au cours du sinistre, comme en témoigne une photographie, apparut près du clocher une figure que la croyance populaire a reconnue pour la tête de l'incendiaire.

Le dimanche suivant, Mgr Archambault, vint prouver sa sympathie et sa libéralité.

Faisant un appel pour la reconstruction du couvent, il lançait une souscription volontaire qu'il ouvrait par un don de mille dollars. Dès le lendemain, quatorze religieuses sollicitaient l'aumône à domicile. L'on rivalisa le générosité : des journaliers donnèrent jusqu'à vingt dollars, un servent de messe au couvent versa dix dollars etc . . .

La souscription atteignit \$9,213.80. Quinze jours avant l'incendie, ces mêmes paroissiens avaient versé \$2,200 au bazar organisé par les Soeurs.

En attendant la reconstruction, les vingt-cinq religieuses logeaient chez Mgr Marcel Dugas (coin des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne). Les classes se donnaient dans la salle publique, et dans la maison de Léon Béliveau, au coin des rues Saint-Jacques et Marion ; les cours de musique, au presbytère.

Un an après, en 1913, un couvent plus spacieux recevait de nouveau les jeunes filles.

Vieille église

Le lundi, 5 octobre 1914, un incendie naissait dans les hangars du magasin de L.-O. Lasalle, situé en face de l'église ⁷. Un

6. Au cours de l'incendie, Madame Ovide Marion, femme très charitable et très pieuse, tenait élevé un portrait de saint Amable et suppliait Dieu. N'obtenant rien, elle dit : « Je vais être obligée de recourir à ce que j'ai de plus précieux au monde : un morceau d'étoffe de la soutane de M. Paré ». Elle lança la relique dans le feu qui diminua d'intensité et n'alla pas plus loin.

7. Hildège Lanoue découvrit le premier incendie et donna l'alarme.

vent terrible présageait un malheur immense. Cet incendie jeta sur le pavé les familles L.-O. Lasalle, Alfred Lesage, William Venne, Élie Lasalle et Denis Forest.

Les étincelles mirent le feu au temple, où seul, l'autel principal, qui était fixé au plancher, ne put être sauvé⁸.

Cette perte était, sans contredit, la plus pénible de toutes. L'église paroissiale n'est-elle pas le chez-nous de nos âmes ?

Notre vieille église dépassait son centenaire. Souvent agrandie et améliorée, elle avait, de l'extérieur, grand air et bonne mine. Les vieux clochers dominaient les environs. Ils attiraient les regards du voyageur venant de l'Assomption par la Savane, dès le Ruisseau Saint-Georges ; quelqu'un partait-il de Saint-Alexis, d'en Haut-du-Ruisseau, ou encore sortait-il du bosquet du Bas-du-Ruisseau, c'est-à-dire de Sainte-Marie Salomé, ou des Continuations en venant du Lac Ouareau, ou des hauteurs feuillues de Rawdon, bref, de presque tous les débouchés de l'horizon, la vieille église de Saint-Jacques, imposante dans sa rugueuse robe de pierre, se dressait dans son invitation perpétuelle à la prière, comme l'âme même du paysage et le légitime orgueil de nos gens⁹.

Chaque génération, depuis plus d'un siècle, s'était généreusement sacrifiée pour ajouter de la beauté à l'église. Nos gens y avaient contribué à même l'épargne diligemment amassée.

Clocher

Le 8 juillet 1917, alors que la construction de l'église actuelle tirait à sa fin, le feu embrasait le clocher de droite, vers les sept heures du soir.

Les pompiers, dont plusieurs volontaires, parmi lesquels s'illustrèrent Donatien Marion et Rodolphe Lesage, réussirent à maîtriser l'incendie, vers 10 heures. La stupeur, qui étreignait la foule, fut à son comble lorsque la croix incandescente s'ébranla et dans un fracas formidable, s'effondra sur le toit de l'église. Défoncerait-elle la couverture pour propager un autre foyer d'incendie à l'intérieur, rempli d'échafaudages ?... Non, À la joie délirante de

8. Les autels sont aujourd'hui, l'un, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Merci et l'autre à Berthier (mars 1972) ; le retable de ce dernier se trouve au Musée de Joliette.

9. Les pertes matérielles brutes s'élevaient à \$125,000.

tous, la lourde charpente de fer tombait à plat et glissait sur le sol, non loin du presbytère, mais sans causer d'autres dégâts.

Mgr Forbes, dans la soirée même, réconforta de sa présence le courage des paroissiens.

VISITEURS ILLUSTRÉS

Le passage d'éminents personnages crée toujours une profonde impression et reste une date marquante. Les haltes des Délégués Apostoliques au Canada, Mgr Pietro di Maria, en 1924, Mgr Andrea Cassulo, en 1929, Mgr Ildebrando Antoniutti, en 1943, s'inscrivent dans nos registres comme dans nos esprits. Mais la venue des Cardinaux français, de nos frères les Acadiens de Louisiane, mérite plus qu'une simple mention.

Cardinaux et évêques français

Après le Congrès Eucharistique International de Chicago en 1926, une partie de la délégation des évêques français poursuivit son voyage à travers notre Province.

En route vers Joliette, ils honorèrent Saint-Jacques de leur visite, le 26 juin. M. le chanoine Houle et le maire Wellie Munn les reçurent, sur le parvis de l'église.

Le cardinal Louis-Ernest Dubois, archevêque de Paris, fit l'éloge de notre paroisse, et rappela en quelle estime la tenait Mgr Bruchési. Voulant répéter le geste de celui-ci en 1898, il demande : « Que les pères et mères, frères et soeurs, que les parents d'un prêtre ou d'une congréganiste lèvent la main ». C'est aussitôt une forêt de bras élançés¹⁰.

Le cardinal Alexis Charost, archevêque de Rennes, NN. SS. André du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, Georges Grente, cardinal en 1953, évêque du Mans, Emmanuel Deschamps, auxiliaire de Montréal, et Mgr Georges Lepailleur, curé d'Hochelega, accompagnaient le cardinal-archevêque de Paris.

Acadiens de Louisiane

À l'été de 1930, des Acadiens de Louisiane, dans un patriotique pèlerinage, venaient saluer leurs frères du Canada. À Montréal,

10. Mgr Grente, *Le beau voyage des Cardinaux français aux États-Unis et au Canada*, Paris, Plon, 1927, p. 253.

Mgr J.-A. Richard, P.A., curé de Verdun, organisa d'enthousiastes réceptions, et les conduisit dans sa paroisse acadienne de Saint-Liguori, en les faisant arrêter à la paroisse-mère de Saint-Jacques, le 25 août 1930.

M. le maire Jos. Marion, dans une vibrante allocution, déclara aux visiteurs : « Nos demeures, nos bras, nos coeurs vous sont ouverts ! »

« Acadiens, s'écria M. le curé Houle, aimez à vous proclamer les descendants de ce petit peuple de héros »¹¹.

Vingt-cinq jeunes filles représentant Évangéline, portaient le costume de leurs aïeules des jours de Grand-Pré : jupe bleue, corsage lacé, coiffe normande aux ailes flottantes. Avec leur sourire mélancolique et cette « expression de douceur à laquelle on reconnaît les Acadiens », elles se dressaient devant nous à la fois comme des visions du passé et des symboles d'espérance.

À Saint-Jacques, le groupe louisianais pria d'abord longuement dans l'église, puis la foule se réunit sur le perron du temple. Dudley Leblanc, chef de la délégation, demanda aux Acadiens de Louisiane de se rassembler à gauche, pendant que les Acadiens de chez nous demeureraient à droite. Tous s'arrêtèrent un moment et scrutèrent les visages. La voix du sang fit reconnaître des parents de part et d'autre.

De fait, les noms comme les visages de là-bas étaient les mêmes que ceux de nos gens. Les races fortes ne se démentent pas. Et plusieurs Leblanc, Landry, Forest, Gaudet, Richard etc... instinctivement, s'adressèrent à des Leblanc, Landry, Forest etc... et s'embrassèrent comme des parents qui se revoient après la longue et violente séparation de l'exil¹².

Jamais visiteurs n'ont remué aussi à fond les fibres de notre être.

11. J.-B. Lachapelle, curé de Léonville, Dudley Leblanc, Mgr Georges Lepailleur, curé d'Hochelaga et Mgr A. Richard, curé de Verdun, adressèrent aussi la parole.

12. M. l'abbé Trefflé Gaudet, de Saint-Jacques, au cours d'un de ses voyages en Acadie, aurait dit à un Leblanc que ce dernier trouverait son sosie chez nous. Celui-ci vint, en effet, visiter Narcisse Leblanc, grand-père de Mgr Ambroise, O.F.M. En s'apercevant, les deux Acadiens se mirent à pleurer, tant leur ressemblance était parfaite.

La « grippe espagnole »

En automne de 1918, l'*influenza* sévissait cruellement à travers tout le pays.

Pour calmer les malades, les autorités religieuses défendirent les sonneries de glas, et, par mesure de prudence l'entrée des dépouilles mortelles dans l'église.

À Saint-Jacques, la famille d'Ovide Gagnon fut particulièrement éprouvée. En l'espace d'une heure, elle vit disparaître, emportés par l'épidémie, le mari et la femme. Plusieurs familles s'empressèrent de secourir et d'adopter les orphelins¹³.

Le clergé ne fut pas plus épargné. Un prêtre, jeune et robuste, curé de Val-des-Bois, l'abbé Rodolphe Marion, fils du notaire, fut terrassé après quelques jours de maladie.

Le fléau faucha près de 50 victimes.

Fêtes de 1920 et de 1932

Le dimanche, 5 septembre 1920, Mgr Azarie Dugas, assisté des abbés Omer Bonin et Napoléon Lévesque, célébrait la grand-messe solennelle chez Charles Plouffe, devant la même maison, où, en 1772, la première messe avait été dite.

Mgr Forbes et Mgr Marcel Dugas étaient présents.

Le R.P. Tancrede Dugas, C.S.V. rappela les origines de la paroisse.

Après la messe, Mgr bénit et dévoila un monument commémorant cet événement de juin 1772.

Le 24 juin 1932, on se réunissait au même endroit pour fêter le 160^e anniversaire du même événement. M. l'abbé Gérard Coderre donna le sermon.

13. Ceci nous rappelle l'exemple d'extraordinaire charité de Bruno Dugas (époux d'Euphémie Perreault). Durant quatorze ans, il avait adopté douze enfants. Souvent il disait en badinant : « Quand saint Pierre me demandera ce que j'ai fait, je lui répondrai que je n'ai fait qu'élever les enfants des autres, mes douze orphelins ». — « Eh bien, dira saint Pierre, tu vas t'en aller au paradis des f... ». À ce moment-là, les yeux du vieillard se remplissaient de larmes.

Il y eut, aussi, des chants exécutés par le chœur des Troubadours du Séminaire de Joliette, sous la direction de M. l'abbé Édouard Jetté, séance de folklore, et, le soir, feu d'artifice.

Fanfare et kiosque

Jos. Marion, Wellie Munn, Alfred Morin, Freddy Munn, avec l'aide de l'abbé Azellus Houle et du F. Théophile, directeur de l'Académie, dotèrent la paroisse d'une fanfare, en 1928, grâce à la générosité du sénateur Lawrence Wilson, philanthrope bien connu.

M. l'abbé Houle ainsi que le F. Théophile dirigeaient nos musiciens.

Pour les concerts en plein air, Jos. Marion fit élever en 1930, un kiosque sur l'emplacement de la demeure d'Arthur Morin.

Un ouragan renversa l'édifice durant l'été de 1931. On le solidifia de nouveau. En 1937, on le transporta près du monument du Sacré-Coeur, puis, en août 1943, sur le Terrain de jeux du village.

Nos vieillards centenaires

La longévité de nos gens est vraiment remarquable. Les recensements annuels ont toujours retracé une quinzaine d'octogénaires et quelques nonagénaires. Vivaient même récemment deux personnes centenaires : Jean-Louis Houle (décédé à l'Assomption, en 1939) à l'âge de 102 ans, et Mme Hormisda Jetté (Marie Moisan) décédée à l'âge de 100 ans, le 24 juillet 1945.

Noces de diamant

M. et Mme Gustave Forest (née Alphonsine Forest) parvenaient à leur soixantième anniversaire de mariage, en janvier 1946. Parmi les marques d'affection et les témoignages de félicitations, deux de ces derniers notamment les comblèrent d'honneur et de fierté : celui de Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre, Georges VI et Élisabeth¹⁴, et celui du Premier Ministre du Canada, le T. H. William Lyon Mackenzie King.

En 1971, M. et Mme Achille Marchand célébraient eux aussi leurs noces de diamant.

14. En voici la traduction : « Londres, 1^{er} janvier 1946. Le Roi et la Reine vous transmettent leurs cordiales félicitations et leurs bons souhaits, à l'occasion du jour anniversaire de vos noces de diamant. Le Secrétaire privé. »

Notre-Dame-du-Cap

Lors du Congrès Marial tenu à Ottawa en juin 1947, la réplique de la statue de Notre-Dame-du-Cap fut solennellement transportée de village en village et de ville en ville, à partir du Cap-de-la-Madeleine jusqu'à la capitale du pays. Jamais, les Canadiens n'ont rendu pareil témoignage officiel de piété envers la Vierge.

Après la grandiose réception de Joliette, « l'Arche d'Alliance » entrait triomphalement à Saint-Jacques le 11 mai, un dimanche soir. Plus de 5,000 personnes l'accueillirent à « l'Équerre », avec grande dévotion. M. le maire Henri Dupuis remit à Notre-Dame les clefs de la paroisse et le curé, Mgr Piette, lui souhaita la bienvenue.

Toute la nuit, les groupes de fidèles se reléguaient au pied de la Madone pour la prier, la remercier de faveurs obtenues et implorer la paix.

Avant le départ, la foule sans cesse accrue des assistants venus de toutes les paroisses voisines, reçut une dernière bénédiction de la Mère de Dieu, lui exposa de nouveau ses ferventes supplices. Des mamans faisaient toucher l'Arche d'Alliance à leurs petits enfants, y appliquaient longuement leur chapelet, des infirmes approchaient pour y puiser le courage dans l'épreuve ; tous, à genoux au pied de leur Reine, s'inclinaient profondément vers la terre pour mieux cacher leurs larmes. À la suite de ce spectacle si touchant, les RR. PP. Oblats déclaraient chez nous, et, le lendemain à la Radio, qu'ils avaient assisté à la plus pieuse de toutes les réceptions faites à Notre-Dame.

Un siècle auparavant, les Pères Oblats avaient prêché une mission incomparable et, à partir de cette retraite, M. le curé Paré avait institué la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille. Notre-Dame du Rosaire a probablement voulu récompenser ces fidèles amis en s'arrêtant chez les descendants d'une race qui a toujours eu Notre-Dame de l'Assomption comme patronne ¹⁵.

15. Pie XI, le 19 janvier 1938, proclamait officiellement Notre-Dame de l'Assomption patronne de tous les Acadiens. Un de nos plus grands artistes canadiens, le violoniste acadien Arthur Leblanc, ne termine jamais ses concerts autrement que par *Ave Maria* de Schubert en l'honneur de Notre-Dame des Acadiens. Deux religieux de chez nous ont particulièrement propagé la dévotion à Marie : le frère Ludger Puzé, C.S.V. (1836-1875), instigateur du Pèlerinage de Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud (1874), et le P. Ernest Desjardins, S.J., auteur du cantique « Notre-Dame du Canada ».

Croix de l'Année sainte de 1950

À « l'équerre » du village, se dresse une imposante croix de granit. Son histoire est remarquable. La voici :

En 1950, la chrétienté fêtait le jubilé de l'Année sainte, tel que décrété par le Pape, à tous les 25 ans, depuis l'an 1300. Chez nous, la troupe scoutte voulant souligner l'événement, décida d'ériger une croix toute simple et modeste.

Cependant, le curé, Mgr Piette, manifesta le désir d'en faire un monument plus durable. Le comité protecteur des scouts devint comité de la Croix de l'Année Sainte. Arthur Thériault en était le président, assisté d'Alfred Morin, Bernard Landry, Lucien Archambault, Émilien Roy, Euclide Forest, Roger Venne, André Latendresse, Armand Melançon, et de l'abbé Paul Masse.

Ce fut un rare concours de générosité. MM. Sheppard, René Allard et Alfred Migué, les deux Conseils municipaux y allèrent de tranches de terrain, de droits de passage, de drainage, d'éclairage etc... Et la population d'une somme de plus de \$2,800.

La Maison Todoro de Montréal en fit l'installation, aidée d'ouvriers locaux (H. Geoffroy, F. Venne etc...). Le granit provient de Saint-Marc des Carrières, et le Christ, de la Maison Cogné, de Montréal. (Poids de la croix : 35,000 livres)

L'inauguration se fit d'une façon très solennelle, avec procession aux flambeaux, le soir du 12 juin 1951. Jusque vers 1960, c'est là qu'on célébrait la Fête du Sacré-Coeur.

Célébration du cinquantième du diocèse de Joliette (1954)

En 1954, le diocèse de Joliette célébrait son cinquantième. Mgr J.-A. Papineau voulut marquer l'événement de façon grandiose : rénovation de l'Évêché, manifestations mariales, visite du cardinal P.-É. Léger, éclatante cérémonie à Joliette à laquelle assistaient de nombreux évêques etc...

Parmi les manifestations mariales, l'une consistait à faire vénérer dans chaque paroisse une statue de la Madone¹⁶, comme l'avait fait le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine en 1947.

La Madone revint donc à Saint-Jacques en mai 1954.

16. Sculptée par Mlle Yvette Filion, de Montréal, cette statue se trouve actuellement au Secrétariat de l'Action Catholique, à Joliette.

Ce soir-là, tous comprirent que notre paroisse puise son caractère religieux exceptionnel dans sa *dévotion mariale*. Ce soir-là, notre paroisse ressemblait plutôt à une interminable cathédrale où chaque maison devenait un autel de la Vierge. Arc de triomphe, drapeaux, illuminations, banderoles, massifs de fleurs, tableaux etc . . . tout faisait « dévotieux ».

Précédée par une cavalcade, escortée d'une cinquantaine de jeunes filles de blanc vêtues et d'une centaine de bambines au costume rouge-vin, acclamée par les chants de milliers de fidèles, la Madone entra dans l'église toute fleurie dont les clochers formaient des lanternes géantes. Après la messe, procession aux flambeaux vers la Croix de l'Année Sainte. 20 mai 1954 : rarement, l'âme de la paroisse ne s'est sentie plus unie. Journée incomparable !

Décorations pontificales

En 1954, année mariale dans le monde entier, en même temps que celle du jubilé d'or du diocèse, Mgr J.-A. Papineau remit de la part du Pape Pie XII, plusieurs décorations pontificales à plusieurs de ses diocésains. Chez nous, M. et Mme Hector Gareau, parents de deux Oblats de Marie Immaculée et de cinq religieuses ; M. et Mme Ovide Coderre, parents de Son Exc. Mgr Gérard-Marie, de M. l'abbé René-Marie et d'une religieuse de Sainte-Anne ; Mlle Marie Dupuis, secrétaire provincial de l'U.C.F.R. reçurent la médaille « Bene merenti », tandis que notre curé, le chanoine Omer Bonin, devenait Prélat Domestique avec droit au titre de Mgr. — Le 5 décembre de cette année, l'évêque de Joliette remettait d'une façon solennelle ces insignes à ces dévoués serviteurs de l'Église.

Visite du Cardinal Paul-Émile Léger

Pour la première fois, notre messe paroissiale était rehaussée par la présence d'un prince de l'Église, le 17 avril 1955. En effet, le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, se dirigeant vers l'Institut Familial, avait accepté l'invitation de rencontrer « Saint-Jacques qu'il avait connu en pays de mission et à Rome », disait-il. M. Arthur Richard, assisté de MM. Éloi Venne et Maurice Contant, célébra la messe.

À la sortie du temple, le spectacle en était un d'Évangile ou de Rome : la foule se pressait pour baiser la main du Pasteur.

DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA DÉPORTATION DES ACADIENS (1955)

En 1955, notre paroisse s'unit à tous les Acadiens d'un peu partout pour commémorer le plus grand événement de leur histoire, leur déportation aux quatre coins du monde.

Saint-Jacques a voulu marquer cet anniversaire.

Étant **moi-même** l'organisateur de ces fêtes — même si mon nom ne figure presque nulle part — je ne peux consigner ici le récit de ces fêtes qu'en recourant aux journaux de 1955 (*La Patrie*, Montréal, 27 janvier 1955 ; *L'Action Populaire*, Joliette, nos 55 et 56, où M. le chanoine Léo Forest et Mme Dollard Blanchard ont publié de magnifiques reportages ; *L'Estudiant*, Joliette, octobre, article de M. Jean-Bernard Landry.)

Préparatifs :

Durant l'été de 1954, je dresse les armoiries de Saint-Jacques, et je les fais dessiner par le R.P. Wilfrid Corbeil, C.S.V., de Joliette.

En novembre, devant un groupe de paroissiens dont le curé et les maires, je présente ces armoiries et un projet de fêtes : les deux sont acceptés avec enthousiasme.

La « section Mgr Piette » de la Société Saint-Jean-Baptiste se chargea d'organiser les célébrations : Guy Lanoue, prés. ; (il fit les choses **magnifiquement**) ; Gaston Gaudet, vice-prés. ; responsable **du comité du banquet** ; (il emplit la salle de 400 convives) ; **Fernand** Jetté, sec.-trés. au comité de stationnement (ce ne fut pas une mince affaire !) ; Émilien Roy, au comité des finances (il lui resta un peu d'argent en caisse) ; Lucien Venne, au comité des invitations (tous ceux des alentours répondirent) ; Euclide Forest, au comité de constructions (le théâtre du Pageant fut solide ; les portes aux entrées du village, le furent moins ; on n'avait pas prévu un coup de vent) ; Pierre Marsolais, dentiste, au comité de publicité (elle ne manqua pas, excepté celle de Radio-Canada ; d'ailleurs, où aurions-nous logé plus de 25,000 personnes ?).

Durant l'hiver, j'ai dû supplier le P. Antonin Lamarche, C.S.V., professeur au Séminaire — et je le ferai jusqu'à la dernière minute — d'accepter l'entreprise du Pageant : composition du texte, ce qu'il fait de main de maître —, et exercice des comédiens — ce qu'il hésita à prendre à cause de son état de santé. Tout de même, avec des artistes de la Télévision, Paul Alain et André Cail-

loux, des élèves du Séminaire, le Choeur de la Place Bourget et les PP. R. Brunelle et É. Marion, C.S.V., il consentit à faire tout l'enregistrement sur bande sonore du *Jeu de l'Ave Maris Stella*. Ce fut un travail de minutieuse précision et d'un art de haute qualité. (Quelques-unes de ces bandes sonores existent encore, dont l'une au presbytère de Saint-Jacques, et l'autre, à l'Université de Sudbury.)

En même temps, le P. Corbeil dressait le Programme ainsi que les décors de la scène du Pageant qui se déroulera dans la cour de l'Académie Saint-Louis-de-France ; d'autres maisons de Montréal ou de Joliette s'occupaient des insignes-souvenirs, des écussons, de l'impression du Programme ; M. Alcide Génier, de la souscription ; Mmes Lucien Archambault et Lionel St-Georges, des costumes rappelant sept provinces de France ; Sr Zoé Chalifoux, des tableaux illustrant la vie acadienne et exposés dans les vitrines des magasins, (en même temps que certains objets rapportés d'Acadie en 1767 : verres, petit pot à crème, croix-pendentif ainsi que des textes magnifiant Saint-Jacques : lettre de Pie XII, du Délégué Apostolique etc . . .

À propos des costumes, disons ici que le « Ruisseau Saint-Georges », portait celui du Poitou ; les « Continuations », celui de l'Anjou ; le « Ruisseau Vacher », celui de la Normandie ; la « rue Saint-Jacques », celui de la Touraine ; les « rues transversales », celui du Pays basque ; le « Haut-du-Ruisseau », celui de la Bretagne. Les jeunes portaient un flamboyant costume aux couleurs de la France, bleu, blanc, rouge.

Les portes de Port-Royal, Grand-Pré et Beaubassin souhaitaient la bienvenue. « *Au coeur, avions grand désir d'aller à Saint-Jacques*, faisons-nous dire aux visiteurs, sur une immense pancarte dressée sur le chemin de Joliette. Et nous leur répondions : « *Et nous, de vous recevoir !* »

Voici le programme des fêtes :

26 juin : ORDINATION SACERDOTALE conférée à six des nôtres par Mgr Édouard Jetté.

2 juillet : HOMMAGE AUX ANCÊTRES : messe célébrée à 4 heures p.m. à l'endroit même où fut célébrée la première messe en 1772. Prédicateur : R.P. Ls-Ph. Lépine, S.S.S. Après la messe, déposition de fleurs au Monument du Souvenir par le maire L. Venne. Sur un char paré, transfert de la « huche à pain » à l'église.

Grand concert, à 8 h 30 sur le parvis de l'église par le Choeur de la Place Bourget et l'Union Musicale de Joliette.

3 juillet : **JOURNÉE DU MAGNIFICAT** : les 6 nouveaux prêtres célèbrent la messe simultanément. Prédicateur : Mgr G.-M. Coderre.

À midi : banquet.

À 8 heures, **APOTHÉOSE** : parade, présentation des armoiries, Jeu de l'*Ave Maris Stella*, feux de joie sur les côteaux environnants.

Ordinations sacerdotales, Messe du centenaire et allocutions

Le 26 juin donc, Mgr É. Jetté ordonnait six prêtres et deux sous-diacres.

Le samedi suivant, 2 juillet, le curé de Saint-Jacques célébrait la messe à l'endroit de la première eucharistie en 1772. Toute la foule chanta un vibrant Magnificat. Le saint sacrifice était offert sur une huche qu'on nous disait être celle de 1772, du moins sa contemporaine. Certains soutenaient le contraire. Le P. Ls-Ph. Lépine, S.S.S., donna le sermon :

*Le peuple acadien depuis 1632 jusqu'à 1767 a vécu les mystères joyeux et les mystères douloureux de la Vierge et de Son Divin Fils. Aujourd'hui il vit les mystères glorieux, parce qu'il n'a jamais cessé de mettre sa foi et sa confiance dans l'Eucharistie *, le Sacerdoce, la famille, la paroisse, l'Église et Marie.*

On ne peut expliquer aujourd'hui, les 100 ans du mystère joyeux du peuple acadien avant son martyre, ni les années de mystère glorieux dont nous sommes les témoins que par les années des mystères douloureux vécues de 1755 à 1767 en particulier. La Croix explique le salut du monde. Le martyre acadien explique sa résurrection et ses triomphes.

Il y avait un peu de sang de nos ancêtres dans le calice de la 1^{re} messe célébrée à Saint-Jacques. C'est à cause de cela que tant

* Signalons ici le fait suivant. Dans leur rapport quinquennal à Rome, les évêques mentionnent le nombre de communions faites dans chaque paroisse de leur diocèse. Devant le nombre élevé de celles faites à Saint-Jacques, Mgr Papineau dut, un jour, convaincre un prélat étonné ou soupçonneux, qu'il n'y avait pas d'erreur.

de prêtres, enfants de Saint-Jacques peuvent offrir aujourd'hui le sang du Christ dans toutes les parties du monde où ils sont engagés par leur ministère auprès des âmes.

Après la messe, le maire Lucien Venne déposa une couronne de fleurs au pied du monument-souvenir de la 1^{re} messe. Puis, en transporta solennellement la huche-autel à l'église, où elle fut vénérée — dans la sacristie —, jusqu'en septembre 1971.

Journée du Magnificat

Le dimanche, 3 juillet, après la célébration simultanée des messes des six nouveaux prêtres, il y eut banquet de 400 convives à la Société Coopérative de Tabac.

Après que M. Guy Lanoue, président des Fêtes, eut expliqué le sens des armoiries qui résument l'histoire de notre paroisse, le Maire, M. Émilien Roy, proclama que « l'Église, et elle seule, a fait le bonheur de Saint-Jacques : l'autorité civile y a puisé son énergie ainsi que dans le sang acadien ».

Le curé, Mgr Omer Bonin, affirma que la paroisse « a voulu, sous le patronage de la Vierge de l'Assomption, rendre hommage aux martyrs de la Déportation, à leur fidélité française et à leur foi catholique . . . *Un Acadien porte toujours son chapelet sur lui ; c'est là le secret de son espérance contre toute espérance* ».

Parlant au nom des prêtres natifs de Saint-Jacques, Mgr É. Jetté rendit hommage aux curés de Saint-Jacques, « véritables hommes de Dieu », aux Soeurs de Sainte-Anne, aux Frères de Saint-Gabriel, « à l'armée valeureuse des institutrices de campagne qui ont accompli non un métier, mais une mission, à l'ensemble des familles de la paroisse dont l'esprit de foi et de générosité a toujours fourni un si vivant exemple à la jeunesse ».

Mgr l'évêque de Joliette souligna la splendeur des Fêtes, les plus belles que Saint-Jacques, « qui pourtant y est habitué, » a vécues. Et il donna, comme d'habitude, des directives précises aux hommes qui font l'opinion : respect du dimanche, fréquentation de l'Eucharistie, prière en famille, apostolat, respect du prêtre, fidélité à la tempérance, souci de l'éducation, amour du travail, sens du devoir, de l'honnêteté, de la probité, de la moralité chrétienne.

Finalement, le président des Fêtes demanda que le chant national des Acadiens, *l'Ave Maris Stella*, soit adopté comme chant paroissial chez nous.

Armoiries

Dans le Programme-souvenir, j'ai ainsi décrit nos armoiries :

Te voilà donc paré de tes armoiries. Tes quartiers de noblesse, tu les tires des sept générations qui, depuis 200 ans bientôt, ont vécu sur ton sol. Ce blason chargé d'honneur et de mérite te servira de guide. Il te rappellera ton histoire glorieuse.

Les trois coquilles. — *Écartelé au premier d'or aux trois coquilles de Messire saint Jacques.* Au Moyen Âge, la coquille était devenue un emblème de pèlerinage. Et ceux qui allaient prier au tombeau de Monseigneur saint Jacques de Compostelle d'Espagne ornaient leurs chapeaux de larges coquilles. C'était l'écusson distinctif de ces pèlerins.

Par la suite, l'usage s'est répandu dans l'art héraldique de blasonner les « Saint-Jacques » avec des coquilles. Nous avons donc le droit de les porter.

Elles se détachent sur fond d'or, ce qui symbolise l'honnête aisance de nos gens et leur proverbiale générosité.

Le calice et l'hostie. — *Au deuxième de gueules au calice d'or accompagné en chef d'une hostie d'argent.* Qui dit « Saint-Jacques » voit tout de suite défiler dans son esprit une légion de vocations sacerdotales et religieuses.

Le rouge — de gueules — symbolise cet amour particulier de Dieu pour Saint-Jacques.

L'étoile et le bateau — *Au troisième d'azur au vaisseau d'argent, voguant sur une mer du même senestré d'une étoile d'or.* Fils de l'Acadie malheureuse, nous avons gardé la dévotion presque instinctive à la Vierge, Étoile de la mer, Espoir des exilés. L'AVE MARIS STELLA reste l'hymne national des Acadiens.

Le bateau rappelle la déportation de 1755 ; l'étoile et le bleu azur sont les symboles de cet esprit marial.

Le pied de tabac. — *Au quatrième d'or au pied de tabac au naturel, tigé et fleuri sur une terrasse de sable.* Notre paroisse figure dans la grande Histoire, non pas seulement à cause de la Dispersion, mais aussi à cause de notre sens industriel qui a fait de chez nous, vers 1875, l'un des premiers centres de la grande culture du tabac en Canada.

Encore ici, l'or évoque la source des revenus fournis par cette industrie.

Ces armoiries sont l'emblème de ce que l'Acadie nous a donné de meilleur : sa dévotion à l'Eucharistie et à la Vierge ainsi que son esprit de travail.

Elles se présentent comme un grand poème d'actions de grâces. Elles veulent clamer le *Magnificat* de la reconnaissance pour deux siècles de bienfaits et rappeler dans chaque foyer et à chaque instant, aujourd'hui et à jamais ; aux quatre coins du ciel et de la terre, que *la Vierge est notre guide : ISPA DUCE*.

Certaines villes payent des sommes énormes pour se faire leur blason. Saint-Jacques n'a pas eu ce souci.

Depuis les siècles, les armoiries condensent en quelques symboles l'histoire profonde d'un personnage, d'une famille ou d'un groupement humain. Elles sont le signe d'un haut degré de civilisation. Aussi les trouve-t-on dans tous les documents officiels de qui les porte. Je me réjouis de les voir utilisées par nos deux Municipalités et par la Fabrique. J'ai souvent demandé qu'on les affiche aussi aux entrées de la paroisse, et souvent suggéré que l'artisanat en confectionne en céramique, en émail, en broderie etc... Ne serait-ce pas la décoration la plus appropriée à nos demeures, et le souvenir le plus apprécié du visiteur toujours en quête de quelque bibelot-souvenir original (dans son sens le plus vrai) ?

Décidément, je ne suis pas chanceux dans mes suggestions...

Il faut signaler que le drapeau qui les représente, et qui, à mon sens, devrait occuper une place d'honneur dans le sanctuaire de l'église, a été offert à la Fabrique par M. l'abbé Azellus Houle et M. et Mme Wilfrid Houle, à la vénérée mémoire de leur oncle, le chanoine Houle, curé de 1905 à 1934.

Enfin, voici avec quels accents, un jeune, Jean-Bernard Landry, sut traduire l'atmosphère de ces fêtes, dans le journal du Séminaire de Joliette. (*L'Étudiant*, octobre 1955)

Le bicentenaire Acadien à Saint-Jacques

Par toute l'Amérique et durant tout le bel été qui vient de se terminer, la grande voix de l'Acadie a fait entendre bien haut ses *Magnificat* et ses *Alléluias*.

Partout, on s'est remémoré le « grand dérangement », et partout, le peuple acadien a rendu grâces au Seigneur de sa survivance. Après deux siècles, les Acadiens étaient de nouveau des gens heu-

reux... Mais qu'ont-ils célébré dans toutes ces manifestations grandioses ?

Était-ce simplement pour se rappeler un fait historique navrant, que tous ces gens ont brandi le drapeau tricolore étoilé et chanté l'Ave Maris Stella ? Certes non, et s'ils firent le rappel de la dispersion, c'était simplement pour mieux mettre en lumière la partie la plus héroïque de leur histoire, celle qui commence après la tragédie de 1755. C'est en effet dans l'horrible épreuve qui suivit ces jours sombres, que s'épanouirent pleinement les grandes qualités morales qui dormaient depuis longtemps au fond du coeur de ce peuple humble et pieux. Cette année 1955 fut celle de la moisson, et les Acadiens, à bon droit, furent fiers d'étaler à la face du monde les gerbes lourdes de gloire, semées dans la souffrance et l'humiliation.

La voix du sang ne se dément pas, et avec les Acadiens de la Louisiane, des Maritimes et plusieurs groupes de la Province, ceux de Saint-Jacques se sont souvenu de leurs origines et ont chanté avec émotion l'Ave Maris Stella.

Saint-Jacques ouvrit ses fêtes par une cérémonie qui ne pouvait mieux symboliser la récompense des efforts d'un peuple. Dimanche, 26 juin, un enfant de la paroisse, Son Exc. Mgr Édouard Jetté, recevait dans le sacerdoce six de ses co-paroissiens.

Une joie inexprimable se lisait sur le visage de tous les assistants, et leur reconnaissance se traduisait par une riche décoration du temple paroissial et des demeures qui presque toutes avaient arboré le « magnificat » et les armoiries de la paroisse.

Ce fut une grande fête de famille. La nef était remplie de parents et d'amis des ordinands, dont l'appel constitua un des moments les plus touchants : « Accedant qui ordinandi sunt... » Chaque mention de ces noms bien acadiens de chez-nous, allumait dans l'assistance un enthousiasme et une fierté indicibles. « Voici, Seigneur, ce que nous, nous avons à vous offrir », semblaient dire les heureux parents.

La paroisse de Saint-Jacques comptait six fleurons de plus à sa couronne de gloire : cette poignée de réfugiés acadiens fournissait donc 116 prêtres à l'Église de Dieu... L'après-midi de ce jour, six banquets simultanés réunirent dans la joie et l'émotion les familles des nouveaux ordonnés. Toute la journée, on eut l'impression que la paroisse vivait l'un des plus grands jours de son histoire.

Durant la semaine qui suivit cet événement, les avenues du village furent agitées d'une activité inaccoutumée : embellissement, décorations, illumination, toute la paroisse était centrée sur un but et vibrait d'une même émotion : les fêtes des 2 et 3 juillet.

Toutefois, l'activité le plus fébrile se dépensait à l'Académie Saint-Louis-de-France où s'élevait le théâtre du pageant. Les mécanos s'affairaient autour de la reconstitution du village de Grand-Pré, oeuvre du Père W. Corbeil, C.S.V. Une équipe de collégiens, sous la direction du Père A. Lamarche, C.S.V., faisait de son mieux pour régler les mille et un détails qui assurent le succès d'une telle entreprise. Le soir, c'était les répétitions, après avoir composé le jeu scénique, le Père Lamarche en assurait également la réalisation. Il devait, lui-même, ou le R.P. Guy Courteau, S.J., s'occuper de faire répéter les nombreux acteurs et figurants, puis, tard dans la nuit, veiller aux essais d'éclairage et de son. Infatigable, il voyait à tout avec l'assurance d'un expert, corrigeant un mouvement d'acteur ou réglant un effet d'éclairage. Il a fourni jusqu'à la fin un effort surhumain et il n'en sera jamais assez remercié. Enfin, arrive le samedi, 2 juillet. L'enthousiasme est à son paroxysme, et la localité est imprégnée de cette atmosphère tout à fait spéciale d'une veille de grande fête. Le fleurdelisé flotte sur Saint-Jacques. Les dames et les jeunes filles — il y en a plus de 500 — ont revêtu le costume national de l'une des dix provinces d'origine des Acadiens : Bretagne, Anjou, Poitou, Tourraine, Normandie et Pays-Basques. Ces robes, ces coiffes, tout comme les costumes bleu-blanc-rouge des enfants donnent aux fêtes un cachet à la fois pittoresque et charmant.

À quatre heures de l'après-midi, Mgr Omer Bonin, P.D., curé de Saint-Jacques, célébra une messe solennelle, à l'endroit même où en 1772 la première messe fut dite sur notre sol. Cette messe est dite sur l'antique huche-à-pain dont s'était alors servi M. l'abbé Jacques Degeay. (Voir page)

Cette journée là, il y a près de deux cents ans, le célébrant avait fait la prophétie suivante : « Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi . . . Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom, vous bénira dans vos enfants . . . Cette table, où je viens de dire la messe se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront faire descendre le Dieu qui console les affligés . . . »

En 1955, les Acadiens de Saint-Jacques voient cette prophétie pleinement réalisée, et les fils des réfugiés de 1772 ont envoyé leurs

fils en très grand nombre, dans toutes les parties du monde pour que chaque matin, ils montent à l'autel.

Le soir, sur le parvis de l'église, l'Union Musicale de Joliette, et le réputé Choeur de la Place Bourget, donnent un concert conjoint. Cette musique, ces voix, ce peuple heureux sous les lumières multicolores, tout cela prend au coeur, et nous rend infiniment joyeux. Après le concert, la jeunesse heureuse danse dans la rue jusqu'à minuit, et le spectacle de ces gars de chez-nous dansant le folklore avec quelques charmantes Angevines ou Tourangelles est tout à fait délicieux.

« Quand le peuple est heureux, il faut qu'il danse . . . il faut qu'il danse. »

Le dimanche, 3 juillet, les six nouveaux prêtres célèbrent ensemble leur messe dans l'église paroissiale ; l'un au maître-autel, quatre autres aux autels latéraux, et l'aîné du groupe sur la vieille huche triomphalement transportée la veille, dans le sanctuaire.

Le sermon est donné par l'un des nôtres, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean.

Le midi, un grand banquet réunit plus de quatre cents convives. Dans les allocutions prononcées par les dignitaires, on retrouve toujours ce même esprit de fierté reconnaissante qui anima toutes nos fêtes.

Le soir, dès six heures, la foule commence à envahir les trottoirs et les rues ; à huit heures, près de vingt-cinq mille personnes assistaient au défilé historique. La relique de saint Jacques, transportée par les six jeunes lévites en ornement sacerdotaux, noyauté le groupe le plus important de la procession. Le défilé comprend également les meubles des armoiries, les tableaux de la déportation, de vieux couples acadiens etc. Puis, enfin, Évangéline, toute belle, s'avance sur son char en saluant la foule.

Vers dix heures, des milliers de spectateurs envahissent la cour de l'Académie pour assister à la représentation du jeu de l'Ave Maris Stella. Texte, musique, éclairage, tout avait été fixé par une main de maître. L'assistance suit attentivement le spectacle et ne peut s'empêcher de vibrer de toute son âme, en écoutant l'histoire extraordinaire du peuple acadien. Nous avons d'abord, sous les yeux, le spectacle charmant de l'Acadie heureuse et pastorale des années 1730, avec ses fileuses, ses chants et ses danses. Puis soudain, comme un orage imprévu, le terrible malheur frappe la paisible bergerie.

Les soldats entrent en scène, cruels et impitoyables ; toute argumentation est vaine, c'est la déportation, avec ses tristes et émouvants épisodes . . .

Les déportés se retirent en chantant un Ave Maris Stella entrecoupé de sanglots et de lamentations. Bientôt, des nuages de fumée s'élèvent de leurs maisons dévorées par l'incendie. Le Ciel même participe à cette heure émouvante ; malgré le beau clair de lune, une légère ondée, jeu de scène réglé par le bon Dieu, symbolise bien le tragique moment.

C'est l'heure de l'apothéose ; les trompettes d'argent font entendre une éclatante sonnerie : la Vierge des Acadiens apparaît radieuse au sommet du décor pendant que la lune brille d'un éclat nouveau. Grave, la voix de l'évêque de Joliette fait l'appel nominal des cinquante prêtres de Saint-Jacques qui sont encore vivants ; et les grandes orgues entonnent le Magnificat.

La foule quitte lentement le lieu de la représentation. Les gens se retirent en demi silence, encore sous l'effet produit par le grandiose spectacle auquel ils viennent d'assister.

Mais la joie renaît bientôt : la population organise encore des danses dans les rues. Chacun tarde à regagner sa demeure ne pouvant à peine croire que tout est déjà fini . . . Si tôt . . .

Au dire de tous, nos fêtes furent un succès et Saint-Jacques est fier de l'éclat qu'il a donné à ses manifestations commémoratives. Mais le mérite d'une telle réussite, tout en demeurant une oeuvre de groupe, revient évidemment à certaines personnes en particulier. Avec tous mes co-paroissiens, je suis heureux de reconnaître ici la tâche de géant accomplie par l'un de nos professeurs, M. l'abbé François Lanoue. L'oeuvre du Père Antonin Lamarche dans la présentation du jeu scénique doit également être considérée comme un facteur primordial du succès de l'entreprise. Innombrables sont les collaborateurs de l'organisation, mais ces deux derniers doivent être placés au premier rang. Sans avoir eu le bonheur d'assister aux fêtes de Moncton et de Grand Pré, je crois pouvoir affirmer que celles de Saint-Jacques étaient dignes de l'événement qu'elles commémoraient. Et puis, il est tellement plus facile de découvrir des qualités lorsque l'on parle de chez nous.

J.-B. Landry, Belles-Lettres

En préparant ces fêtes, une prière de saint François d'Assise m'avait fasciné. « Seigneur », disait-il en parlant du lieu de sa nais-

sance, « tu as tellement aimé cette ville ! » De l'appliquer à notre paroisse me touchait au plus profond de l'âme. **MAGNIFICAT !**

Foyer Saint-Jacques

Au cours des années '60, la question de logement des personnes âgées — l'âge d'or — prit une tournure nouvelle. Puisque les communautés religieuses dont le recrutement diminuait ne pouvaient pas suffire à la tâche, les laïcs s'intéressèrent davantage à la chose. Dans beaucoup de paroisses, les couvents désaffectés depuis le Rapport Parent, furent quelques-uns convertis en foyers pour vieillards, d'autres, simplement démolis avec promesse de reconstruire un foyer sur le même lieu, mais, en 1972, il n'y a encore **rien**, par exemple, à Saint-Esprit et à Saint-Ambroise. On pourra **dire** que cette époque aura été marquée plus que toute autre de la rage de la démolition de nos vieilles maisons et de nos maisons d'éducation. Lafontaine disait que lorsqu'on veut tuer son âne, on l'accuse de la rage ; ici, on disait que nos écoles « étaient dangereuses ».

Toujours est-il qu'à Saint-Jacques on voulut avoir un Foyer. « Quarante vieillards de chez-nous, est-il écrit dans le feuillet publicitaire, auront enfin leur chez-eux dans leur paroisse ! »

Après d'interminables recherches, requêtes etc... le Foyer devait être mis en chantier à l'automne de 1966. Il ne le fut qu'en 1969. Pourtant ce ne fut pas le dévouement qui manqua. MM. Gérard Gauthier, prés. du comité de promotion, Émilien Roy, Anatole Forest, Marcel Lafortune, M.D., G.-E. Beaudry, N.P. et maire, Paul Masse, curé, Mmes Robert Marsolais et Alfred Morin multiplièrent leurs démarches, de même que les membres du Comité de souscription, car la Société Générale d'Hypothèques prêtait 90% de l'entreprise, les autres 10% devant être fournis par une souscription publique.

Pour acquérir le terrain où il s'élève, il fallait faire modifier par Rome, certaines donations du curé Paré aux Soeurs de Sainte-Anne. Cela prit du temps. Comme aussi, les tractations avec le Gouvernement provincial.

Il fallait trouver une communauté de religieuses qui voulut bien en prendre la direction. Cela prit du temps aussi. Finalement, les Soeurs des Saints-Coeurs, de Joliette arrivèrent au nombre de quatre, avec Sr Maria Bruneau comme directrice. M. Viateur Cadieux vient de lui succéder.

Paraît-il qu'il fait bon de vivre au Foyer Saint-Jacques, dont les plans sont signés par Auguste Martineau.

Centre Culturel

Sur la rue Maréchal, un édifice qui porte le nom de Centre Culturel, abrite la bibliothèque, la salle des Conseils municipaux et une autre pour réceptions et expositions. En même temps il assure l'entretien d'une piscine à ciel ouvert. À l'entrée, une plaque rappelle que pour célébrer le centenaire de la Confédération canadienne, 1867-1967, ce monument a été érigé par le Village de Saint-Jacques, en collaboration avec la Province de Québec et le Gouvernement du Canada. À cause du voisinage du Terrain de Jeux, on peut imaginer l'animation qui s'y déploie durant la belle saison.

Jumelage de Saint-Jacques et de Mamou (Louisiane)

Le 2 mars 1969, en présence de 250 invités dont 30 couples représentant les familles acadiennes de la région, de MM. Marcel Masse et Bona Arsenault, députés, des maires M. Lépine et R. Dupuis, de Saint-Jacques, des maires des municipalités environnantes, des représentants de l'Office National du Film, de nombreux journalistes, notre paroisse « se fiançait » ou se jumelait à la ville de Mamou, Louisiane, qui avait délégué un « cousin », M. Chs-E. Landreneau. Discours, remise des armoiries et de l'histoire de Saint-Jacques au représentant de la Louisiane, présentation du film « Les Acadiens de la Dispersion », quelques « Évangéline » au timbre d'or (Doria Albert, du N.-B. ; Marius Savoie, de Joliette ; Angèle Thibodeau, de Crabtree ; Mmes Picard-Larivière et Louise Landry-Archambault, de Saint-Jacques) ; soli de M. Marc Brien, c'est bien l'atmosphère des grandes heures de l'histoire contemporaine de Saint-Jacques, atmosphère favorisée surtout par la présence du tableau de la Dispersion qui fermait l'avant-scène de la salle publique et qui nous a tellement marqués.

Parc Grand-Pré

En octobre 1969, grâce aux bons soins de M. le ministre et député Marcel Masse, on convertissait en parc, avec fontaine, l'emplacement occupé depuis plus de cent ans par la famille du Dr O. Beaudry. Disparaissait donc ainsi ce jardin plein de « mystères » et cette demeure-musée de la famille Beaudry, dont le « bureau de

médecin » est ou sera reconstitué parmi les Canadianas de M. E. T. Moore, de Rawdon.

Crise d'octobre 1970

Vers 1960 se formaient au Québec divers groupements politiques prêchant l'indépendance vis-à-vis d'Ottawa ou encore prônant un statut particulier pour le Québec.

Des mouvements clandestins apparurent ébranlant par la violence les options politiques. L'un portait le nom de Front de libération du Québec (F.L.Q.). L'agitation (à coups de bombes) ne tarda pas à apparaître en 1963, et son point culminant fut atteint quand, en octobre 1970, des membres de la « cellule Chénier » s'emparaient du diplomate britannique James Cross, de Montréal, et du ministre Pierre Laporte, de Saint-Lambert.

Les recherches pour les retrouver, furent on ne peut plus intenses. L'armée fit même son apparition. Les mass-media diffusaient les nouvelles avec un rare degré d'émotivité. Tout le monde cherchait les disparus.

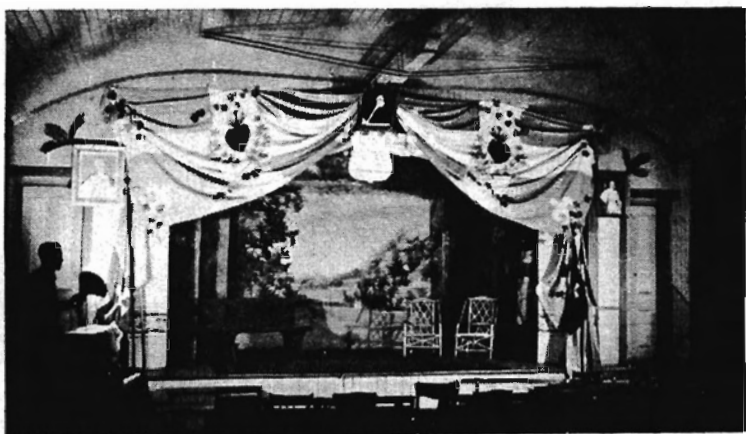
Un moment, les rumeurs les signalaient à Saint-Jacques, dans une « cabane à sucre » du côté du Cordon de Sainte-Julienne.

Aussi, un dimanche, vers 5 heures, sur un fond de gros nuages sombres, une dizaine de noirs hélicoptères de l'armée canadienne patrouillèrent notre ciel habituellement si serein, et des autobus véhiculaient des soldats qui fouillèrent toutes les cachettes de la région entre chez nous et Saint-Alexis. On revint même les jours suivants. En vain : les deux victimes se trouvaient à Montréal-Nord et à Saint-Hubert.

Jamais la Province n'avait-elle dansé sur un pareil volcan, et Saint-Jacques, avec de tels frissons !

« Ma » rue Marion

La rue Marion — de Damase Marion qui demeurait sur l'emplacement du Bureau des Postes — a été ouverte en 1887 pour conduire à la manufacture de tabac d'Ovide Marion, sise au bout de la nouvelle rue. Cette manufacture était une des premières du genre au Canada. (Elle fut convertie en logis vers 1940, après avoir, un an ou deux, servi d'atelier de couture ; son entrepôt d'en face était devenu maison vers 1935, (chez Armand Landry, n° 25).

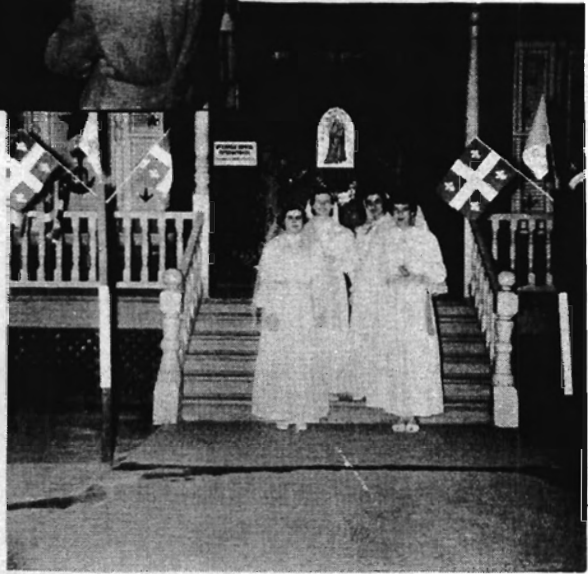


Un des décors habituels de la Salle Publique.
Durant plus de soixante ans, nous avons rêvé devant ce tableau qui servait
de rideau d'avant-scène : la Déportation des Acadiens (Dicksee).



Le cardinal Léger à Saint-Jacques (1955), accompagnés des abbés Paul Masse et Antonio Riopel, vicaires.

Année mariale (1954). Groupe de demoiselles devant chez le notaire Ls-Ph. Pariseau.



Semaine de la Fierté rurale (1946). Au premier rang, on reconnaît Alphonse Forest, Marie-Thérèse Dugas, Jacqueline Sincerny, Françoise Blache, ?, et Marie-Ida Lépine.

La première maison à s'élever dans cette rue fut celle d'Ulric Gagnon, en 1899 (Roger Leblanc, n° 7). Sa charpente faite avec le bois du premier presbytère de Saint-Jacques (1775) lui confère une valeur fort intéressante.

L'année suivante (1900), Placide Mireault construisait la maison de Mlle Délima Marion (n° 11) ; en 1902 Théophile Jetté, celle de Mlle Hélène Lanoue (n° 12 où je suis né) ; en 1903, Joseph Migué transportait du coin nord-ouest des rues Marion et Saint-Jacques où il se trouvait contigu à la maison de pierre de son père, le petit magasin de lingerie pour dames de Louisa Marion (la future Mme Ananie Jolicoeur, de Joliette), et l'agrandissait du double (n° 15) ; en 1904, voisin de chez moi, Elzéar Dupuis élevait la maison actuelle de M. Émile Payette (n° 14) et en 1905, on transportait du Bas-des-Continuations au bout de la rue, l'école qui devait dater de vers 1825 (Mme Antonio Cadieux, n° 24) ; quand, enfant, j'entraï dans cette maison, je me demandais pourquoi elle n'était pas faite comme les autres puisqu'un large corridor conduisait à la cuisine : j'étais loin de soupçonner que les chambres adjacentes étaient d'anciennes classes. Le toit galbé de cette maison témoigne bien de l'époque de sa construction (1971, on vient de l'agrandir).

En 1907, Georges Forest bâtissait au n° 4 (Mme Jules Leblanc) une immense maison rectangulaire. En 1911, Modeste Melançon, au n° 10 (M. Lucien Leblanc) et Édouard Boulard, au n° 17 (Mme Léo Racette). En 1921, du coin sud-est des rues Saint-Jacques et Marion, on transportait à quelques pieds de là, dans la rue Marion, la maison à combles français datant des environs de 1890, de Mme Arthur Payette (Mme L. Lapointe, n° 5) et, en 1930, Achille Thouin construisait au n° 16 (Mme J. Wolfe).

Telle était la rue de mon enfance, où en toute sécurité nous pouvions jouer dans « le chemin », car la circulation était principalement composée de piétons, surtout de la cinquantaine d'ouvriers qui, quatre fois par jour, se rendaient aux manufactures de tabac de Wellie Munn, et de la Duys sur la rue Venne. Les véhicules préféraient emprunter cette dernière qui était plus huppée que la nôtre.

À chacune de ces maisons que de souvenirs je pourrais relier. Chez ma voisine immédiate, Modeste Melançon, j'avais appris à pianoter « Un canadien errant » ; après mon « récital », Mlle Modeste me faisait, avec larmes, le récit de la Déportation des Acadiens ; chez Mme Achille Morin, dans ses belles fleurs nous allions, mes compagnons et moi, prendre des abeilles dans l'espoir de faire

une collection d'insectes ; et que d'heures passées dans sa grande balançoire à chanter et à deviser sur toutes sortes de projets dans notre vie future ! Chez Jos. Coderre, un compagnon succombait de temps à autre, le soir en septembre, à la tentation de nous faire déguster de délicieux melons ; chez « mémère Bolduc », que de tours nous jouions et de trucs nous inventions pour la faire sursauter ; chez Camille Léveill , que de belles histoires Alphonsine ne vous racontait-elle pas ; et chez Wilfrid Dugas, combien d'apr s-midi d'hiver n'avons-nous pas pass es. Jean-Ren  et moi,   « jouer aux cartes postales » : le jeu consistait   deviner ce que repr sentait la centaine de cartes postales que l'oncle Marcel Dugas, po te, envoyait d'Europe ; ainsi,   10 ans, je connaissais d j  presque tous les monuments des grandes villes europ ennes ; chez Emmanuel Bolduc, un compagnon et moi avions, un apr s-midi de mai, bris  quelques pieds de tabac, ce qui me valut une bonne fess e de la part de mon p re ; quand, en 1924, la famille Sam Piquette dont Pierre  tait mon grand ami, quitta Saint-Jacques, j'allai dans le hangar, verser d'abondantes larmes. Oh ! ma rue !

L'apr s-guerre am nera de nouvelles constructions : chez Euclide Venne (n  21) et chez Jean-Paul Forest (n  22), en 1954 ; chez Laur at Forest (n  8) et chez Laurent Chalifoux (n  9), en 1956, chez Oscar Moisan (n  19), en 1959 ; en 1960 chez Gilles Rochon (n  23) et enfin, la derni re en date, mais la premi re en qualit , chez Placide Perreault en 1970 (n  13).

L'espace est donc satur , m me si la plupart des habitations comportent un jardin potager. L'asphalte a, depuis longtemps, remplac  d'un trottoir   l'autre, l' troit chemin d'autrefois dont les bordures d'herbes rejoignaient nos pittoresques trottoirs de bois. Le style de chacune de ces maisons refl te bien l' poque de leur construction : une   toit galb , deux   combles fran ais, d'autres dont les versants du toit son rigides, d'autres de type californien, et la plus r cente, ancien style canadien.

De ce temps, de mon enfance, apr s le d part de Mlle Migu  pour le Foyer, il n'y aura plus que « chez moi »   en  tre les t moins.

La Salle Publique

Non, il n'y a pas faute d'orthographe.

C'est intentionnellement que j'habille ce titre de deux lettres majuscules. La Salle Publique nous a si bien servis, elle a  t  le t moin de tant d' v nements qui nous ont marqu s, qu'elle m rite bien qu'on en parle comme d'un grand personnage.

Je l'ai vue pour la dernière fois, en ce premier dimanche d'août 1968. Les tonnerres de nos applaudissements, les vibrations des instruments de la fanfare ou celles de nos choeurs paroissiaux, les rires que faisaient cascader certaines comédies ou les conteurs d'histoires, les vocalises ou les triolets de Marie-Flore Beaudry, le froid qui l'engourdissait l'hiver, parce qu'on y allait faire un attisée seulement avant l'entrée des spectateurs, les rafales ou les relents de toutes les variétés de tabac de la région qui parfois tapissaient son plafond et ses murs, rien, absolument rien ne l'avait ébranlée. Et ce que le pic du démolisseur avait commencé en juillet, un bon coup de vent l'acheva le 7 août. En quelques minutes, cette grande cage de bois, rectangulaire et grise dispersait aux quatre vents cet épais duvet de « ripe » qui assurait sa chaleur et sa longévité.

Disparaissait donc ce témoin de notre vie paroissiale. Elle était d'un autre âge. Elle n'était pas belle. Elle prenait trop de place. Elle ne servait plus. On avait besoin d'espace pour garer les voitures, et patati et patata. Il fallait l'enlever.

Véritable centre culturel avant la lettre, elle fut le coeur bien vivant de notre vie artistique et sociale.

Qui saura jamais l'émotion profonde qui nous gagnait quand, enfants, nous frémissions de hâte avant le lever du rideau et que nous contemplions le tableau d'avant-scène de Dicksee. Nous connaissions déjà l'histoire qu'il illustre : c'était nos grands-parents, les héros de Grand-Pré. Avec quelques bagages, ils étaient là sur la plage et attendaient leur embarquement. Au milieu du groupe atterré, Évangéline cherchant à consoler son père, vieillard trapu, et le curé à la haute stature émergeant du groupe¹. Les bateaux s'approchaient et quelques soldats s'apprêtaient à les recevoir.

Dieu que nous avons rêvé devant ce tableau ! — La mer, immense et mystérieuse, nous faisait signe à nous qui, à Saint-Jacques, n'avons aucun cours d'eau ! Ce regret de n'avoir ni rivière ni fleuve (!) revenait souvent dans nos conversations d'enfants. Mais on se demandait bien où placer l'église.

Parmi les déportés, on cherchait à identifier quelques vieillards de la paroisse. Le curé du tableau portait un rabat, comme les Frères de Saint-Gabriel, et cela nous intriguait d'y voir un de nos éducateurs.

1. La présence du curé n'est pas véridique, parce qu'on avait emprisonné les quatre curés de l'Acadie, avant la Déportation.

C'est là, à la Salle Publique, que j'ai assisté pour la première fois de ma vie, — j'avais sept ans —, à des « vues qui marchent ». Ce film sur les apparitions de Lourdes, m'a profondément marqué : il donnait vie au tableau qui nous ravissait dans la chapelle de l'Académie !

« La case de l'oncle Tom » fut le second film que je vis.

Quelque temps après, je lisais une vie de Bernadette Soubirous. Puis, feuilletant les pages des noms propres du Larousse, je fis cette trouvaille extraordinaire : « La case de l'oncle Tom », roman de Beecher Stowe. Première joie de la découverte intellectuelle ! C'était « du temps du Frère Théophile » (1925-1931).

C'était aussi de son « temps » que la salle publique avait, au 25^e anniversaire de l'Académie en 1926, abrité le fameux banquet qui, après une messe toute somptueuse de fleurs, de chants, de pages, de porte-flambeaux aux soutanes flamboyantes, de vêtements liturgiques tout neufs, avait réuni plusieurs centaines de convives. Un « banquet », le mot était neuf dans notre vocabulaire. Dans notre vie, la chose ne le sera plus que beaucoup plus tard.

En 1931, M. le curé A.-O. Houle fêtait lui aussi ses noces d'argent comme curé de Saint-Jacques. Cette fois encore, banquet à la Salle Publique. Mgr Papineau, à l'issue du repas, était en train de dire qu'il venait à Saint-Jacques pour la septième fois. Vif comme l'éclair, le Dr G. Courteau lui avait rétorqué : « Mgr, c'est toujours la première fois ». Mot d'esprit et de coeur qui m'enchantent encore.

En ce temps-là aussi, la fin de l'année scolaire était célébrée avec éclat à la Salle Publique : saynètes, exercices de culture physique, pyramides, chants — souvent composés par le Frère Théophile —, déclamations etc . . . montraient nos talents à toute la paroisse, et la pile de nos prix les prouvait. Je me souviens de la dernière strophe d'un poème du Frère Théophile que j'avais déclamé en 1931 et qui s'intitulait « Adieu à mon Académie ». La voici :

Et gravissant la cime où fleurit l'idéal,
Généreux et soumis aux rêves de l'enfance,
À son Alma Mater, toujours sera loyal,
L'élève de l'Académie Saint-Louis-de-France.

Inénarrables soirs où la joie et la chaleur nous plongeaient dans « nos vacances chéries », comme nous le chantions.

Je n'ai pas connu, mais on en parle encore, ces fameuses séances de la première A.C.J.C. (Association Catholique de la Jeunesse Canadienne), animées par les vicaires Ant. Ducharme, Omer Bonin, Aimé Piette. Avec ce dernier, les comédies alternaient avec les pièces à thème patriotique. C'était l'événement capital des années de notre adolescence.

Faut-il rappeler — tout le monde s'en souvient, — ces séances de la J.A.C., de l'U.C.C., de « l'École ménagère », de la J.É.C., des Lacordaires, ces conférences souvent données par des visiteurs de marque etc... etc... ? Et que dire de ces populaires « soirées d'amateurs » animées avec un brio inégalable par le notaire Ls-P. Pariseau, entre les années 1935-1940 ? Tous les « talents » du patelin s'y déployaient... La Salle Publique, je l'ai dit, c'était, avec l'église, le coeur de notre vie paroissiale.

Là aussi, se tenait l'événement social par excellence qui défrayait les conversations des semaines durant, suscitait les plus beaux dévouements et parvenait à énerver des gens habituellement tranquilles : les parties de cartes, les « Euchres » (prononcer : youkeur), et après 1931, les bingos. Au chapitre des amusements, il faut rappeler le fameux bazar des Soeurs qui, en janvier 1921, avait, durant toute une semaine, réjoui la paroisse entière. Les zélatrices rappellent encore que, le dernier soir, M. Jos. Marsolais leur avait payé un délicieux goûter.

Vers les 1940-1950, l'abbé Aimé Piette en avait fait une salle de cinéma. Époque héroïque. Il fallait aimer beaucoup les jeunes pour s'astreindre à ce travail titanesque.

Enfin, en 1960, l'abbé Robert Crépeau lui fit faire une toilette qui la rendit coquette avec ses draperies et attrayante avec toutes sortes de jeux pour tous les âges. Deux ans plus tard, elle céda sa place au gymnase de l'École secondaire.

Elle avait aussi — et comment ! — servi à la chose religieuse. C'est là que, de 1910 à vers 1945, nous « marchions au catéchisme » pour la communion solennelle : deux semaines à l'automne et un mois au printemps. Pour la première fois de notre vie, nous faisons connaissance avec nos confrères et consœurs de la campagne dont nous intimidions quelques-uns et quelques-unes parce que nous étions « du village ». D'autre part, nous étions ravis de faire de l'oeil à certaines demoiselles pensionnaires du couvent : elles venaient de la ville... imaginez...

Durant la construction du temple paroissial (1915-1918), elle servit d'église. Et elle s'enorgueillissait même d'avoir un jubé avec sortie et balcon à l'étage.

Les assemblées électorales se tenaient là également. Et les flots d'éloquence du genre coulaient largement à travers les nuages de fumée de tabac fort.

Mais quel âge avait-elle ? — Dans le livre des délibérations de la Fabrique qui l'avait bâtie, on voit, qu'en 1905, sous M. Napoléon Maréchal, on avait décidé d'agrandir par la façade et par l'étage, la maison du bedeau pour en faire une salle paroissiale. Le décès du curé avait retardé l'entreprise. En mars 1906, avec le curé Houle, on reprend l'idée, mais, la Fabrique construira une salle paroissiale, distincte de la maison du bedeau, au prix de \$1,500. En août, on vote \$500 additionnels. On ne les dépensera pas tous, puisqu'elle coûtera \$1,908.21.

Et voilà. Elle disparaît en même temps que sa contemporaine, la Banque (1911), autre centre vital d'une paroisse.

C'est donc là, à la Salle Publique, qu'on célébrait nos grands jours. Pas de piscine, pas de chauffage central. Des décors de scène plus que modestes, au nombre de deux ou trois : jardin aux terrasses roses, forêt aux fougères vertes, appartements bleus. Pas de salaire à personne, non plus. Mais du dévouement, de l'entraide. Une belle vie familiale et paroissiale. En faut-il davantage pour que notre Salle Publique ait toujours quelque chose à nous murmurer ?

Notre ail des bois

Après avoir humé l'odeur du blond sirop d'érable, nos forêts commencent à s'étonner puis à s'enivrer de l'arôme de « l'ail des bois ».

Qu'est-ce donc que cet ail ? En trouve-t-on partout ?? ?

Tous les botanistes le saluent en latin « *allium tricoccum* » (aiton, ail des bois, ail sauvage, wild leek).

Il règne dans les bois feuillus riches, à sol neutre ou calcaires, de l'ouest du Québec.

Ses parents sont l'ail cultivé, l'oignon, le poireau, l'échalote, la ciboulette.

Le mot « ail » vient peut-être du celtique « all » (chaud, âcre), « alu » (racine alimentaire), ou encore du grec « aglis » (ail, par

suppression du g). Le nom français se relie très étroitement à l'espagnol « ajo » et au portugais « alho ».

Les ails doivent leur saveur brûlante et leur odeur au sulfocyanure d'allyle ou de substances voisines. Enfin, on sait à quoi s'en tenir !

Notre « ail des bois » ou « ail sauvage », se distingue de son cousin, « l'ail canadien » qu'on trouve, par exemple, à Laprairie, au Nouveau-Brunswick, en Floride et même jusqu'au Texas.

De tous les ails, on dit que « le sauvage » est le plus doux et le plus savoureux. Reed Collins rapporte qu'en 1674, le P. Marquette et ses compagnons ne purent survivre que grâce à l'ail des bois et à l'ail canadien, pendant qu'ils faisaient route de Green Bay à Chicago. D'ailleurs, le Dr H.H. Smith affirme que la ville de Chicago doit son nom à l'ail, « shika'ko » désignant, chez les Indiens Menomini, « l'habitat des putois » (skunk place).

Le Frère Marie-Victorin écrit que « notre ail des bois » n'est connu que dans la vallée de l'Ottawa, les environs de Montréal et les Cantons de l'Est. Je crois pouvoir préciser en disant « surtout dans la région qui va de Joliette à Saint-Lin, avec surabondance dans les bois de Crabtree, Saint-Jacques et Saint-Alexis ».

Enfin, citons la page de l'historien F. Gabriel Sagard, qui, en 1623-1625, fit « *Le grand voyage au pays des Hurons* ». Il semble y parler de notre ail des bois : « Ils ont aussi de petits oignons nommés anonque, qui portent seulement deux feuilles semblables à celles du muguet, ils sentent l'ail autant que l'oignon ; nous nous en servions à mettre dans notre sagamité pour lui donner goût, comme d'une certaine petite herbe, qui a le goût et la façon approchante de la marjolaine sauvage, qu'ils appellent ongnehon : mais lorsque nous avons mangé de ces oignons et ails crus, comme nous faisons avec un peu de pourpier sans pain, lorsque nous n'avions autre chose, ils ne voulaient nullement nous approcher, ni sentir notre haleine, disant que cela sentait trop mauvais, et crachaient contre terre par horreur. Ils en mangent néanmoins de cuits sous la cendre, lorsqu'ils sont en leur vraie maturité et grosseur, et non jamais dans leur menestre (potage), non plus que toute autre sorte d'herbes, desquelles ils font très peu d'état, bien que le pourpier ou porcelaine leur soit fort commun et que naturellement il croisse dans leurs champs de blé et de citrouilles ». (Ed. Tross, p. 233).

D'après d'Urban, les Algonquins nomment cette plante : chik-wakwich, (cela sent mauvais), et les Iroquois Onéiouts, d'après

Waugh, unosagodadowaniyu, c'est-à-dire « oignon sauvage ». À qui allons-nous donner raison ?

ANTHOLOGIE

Petite patrie

Petite patrie si chère, dont le nom frappe l'âme, ouvre des sources jaillissantes. Patrie, petite patrie, arche sacrée où l'homme dans son souvenir passe et repasse. Petite patrie, passerelle jetée entre deux mondes.

Tes érables étaient si beaux ; leur doux feuillage palpitait de nids et les feuilles tremblaient d'extase quand le rossignol de minuit égrenait sa chanson divine. À l'ombre de tes tilleuls, ma jeunesse épia les proies du bonheur ! J'ai couru dans tes chemins, hanté ton église où mon âme priante se mêlait à l'encens et aux grondements des orgues. J'ai tout aimé de toi : terre, ciel, bois, moissons et les sapins neigeux qui tendaient leurs branches dans l'hiver inexorable. Et ces veillées pleines de rires, d'histoires et de tabac. Comme ils fument ton tabac avec délices, les gars, les grands gars de chez nous ! Richesse âcre ou mielleuse, suc de cannelle ou relents d'enfer, emportant bouches et gosiers... Petite patrie dorée par la lumière ou battue des grands vents, de la neige ou de la pluie, ton image tremble en moi comme une gestation, un amour indicible. J'ai le désir de vous, grands ormes berceurs où mon enfance a ri à la lumière et, dans sa vieillesse solitaire, je tends vers votre ombre, mes mains suppliantes.

Marcel Dugas *, poète (*Salve Alma Parens*)

Mon village

Saint-Jacques, mon chez-nous, témoin de mon enfance,
Village aux fiers clochers qui nous ont vus grandir,
Au moindre de tes fils, accorde l'espérance
De pouvoir à jamais te louer, te bénir.
De pouvoir contempler quand s'allume l'aurore,
Aux flancs des verts côteaux, reflet de ta beauté,

* Marcel Dugas dont le père était le marchand Euclide Dugas, demeurait à l'endroit exact où commence la rue Beaudry, côté Caisse Populaire. Il y avait deux tilleuls devant le magasin et, en face, deux ormes qu'on a abattus en 1949. L'école Grand-Pré se trouve sur son ancienne propriété, c'est pourquoi j'avais suggéré que l'école voisine porte son nom ou celui de Dugas-Beaudry, en l'honneur du Dr Beaudry, ancien maire, dont la propriété était elle aussi, voisine.

Le voile de tes champs, qu'un jour naissant colore
D'un rayon de grandeur, de paix, d'immensité ;
De pouvoir écouter celle qui te fascine,
La chanson du passé que rythment tes berceaux,
Les berceaux acadiens où chante Évangéline,
Vieux refrains d'autrefois sur des refrains nouveaux,
De pouvoir affirmer, sur ta glèbe fertile,
Que, d'un rêve d'enfant dans l'azur ébauché,
Ton peuple simple et fier au coeur noble et tranquille
Ira vers l'avenir, toujours IPSA DUCE.

Fernand Delorme, Rhétorique, Séminaire de Joliette (1955).

Une page de mon enfance

... Ma vie n'a été qu'une longue recherche de beauté, depuis le jour où, enfant bien du terroir jacobain, je soutenais, sans sourciller, que Saint-Jacques, le plus beau village de la Province, possédait aussi la plus belle église de la Province de Québec.

Je tiens à le proclamer : j'ai puisé mon enthousiasme pour les causes de la beauté dans l'émerveillement local : ... dans l'émerveillement pour ma petite patrie, pour ses humbles côteaux, pour ses braves cultivateurs et ses indicibles pasteurs qui ont tellement marqué mon enfance.

Émerveillement pour les cérémonies liturgiques où le bedeau Éthier paraît le sanctuaire de tout ce qu'il pouvait trouver de plus beau, où l'abbé Azellus Houle et le F. Théophile nous apprenaient à prier sur de la beauté, où le F. Romain nous faisait évoluer avec grâce et distinction. Tous savaient créer dans le sanctuaire un climat de beauté, générateur de piété et de ferveur.

Je ne puis m'empêcher en évoquant cet émerveillement devant le dévouement de nos prêtres, de nos éducateurs, de notre sacristain, de tisser entre eux qui étaient le sanctuaire et l'école, de tisser, dis-je, un lien avec certaines statistiques : de ce temps-là, de 1925 à 1931, nous sommes 10 prêtres, anciens élèves de l'Académie Saint-Louis-de-France.

Et combien d'autres sources d'émerveillement qui coulaient à flôts de ma petite patrie ! notre salle paroissiale qui nous servait de cent façons un complément de culture inappréciable ; nos fêtes paroissiales animées avec tant de brio par le curé Houle, le maire Jos. Marion et M. Alfred Morin ; les beaux tableaux à l'huile de Mme notaire Pariseau, de Mme Alfred Morin et de Mme Yves Goulet ; notre École Ménagère qui produisait de si beaux articles

d'artisanat dont l'exposition fleurissait le mois de mai ! Avec Marcel Dugas, notre poète bien à nous, j'ai bien le droit de dire : « Petite patrie, j'ai tout aimé de toi ». Et j'ajoute : Saint-Jacques, tu as été pour moi l'Église vécue !

Épilogue *

Nous avons chanté la terre de Saint-Jacques, terre qui s'étale au pied du plateau des Laurentides. Sur ces quelque trente milles carrés, que de vertus ont germé ! Fleurs de sagesse et de prudence, côte à côte avec l'amour de Dieu, de Notre-Dame et des ancêtres.

Nous avons chanté les traits de race et nous sommes allés de porte en porte, comme aux jours de la guignolée. Sur presque tous les seuils et les figures, nous avons retrouvé intact le cachet primitif acadien : simplicité de moeurs, résignation, amour de la paroisse, respect du prêtre, sens critique ancré sur un jugement de bon aplomb, esprit taquin et entreprenant, freiné par la souffrance et l'expérience.

Nous avons chanté aussi les mains de nos pasteurs, commissionnaires inlassables de nos requêtes, de nos offrandes et de nos actions de grâces sur la table du Rédempteur . . . ; les mains de nos terriens, ces modeleurs de fiefs et de territoires, et toutes ces mains prudentes élevant bien haut l'édifice paroissial jusqu'à cet ordre de grandeur qu'est l'âme humaine.

Notre chant s'achève . . . comme une ébauche de la perfection entrevue en nos rêves !

Ton rôle commence, paroissien de Saint-Jacques ! À toi de fredonner notre chant comme un refrain. À toi d'ajouter des couplets, car c'est toi, le véritable historien.

Quand tu monteras au bout de tes « trente arpents », arrête-toi sur les côteaues. Dis à tes enfants d'emplier leurs yeux de la beauté du paysage et leur coeur de l'amour du travail. Dessine-leur les terrains des premiers défrichés et rends-toi jusqu'à la ceinture bleutée des Laurentides.

Au fil de l'horizon, tu déploieras la leçon du passé. Elle surgira des hauteurs comme l'encens du soir. De côteau en côteau, les mouvements du terrain conduiront tes yeux jusqu'à embrasser tout le pays comme un élargissement de ta glèbe.

* Dans la première édition.

Enseigne cette histoire à tes fils. Ressuscite l'Acadie et ses preux, les pasteurs de la Vigne du Christ, les religieuses, les éducateurs, les chefs de famille. Ravi de contempler les forces matérielles épanouies dans le spirituel, enseigne-leur par tes fidélités et tes chants d'espoir à rythmer sur tes gestes leurs gestes de semeurs.

Transmets la leçon apprise : « Mes enfants, les gens de chez nous sont nés fiers, fiers de leurs origines acadiennes, de leur paroisse plus que centenaire et de leur caractère de terriens. Et ils ont juré de le rester. Le passant nous admire : il a raison.

*« Le visiteur se réjouit de nos entretiens sur nos parentés de famille en famille *, de nos intarissables vocations, de notre attachement au sol, de la splendeur de nos fêtes profanes et de nos cérémonies liturgiques, de nos sacrifices pour la cause de l'éducation ; le visiteur est émerveillé, enfin, de ce rang du Haut-de-l'église où presque toutes les demeures regardent le clocher.*

« Mes fils, souvenez-vous que des messages spirituels émanent d'un paysage, d'un rang, d'un clocher comme de tous les hauts lieux. Écoutez-les !

« Rappelez-vous aussi la beauté de nos ormes et des bosquets avec leur monde d'oiseaux ; la beauté du droit sillon de nos guérets d'automne ; la beauté des corvées par les cinguentes poudreries ; la beauté du nectar et des chansons de l'érablière ; la beauté des rubans multicolores des ruisseaux et des chemins ; la beauté de nos maisons hospitalières bourdonnantes de cris et de rires.

« Toute cette clameur innombrable ; voix unanime de nos ancêtres qui, depuis cinq générations ont mêlé leurs sueurs à ce coin de pays ; voix d'un passé filtré par le présent, c'est la voix de la Patrie. Cette voix commande de vous cramponner au terroir, pour mieux grandir et pour construire solides, vos foyers, au soleil de l'amour. Écoutez-là !

« Notre paroisse, c'est cela, mes enfants ! Certains doivent la quitter, d'autres la désertent. Les premiers en éprouvent du regret ; les derniers ont tort. La paroisse canadienne-française porte en elle-même son avenir dont nous sommes les héritiers responsables.

« Gardez l'âme de la paroisse et vous garderez l'âme de la Patrie » !

* À ce propos, je dirai que ma famille est alliée à 22 des 28 noms des premières familles arrivées à Saint-Jacques, et que j'ai connu près de 400 de mes parents.

Paroissien de Saint-Jacques, si tu dégages, de l'histoire de ta petite patrie, ces impressions ou d'autres plus nobles, les auteurs auront amplement reçu la récompense de leurs travaux.

Saint-Jacques, malgré d'inévitables faiblesses humaines, tu as fièrement rempli ta mission d'être un vibrant témoignage catholique et français, parce que tu es demeurée constamment fidèle à tes ancêtres et au patrimoine qu'ils t'avaient légué.

*Et vous, Acadiens très chers, les déportés de 1775 ; vous, nos pionniers, dormez en paix ! « L'épreuve et la souffrance ne sont-elles pas la base des oeuvres voulues par Dieu ? » ** Votre sang revit plus vermeil que jamais. Aussi, Dieu aime à s'en servir pour implanter la croix, l'Évangile et son Amour.*

APRÈS 200 ANS

Que dire de nous autres, après 200 ans ?

Depuis le dernier démembrement (Sainte-Marie-Salomé, 1888), nos frontières sont demeurées stables. Cependant le réseau de nos rues s'est développé dans le village, et son parcours atteint les cinq milles, tandis que les « rangs » comptent toujours 22 milles½.

Le paysage domestique a changé. Nos admirables maisons de pierre du centre du village sont disparues, on le sait. Ce que les incendies ont épargné, la main des destructeurs s'en est chargée.

À la fin du siècle dernier, sont apparues chez nous aussi, des maisons cossues de style victorien (par ex. « le petit château avec tour », devant l'Académie, incendié en 1965), et d'autres à combles français ou mansardes.

Depuis 1945, s'élèvent un peu partout, en campagne comme au village, des habitations de style californien, à toits plat et ne comportant qu'un rez-de-chaussée avec sous-sol habitable. Le jardin potager a souvent fait place à une pelouse. Cette maison s'élève entre deux fermes de style traditionnel et modifie beaucoup le paysage habituel.

La population, on l'a vu, se maintient, depuis une vingtaine d'années, dans les 3,000. Le nombre des baptêmes a fortement diminué depuis 1963, comme partout ailleurs dans la Province qui, depuis trois ou quatre ans, accuse le plus bas taux de natalité au

** Arseneault, J.-Edmond : *Les Acadiens et l'Agriculture*, Culture, 1946, t. VII, pp. 220-222.

Canada, au point que certains se demandent ce que les « séparatistes » auront à séparer du reste du Canada. Les décès se maintiennent dans la cinquantaine. L'apport de familles venant de l'extérieur permet seul de maintenir stables nos statistiques démographiques. C'est ce qui s'appelle survivre en perdant du terrain.

Depuis l'opulent seigneur terrien, Salomon Venne (1845-1921) qui, en 1885, se construisait une imposante demeure d'esprit victorien, (au n° 57, Bas-de-l'église, sud), nous n'avons pas connu beaucoup de richards chez nous. En général, la plupart de nos gens jouissent d'une modeste aisance, même si les assistés sociaux dépassent quelque peu la centaine actuellement.

Par ses écoles et ses coopératives, Saint-Jacques demeure le centre vers lequel convergent les paroisses limitrophes qui, bientôt, seront appelées à s'associer pour assurer certains services communautaires. Voilà pour l'aspect externe.

Mais qui donc, après la guerre de 1939-1945, aurait cru celui qui lui aurait décrit le paysage intérieur de 1960-1970, après la « révolution tranquille » ? — On avait beau dire que cette guerre changerait bien des choses, mais quoi au juste ?

Qu'aurions-nous dit si, en ce temps-là, quelqu'un nous avait prédit que la moitié de nos cultivateurs vendraient leur terre (75 sur 150), ou la loueraient à de jeunes entrepreneurs qui ne craindraient pas d'investir dans une agriculture mécanisée et spécialisée qu'ils exerceraient sur cinq et même huit fermes ? — Que des cultivateurs s'uniraient en syndicat ? — Que des cultivateurs — depuis toujours — et même des mères de famille — partiraient chaque matin travailler à l'extérieur, d'abord dans les usines de guerre de Saint-Paul-l'Ermitte, puis à Joliette et même à Montréal ?

Tout de même, certains sont restés fidèles à leur culture traditionnelle, augmentant quelque peu leur ferme, gérant bien leurs affaires et s'estimant aussi heureux que les « nouveaux salariés » et les super-fermiers. D'autres, — qui l'eût cru ? — ont vendu leurs vaches, ont abandonné la culture centenaire du tabac et se sont tournés vers celles des légumes. L'été, certains sont contraints de travailler sept jours par semaine ; la plupart continuent à croire que l'irrigation artificielle ne remplacera jamais totalement les Rogations, les neuvaines « pour obtenir du beau temps », et les messes pour les biens de la terre.

Qu'aurions-nous dit, si on avait dit, alors, que la culture du tabac à pipe et à cigare diminuerait au point de ne conserver qu'une

seule de nos huit ou neuf manufactures de tabac ? — Que nos magasins généraux où l'on trouvait à peu près de tout deviendraient plutôt des entreprises de dépannage immédiat, la préférence étant donnée aux super-marchés ou autres magasins spécialisés de Joliette ou de Montréal, qu'on atteindrait en quelques minutes ? (Les auto-routes peuvent nous cueillir à Joliette et à l'Épiphanie, depuis 1965).

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait annoncé que, chaque année, une centaine de nôtres iraient, l'hiver, chercher le soleil des pays chauds, et l'été, celui d'outre-mer ?

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait simplement chuchoté les changements liturgiques de 1965 et d'après ? — Qu'en un tournemain, ou presque, toute notre belle liturgie, nos cantiques, nos messes en latin — chantées en grégorien et souvent en parties * —, s'évanouiraient pour laisser place à toutes sortes d'expériences nouvelles, — même à des messes-tintamarre ? — Que beaucoup prétendraient avoir perdu la foi, comme on perd une paire de gants ? — Que plusieurs prendraient leurs distances avec la pratique religieuse ?

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait prédit le Rapport Parent qui, en 1964, et du jour au lendemain, fermerait nos écoles de campagne, transformerait nos collèges classiques, nos pensionnats, et lancerait tout de go, dans des autobus jaunes et scolaires, nos jeunes vers les écoles maternelles, les Régionales, les Polyvalentes, les CEGEP, nouveaux temples — ou usines —, du haut savoir ? — C'est ainsi que chaque matin, nos enfants quittent leur foyer vers 7 h 30, qui pour l'École secondaire Saint-Louis-de-France, qui pour Joliette, et que, de toutes les paroisses des alentours, les autobus en déversent des centaines chez nous, à Saint-Jacques. Aurait-on aussi imaginé que de très nombreuses mères de famille iraient enseigner dans ces écoles ?

Qu'aurions-nous dit, si on avait osé prétendre qu'un jour les prêtres ne porteraient plus (vers 1960) leur belle soutane avec ceinturon ? — Qu'on ne distinguerait plus un chanoine ou même un « monseigneur » d'un vicaire ? — Que d'aucuns s'habilleraient surtout n'importe comment ? — Que nous ne verrions plus les re-

* Impossible de ne pas rappeler ici le ravissement où nous plongeait, à la messe de Minuit des années '30 sous la direction de l'abbé Azellus Houle, *Hodie Christus natus est* à 4 voix de Lambilotte, S.J., dans lequel le notaire G. Beaudry ou M. Rolland Varin était soliste.

ligieuses évoluer gracieusement dans la rigidité uniforme de leurs guimpes ou de leurs coiffes, et dans l'ampleur de leurs voiles et celle de leur « saint habit » ? (Pour nous, le costume des Soeurs de Sainte-Anne était, évidemment, le plus beau !) — Que les garçons porteraient moustache, rouflaquettes, et cheveux longs ? — triomphe des tignasses !) — Que la gent féminine — peu importe son âge ! — porterait pantalon en n'importe quelle circonstance ? — Que, malgré la publicité hallucinante, la mode serait celle de la « chienne-à-Jacques », pourvu que ça contredise les adultes — presque-tous-des-gens-à-qui-il-faut-en-remontre, ceux-ci devant même se faire pardonner de vieillir, même si c'est partout la course parfois farfelue vers les « antiquités » ? — Que dans presque tous les domaines, la jeunesse serait pour tout ce qui est contre, et s'il en est besoin, contre tout ce qui est pour ? — Enfin, elle afficherait, après pourtant l'avoir décrié, un triomphalisme, mais celui de la vulgarité, de la laideur et souvent, de la malpropreté ? — Y a-t-il dans l'Histoire du monde, génération d'adultes qui, comme la présente, aura autant sacrifié — j'allais écrire « flagorné » ! — au mythe de la jeunesse ? (cures, teintures, modes, régimes... sans parler de toutes les recettes (!) psychologiques, pédagogiques etc...)

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait parlé de la Télévision (1952) qui, en quelques minutes et en couleurs (1966), peut défaire ou appuyer l'enseignement, l'éducation reçus à l'école ou dans la famille, devenant ainsi le troisième éducateur de l'enfant ?

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait assuré que presque toutes les familles disposeraient d'une ou même de plusieurs automobiles ou de motos-neige, cette moto-neige qui, depuis environ 10 ans, permet, l'hiver, les plus aventureuses victoires sur l'immensité jusque-là inaccessible des champs, voire des forêts éloignées ?

Enfin, qu'aurions-nous dit des grèves harcelantes et à la chaîne ? — des films pornographiques et québécois ? — du « joul » qu'on oserait écrire en le truffant de tous nos jurons traditionnels qui servent non seulement d'interjections ou d'adverbes, mais d'adjectifs et parfois de verbes ?...

Hein ? qu'aurions-nous dit ?... — N'étions-nous pas des irréductibles, des Acadiens, des « pas-pareils » aux autres paroisses ? — Le vent des idées nouvelles pouvait-il, par exemple, arrêter le courant qui portait nos jeunes vers la vie religieuse ou sacerdotale ? — Pouvait-il affaiblir la première de nos forces, celle de l'unité familiale ?

Or, comme tant d'autres, notre paroisse a voulu « être dans le vent » ! Ce vent qui souvent fait plus que souffler, qui charrie, déracine, détruit . . .

Cependant, après l'orage, c'est ce même vent qui devient porteur de pollens fertilisants.

* * *

Depuis toujours, au Canada français, on a chanté sur un ton gouailleur « on est canayen ou ben on l'est pas ! » — Cependant, depuis la révolution qui n'est plus tranquille, on est passé par une crise que certains qualifient de racisme, que d'autres comparent à celle de l'enfant de 8-10 ans pour qui son père est le plus fort, le plus riche, le plus capable etc . . . , et on s'est pris à piailler. « On est québécois ou bien on est quoi ? » On a, à qui mieux mieux, ridiculisé notre histoire du Canada, dans des manuels, dans le cinéma, dans le théâtre etc . . . De faux guides veulent même remplacer le français par le « joual » ; du même coup, les Canadiens français, déjà perdus dans l'Amérique anglo-saxonne, seraient coupés de la francophonie universelle et devraient apprendre une troisième langue ! Y a-t-il nation au monde qui de gaieté de coeur se soit lancée dans un pareil génocide ?

Dans **cette** mutation accélérée des idées, on a cru voir le progrès. On est en retard ! **Sur** quoi ? et sur qui ? on ne le précise pas trop. Une publicité touristique montre ne favorise-t-elle pas les pays qui sont restés fidèles à leurs habitudes de vie ancestrale ? Peut-on être en retard ou en avance **sur** son temps ? — Il n'y a de progrès qu'intérieur. Le progrès, c'est un cheminement avec Quelqu'un. Pas une **course** avec quelque chose.

Quand je considère **les** événements tragiques qui traversent notre Québec depuis quelques années, je ne puis m'empêcher de penser à cette sereine Marie-de-l'Incarnation qui, commentant vers 1650, les désastres et difficultés qui affligeaient la Nouvelle-France, écrivait qu'il semble y avoir une Providence spéciale pour ce pays.

Je **pense** également à cet économiste ou historien français contemporain (dont le nom m'échappe) qui, lui aussi, n'en revient pas de constater que les lois historiques classiques qui affectent les autres nations dans des circonstances semblables aux nôtres, ne jouent pas de la même façon, **ici**. **Prions** donc cette Providence « canadienne ».

L'histoire ressemble souvent aux phénomènes de la nature et plus précisément à cette lutte extraordinaire entre le ferment et la

pâte d'un gâteau ; entre le ferment toujours englouti, toujours sur le point d'être étouffé, et cette pâte, toujours lourde, toujours entamée, toujours presque triomphante et toujours un peu vaincue.

Après chaque Concile oécuménique, le levain a toujours marqué un degré de plus. Mais il y a eu lutte à livrer !

* * *

Comment Saint-Jacques sortira-t-il de ce duel, de cette lutte ?
— Impossible à préciser, évidemment.

Notre paroisse n'est pas meilleure que les autres, mais je veux continuer à la voir dans la tendresse de Dieu.

Puisque Vatican II a soufflé, puisque le levain de la piété, de l'entente, du travail, de l'instruction, du dévouement, de l'honneur, de la générosité — à un degré éminent ! —, a été abondamment inséré dans le coeur des huit ou neuf générations qui ont oeuvré à Saint-Jacques, j'ai bien confiance que ce levain sortira encore vainqueur.

D'ailleurs, le Seigneur et sa Mère n'ont-ils pas encore beaucoup de fervents amis chez nous ?

Et puis, SAINT-JACQUES, TU AS ÉTÉ TELLEMENT
POUR NOUS L'ÉGLISE VÉCUE !

Livre troisième

RAYONNEMENT DE SAINT-JACQUES

« Le sol ne fait pas le tempérament,
il y laisse pourtant son empreinte ».

Mgr Landrieux

« Peut-être n'est-on d'aucun autre pays
que du pays de son enfance ».

Rainer Maria Rilke

LE RAYONNEMENT DE SAINT-JACQUES

« Les paroisses de Québec ont toutes leur histoire. Ce sont de ces paroisses de Québec que partirent tant d'hommes qui ont marqué dans notre vie nationale, économique et littéraire ». (Marcel Dugas, *Approches*, p. 42)

Dans la première édition, nous avons élaboré la biographie de la plupart des nôtres qui sont entrés dans la grande histoire. J'y renvoie le lecteur intéressé (pp. 310-369).

Tout de même, voici les noms des bons ambassadeurs, anciens ou contemporains, de leur paroisse natale :

- * *François Cassidy* (1823-1873), député et maire de Montréal, « vivante personnification de l'entente cordiale entre les Français » (i.e. Canadiens- français) « et les Irlandais canadiens » (Cf. L.-O. David, *Biographies et portraits, Representative Canadians*, n° 1, p. 7 ; et F. Beullac et E. Fabre-Surveyer, dans *Le centenaire du Barreau de Montréal*, 1849-1859).
- * *Claude Grenache* (1827-1862), le « Samson canadien ».

Mère Marie-Eulalie (Domitille Richard) (1833-1914), supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne, « la bonne mère aux yeux bleus ».

Georges Dugas, *ptre* (1833-1928), auteur d'une dizaine de volumes etc . . .

- * *Ludger Pauzé*, *C.S.V.* (1836-1875), fondateur du Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à Rigaud.

Médéric Foucher (1838-1909), « pionnier de la grande culture du tabac au Canada ».

- * *Jean-Louis Légaré* (1841-1917), fondateur de Willow Brunch, Sask., porte-parole officieux des Indiens et des Métis de sa région auprès des autorités américaines ; grand-oncle de Mgr J.-Ls Légaré, évêque de Shefferville.

Mère Marie Anastasie (Modeste Lesage) (1843-1913), supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne durant 23 ans, « la mémoire au service de la délicatesse ».

Mère Marie-Mélanie (Alphonsine Dugas) (1843-1924), supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne, « très entendue dans la législation civile ».

- Nazaire Dupuis* (1844-1876), fondateur à Montréal de la Maison Dupuis Frères Limitée, connue d'un océan à l'autre, et son frère *Odilon*, président national de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1855.
- Mgr Marcel Dugas, P.A.* (1845-1921), le magnanime curé de Cohoes, N.Y., auteur de quelques opuscules.
- Zacharie Lacasse, O.M.I.* (1845-1921), l'humoristique missionnaire du Labrador et de l'Ouest canadien ; auteur d'une dizaine de volumes.
- Mgr Médéric Lesage, P.D.* (1848-1932), le saint et cultivé curé de Chambly.
- Mgr François-Azarie Dugas, P.A.* (1852-1926), le grand-patriote, vicaire général et administrateur du diocèse de Saint-Boniface, Man.
- Achille Foucher, M.D.* (1856-1932), doyen de la Faculté de médecine et professeur à l'Université de Montréal, auteur de plusieurs traités de médecine.
- François-Octave Dugas* (1857-1918), député et juge de la Cour supérieure, l'homme courtois et droit.
- Mère Marie-Octavie Dugas* (1858-1933), supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal durant 10 ans, « l'un des plus grands noms de sa Congrégation ».
- Mgr Athanase Desrochers, P.D.* (1861-1944), grand défenseur de la cause française en Nouvelle-Angleterre où il était curé.
- Émile Foucher, C.S.V.* (1861-1937), le très délicat et très distingué supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur au Canada.
- Louis-Napoléon Delorme, M.D.* (1861-1937), le médecin de famille de Pointe-Saint-Charles, professeur à l'Université de Montréal.
- Jacques Dugas, S.J.* (1866-1929), qui mourut, selon sa prière, après avoir assuré la canonisation des Saints Martyrs canadiens.
- Gaspard Courteau, M.D.* (1868-1934) le parfait médecin de campagne, dont le hobby l'amena à réunir l'une des plus complètes collections de monnaies et de médailles du Canada. Publia une dizaine de brochures.
- Mgr Eustache Dugas, P.A.* (1875-1963), l'évangélique curé de Saint-Lin, vicaire-général et capitulaire du diocèse de Joliette.
- Marcel Dugas* (1883-1947), le plus français de nos écrivains et parmi les grands de nos poètes en prose : publia plus de 15 volumes.
- MGR AMBROISE LEBLANC, O.F.M.** (1884-1960), préfet apostolique d'Urawa, Japon, l'une des plus éminentes figures contemporaines des Franciscains.

- * *Sr Marie-Jeanne-de-France* (Corona Coderre) (1891-), la vaillante instigatrice des Instituts Familiaux au Canada et même à l'extérieur.
- * *Mgr Napoléon Lévesque, P.D.* (1895-), l'héroïque fondateur de paroisses dans l'Abitibi non défrichée.
- Donatien Marion, M.D.* (1897-1971), gouverneur de l'Université de Montréal.
- * *Guy Gourteau, S.J.* (1897-1970), ardent patriote, co-auteur d'*Une Nouvelle-Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan*.
- * *Philippe Forest, M.D.* (1897-1972), psychiatre renommé, vice-président du Vermont State Hospital, à Waterbury où une aile de l'édifice porte son nom.
- MGR ÉDOUARD JETTÉ* (1898-), évêque de Taber et administrateur apostolique de Joliette (1962-1968), l'homme de foi calme.
- * *Mgr Alphonse Neveu, P.D.* (1902-), le discret procureur diocésain du diocèse de Saint-Jean.
- * *MGR GÉRARD-MARIE CODERRE* (1904-), évêque de Saint-Jean, promoteur intrépide du renouveau de la catéchèse au Canada français.
- * *Martin Forest* (1910-), le sympathique directeur général-adjoint de la Banque Canadienne Nationale.
- * *Gaston Venne, O.S.M.* (1915-), le jovial assistant-général de l'Ordre des Servites de Marie.
- * *Étienne Gareau, O.M.I.* (1915-), éminent latiniste à l'Université d'Ottawa.
- * *Robert Gaudet, ptre* (1920-1969), secrétaire de l'Office catéchétique provincial.
- * *Jean-Paul Morin* (1927-), président de nombreux groupements sociaux à Joliette.
- * *Yvan Desrochers, ptre* (1931-), directeur de l'Office national du Clergé.
- * *Yvan Forest* (1934-), administrateur national de la Jeunesse Rurale Catholique, puis, secrétaire des Opérations à l'Institut Coopératif Desjardins de Lévis.

Après une liste aussi prestigieuse, comment ne pas citer les paroles d'un confrère-historien, le R.P. Florian Larivière, supérieur provincial des Jésuites au Canada : « ce cortège étrange de prélats, médecins, supérieurs, négociants, oblats, jésuites, évêques, nous laisse rêveur... **Inventaire des richesses d'un terroir vraiment remarquable...** »

* la biographie n'existe pas dans la première édition.

DOCUMENT I

NOTRE FLORE *

- 1 — ARBRES : Bois blanc (tilleul), bois dur, bouleau, cèdre, cenellier (senellier), chêne (blanc et rouge), épinette (blanche et rouge), érable (à Giguère, argenté, à sucre), hêtre à grandes feuilles, liard, marronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, pin (blanc et rouge), pommier pruche, sapin, saule, sorbier, tilleul (bois blanc), tremble.
- 2 — ARBUSTES : Alisier, aubépine, aulne, bois de plomb, buis, cerisier, coudrier rostré (noisetier), épine vinette, if du Canada, lilas, noisetier (coudrier rostré), pimbina, pommetier, prunier.
- 3 — ARBRISSEAUX : Anisette (petit thé), cardères, catherinette (framboise noire), cenellier, framboisier, gadelier, groseillier, hart rouge (cornouiller), mûrier, petit thé, rosier (églantier), sureau (sureau blanc), thé du Canada (spirée).
- 4 — PLANTES : (s.b. : sous-bois — p. : printanier — e. : estival — a. : automnal) — Actée (rouge et blanche) (s.b. ; p), *ail des bois* ** (p), ail doux (rouge) (erythrine) (p), anémone (e), belle angélique (e), atocas (e), amarante (e), avoine (folle) (e), aster (p ; e ; a), baume (e), camomille (e), campanule (e), carcajou (snicroûte) (p ; e), chicorée (e), coeurs saignants (e), coquelicot (pavot) (e), cresson (c), eupatoire (e), folle avoine (e), fougère (s.b. ; p), galane glabre (e), gants de Notre Dame (ancolie) (e), gentiane (e), ginseng (s.b. ; p), Graine de lutin (grémil), herbe aux verrues (chélidoine) (e), immortelle (e), julienne (e), lis à fleurs orangées (e), lis d'un jour (e), liseron (e), lysimaque (e), maianthème (s.b. ; p), marguerite (e), mil (e), monotrope uniflore (s.b. ; p), muguet des bois (s.b. ; p), myosotis (e), oseille (e), pétard (silène cucubale) (e), petit mouton ou cochon (asclépiade) (e), pied-de-coq (e), quenouille (e), queue de renard et d'écureuil (e), rognon de coq (p), sabot de la Vierge (s.b. ; p), sang-dragon (sanguinaire) (p), sarracénie pourpre (e), sariette (e), savoyane (p ; e), smilacine s.b.), snicroûte (carcajou) (p ; e), soleil (hélianthe) (e), stellaires, thé des bois (s.b. ; p ; e).
- 5 — MAUVAISES HERBES : Artichaut, bouton d'or (renoncule), brunelle, café du diable, chardon, chiendent, chou gras, chou rave, chou sauvage (petit Pierrot) dandelion (pissenlit), graquia (bardane), herbe à chat, herbe à cochon (renouées des oiseaux), herbe à dinde, herbe à la puce, herbe à poux, herbe Saint-Jean, ivraie, laiteron, mouton des oiseaux (stellaire), moutarde des champs, moutarde noire, petit Pierrot (chou sauvage), pissenlit (dandelion), plantain, pourpier, pourpier gras, renoncule (bouton d'or), tabac du diable.
- 6 — PLANTES CULTIVÉES : Ail, asperge, atocas, aubergine, avoine, betterave, blé, carotte, céleri, chanvre, chou, ciboulette (brulotte), concombre grimpant, concombre sauvage, cresson, échalotte, églantier (rosier), épinard, fèves, foin, galinsoga cilié, ginseng, lentille, lierre, lin, luzerne, maïs (blé d'Inde), melon, mil, navet, oignon, orge, panais, piment, poireau, pois, pomme de terre, raisin sauvage, réveille-matin, salsifis, sarrasin, sariette, seigle, tomate, topinambour, trèfle.

* Voir Marie-Victorin, F., *La Flore Laurentienne*.

** Région de Saint-Jacques et Oka.

DOCUMENT II

Veut-on avoir une idée de ce que comprenait une ferme ordinaire, en 1794, après 20 ans de défrichement ? Voici l'inventaire fait par le notaire Rapmond, de l'Assomption, de la ferme de Joseph Leblanc, au décès de l'épouse Leblanc, née Magdeleine Dugas (chez M. Pierre-Michel Marsolais).

1 vieille ferrée puisée et estimée un sol	1 paillasse
1 marmite ou pos	1 rouette
4 grandes marmites	1 couchette, 2 draps, 1 courtepointe
1 chaudron de cuivre	1 lit de plume complet
1 chaudron de tolle (tôle)	1 métier à toile complet
1 poêle à frire	1 petit baril à sel
1 couloir et 1 entonnoir	1 vieux quart et 1 barrique
1 chaudière de feu	2 petits chassis
5 assiettes d'étain	2 fariniers
3 bassins d'étain	2 saloirs
2 plats d'étain	4 tinettes vuides (vides)
4 assiettes de gré et 1 de terre	21 terrines
1 boîte à thé	1 boîte avec des fèves
1 salière de bois	1 petit ?
11 cuillères et 3 fourchettes	1 paire de balance
1 cuiller à pot de bois	2 poids
1 petit plat de bois	1 côté de cuir tanné
1 gobelet de fer blanc	10 morceaux de bois de sciage
3 seaux ?	½ minot
2 paniers et 1 vieux seau	1 van
1 coin de fer et des ferrailles	1 cuve et 1 cuvette
3 haches	2 chevaux, 1 coche à sabots
1 ferrée et 1 pioche	1 meule, 1 truëlle (?)
2 feaulx	28 livres $\frac{3}{4}$ de filasse
6 faucilles	1 partie d'étoupe
2 trarières et 1 cuillère à sabots	4 livres de brin et d'étoupe filé
1 ?	1 barrique et 1 champure
1 siotte, 1 égoïne	1 baratte
1 plaine, 1 gouge	60 minots de patates
1 tille plate (tôle)	10 cordes de bois
1 rabot	1 traîne ferrée
1 ciseau, 1 marteau, 1 petite boîte	1 carriole ferrée
1 perçoir et 1 paire de bouvets	1 grande charette
1 fusil	1 charrue complète
1 paire de fer à flasque	3 pelles de bois
2 paires de cardes	1 arnois complet
1 hache	2 vieux colliers
1 sas de léton	1 vieille selette, 1 vieille bride
6 vieilles chaises	2 rateaux et 2 fourches
1 table	1 dans la grange
11 livres $\frac{1}{4}$ de savon	1 garniture de haie de charette
1 dresseoir	160 bardeaux
1 poêle de fer	Animaux
1 buffet à 2 panneaux	1 juman sous poille brun de 8 ans
1 cassette	1 cheval de 2 ans, sous même poille
	1 boeuf de 4 ans

1 vache de 10 ans	12 moutons dont 10 femelles
1 de 5 ans	6 cochons tant grands que petits
1 de 4 ans	16 poulets et 1 coq
1 taure de 2 ans	1 partie de foin
2 petits taureaux d'un an	19 livres, 1 quart de seaux

DOCUMENT III

Voici quelques bons mots de M. Paré que l'on aimera sans doute à relire ; nous les faisons suivre des « miracles » que la croyance populaire lui attribuait.

BONS MOTS

« Vous souffrez plus que moi à vos travaux, et je suis votre curé ! Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple ? »

« Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime ».

« Dans vos peines de conscience, sachez voir Dieu et dire : tant mieux ! Tout va bien ! J'ai une preuve que le diable n'est pas le maître chez moi ».

« Les biens que nous avons ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres ».

« Je vous ai donné l'exemple, pardonnez les injures que vous avez reçues et aimez-vous toujours comme de bons frères, en Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

MIRACLES

Parmi les faits surnaturels dus à l'intervention de M. Paré, citons les suivants :

Une femme était rongée par un chancre. Par les prières de M. Paré, elle fut promptement et parfaitement guérie.

Un jour, un paroissien se plaignit au curé, d'un prétendu dommage, causé par les animaux de celui-ci. Il exigeait une somme assez rondelette. M. Paré la lui remit dans la main, en disant : « Si cet argent n'est pas à toi, cette main sèchera ». La menace eut bientôt son effet. Ce paroissien, qui l'avait trompé, s'enfuit cacher sa honte aux États-Unis.

Un autre fidèle lui avait causé beaucoup de peine. « Je te pardonne, lui dit un jour M. Paré, mais tu auras le malheur de mourir sans les sacrements ». La prédiction s'accomplit, et, fait plus extraordinaire, peu de temps après.

En revenant de porter le Bon Dieu, il aperçoit, dans la rue du Couvent, un certain « Todule » s'en allant quérir de l'eau au puits. Cet homme ne pratique plus sa religion. « Pauvre homme, de dire M. Paré à son conducteur, il ne verra pas le coucher du soleil, aujourd'hui ». Le curé est à peine entré

au presbytère, qu'on vient lui demander de se rendre au chevet de ce pauvre « Todule ». L'apoplexie l'avait subitement terrassé.

Le tonnerre venait de foudroyer un nommé Lord. M. Paré, informé de l'accident, prononça cette prophétie parfaitement réalisée depuis, et souvent rappelée encore de nos jours : « Tonnerre, tu ne tueras plus dans ma paroisse ». Quelque quarante ans après cela, Joseph Bolduc et Camille Léveillé furent frappés par la foudre. On les retira de l'étable en flammes, souffrant de brûlures, mais vivants.

Quelqu'un souffrait-il d'une infection, de l'érysipèle, par exemple, M. Paré, n'avait qu'un remède infailible : une flanelle autour du cou. Ses prières faisaient le reste.

Un été, certains oiseaux dévastaient les récoltes, M. Paré les conjura. Ils s'enfuirent par volées « qui obscurissaient le ciel ». (Voir autres faits extraordinaires relatés dans *Vie Intime*, notes 5 et 6.)

DOCUMENT IV

JEAN-ROMUALD : (NN. SS. Ls-Marcel Dugas, P.A., Azarie Dugas, P.A., Eustache Dugas, P.A. V.G.) « Sacerdotium Domini est eorum hereditas » (Le Sacerdoce du Seigneur est leur héritage). Poids : 4,500 livres. Note : Do. A.D. 1917. (Cette cloche sert de bourdon).

JACQUES-BENOÎT-GUILLAUME : (Benoît XV, pape, Georges V, roi, Guillaume Forbes, évêque de Joliette, Arthur-Omer Houle, curé). « Fideles voco ad Domum Dei ». (J'appelle les fidèles à la maison du Seigneur). Poids : 1,850 livres. Note : Fa. A.D. 1917.

NAPOLÉON-JOSEPH-SINAÏ : (Napoléon Marion, Joseph Chevalier, Sinaï Leblanc, marguilliers). « Vox mea, vox Dei ». (Ma voix, c'est la voix de Dieu). Poids : 1,250 livres. Note : Sol. A.D. 1917.

ARTHUR-OMER : (Arthur-Omer Houle, curé de la paroisse.) « Laudate Dominum, omnes gentes » (Nations, louez toutes le Seigneur). Poids : 750 livres. Note : La. A.D. 1917.

ANTHIME-MATHIAS-PHILIPPE : (Anthime Ducharme, vicaire, Mathias Piette, vicaire, Philippe Richard, marguillier). « Benedicite omnes religiosi Dominum ». (Religieux, bénissez tous le Seigneur). Poids : 550 livres. Note : Do. A.D. 1917. (Cette cloche sonne le tinton).

DOCUMENT V

Mgr Joseph-Arthur Papineau, 3^e évêque de Joliette
(1875-1970)

Natif de Saint-Jean ; ordonné prêtre en 1900. Professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse, puis supérieur-fondateur du Collège de Saint-Jean ; évêque de Joliette de 1928 à 1968 ; il décède en 1970, à l'Évêché de Joliette où depuis 1962 il vit dans la retraite.

Voici le témoignage du directeur du *Devoir*, à l'occasion de son décès. Cette voix de l'extérieur décrit fort bien celui qui durant 40 ans fut notre chef spirituel.

Deux grands disparus : Abel Marion et Mgr Papineau

Notre époque a, pour ainsi dire, perdu la mémoire. Notre société donne l'impression de n'avoir pas le sens de ses racines. Je n'en veux pour signe que l'extrême discrétion avec laquelle la presse a signalé, hier, le décès de deux hommes qui jouèrent pendant très longtemps un rôle de premier plan sur la scène québécoise : Abel Marion et Mgr Arthur Papineau.

* * *

Mgr Arthur Papineau était fait de la même étoffe robuste, assez rugueuse, mais nette comme du bois franc, qu'Abel Marion. Il avait été pendant très longtemps un éducateur remarquable. À Joliette, il fut ensuite pendant trente-cinq ans le chef incontesté de l'Église diocésaine. Il gouvernait un peu durement, mais dans la clarté et la droiture. Il jouit longtemps, auprès de ses collègues de l'épiscopat, d'une influence considérable : il incarnait à leurs yeux le jugement, la continuité et la stabilité, vertus cardinales de l'époque de paix tranquille et d'influence peu contestée qui marqua la vie de l'Église au Québec jusque vers le milieu des années 50. La vigueur de Mgr Papineau était légendaire. Il faut avoir connu cet homme pour savoir que les vrais « Canadiens » d'une époque qu'on décrit souvent sans la connaître, n'étaient en rien des êtres chétifs ou diminués. Cet homme avait de la race. Il était fait pour gouverner. Et il gouverna, tout compte fait avec beaucoup d'équilibre et de sagesse, suivant un style qui convenait très bien à son époque.

Des noms comme ceux d'Abel Marion et de Mgr Papineau sont à peu près ignorés de la génération souvent dépaysée qui a accédé rapidement aux responsabilités intellectuelles et sociales à la faveur des changements accélérés des dernières années. Si, un jour, l'existence devait reprendre un rythme plus normal, on redécouvrirait, à l'étude de vies comme celles-là, que tout ne fut pas sans valeur dans l'expérience de ceux qui furent appelés à servir à des époques antérieures à la nôtre... (*Le Devoir*, 18 février 1970)

Claude Ryan

DOCUMENT VI

Lettre autographe du futur Paul VI

Du Vatican, le 11 février 1950

SEGRETERIA DI STATO

di

SUA SANTITÀ

N. 221406

Mon Révérend Père,
Monsieur l'Abbé,

Le Saint-Père a agréé avec bienveillance l'hommage filial que vous Lui avez adressé de votre livre : *Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques de l'Achigan*, et il me charge de vous en remercier paternellement.

Unissant l'Amour de l'Église à celui de la terre de vos aïeux, vous avez voulu faire revivre une histoire tantôt douloureuse, tantôt glorieuse, mais où le Saint-Père se plaît à relever la fécondité spirituelle d'une paroisse qui a fourni à l'Église plus de 460 vocations. Priant Dieu que d'aussi chrétiennes traditions se perpétuent en se renouvelant sans cesse, pour répondre aux besoins actuels de l'Église, Sa Sainteté vous accorde volontiers la Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, mon Révérend Père et Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N.S.

J.-B. Montini
Subst.

DOCUMENT VII

Voici la liste des voitures qui circulaient en 1920 : Maxwell, Graham-Paige ; McClaughlin-Buick ; Graydor ; Durand ; Pierce Arrow ; Essex ; Star ; Hudson ; Whippet ; Nash ; Studebaker ; Rickenbaker ; Willys Knight ; Ford ; Chevrolet ; Chrysler ; Cadillac ; Dodge ; Pontiac ; Plymouth ; Rolls Royce ; DeSoto ; Réo ; GrantSix ; Oldsmobile ; Cord ; Brook Steamer ; Hispano Suiza ; Austin ; Franklin ; Auburn ; Rocknew ; Stutz et quelques autres. sans doute

BIBLIOGRAPHIE

ANONYMES : — *Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice, Montréal* — *Livres de famille (Saint-Jacques)* — *Mandements des évêques de Québec et de Montréal* — *Retours du dénombrement des habitants du Bas-Canada durant l'année 1844* — *Sudbivision du Bas-Canada en paroisses et townships, 1853* — *Les sols de la région de Joliette (Min. agriculture)* — *Rapport du surintendant de l'éducation, 1858.*

ARCHIVES : — *Archevêché de Montréal* — *Archives canadiennes, Ottawa* — *Collège de l'Assomption, de Sainte-Marie (Montréal)* — *Conseils municipaux (Saint-Jacques)* — *Fabriques de Saint-Jacques, de Rawdon, de l'Assomption* — *Clercs de Saint-Viateur (Joliette)* — *Rapports de l'archiviste de Québec (RAPQ)* — *Palais de Justice (Joliette, greffes)* — *Scolasticat de l'Immaculée-Conception (Montréal), Saint-Joseph (Ottawa)* — *Séminaire de Joliette* — *Société Historique de Joliette* — *Connecticut State Archives* — *Catholic Church in New England* — *Gazette Officielle de Québec.*

AUTEURS : — Adair et Wardleworth. *The Parish and Church of L'Acadie* — Allaire, J.-B. *Dictionnaire du clergé* — Auclair, Élie. *Histoire des Soeurs de Sainte-Anne; Mère Catherine-Aurélié* — Bernard, Antoine. *Le Drame Acadien; Les C.S.V. au Canada* — Bertrand, Camille. — *Histoire de Montréal* — Bouchette, Joseph. *Description topographique du Bas-Canada* — Bédard, Hélène. *Les maisons et les églises du Québec des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle* — Casgrain, H.-R. *Un pèlerinage au pays d'Évangéline* — Costain, Thomas-B. *Le régime français au Canada* — Chagnon, abbé F.-X. *Les annales religieuses de Saint-Jacques-de-l'Achigan; Vie de M. Jean-Romuald Paré* — Drapeau, Stanislas. *Études sur les développements de la colonie au Bas-Canada 1851-1861.* — Desjardins, J.-P. *Le Collège Sainte-Marie* — Desjardins, J. *Guide parlementaire historique de la Province de Québec, 1792-1902* — Dugas, A.-C. *Histoire de Saint-Liguori; documents inédits* — Fabre et Gravel, éditeurs *Nos croisés.* — Dubois, Émile. *Le feu de la Rivière du Chêne* — Ducharme, E. *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon* — Forget et Auclair. *Histoire de Saint-Jacques-d'Embrun* — Forget, Anastase. *Histoire du Collège de l'Assomption* — Frégault, Guy. *passim* — Garneau, F.-X. *Histoire du Canada* — Gervais, Émile, S.J. *Mère Marie-Anne* — Gauthier, Henri, P.S.S. *Sulpitiana* — Gosselin, Auguste, ptre. *L'Église du Canada après la Conquête* — Grente, Mgr. *Le beau voyage des cardinaux français aux États-Unis et au Canada* — Groulx, abbé Lionel. *L'histoire acadienne* — Herbin, John Frederic. *History of Grand Pre* — Hugué-Latour. *Histoire de Boucherville* — Langlois, C. *Histoire de la population canadienne-française* — Lalonde, Ls, S.J. *Une vieille seigneurie, Boucherville* — Lauvrière, E. *La tragédie d'un peuple* — Laverdière, U.-W. et Morin, Léo. *Initiation à la géologie* — Lejeune, P. *Dictionnaire général du Canada* — Lessard, M. et Marquis, H. *Encyclopédie des antiquités du Québec* — Letourneau, F. *Histoire de l'agriculture* — Levack, D., C.S.S.R. *Mgr Ignace Bourget, un pionnier de l'abstinence totale* — Montpetit, E. *Notre milieu* — Moreau, abbé S. *Histoire de l'Acadie* — Morriset, G. *Philippe Liébert, et passim* — Ouellet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* — Pouliot, L. S.J. *La réaction catholique de Montréal* — Pouliot,

J.-Frs. *Traité de droit fabricien et paroissial* — Pagnuelo. E. *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada* — Perreault, Ant. *Religion, culte et liberté au Canada* — Rameau de Saint-Père. Edme. *Une colonie féodale en Amérique* — Roy, P.-G. *Vieux manoirs, vieilles maisons* — Roy, Christian. *Histoire de L'Assomption* — Rumilly, Robert. *L'Histoire de la Province de Québec* — Séguin, R.L. *La maison en Nouvelle-France* — Séguin, Maurice. *Le régime seigneurial au pays du Québec, 1760-1854* — Tanguay. Mgr Cyprien. *Le répertoire général du clergé canadien-français* — Tessier, Mgr Albert. *Pèlerinage dans le passé* — Têtu, Mgr. *Les évêques du Québec* — Turcotte, L.-Ph. *Le Canada sous l'Union* — Twaites. *Relations des Jésuites* — Traquair, Ramsay. *The Old Architecture of Quebec* — Vailancourt, Émile. *Une maîtrise d'art en Canada*.

JOURNAUX ET REVUES : — *L'Action Populaire* — *L'Étoile du Nord* — *La Gazette de Joliette* — *L'Évangéline* — *La Gazette des campagnes* — *Les Mélanges religieux* — *La Terre de chez nous* — *Le Moniteur acadien* — *Le Devoir* — *La Revue d'histoire de l'Amérique française* — *Le Cahier des Dix*.

TABLEAU D'HONNEUR

Pour la première édition de ce volume, le P. Courteau et moi, avons fait appel à la générosité d'un certain nombre d'organismes et de quelques amis pour faire de ce travail une oeuvre collective. Devant le résultat obtenu, le chanoine L. Goulx me déclarait qu'à sa connaissance, cet exemple était unique.

En cette circonstance, il pourrait de nouveau adresser les mêmes louanges : Saint-Jacques n'est, certes pas, une paroisse comme les autres.

Je réitère donc mes remerciements à tous ces généreux mécènes qui par leur collaboration ont exprimé de façon tangible et parfois par d'émouvants sentiments l'amour qu'ils nourrissent pour notre paroisse ou l'amitié dont ils m'honorent. Certains ont souscrit « motu proprio » : leur geste m'a touché davantage.

Voici donc la liste de ceux qui ont versé ce que j'ai appelé un prix de fierté ou de courtoisie :

Le Conseil municipal de la Paroisse et celui du Village ; Azellus Houle, ptre ; le Conseil municipal de Sainte-Marie-Salomé ; Réal Michaud ; Fernand Delorme, m.d. ; Caisse Populaire de Saint-Jacques ; Pierre Roy ; Martin Forest ; Albert Giroux ; Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette ; Mailhot Hydraulique Inc. ; Chevaliers de Colomb, Conseil Montcalm 3074 ; Eddy Beaudoin, m.d. ; Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jacques ; Rosius Guilbault, curé, Arthur Forest, C.S.V. ; Jeanne et Jean Cypihot ; André Venne, C.S.V. ; Mme Antoinette Piquette-Jasmin ; Mgr Gérard Coderre ; Meunerie Coopérative de Montcalm ; Gilles Aumont, ptre ; Fernand-J. Jetté ; Marcel Coderre ; Camille et Pierre Morin ; Damien-A. Ricard, ptre ; Marcel Masse, M.A.N. ; Dames de l'A.F.É.A.S. ; Médéric Payette, chan. ; Gaétan Coderre, O.S.M. ; Alban Sincerny, O.S.M. ; quelques prêtres natifs de Saint-Jacques ; Françoise Mercure ; Marcel Mercure ; Pierre Gaudet, ptre ; Étienne Marion, C.S.V. ; Anatole Forest ; Omer Lane, ptre ; Réjean Olivier ; Jean Forest ; Yvan Forest ; Laurent Ricard ; Bernard Gaudet ; Alban Forest.

Mes confrères de classe du Séminaire de Joliette : René Raymond ; Gustave Gingras ; René Buisson ; Jean Cuillerier ; Gérard Lavallée ; Maximilien Boucher ; Jean-Paul Rouleau ; Paul-Aimé Péloquin ; Maurice Casavant ; Maurice Chrétien ; Charles Forest ; Gaston Lasalle.

Je me dois aussi d'adresser des remerciements bien profonds à tous ceux qui, avec tant de patience, m'ont nourri d'encouragement ou fourni quantité de renseignements. Je citerai cependant quelques noms qui le méritent au plus haut point : Mgr Omer Valois, secrétaire de la Société historique de Joliette ; Me Serge Joyal, le dynamique promoteur d'une série de projets dans Joliette-DeLaudière ; Réjean Olivier, l'émérite bibliothécaire du Collège de l'Assomption ; le R.P. Étienne Marion, C.S.V. : le Dr René Raymond ; Mlle Monique Coulombe, de la Bibliothèque de Joliette ; ma soeur, Berthe, S.S.A. ; ma belle-soeur, Mme Jos. Lanoue qui nous fait profiter de son incomparable collection d'anciennes photos ; et enfin, — et combien ! —, ma soeur Hélène dont le dévouement et l'électronique mémoire nous a, une fois de plus, tous servis.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Acadie : 44 ss.
 Acadiens (caractère des) : 30, 31, 96, 97, 98.
 Action Catholique : 201, 203.
 Albany : 50.
 Algonquins : 36.
 Altitudes (à Saint-Jacques) : 35.
 Amherst : 27.
 Antoniutti, Mgr I. : 349, 357.
 Archambault, Lucien : 258, 292, 304, 307, 327, 342, 354 ; Mgr Alfred : 173, 347 ; Mme Lucien : 289, 290, 291, 292, 357.
 Armoiries : 360.
 Arsenaull, Bona : 22, 32, 367.
 Arts domestiques : 315.
 Audet, Mgr René : 190.
 Automobiles : 396.
 Aylmer, Lord : 142.

B

Banques : 326 ss.
 Barat, Mère Sophie : 268.
 Beaubassin : 17 ss., 24, 29.
 Beaudrand, J.-M., O.M.I. : 145.
 Beaudry, G.-E. : 237, 366, 382 ; Od., M.D., : 214, 253, 326, 367.
 Beauséjour, fort : 21, 29.
 Bédard, Joseph : 115 ss.
 Bélair, Dorothée : 185, 291, 292.
 Bélanger, abbé Joseph-Marie : 139, Pierre : 37 ; Salomon : 316, 317.
 Belcher, juge : 20.
 Béliveau, abbé Olivier : 178.
 Bernard, Ant., C.S.V. : 31 ss.
 Bonin, Mgr O. : 95, 153, 186 ss., 288, 303, 304, 351, 355, 359, 363, 372.
 Borneuf, Joseph : 118 ss.
 Boston : 25 ss., 50.
 Boucher de Boucherville, Ch. : 261.
 Boucherville : 136, 262, 276.
 Bouchette, J. : 41, 308.
 Bourgeau, V. : 148, 162, 163.
 Bourgeois, Mère Marguerite : 18.
 Bourget, Mgr I. : 137, 142 ss., 158 ss., 196, 212, 259, 266, 267 ss., 301, 309, 337.

Brassard, abbé L. : 153, 198.
 Brassier, abbé G.-J. : 48 ss.
 Briand, Mgr J.-O. : 54, 108.
 Brien, Marc : 95, 99, 367.
 Bro, abbé J. : 85 ss., 259, 265.
 Bruchési, Mgr P. : 11, 157, 171, 174, 176, 213, 214.

C

Cap Breton : 19.
 Capitaines de milice : 231.
 Cardinaux : 349, 355.
 Carleton, Sir G. : 54, 231.
 Caron, abbé C.-F. : 194.
 Cassidy, Frs : 338.
 Cassulo, Mgr A. : 349.
 Centrale téléphonique : (responsables) 250.
 Chaboillez, Ls : 113.
 Chagnon, abbé F.-X. : 108 etc., 159, 168, 200, 284.
 Champagneur, É. C.S.V. : 276.
 Chapelles de procession : 144.
 Charbonneau, abbé René : 99.
 Charlemagne : 46.
 Chefs de gare : 243.
 Chefs de pompiers : 247.
 Chertsey : 44, 143, 309.
 Chiniquy : 165.
 Cholette, abbé J.-F.-A. : 195.
 Cimetière : 177, 183, 205.
 Coderre, J.-P. : 258, 281, 344.
 Coderre, Mgr G.-M. : 351, 355, 358, 364, 390.
 Commissaires des chemins : 231.
 Commission scolaire : 264.
 Concile : 202, 385.
 Conefroy, abbé P. : 121, 136.
 Contant, Ferdinand : 258, 282, 288, 305, 326, 342.
 Continuations (les) : 35, 57, 85, 109.
 Corbeil, W., C.S.V. : 356 ss., 363.
 Cordon (de la seigneurie) : 35, 85.
 Courteau, G.-E., M.D. : 9, 191, 253, 372, 389 ; Guy, S.J. : 11, 363, 390.
 Crabtree : 44 ss., 193, 198, 243, 305.
 C.S.V. : 150, 166, 267, 292.
 Cultures : 38.

D

Daguilhe, J.-B. : 44, 55 ss.
 Dalhousie, Lord : 141.
 Dalles, les : 39.
 Dames : de la C.N.D. : 266, 267 ; du Sacré-Coeur : 145, 149, 266.
 Davidson, A. : 116 ss.
 Degeay, abbé J. : 44 ss., 88, 92, 104.
 De Grandpré, Alp., C.S.V. : 178.
 Delorme, S.-N. : 389.
 Demers, Mgr N. : 150.
 Denault, Mgr P., 112.
 Desrochers, Mgr André : 190 ; Mgr Athanase : 389 ; abbé Yvan : 390.
 Dévotions : 143, 145, 146, 147, 155, 162, 163, 182, 203, 212, 244, 287, 353, 355, 359, 361.
 Dorval, A.-D. : 276.
 Ducharme, abbé Anthime : 200, 288, 372 ; G. : 10.
 Dufresne, J. : 153.
 Dugas, Aimé : 166, 234, 252, 253, 273, 299 ; Bernadette : 185 ; Claude : 30 ; Daniel : 115 ss. ; Euclide : 9, 322, 340 ; Mgr Eustache : 389 ; Mgr F.-Az. : 389 ; juge F.-O. : 174, 389 ; abbé Georges : 311, 388 ; (passim) Jacques, S.J. : 286, 287 ; 389 ; H. Martel : 95, 376, 378, 389 ; (Mère Marie-Mélanie) : 388 ; Mère Marie-Octavie : 389 ; Mgr Marcel : 94, 95, 347, 351, 370, 376, 389.
 Dumas, N. : 63.
 Dupuis, abbé Alfred : 147 ; Dupuis Frères (les) : 389 ; J.-A. : 302, 314, 332.
 Durocher, Eusèbe, O.M.I. : 145.

E

Écoles : 138, 143, 153, 173, 177, 261, 262, 265 ss., 272, 281, 284, 291, 357, 381, 382.
 Église : 57, 138, 145, 148, 162, 163, 169, 171, 177, 179, 192, 204.
 Éthier, Léopold : 209, 210, 213, 286, 288, 377.
 Évêques : (Québec, Montréal, Joliette) 102.

F

Fabre, Mgr C. : 169, 176, 199, 212, 213.
 Familles acadiennes (premières) : 44.
 Familles canadiennes (premières) : 55.
 Faribault, Me J.-E. : 118, 121.
 Faune : 41.
 Fêtes : 150, 167, 174, 180.
 Flore : 41, 374, 391.
 Fontaine, L.-U. : 36.
 Forbes, Mgr G. : 178, 181, 199, 272, 349, 351.
 Forest, Anatole : 258, 307, 308, 327, 366 ; Charles : 26, 88 ; J.-O.-É. : 234, 253, 254, 302 ; Jean : 49, 307, 308 ; Léonard : 32 ; Ls-Ph., M.D. : 390 ; Martin : 390 ; Yvan : 390.
 Foucher, Achille : 389 ; Émile, C.S.V. : 178, 389 ; Médéric : 186, 253, 299, 300, 313 ss., 322, 339, 388.
 Frères de Saint-Gabriel : 278 ss.

G

Gagnon, Camille : 177 ; abbé Frs : 141.
 Gamelin, Mère : 223.
 Gareau, Étienne, O.M.I. : 390.
 Gaudet, abbé Robert : 390.
 Gaulin, Mgr Remi : 147.
 Gauthier, Gérard : 86, 258, 282, 304, 307, 326, 327, 366 ; Lorenzo, C.S.V. : 185.
 Genand, F.-L., M.D. : 43, 276, 298.
 Geoffroy, abbé Joseph, P.M.É. : 200, 202.
 Giroux, Albert : 178.
 Goulet, Jules : 249, 317 ; Odilon : 205, 242.
 Grand-Pré : 17 ss.
 Granger, Magloire : 166, 253, 309.
 Grenache, Claude : 388.
 Grosse Roche (la) : 37.
 Groulx, chan. L. : 95, 399.
 Guilbault, Rosius : 186, 192.
 Guy, Me Ls : 116.

H

Halifax : 20.
Holyoke Mass : 311.
Honorat, J.-B., O.M.I. : 145.
Hôtels : 137, 236.
Houle, chan. A.-O. : 153, 175 ss., 213, 286, 288, 292, 346, 349, 350, 372, 377; Azellus, abbé : 200, 211, 218, 279, 290, 351, 359, 377, 381.
Hubert, Mgr François : 110, 112.
Huet, de la Valinière, abbé P : 110.
Huguet-Latour : 118.

I

Indiens : 36, 129, 146.
Industrie : 235, ss.
Institut Familial : 281, 282.
Isle-Dieu, abbé de L' : 105.

J

Jeanne-de-France, Sr Marie : 283, 318, 390.
Jeanson, Antoine : 116, 118.
Jetté, Mgr Édouard : 200, 212, 351, 358, 359, 390.
Joliette, Barthélemy : 121, 156, 335; ville : 16, 32, 87, 100, 242, 274, 284.
Joyal, Me Serge : 11, 400.
Juges de paix : 232.

K

Kamouraska : 17.
Kersaint, Mme de : 268 ss.

L

Labelle, Mgr Ant. : 153; Louis-Victor : 300 ss.
L'Acadie : 50.
Lacasse, Zacharie, O.M.I. : 286, 336, 389.
Lachapelle, Paul : 258, 326, 327, 342.
Lacoursière, Luc : 93.
Lafèche, Mgr L.-F. : 172, 311, 337.
Lagier, Lucien, O.M.I. : 145, 150.
Lahaie, Taraise, C.S.V. : 275.
Lamarche, Ant., C.S.V. : 90; Mgr Ls-Ph. : 184.
Landry, Jean-Bernard : 356, 361, 365.
Langage (caractéristiques) : 98.

Lanoraie : 37; seigneurie de : 147.
Lanoue, Guy : 258, 281, 342, 355, 359; Hélène : 185, 258, 369, 400.
Lartigue, Mgr J.-J. : 137 ss., 193, 263.
L'Assomption (collège) : 37, 87, 274; (ville) : 30 ss., 94, 96, 100, 108, 110, 164, 266, 267, 284.
Latour, P. : 118.
Laurier, Sir Wilfrid : 174, 242, 244.
Lavaltrie : 141; seigneurie de : 147.
Lawrence : 17 ss.
Leblanc, Mgr Ambroise : 180, 389; Dudley : 349; Édouard : 258, 265, 307, 308.
Lecours, Raymond, M.D. : 253.
Légaré, Jean-Louis : 388; abbé Magloire : 167.
Léger, Cardinal P.-É. : 283, 354, 355.
Leinster : 46.
Le Loutre, abbé : 20.
Lemaire, abbé : 20.
Léonard, J.-C., O.M.I. : 145.
Lépine, Ls-Ph., S.S. : 284, 357, 358.
L'Épiphanie : 46, 54, 193, 198, 245.
Lesage Mgr Médéric : 167, 180, 389; Modeste (Mère Marie-Anastasie) : 388; Rodolphe : 238, 258, 292, 342.
Le Sueur, Pierre : 47.
Lévesque, Mgr Napoléon : 390.
Liébert, Philippe : 128.
Liturgie (changements) : 202, 203, 382.
Loiselle, Ls-R., N.P. : 56 ss.
Longfellow : 18 ss.
Longitude : 35.
Louis XV : 27.
Loyalistes : 139, 193.
L'Union (régime de) : 233, 260.

M

Madran, abbé J.-M. : 126 ss.
Mac Mahon, abbé B. : 139.
Mailhot, Gilles : 319, 343.
Maires : 237.
Manseau, abbé Ant. : 149, 270.
Maisons de pierre : 41; anciennes maisons : 87; Maquignons : 43.
Maîtres ambulants (les) : 138, 274.
Maîtres de poste : 245.
Maréchal, abbé Ls-A. : 150, 159 ss., 197, 200, 210, 273 ss., 337; abbé

Napoléon : 172, 214, 244, 374 ;
 abbé Théophile : 170 ss.
 Marion, Jos. : 177, 180, 253, 254,
 272, 279, 304, 305, 314, 345, 350,
 351, 377 ; Rose-Délina : 289, 369,
 Marsolais, Mme Robert : 290, 291,
 366.
 Martin, Henri : 31 ; J.-Ls : 146.
 Masse, Marcel : 332, 367 ; abbé Paul :
 187, 191, 354, 366.
 Massignon, Geneviève : 99.
 Mc Gill, James : 113.
 Mc Nab Morin : 232.
 Mc Reavy, abbé D. : 195.
 Meilleur, J.-B., M.D. : 42, 261.
 Médecins : 252.
 Melançon, Modeste : 290, 369.
 Mère Marie-Anne : 160, 272.
 Mines (les) : 21, 29.
 Monk, James : 116 ss.
 Monnaie (système) : 111.
 Montgolfier, Étienne de : 47 ss., 108.
 Monument le : 146.
 Monuments : 179, 205.
 Morin, Alfred : 258, 305, 342, 351,
 366, 377 ; Mme Alfred : 343, 354 ;
 Jean-Paul : 390 ; abbé Michel : 139.
 Morissette, Gérard : 40.
 Munn, Wellie : 253, 314, 345, 349,
 351, 369.
 Murray, Sir J. : 27, 30, 231.

N

Neveu, Mgr Alp. : 390.
 New Heaven : 50.
 New London : 50.
 Norwich : 50.
 Notaires : 252.
 Numismatique : 389.

O

Oblats de Marie-Immaculée : 146,
 166, 353.
 Ogden, Isaac : 36 ss.

P

Panet, Mgr B.-C. : 142 ; Pierre-Ls :
 116 ss., 123, 142, 243.
 Papes : 102.

Papineau, Mgr J.-A. : 180, 181, 354,
 355, 359, 372, 394 ; Ls-Joseph :
 118, 154, 295, 336, 342.
 Paré, Jean-Romauld : 131 ss., 213,
 262, 267 ss., 284, 302, 309, 310,
 335, 366, 393.
 Pariseau, Ls-Ph. : 211, 372, 377.
 Particularités culinaires : 100.
 Paul VI : 395.
 Pausé, frère L., C.S.V. : 253, 388.
 Pépin, Joseph : 128.
 Pères du S.S. : 218, 284.
 Perreault, abbé Joseph : 197.
 Petit, abbé Ls : 16.
 Petit Rocher : 131.
 Piette, abbé Aimé : 201, 282, 288,
 291, 292, 372 ; Mgr Alp. : 88, 153,
 182, 289, 290, 305, 342, 353, 354.
 Pietro Di Maria, Mgr : 349.
 Pie XII : 133, 180, 355, 357.
 Plessis, Mgr Octave : 109, 120 ss.
 Pomfret Center : 50.
 Port-Royal : 16 ss.
 Préfets de district : 232.
 Proulx, abbé J.-B. : 242.

Q

Québec : 24, 30, 44, 50.

R

Raizenne, abbé J. : 120 ss.
 Rapport Parent : 261, 284, 366, 382.
 Rawdon : 39 ss., 86, 130, 139, 140,
 143 ss., 193 s.q., 242, 246, 247.
 Recensements : 37, 110, 131, 138,
 239, 296.
 Reid, James : 120.
 Régime municipal : 229 ; seigneurial :
 229 ss.
 Régionale DeLanaudière : 265.
 Repentigny : 46, 110.
 Richard, Domitille (Mère Marie-Eu-
 lalie) : 388 ; Mgr J.-A. : 96, 97,
 350.
 Rivière : 36.
 Roche (la grosse) : 40.
 Roland, Jean-Roch : 122.
 Ross, David : 115.
 Roy, Me Christian : 44 ss., 87, 101,
 105 ; Émilien : 258, 343, 344, 354,
 355, 359, 366 ; abbé Jean-Joseph :
 112, 123.

Ruisseau St-Georges : 35, 36 ss., 55, 85, 86 ss.
Ruisseau Vaché : 36, 55, 85, 86 ss.

S

Saint-Alexis : 44, 63, 85, 164, 195, 305, 327, 443 ; Alphonse : 44, 159, 309 ; Ambroise : 159, 273, 366 ; Charles-de-Bellechasse : 44 ; Côme : 44, 309 ; Esprit : 85, 138, 242, 305, 327, 366 ; François de Montmagny : 132, 156 ; Gabriel : 309 ; Gérard : 46 ; Grégoire de Nicolet : 44 ; Jérôme : 242, 273 ; Liguori : 44, 63, 85 ss., 193, 195, 243, 305, 327, 343 ; Lin : 242, 267 ; Paul de Joliette : 86, 122, 140, 176, 267 ; Paul l'Ermité : 46 ; Roch : 85, 94, 106, 121, 122, 266, 267 ; Roch de Québec : 134 ; Sulpice : 44 ss., 54.
Saint-Ours (Paul-Roch de) : 118.
Sainte-Élisabeth : 148, 176, 182, 186, 192, 242, 267 ; Émélie : 37 ; Julien : 44, 193, 195, 234, 305, 327 ; Marie-Salomé : 36, 37, 44 ss., 63, 85, 171, 198, 243, 245, 305, 327, 343.
Salem : 50.
Salle des habitants : 161.
Salle des oeuvres : 183, 250.
Salle publique : 177.
Secrétaires-trésoriers : 238.
Seigneurie (évaluation) : 47.
Servites de Marie : 218, 284.
Sewell Stephen : 115 ss.
Shirley : 20.
Soeurs de la Providence : 267 ; de Sainte-Anne : 149, 158, 159, 160, 169, 180, 264, 266, 271, 280, 366 ; SS. N. J.M. : 267.
Stephenson, Dr : 42.
Sulpiciens : 46 ss., 86, 110, 231 ss.

T

Tableaux : 141, 164, 178.
Taché, Mgr A. : 311.
Telmon P., O.M.I. : 146.
Température (records) : 40.
Terres transmises dans la même famille : 49.
Tessier, Yves : 141, 164.
Théophile, frère : 279, 280, 351, 372, 377.
Townships : 193, 231.
Troubles de 1837 : 144, 260, 334.
Trou de fée : 40.
Truteau, abbé A.-F. : 196.
Turcotte, G.-Étienne : 258, 265, 298, 304, 307, 326, 327.

U

Utrecht : 19.

V

Vaillant, abbé Alfred : 199.
Vallée, abbé Joseph : 195.
Valois, Mgr Omer : 7, 184, 187, 327.
Vaudreuil : 271 ; G. : 27.
Végétation (nombre de jours) : 41.
Venne, Gaston, O.S.M. : 390 ; Lucien : 357, 359 ; Salomon : 248, 253, 314, 381.
Vinot, Mgr J.-J. : 139, 193, 200.
Vocations religieuses : 90.
Voyer (le grand) : 231, 243.

W

Waltham : 50.
Wilmington : 26.
Wilson, Lawrence : 352.
Winslow : 20 ss.

Y

Yamachiche : 44.

TABLE DES MATIÈRES

Prologue 9

LIVRE PREMIER — L'ANCIENNE ACADIE

Chapitre unique : Nos ancêtres, les Acadiens

L'ancienne Acadie, 15. — Vertus individuelles et sociales, 16. — Agriculture et commerce, 16. — Instruction, 18. — Situation politique, 19. — 5 septembre 1755, 21. — Déportation, 22. — Lamentable exil, 25. — Espoir, 27. — Conclusion, 30.

LIVRE DEUXIÈME — UNE NOUVELLE ACADIE

Les débuts (1767-1774)

Chapitre premier : Géographie de Saint-Jacques

Le paysage, 35. — La population, 36. — Le sol, 37. — Le sous-sol, 38. — Le climat, 40. — La flore et la faune, 41.

Chapitre II : Les Acadiens à Saint-Jacques

Vers L'Assomption, 44. — Seigneurie de Saint-Sulpice, 46. — Groupe de 1766, 47. — Groupe de 1767, 50. — Distribution des lots, 54. — Premières concessions, 58. — Cent ans après : 1861, 63. — Jusqu'en 1780, 83. — Premiers chemins, 85. — Moulins, 86. — Premières habitations, 87. — Première messe, 88. — Une maison jusque vers 1900, 90. — Saint-Jacques de...?, 92. — Atmosphère des débuts, 95. — L'âme acadienne de chez nous, 97. — L'Assomption et Saint-Jacques, 100.

La vie (1774-1972)

La vie religieuse et paroissiale

Chapitre premier : Les curés

Article premier. — Les précurseurs de M. Paré

Jean-Baptiste Bro, 105. — Premiers registres, 106. — Presbytère-chapelle, 108. — Bataille de cloche, 109. — Familles canadiennes, 110. — Première visite pastorale, 110. — Premier bedeau, 111. — Première église, les procès, 112. — Au seuil de l'éternité, 123. — Physionomie de précurseur, 125.

Jean-Marie Madran, 126. — Le pacificateur, 127. — Un partisan de la « finition » de l'église, 128. — Algonquins et Anglophones, 129. — Départ de M. Madran, 130.

Article II : Le « saint » curé Paré, archiprêtre

Jean-Romuald Paré, 131. — La montée d'obstacles, 132. — Au service de tous, 136. — Desserte de Rawdon, 139. — Nouvelles paroissiales, 140. — Érection canonique, 141. — Reconnaissance civile, 142. — État de la paroisse en 1837, 142. — Consécration de l'au-

tel, 144. — Nouvelles réparations à l'église, 145. — Première retraite paroissiale, 145. — Première ordination sacerdotale, 147. — Agrandissement de l'église, 148. — Dames du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne, 149. — Derniers jours, 149. — Le « saint », 152.

Article III : Les continuateurs de M. Paré

Louis-Adolphe Maréchal, 159. — L'aumônier, 160. — Le digne curé, 160. — Restauration de l'église, 161. — Consécration, 162. — La « vieille église », 163. — Crises économiques, 165. — Après cent ans, 1872, 167. — Enrichissement du temple, 169. — Le vicaire général, 169.

Théophile Maréchal, 170.

Napoléon Maréchal, chanoine, 172.

Arthur-Omer Houle, chanoine, 175. — Constructeur, 177. — Notre église, 179. — Réjouissances paroissiales, 180. — Heures d'épreuves, 181. — Un vénéré père, 181.

Mgr Alphonse Piette, P.D., 182. — (Le P. L. Gauthier, C.S.V., 185).

Mgr Omer Bonin, P.D., 186.

Paul Masse, 191. — *Rosius Guilbeault*, 192.

Chapitre II : Les démembrements

Rawdon, 193. — Sainte-Julienne, 195. — Saint-Alexis, 196. — Saint-Liguori, 196. — L'Épiphanie, 198. — Sainte-Marie Salomé, 198. — Rang du « Grand Lac Ouareau » de Crabtree, 199.

Chapitre III : Les vicaires

Les plus marquants : Azellus Houle, 200. — Aimé Piette, 201. — Liste complète, 201.

Chapitre IV : Foyers de vie surnaturelle, 203. — Changements dans la liturgie, 203.

Chapitre V : Autour du culte :

Monuments religieux, 205. — Devant l'église, 205. — Cimetière, 205. — Les marguilliers, 206. — Les sacristains, 209. — Les organistes, 210. — Les maîtres-chantres et les maîtres de chapelle, 211. — La criée, 211. — Les cloches, 212.

Vocations sacerdotales et religieuses : une scène émouvante, 213. — Prêtres, 214. — Religieuses, 218. — Religieux-frères, 227.

La vie civique

Chapitre premier : La municipalité

Le pouvoir public local, 229. — Le régime municipal, 253. — Salles du Conseil, 234. — Après 100 ans : 1877, 235. — Village et paroisse, 237. — (Maires). — Valeur immobilière, 238. — Statistiques démographiques, 239.

Services d'utilité publique : Chemins de fer, 241. — Voies et autres moyens de transport, 243. — Bureau de poste, 245. — Aqueduc, 245. — Service d'incendie, 247. — Électricité, 247. — Rues, 248. — Télégraphe, 249. — Téléphone, 249. — Salle paroissiale, 250.

Chapitre II : Serviteurs insignes :

Notaires, 252. — Médecins, 252.

Joseph Marion, 254. — J.-O.-Émile Forest, 256.

La vie éducative

Chapitre premier : Formation scolaire

Vers le régime scolaire actuel, 260. — Écoles de fabriques, 261. — École supérieure, 262. — Commission scolaire, 263 (présidents). — Dames du Sacré-Coeur, 267. — Soeurs de Sainte-Anne, 271. — Mère Marie-Anne, 272. — Maison-Mère, 273. — Maison provinciale, 274.

Éducation des garçons : C.S.V., 275. — Maîtres laïques, 278. — Frères de Saint-Gabriel, 278. — Directeurs, 280.

École Esther-Blondin, 280. — École secondaire Saint-Louis-de-France, 281.

Écoles complémentaires : École maternelle, 281. — École rurale spécialisée, 282. — Institut Familial, 282.

Vers les collèges classiques, 284.

Chapitre II : Formation extra-scolaire

L'A.C.J.C., 286. — Cercle d'études des dames, 288. — Ouvroir, 289. U.C.F.R., 290. — et A.F.É.A.S., 291. — Cours post-scolaires, 291, — Loisirs organisés, 291. — Bibliothèque, 292.

La vie économique

Chapitre premier : L'agriculture

Exploitations agricoles, 295. — Le tabac, 298.

Associations d'hier, 301. — Cercle agricole, 302. — Association des Planteurs de tabac, 302.

Groupements contemporains : Société coopérative agricole de tabac, 303. — Crèmerie coopérative, 304. — Couvoir coopératif, 305. — Meunerie coopérative, 305. — L'U.C.C., 306. — Syndicat des jardins, 308.

Émigration, 308.

Chapitre II : L'industrie

Manufactures de tabac, 313. — Sucre d'érable, 315. — Ceintures fléchées, 315. — Textile. Plastique, Abattoir, 317, 318. — Mailhot Hydraulique, 319. — Joliette Asphalte, 320. — Syndicats, 320. — Industries d'autrefois, 320.

Chapitre III : Le commerce

Magasins, 322. — Artisans et commerçants, 322.

Établissements de crédit, 325. — Banque Canadienne Nationale, 326.

— Caisse Populaire, 326. — Coopérative des Frais funéraires, 327, — Agents d'assurances, 327.

La vie politique et militaire

Chapitre premier : La vie politique

Moeurs politiques, 328. — Nos députés, 330. — Conseillers législatifs et sénateurs, 333.

Chapitre II : La vie militaire

Guerre de 1812, 334. — Insurrection de 1837, 334. — Zouaves pontificaux, 337. — Guerre des Fénéens, 338. — Grandes guerres de 1914 et de 1939, 340.

La vie intime

Société Saint-Jean-Baptiste, 342. — Croix-Rouge, 343. — Chambre de commerce, 343. — Chevaliers de Colomb, 344. — Club de Lac-aux-huards, 344. — Nos « quêteux », 345.
Grands incendies : 1890, 346. — deuxième et troisième couvent, 346. — ancienne église, 347. — clocher, 348.
Visiteurs illustres : cardinaux et évêques français, 349. — Acadiens de Louisiane, 349.
La grippe « espagnole », 351. — Fêtes de 1920, 1932, 351. — Fanfare et kiosque, 352. — Nos vieillards centenaires, 352. — Noces de diamant, 352. — Notre-Dame du Cap, 353. — Croix de l'Année sainte de 1950, 354. — Cinquantenaire du diocèse de Joliette, 354. — Décorations pontificales, 355. — Visite du cardinal P.-É. Léger, 355. — Deuxième centenaire de la Déportation, 356-366. — Armoiries, 360. — Foyer Saint-Jacques, 366. — Centre culturel, 367. — Jumelage de Saint-Jacques et de Mamou, Louisiane, 367. — Parc Grand-Pré, 367. — La rue Marion, 368. — Crise d'octobre 1970, 368. — La Salle Publique, 370. — Notre « ail des bois », 374.
Anthologie : « Petite patrie adorée » (Marcel Dugas), 376. « Saint-Jacques, mon village » (Fernand Delorme, m.d.), 376.
Une page de mon enfance, 377. ,
Épilogue, 378.

APRÈS 200 ANS , 380.

LIVRE TROISIÈME — LE RAYONNEMENT

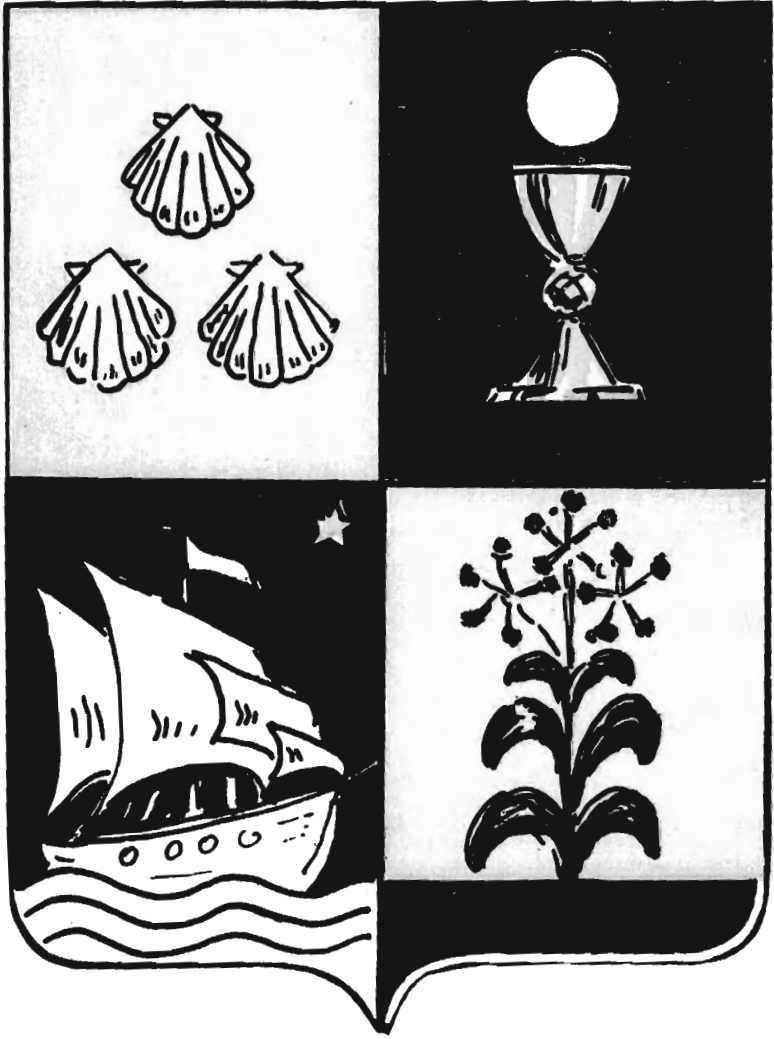
Tableau des nôtres qui se sont signalés à l'extérieur, 388.

DOCUMENTS

Notre flore, 391.
Inventaire des biens de Joseph Leblanc en 1794, 392.
Bons mots et « miracles » du curé Paré, 393.
Nos cloches, 394.
Quelques notes biographiques de Mgr J.-A. Papineau, 3^e évêque de Joliette, 394.
Lettre autographe du futur Paul VI aux auteurs d'*Une Nouvelle-Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan*, 395.
Automobiles d'autrefois, 396.
Bibliographie, 397. — Tableau d'honneur, 399. — Index alphabétique, 401.







IPSA DUCE